Corinne Lévesque devient animateur

par Maurice GIRARD

MONTREAL (PC) — Les auditeurs de la radio montréalaise doivent ajouter un nouveau nom prestigieux à la liste déjà longue des vedettes qui se chargent de les divertir quotidiennement.

Hier, la femme du premier ministre du Québec, Mme Corinne Lévesque-Côté, a surmonté sa timidité et elle a fait ses premières armes à CKVL-Verdun, où elle a coanimé "Bon après-midi", une tribune téléphonique qui débute à 13h30.

Et pour ses débuts dans le domaine des communications — où plusieurs hommes et femmes publics aboutissent après des déboires souvent "politiques" — Mme Lévesque-Côté a semblé très à l'aise pour parler d'alcoolisme.

En ondes, la femme du premier ministre semblait se débrouiller assez bien: nerveuse, la voix un peu grave (très bien adaptée pour ce médium), Mme Lévesque-Côté n'avait pas de trémolos dans la voix, comme il arrive souvent aux débutants.

Elle semblait ne pas manquer d'assurance, ne se gênant pas pour interrompre poliment son invité et poser des questions qui ont paru, pendant la période d'écoute du moins, très pertinentes.

Contrairement à tous les animateurs qui font leur début à radio et en particulier dans les régions périphériques, Mme Lévesque-Côté, qui écrit des chroniques littéraires pour le magazine "Actualité", n'avait somme toute qu'à se préoccuper du sujet discuté.

Elle n'a pas eu à faire le repère des disques, ni l'enchaînement des messages publicitaires et surtout l'important aspect de la mise en ondes, faite par un technicien.

Elle s'était bien préparée pour ce baptème des ondes, a-t-elle confié par la suite au cours d'une conférence de presse très courue des médias montréalais. Depuis quelques semaines, elle a passé au crible les journaux. Elle a eu le temps de préparer ses questions.

Le gagnant du gros lot pourrait être un Américain

par Lia LEVESQUE

MONTREAL (PC) — Il apparaît plausible que le gagnant du gros lot de la loterie 6-49 soit en vérité un Américain. Le billet convoité de $12 millions aurait été validé à un poste-frontière entre l'Ontario et les Etats-Unis.

Cette information, lancée dans son édition du lundi par le quotidien USA Today, n'a cependant pu être confirmée par Loto-Québec, ni par la "Ontario Lottery Corporation". Mme Wendy Horne, responsable des relations publiques, a brièvement expliqué que la société provinciale ne donnait aucun détail sur la provenance du billet. Elle affirme toujours ignorer l'identité du multi-millionnaire.

Le billet tant désiré aurait été validé près des villes de Buffalo et Detroit. Le parieur aurait donc validé sa combinaison dans un kiosque de Windsor, en Ontario, ou dans un autre centre de la région métropolitaine de Toronto.

Quant aux Québécois, ils ont dû se contenter de trois des 10 lots de $443,481, pour avoir misé juste cinq fois sur six, en ayant aussi trié le chiffre complémentaire 40.

Ces Québécois qui ont fait bonne figure sont 12 employés du magasin à rayons Miracle Mart, de Sainte-Foy. Le mandataire du groupe, M. François Ailard, demeure également dans cette municipalité de la banlieue de Québec. Chacun recevra environ $37,000. Par ailleurs, M. Clément Davies, de Saint-Lambert, dans le comté de Lévis, un père de famille de 59 ans, est venu réclamer son prix hier soir.

Quant à la troisième gagnante, une Montréalaise, il s'agit d'une célibataire de 44 ans, Mme Ruth Maltais, de Pointe-Claire. Elle travaille comme commis pour Bell Canada à Dorval. Il a également été impossible de joindre Mme Maltais au téléphone, lundi.

Multi-millionnaire recherché

Si les autres gagnants tardent à se faire connaître, c'est sans doute pour fêter la fortune, tenter de se calmer ou de prendre les mesures de sécurité qui s'imposent.

The Ontario Lottery Corporation attend toujours que se pointe le ou les multi-millionnaire(s) qui s'ignore, ou qui fait innocemment languir les millions de paires d'yeux qui attendent de le scruter à la caméra.

Si le "malheureux" gagnant était effectivement Américain, il devrait méditer longuement avant d'emporter sa fortune avec lui vers le Sud. Aux Etats-Unis, la totalité d'un somme gagnée à la loto devient imposable.

Au Québec, tout comme en Ontario, seuls les intérêts — tout de même considérables — peuvent être convoités par le fisc.

"Le gagnant serait donc bienvenu d'investir au Canada", lançait à la blague M. Jean Royer, attaché politique du ministre des Finances Jacques Parizeau, lors d'une interview avec la Presse Canadienne.

Après l'euphorie passée, les quatre corporations provinciales de loterie comptent leurs deniers: le tirage de cette semaine a généré des ventes de $67.5 à la grandeur du Canada, dont $27 millions au Québec.

De cette somme, le ministère des Finances empoche $9 millions, soit environ le tiers des ventes québécoises. Le seul actionnaire de Loto-Québec est en effet le gouvernement du Québec.

Nuageux, faible neige passagère, minimum de -24, maximum de -12. Demain: neige.

CALENDRIER '84
avec agrandissement
COULEUR 5"x7"
maintenant disponible
FINISSEURS ASSOCIÉS
PHOTO CLICK CLICK

le nouvelliste

64e année, No 65 Trois-Rivières, mardi 17 janvier 1984 lun. au ven. 50¢, sam. 75¢

Que font les hommes après l'amour ? 1% recommencent; 4% fument une cigarette; 95% rentrent chez-eux...

sourire
FREINS
GARANTIE ÉCRITE
SILENCIEUX S.M.
LÉON PELLERIN, prop.
870 Lavérendrye Trois-Rivières 375-0995

Escorté du chef de l'opposition Brian Mulroney et du premier ministre Pierre Elliott-Trudeau, le nouveau président de la Chambre des communes, M. Lloyd Francis, est conduit à son siège.

(Laserphoto PC)

Rentrée parlementaire aux Communes

Bussières sur la sellette

par Pierre APRIL

OTTAWA (PC) — La nouvelle année parlementaire a débuté comme celle qui vient de se terminer, soit par des attaques virulentes et incessantes contre le ministre du Revenu, M. Pierre Bussières, que les conservateurs accusent d'avoir toléré l'implantation d'un système de quotas de perception par les vérificateurs de son ministère auprès des contribuables canadiens.

Depuis six semaines M. Bussières est devenu la cible préférée de l'opposition conservatrice. Au cours de la période des questions, hier, le député tory Chris Speyer est revenu à la charge en demandant au ministre du Revenu s'il était au courant que des fonctionnaires avaient établi des quotas de perception dans la région de Toronto.

Samedi dernier, selon M. Speyer, le directeur de la division de Toronto du ministère du Revenu, M. Paul Shoobert, a contredit le ministe Bussières en affirmant que non seulement des notes de service existaient pour justifier cette forme de contingentement pour les petites entreprises, mais qu'elles touchaient aussi d'autres catégories de contribuables.

"Ma question, a lancé M. Speyer à l'intention du ministre, est la suivante: Est-ce que le ministre peut confirmer que de telles notes de services existent à Toronto ou ailleurs au pays?"

Sans nier l'existence de ces notes, le ministre a répliqué qu'il avait déjà indiqué à la Chambre "que ce n'était pas la politique du ministère d'imposer sur les vérificateurs des contingentements visant à retenir un certain montant ou à cotiser une certaine somme d'argent".

"J'ai indiqué, a-t-il ajouté, que si des initiatives étaient prises localement, à l'insu des autorités d'Ottawa, nous nous empresserions de les faire cesser."

Toute cette histoire de quotas a débuté le 29 novembre lorsque M. Speyer demandait au ministre du Revenu si une certaine forme de contingentement était imposée aux vérificateurs du bureau régional de Kitchener, en Ontario. A ce moment-là, M. Bussières niait catégoriquement.

Le 19 décembre, répondant à une question sur le même sujet, le ministre avouait qu'il était au courant que des contingentements avaient été imposées au bureau de Kitchener, "mais qu'il s'agissait dans ce cas-là d'une initiative locale". Deux jours plus tard, M. Bussières niait à nouveau qu'une telle pratique puisse avoir cours à Toronto.

Question de privilège

Hier, immédiatement après la période des questions, les conservateurs ont invoqué une question de privilège (comme ils l'avaient fait le 21 décembre) pour forcer le ministre à clarifier la situation.

Au cours de ce débat, les conservateurs ont dévoilé des faits de plus en plus accablants. Le député Bud Bradley a par ailleurs révélé qu'en plus de Kitchener et Toronto, Hamilton était une autre ville canadienne où les contingentements étaient devenus un procédé courant. "A Hamilton, a-t-il dit, on appelle cela des objectifs de production personnelle, qui atteignent $800 l'heure de recouvrement."

Pour les conservateurs, cette pratique a encouragé les vérificateurs du ministère à "harceler les contribuables". Pour le ministre Bussières, on posant de pareilles questions, les conservateurs "sèment le doute, et ne visent qu'à miner la haute crédibilité que doivent avoir les contribuables canadiens envers le système de taxation de ce pays".

Dans l'espoir de mettre un terme à ce débat et de respirer un peu durant les prochaines périodes des questions, le ministre Bussières a lu devant le Parlement, les directives qu'il entend faire respecter par ses fonctionnaires et qui interdisent l'imposition de contingentements aux vérificateurs.

Toute cela n'a pas empêché le chef de l'Opposition, M. Brian Mulroney, de traiter le ministre du Revenu de "frotteur" du ministre des Finances, M. Marc Lalonde.

Ziyang veut promouvoir la paix

OTTAWA (PC) — Le premier ministre Chinois, Zhao Ziyang, est arrivé à Ottawa, hier après-midi, pour une visite de six jours au Canada et, dès sa descente d'avion, il a déclaré que cette visite servirait à promouvoir "l'amité et la paix".

Il a ajouté qu'il était désireux de développer davantage l'amitié sino-canadienne parce qu'elle "favorise la paix et la stabilité entre les nations du Pacifique et le reste du monde".

La sécurité était très serrée à l'aéroport militaire d'Uplands à Ottawa. Le premier ministre chinois a été accueilli, avec tous les honneurs militaires, par le ministre d'Etat aux relations extérieures, M. Jean-Luc Pepin.

Environ 200 Canadiens d'origine chinoise étaient à l'aéroport pour accueillir le premier ministre Zaho Ziyang. Ils brandissaient des banderolles et de affiches où on pouvait lire des messages de bienvenue.

Cette visite de six jours au Canada servira à augmenter les échanges commerciaux et culturels entre les deux pays. Elle permettra aussi de relancer la mission de paix du premier ministre Trudeau.

Désarmement nucléaire

Reagan demande à Moscou de reprendre les négociations

WASHINGTON (AFP) — Le président Ronald Reagan a appelé lundi l'Union soviétique à reprendre les négociations sur le désarmenent nucléaire et à ouvrir une ère de coopération constructive pour réduire les tensions internationales.

Dans un discours au ton conciliant, prononcé à la Maison-Blanche, deux jours avant la rencontre à Stockholm du secrétaire d'Etat américain, M. George Shultz, avec son homologue soviétique, M. Andrei Gromyko, le président américain a défini en trois mots son approche des relations entre les deux super-puissances: réalisme, force et dialogue.

La coopération commence avec le dialogue, a déclaré M. Reagan en proposant que le mini-sommet de Stockholm soit suivi d'autres rencontres, pour que des consultations à haut niveau deviennent une composante régulière et normale des relations américano-soviétiques.

Le président Reagan n'a pas formulé de nouvelles propositions pour inciter Moscou à reprendre les négociations de Genève sur les euromissiles et les armements stratégiques qu'elle a rompues en novembre, après le début du déploiement des fusées américaines en Europe.

"Nos négociateurs sont prêts à retourner à la table des négociations", a déclaré M. Reagan. "Dès que l'Union soviétique sera prête à faire de même, nous les rencontrerons (les négociateurs soviétiques) à mi-chemin", a-t-il ajouté.

Malgré l'impasse actuelle, le président américain s'est déclaré convaincu que son programme de réarmement et la reprise économique ont permis aux Etats-Unis de se trouver dans la position la plus favorable depuis des années pour établir une relation de travail constructive et réaliste avec l'Union soviétique.

Pour les loyers, en 1984

Le Propiq réclame une hausse de 10%

par André NOEL

MONTREAL (PC) — L'Association des propriétaires d'immeubles du Québec, le Propiq, réclame pour 1984 une augmentation des loyers de 10 pour cent. La hausse de 4.7 pour cent suggérée par le gouvernement est ridiculement basse, a estimé le président de la principale organisation de locataires au Québec, lors de l'assemblée générale, lundi soir.

"Le propriétaire d'immeuble a droit à un juste retour sur son investissement", a lancé M. Jules Maroist aux quelque 500 propriétaires présents à l'assemblée, les invitant à se serrer les coudes pour faire valoir leurs intérêts.

"Si nous ne nous donnons pas la main pour unir nos efforts contre l'action du gouvernement et certains locataires qui cherchent continuellement à empiéter sur nos droits de propriété, notre rôle sera bientôt réduit à celui de conciergerie", a prévenu le président du Propic, un organisme qui représente quelque 6,500 propriétaires.

L'économiste du regroupement, M. Albert Magnan, a expliqué que la revendication de 10 pour cent s'expliquait par un taux d'inflation des dépenses générales de sept pour cent et par la nécessité de récupérer 2.5 pour cent à cause des pertes subies à la suite des taux d'intérêt faramineux des dernières années.

Dérèglementation

Déçu mais non abattu par le verdict de la Cour suprême du Canada, qui a décrété en novembre dernier que la Régie du logement du Québec était constitutionnelle, le Propic est déterminé à poursuivre sa lutte pour la dérèglementation de l'industrie du logement dans la province.

"Dans une économie capitaliste, on crée un chaos lorsqu'on socialise à outrance et c'est précisément la cause des problèmes, a affirmé M. Magnan. La Colombie-Britannique et l'Alberta ont compris la nécessité de dérèglementer graduellement le contrôle des loyers."

L'intervention gouvernementale n'est qu'une source de tracas et nuit autant aux propriétaires qu'aux locataires, a-t-il avancé.

"Avez-vous pensé au parfait bonheur entre locataires et propriétaires sans intervention gouvernementale? Depuis quand obtient-on un bonheur durable à trois dans le même lit?"

Le conseiller juridique du Propic, Me Serge Laflamme, a d'ailleurs dressé un bilan très noir de la Régie du logement, qui a remplacé la Régie des loyers en 1979 et dont le regroupement a tenté en vain de contester la constitutionnalité.

Sans réclamer l'abolition pure et simple de la Régie, Me Laflamme a prétendu que le contrôle des loyers devrait au moins être mis de côté. Selon lui, la Régie devrait être une simple cour de justice, "tout comme la cour de la famille" et ne s'occuper que des litiges n'ayant pas trait à la fixation des loyers, tels que les causes d'éviction, de dommages, etc.

"Le nombre de demandes de révision des loyers était de 25,000 avant les réformes de 1979, a affirmé le conseiller lors d'une interview. Depuis, il a quadruplé. Les réformes n'ont donc pas atteint leur objectif d'harmonie".

"Les propriétaires n'ont pas à faire les frais de la politique sociale du gouvernement", a poursuivi Me Laflamme, ajoutant que ce n'était pas à eux, mais bien au gouvernement, de subventionner les plus démunis, comme les personnes âgés.

Le président du Propic a par ailleurs confié que la reconstitution du fichier des mauvais locataires, communément appelé la "liste noire", allait prendre environ trois mois.

Huit prix à Jackson

LOS ANGELES (AP) — Le chanteur Michael Jackson a raflé les honneurs lundi soir en remportant huit prix de l'American Music Award, dont ceux décernés au meilleur chanteur à la fois dans les catégories pop et soul.

De plus son microsillon "Thriller" qui pulvérise les record de vente a remporté le prix du meilleur disque pop et soul. Son 45 tours "Billie Jean" a été choisi comme meilleur 45 tours pop et "Beat It" s'est mérité les prix du meilleur vidéo soul et pop.

Jackson a également reçu un prix spécial du mérite à la 11e remise annuelle des American Music Awards, le sondage annuel de l'opinion publique par l'insdutrie américaine du disque.

Kenny Rogers et Dolly Parton ont partagé le prix du meilleur 45 tours country pour leur duo "Islands In The Stream". Il s'agit d'un 13e American Music Award pour Kenny Rogers et d'un deuxième pour Mme Parton.

Barbara Mandrell a été élue meilleure chanteuse country et Pat Benatar a été nommée une deuxième fois meilleure chanteuse pop. Pour la deuxième année consécutive Daryl Hall and John Oates ont été élus meilleur groupe pop.

Alabama a été nommé meilleur groupe country et Gladys Knight and The Pips a remporté le prix pour le meilleur groupe soul.

Malgré que la soirée ait été pratiquement consacrée à Jackson du début à la fin, la chanson "Billie Jean" n'a pas été choisie dans la catégorie du meilleur 45 tours soul, c'est le chanteur Lionel Richie qui a remporté le prix avec sa chanson "All Night Long".

Annonces classées:	*33 à 35*
Arts et spectacles:	*32*
Bandes dessinées:	*28*
Chère Louise:	*28*
Cinémas:	*32*
D'une province à l'autre:	*5*
Feuilleton:	
L'incroyable secret:	*34*
Finance:	*16*
Horoscope:	*28*
Le monde en 24 heures:	*17*
Mots croisés:	*28*
Nécrologie:	*36*
Photos et mots:	*11*
Sports:	*19 à 23*

Collision entre un autobus et une voiture

Deux bambins subissent des blessures plutôt légères

LAC-À-LA-TORTUE (YC)- Deux bambins, âgés d'environ six ans, ont subi de légères blessures à la suite d'une collision avec l'autobus scolaire dans lequel ils prenaient place et une automobile.

Un seul des enfants blessés a été identifié. Il s'agit du jeune Steve Lafrenière de Grand-Mère. L'autre enfant, aurait catégoriquement refusé de s'identifier, si ce n'est que son prénom Bastien, sous le coup d'un violent choc nerveux. Tout ce qu'il voulait, c'était d'avoir sa mère.

Les blessés ont été transportés au CH régional de la Mauricie à Shawinigan-Sud par les ambulanciers de la compagnie Le Rocher de Grand-Mère.

L'accident est survenu hier, vers 16h 20, à l'intersection de la 70e rue, conduisant à Lac-à-la-Tortue, et la 21e avenue.

Le conducteur de l'automobile aurait omis de céder le passage, ce qui aurait occasionné l'accident.

Le mini-bus scolaire est la propriété de la compagnie Saucier de Trois-Rivières-Ouest.

Les agents de la Sûreté du Québec, du poste de Shawinigan se sont rendus sur les lieux.

Collision dans le rang Waterloo

SAINTE-ANGELE-DE-PREMONT(JPB) - Un accident de la circulation survenu samedi vers 22h 30, dans le rang Waterloo à Sainte-Angèle-de-Prémont, a causé des blessures mineures à Mme Louise Dupuis-Bellemare, de Saint-Alexis.

L'accident se serait produit lorsque deux voitures, une Pontiac 83 appartenant à Mme Dupuis-Bellemare, et une Chevrolet 74 conduite par M. Russell Driver, aussi de Saint-Alexis, sont entrées en collision alors que les véhicules circulaient en sens inverse.

Mme Dupuis-Bellemare aurait été conduite à l'hôpital Comtois de Louiseville pour y recevoir les soins nécessités par son état. Cette dernière devait d'ailleurs quitter l'hôpital peu après, en raison du peu de gravité de ses blessures. Pour ce qui de l'autre conducteur, M. Driver, celui-ci n'aurait pas été blessé lors de la collision. Les dommages aux véhicules sont peu élevés puisqu'ils seraient évalués à $1,000 pour les deux voitures.

• Trois chalets reçoivent la visite de voleurs

LOUISEVILLE (JPB) — Lors du dernier week-end, pas moins de trois vols ont été signalés dans des chalets situés près de Louiseville.

Les deux premiers vols ont été rapportés à Saint-Paulin le vendredi 13 janvier, et dans le premier chalet, propriété de M. Jacques Pitre de Longueuil, le montant du vol s'élèverait à plus de $1,900. A cet endroit, les voleurs auraient fait main basse sur trois paires de skis de fond, un tourne-disque, un amplificateur, deux haut-parleurs, une chaufferette, ainsi que de l'équipement de pêche.

Pour ce qui est du deuxième vol signalé vendredi, il a été commis dans le chalet de M. Jean-Yves Hénord de Montréal, où pour environ $900 d'articles divers sont disparus. Parmi les objets volés, on note un téléviseur noir et blanc, une radio-cassette, des haut-parleurs, et finalement trois paires de skis de fond.

En ce qui concerne le troisième vol perpétré cette fois à Saint-Léon, celui-ci a été rapporté aux policiers de la Sûreté du Québec le samedi 14 janvier, alors que le chalet de M. Réal Leblanc de Montréal a été le théâtre d'un cambriolage qui aurait rapporté tout au plus $320 à ses auteurs. Une radio, une chaufferette ainsi que $150 de fils électriques auraient disparu.

• Des voleurs affamés?

TROIS-RIVIÈRES-OUEST (YC) — Une caméra et tout l'équipement, un câblo-sélecteur, de la viande gelée, des bijoux et de l'argent ont été volés dans une résidence privée de la Terrasse Duvernay de Trois-Rivières-Ouest.

Le vol a été constaté tôt en matinée hier. Il serait survenu dans la nuit de dimanche à lundi.

Les voleurs auraient forcé la fenêtre du sous-sol pour entrer à l'intérieur.

• Par la porte patio

CAP-DE-LA-MADELEINE (YC) — On a volé pour environ $2,000 de divers articles au 84 Sauvageau, une résidence privée de Cap-de-la-Madeleine.

Les cambrioleurs se sont introduits à l'intérieur en forçant la porte patio.

Ils ont dérobé trois petits radios, une table tournante et des bijoux.

Le vol est survenu entre 13 et 22h, dimanche.

• Vol dans un véhicule

LOUISEVILLE (JPB) — La voiture de Mlle Céline Sauvageau de Cap-de-la-Madeleine a été la cible d'un vol dans la nuit de samedi à dimanche alors que le véhicule était garé sur le terrain de stationnement de l'hôtel Windsor de Louiseville.

Les voleurs se sont emparés d'une stéréo-cassette ainsi que de quatre haut-parleurs, le tout évalué à plus de $365.

Quotidienne	
8-2-5	7-3-4-3

Les dommages de l'incendie évalués à $5,000

CAP-DE-LA-MADELEINE (YC) — Un incendie a lourdement endommagé l'intérieur de la résidence de la famille Rodrigue Jean, du 60 Sainte-Julienne à Cap-de-la-Madeleine.

Les pompiers madelinois, dirigés par le sergent Robert Thibeault, se sont rendus sur les lieux peu après 3h hier.

Les flammes faisaient rage entre les murs où se trouvait un poêle à bois de marque Franklin.

Selon l'enquête, une mauvaise installation du poêle et tout ce qui l'entoure serait à l'origine des flammes qui ont été rapidement maîtrisées. Toutefois, on a dû briser le mur pour localiser le foyer d'incendie.

EN BUREAUTIQUE, LE COLLÈGE MODERNE EST CHEF DE FILE

CMS Collège Moderne de Secrétariat (MODERN ENGLISH SCHOOL) 378-1123

DÉJÀ PIONNIER EN TRAITEMENT DE TEXTES, IL VOUS DONNE RENDEZ-VOUS AVEC LA BUREAUTIQUE

APPAREILS DE MARQUES RÉPUTÉES QUE VOUS RETROUVEZ DANS LA MAJORITÉ DES BUREAUX

• AES • IBM • micom •

COURS DE SECRÉTARIAT DU JOUR
Intensif 1 AN
Perfectionnement 1 AN
Régulier 2 ANS
Concentration sténo-dactylo
Secrétaire médicale
Secrétaire légale
Secrétaire comptable
OUVERT LES SAMEDIS 21 et 28 janvier '84 de 10h à 13h pour inscriptions.

COURS DU SOIR
Conversation anglaise
Dactylographie
Traitement de textes
Introduction à l'informatique
Gestion sur ordinateurs
DÉBUT DES COURS LE 23 JANVIER 1984

Notre programme de secrétariat REVISÉ est spécialement conçu pour initier la secrétaire MODERNE à la BUREAUTIQUE. Pour de meilleures chances d'emploi

CMS Collège Moderne de Secrétariat (MODERN ENGLISH SCHOOL) 1581, ROYALE TROIS-RIVIÈRES

JR VOUS OFFRE DES RABAIS INCROYABLES

PRIX DE LIQUIDATION SUR CERTAINS MODÈLES EN MAGASIN

Profitez de rabais de 20% à 40% (modèles non illustrés) sur plusieurs articles en magasin

Panasonic Panasonic

FOUR MICRO-ONDES PANASONIC
Plateau rotatif. Touches à effleurement.
SPÉCIAL SUR PLACE

TÉLÉCOULEUR 20 po. avec sélecteur de canaux VHF-UHF
CABINET FINI BOIS
SPÉCIAL 519$
GARANTIE TOTALE 4 ANS

Technics TOURNE-DISQUE
Retour automatique
Ajustement des vitesses
Stroboscope
SL-B200
SPÉCIAL 159$

Technics
MAGNÉTOPHONE À CASSETTE avec commande ultra-douce et ruban de métal
SPÉCIAL 199$

Technics
RÉCEPTEUR NUMÉRIQUE SA-210 avec synthétiseur au quartz
SPÉCIAL 299$

DES RABAIS SPÉCIAUX AUX MARCHANDS PARTICIPANTS VOUS PERMETTENT D'ÉCONOMISER JUSQU'À 100$ À L'ACHAT D'UN VCR 900 DE RCA

ÉCONOMISEZ JUSQU'À 50$ À L'ACHAT D'UNE CAMÉRA RCA

Le 900 convertible de RCA : le modèle de table qui se transforme instantanément en portatif

Complétez votre ensemble vidéo avec cette caméra couleur-audio de luxe de RCA

"Prime à l'acheteur" de RCA

GJR2038
Meuble ColorTrak 2000 haut de gamme avec Centre de télécommande numérique — nombreuses caractéristiques de rendement.
JUSQU'À 75$ DE RABAIS

FJR2020
Un image de téléviseur-meuble dans l'espace d'un modèle de table! Ce ColorTrak 2000 comporte le Centre de commande numérique et beaucoup d'autres caractéristiques populaires.
JUSQU'À 50$ DE RABAIS

EJR338R
ColorTrak portatif à petit écran avec télécommande et syntonisation câblocompatible de 122 canaux. L'appareil d'appoint idéal!
JUSQU'À 30$ DE RABAIS

Super-économies à l'achat d'un télécouleur RCA

À L'ACHAT D'UN MAGNÉTOSCOPE, VOUS OBTENEZ UNE CARTE DE MEMBRE CLUB VIDÉO GRATUITE

JR ÉLECTRONIQUE
Jean Sirois et Robert Laforme Électronique Inc.
5115 BOUL. JEAN-XXIII 376-3560 TROIS-RIVIÈRES-OUEST

CRÉDIT OFFERT VISA-MASTER CARD CHEZ JR C'EST PAS CHER PLAN MISE DE CÔTÉ SANS FRAIS

Vente mille et une nuits

SPÉCIAUX IMBATTABLES

ENSEMBLE MATELAS À COMPTER DE 117$

MEUBLES NON PEINTS 10% à 50% DE RABAIS

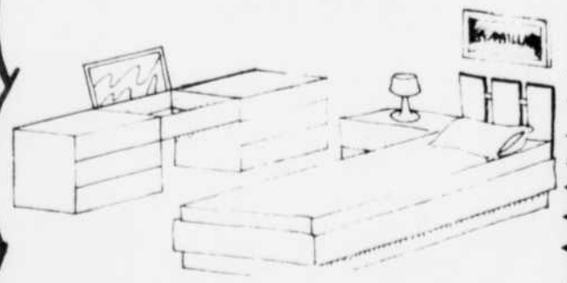

10% à 50% DE RÉDUCTION SUR TOUT CE QU'IL Y A EN MAGASIN.

MODULAIRES 5 MCX EN "FOAM"

319$

La Paillasse Inc.
"LA PRINCESSE DE VOS NUITS"
6855, BOUL. JEAN XXIII
TROIS-RIVIERES-OUEST - Tél.: 377-1546
FERMÉ LE LUNDI

Appel logé par Guy-Paul Simard

René Pothier refait surface et témoigne

par Claude HEROUX

TROIS-RIVIÈRES — René Pothier, 28 ans, un des principaux témoins de la couronne lors des procès de Denis Leclerc pour tentative de meurtre et méfait, a refait surface, hier, au palais de justice de Trois-Rivières alors qu'il est venu témoigner pour la ville de Trois-Rivières lors de l'appel logé par Guy-Paul Simard sur sa destitution comme directeur de police de la cité de Laviolette.

Les audiences en vue d'entendre l'appel de Guy-Paul Simard sont entrées dans leur quatrième semaine, hier matin, au palais de justice de Trois-Rivières devant les juges Gill Fortier, Pierre Choquette et André Desjardins de la Cour provinciale du Québec. René Pothier qui a été libéré depuis peu de prison a été le principal témoin de la ville de Trois-Rivières mais le tribunal n'a pas accepté sa demande à ce que son nom ne soit pas publié dans les journaux.

Répondant aux questions de Me Jean Méthot, chef du contentieux de la ville de Trois-Rivières, Pothier a fait un retour à l'année 1973 alors qu'il a fait la connaissance de Denis Leclerc et qu'il fréquentait le poste de police numéro un. Il a relaté qu'à cette époque, il voulait devenir policier et il a fait part de son ambition à Leclerc. Ce dernier l'a dirigé vers le directeur Simard qui lui a fait remplir une formule.

Le témoin a ensuite touché à un événement qui s'est produit en 1975 alors qu'il était à l'emploi de l'agence de sécurité Lenet. Pothier avait rencontré Leclerc et il lui avait révélé que quelqu'un avait un "pengun". Il a prétendu qu'il était allé voir le policier Edmond Charest qui lui avait fourni deux à trois balles de calibre 22. Il les avait remises à un monsieur Thiffeault. Il a ensuite téléphoné à Leclerc pour lui dire qu'il avait remis les cartouches à Thiffeault. Par la suite, Pothier et Thiffeault ont été arrêtés par Leclerc et détenus en cellules.

Pothier fut congédié à l'agence Lenet. Il fut obligé de déménager et s'est servi d'un camion appartenant à une agence de sécurité qui était la propriété de la femme à Leclerc. Les meubles auraient également été déménagés et Pothier fut accusé de vol simple après que Leclerc l'eut menacé parce qu'il avait fait une déclaration à un enquêteur de la sûreté municipale de Trois-Rivières.

Pothier a ensuite remémoré l'époque où il avait agi comme indicateur de police pour Leclerc qui désirait se remonter dans l'estime de ses supérieurs. Il a raconté comment à la demande de Leclerc il avait machiné les vols à main armée perpétrés au dépanneur Lyonnais sur la rue Gervais à Trois-Rivières et à l'épicerie Dupont sur la rue Laterrière, en février 1975.

Pour faire une déclaration...

Pothier jure que Simard ne l'a jamais approché

TROIS-RIVIÈRES (CH) — René Pothier a juré lors de l'audience de lundi de l'appel logé par Guy-Paul Simard sur sa destitution comme numéro un de la police de Trois-Rivières, qu'il n'avait jamais été approché par Simard pour faire une déclaration. Il a repris sur le même sujet qu'aucun policier ne lui avait demandé une déclaration même si la plupart savaient qu'il servait comme indicateur de police pour Leclerc.

Le témoin a souligné qu'à une occasion, Rouette lui avait dit que c'était lui qui montait des vols à main armée pour Leclerc lui signifiant qu'il n'avait pas d'affaire au poste de police.

Pothier a ensuite raconté le tirage de la Jeep au centre Les Rivières où la gagnante fut l'épouse de Leclerc, le temps où il a travaillé pour la compagnie Alliance blindée pour dire que Leclerc avait voulu le faire tuer en février 1977.

Exil à Châteauguay

Le jeune homme est ensutie allé vivre à Châteauguay dans sa parenté disant qu'il en avait assez de Leclerc. Cependant, selon ses dires, le sergent-détective de Trois-Rivières est allé le relancer chez ses grands-parents. Leclerc a offert une "job" à Pothier et du même coup, il lui a fait des menaces en disant au jeune homme de ne pas être surpris s'il survient des problèmes chez lui.

En 1980, grâce à Leclerc, Pothier obtient du travail de portier dans un club de Trois-Rivières. Le 15 novembre 1980, Leclerc demande à Pothier d'aller tirer dans les fenêtres de quelqu'un à qui il faut faire peur. Le jeune homme refuse mais Leclerc lui aurait répondu qu'il pourrait arriver une malchance à son père. Pothier alors accepte. Leclerc a remis des armes à Pothier qui a tiré dans les fenêtres de la demeure de Me Jean Méthot afin que le chef du contentieux de la ville de Trois-Rivières lui accorde son permis pour un sauna aménagé dans une résidence de Normanville.

Tirer Gilberte Légaré

Poursuivant son long récit, Pothier a mentionné qu'en février 1981, Leclerc lui avait demandé d'aller tuer Gilberte Légaré. Le témoin prétend qu'il a d'abord refusé mais le sergent-détective lui aurait répondu qu'il n'avait pas le choix. Il raconte ensuite son arrestation dans la maison de Leclerc sur la rue Normanville.

Pothier fut placé dans une cellule voisine de celle de Leclerc au centre de détention de Trois-Rivières, lors de son arrestation, et il fut l'objet de menaces de la part du policier-enquêteur. Il a alors fait demander un enquêteur de la Sûreté du Québec et a témoigné contre Leclerc. Il fut par la suite accusé de méfait chez Me Jean Méthot et de tentative de meurtre sur Gilberte Légaré.

Personne

René Pothier a répondu à Me Marcel Chartier qu'il n'avait parlé à personne des vols à main armée perpétrés au dépanneur Lyonnais et à l'épicerie Dupont. Il a précisé que la première fois qu'il a parlé des deux hold-up, c'est lorsque le juge Roger Laroche l'a fait demander à son bureau lors du procès de Leclerc. Ensuite, Pothier a demandé aux trois juges qui forment le tribunal que son nom soit tu par les media d'information mais sa demande fut refusée.

(Photo Photibo Conrad Fournier)

René Pothier

Yvette Leclerc avoue qu'elle était un prête-nom

TROIS-RIVIÈRES (CH) — Yvette Leclerc-Lévesque, l'ancienne épouse de l'ex-sergent-détective Denis Leclerc, a avoué devant les juges Gill Fortier, André Desjardins et Pierre Choquette qu'elle était seulement un prête-nom vis-à-vis les agences de sécurité puisqu'elle n'avait rien à dire et rien à faire.

La jolie infirmière a brièvement témoigné lors de l'audience d'hier après-midi, à la demande de Me Jean Méthot, avocat de la ville de Trois-Rivières. Il n'a pas caché qu'elle ne voulait pas voir René Pothier chez elle car il lui était antipathique. Elle a précisé qu'elle avait trois garçons et elle ne voulait pas que ses fils aient des contacts avec Pothier.

Elle signait les papiers

Lorsque Me Méthot lui eut parlé de certaines agences de sécurité dont elle aurait eu charge, Mme Leclerc-Lévesque a répondu qu'elle signait les papiers mais n'avait pas de position spéciale.

Il fut ensuite question du prix qu'elle avait gagné lors d'un tirage au centre Les Rivières. A ce sujet, elle a expliqué qu'elle-même avait fait des achats dans les magasins.

Le témoin a admis qu'elle avait déjà mis le bras de René Pothier dans le plâtre à la demande de Denis Leclerc. Elle a affirmé que jamais Normand Rouette ou Guy-Paul Simard ne l'avait appelée pour lui demander si elle opérait une agence de sécurité qui pendant un certain temps était au nom d'un dénommé Pelletier. Elle a dit savoir que son mari s'occupait de l'agence de sécurité mais n'en a informé personne.

Par les journaux

L'infirmière, répondant à une question de Me Marcel Chartier, a affirmé qu'elle n'avait jamais eu affaire à Guy-Paul Simard ajoutant qu'elle le connaissait par les journaux.

Nouveau récit de l'affaire du Café Hirondelle

TROIS-RIVIÈRES (CH) — L'incident du Café Hirondelle a fait l'objet d'un nouveau récit lors de la treizième journée d'audience du tribunal chargé d'entendre l'appel logé par Guy-Paul Simard lorsque Denis Turcotte a paradé à la barre des témoins.

Le journalier de 25 ans a raconté que, le 24 juin 1976, un type l'avait aspergé de "spray" dans les yeux alors qu'il se trouvait au Café Hirondelle sur la rue Saint-Maurice. Il a identifié son agresseur comme le policier Edmond Charest de la sûreté municipale de Trois-Rivières qui était en état d'ébriété.

Avec une patère

Le témoin a affirmé que Charest aspergeait tout le monde. Il a réussi à le sortir avec une patère. Il a soutenu que Charest était revenu avec un revolver et qu'il est parti.

Denis Turcotte a ensuite parlé de deux perquisitions policières faites chez lui sur la rue Sainte-Cécile et chez sa blonde sur la rue Sainte-Angèle. Il a prétendu que les policiers avaient tout viré à l'envers. Chez sa blonde, ils ont défoncé la porte alors qu'il dormait. Il fut conduit au poste où on l'aurait "vargé", selon ses dires.

Turcotte a appelé un journaliste du Nouvelliste qui s'est rendu chez lui et chez sa blonde où des photos ont été prises et publiées dans le quotidien régional. Les policiers sont ensuite venus le chercher et il fut accusé devant la cour des sessions de la paix d'avoir proféré des menaces de mort à un enquêteur. Il fut acquitté.

Guignard encore amer au sujet de la commission de $5,000?

TROIS-RIVIÈRES (CH) — L'affaire du trésor de la rue Saint-François-Xavier alors qu'un jeune homme avait trouvé un magot d'une trentaine de milliers de dollars a rebondi hier au palais de justice de Trois-Rivières, lorsque Daniel Guignard a été appelé par la ville de Trois-Rivières à raconter les péripéties de l'aventure qu'il avait vécue en février 1977.

Il fut question au cours du récit d'une commission que voulait obtenir Denis Lelclerc qui avait conseillé à Guignard d'aller voir un avocat. Il a effectivement remis un montant de $5,000 à l'ex-sergent-détective. Il a terminé son témoignage en jurant qu'il n'avait jamais parlé de son aventure ni à Guy-Paul Simard, ni à Normand Rouette ni à personne d'autre.

Une perquisition

Le premier témoin à être entendu, lundi, fut l'enquêteur Armand Desaulniers de la sûreté municipale de Trois-Rivières. Il avait reçu un subpoena en vue d'apporter un dossier gardé dans les archives de la sûreté municipale de Trois-Rivières. Il avait été impliqué dans le dossier.

L'enquêteur Desaulniers a raconté qu'en septembre 1975, Leclerc lui avait demandé d'aller faire une perquisition à l'édifice Royal dans le bureau d'un dénommé Thiffeault. L'ex-sergent-détective lui avait demandé de l'accompagner. Les deux policiers se sont rendus dans le bureau de M. Thiffeault qui, en les voyant, leur a dit qu'il savait ce qu'ils désiraient. M. Thiffeault a pris un stylo capable de tirer des balles dans un tiroir. Des balles ont aussi été saisies. Leclerc n'a pas donné le nom de son informateur à Desaulniers. Le témoin a terminé sa version des faits en soulignant que ni Normand Rouette, ni Guy-Paul Simard ni Clément Massicotte n'avaient demandé d'information sur le dossier. Comme le dossier n'était pas à lui, il n'a renseigné personne.

Le dernier témoin

Le dernier témoin fut M. Normand Fournier, chef-inspecteur en bâtiments pour la ville de Trois-Rivières. Il a raconté tous les événements qui avaient entouré l'acquisition d'une maison par Denis Leclerc et Lawrence Buckley sur la rue Normanville. Le deux policiers voulaient aménager la résidence en maison de chambres.

Encore quatre témoins

Me Jean Méthot, procureur de la ville de Trois-Rivières, a fait part aux juges Gill Fortier, Pierre Choquette et André Desjardins qu'il avait encore quatre témoins à produire avant de terminer sa preuve. Il se peut que le maire Gilles Beaudoin de Trois-Rivières soit entendu dès aujourd-hui. Il est certain que l'ex-inspecteur Normand Rouette sera entendu de même que le juge Ludovic Laperrière, de la Cour provinciale, ancien vice-président de la Commission de police du Québec. Hier, Me Méthot n'a pu produire deux témoins parce que ces derniers n'ont pu être rejoints. Le chef du contentieux de la ville de Trois-Rivières a expliqué que l'un d'eux était à Vancouver.

Me Marcel Chartier ferait entendre à nouveau l'ex-directeur de la police de Trois-Rivières, Guy-Paul Simard. Il faut donc conclure que l'appel logé par Guy-Paul Simard sur la décision de la ville de Trois-Rivières de le congédier prendra fin avec la présente semaine. Le tribunal spécial aura donc siégé pendant quatre semaines.

Subvention spéciale de Québec

Près d'un demi-million pour rajeunir Christ-Roi

par Ginette GAGNON

NICOLET — La nouvelle année aura commencé du bon pied au Centre hospitalier de Nicolet qui vient de se voir accorder une subvention tout à fait spéciale de l'ordre de $414,000 pour mettre de l'avant sans plus tarder divers projets de rénovation qui viendront renforcer la sécurité de l'établissement et moderniser le vieil ascenseur de l'hôpital.

La nouvelle a été annoncée, hier après-midi, par les autorités de l'hôpital dans le cadre d'une conférence de presse à laquelle assistaient le député du comté de Nicolet, M. Yves Beaumier, et le directeur général du Conseil régional de la santé et des services sociaux de la région, M. Jean-Yves Dessureault.

Au CH Christ-Roi, on est d'autant plus heureux de cette manne providentielle qu'elle survient au même moment que l'arrivée du tout nouvel anesthésiste tant attendu, le Dr Georges Hollo, de Sudbury, et que ces deux bonnes nouvelles viennent jeter un baume rafraîchissant sur l'établissement après les aléas de la dernière année.

De Québec

La subvention accordée à Christ-Roi origine directement de Québec et non du CRSSS-04. Elle est tirée d'une enveloppe spéciale qui n'est rattachée à aucun programme du ministère. En mai dernier, lors d'une tournée des établissements de la région, le CRSSS-04 a identifié ici et là des projets prioritaires pour améliorer la sécurité de ses hôpitaux et rajeunir certains aspects des bâtiments devenant vétustes. En tout, on estime à $6 millions les fonds qu'il faudrait pour concrétiser tous les projets à ce chapitre.

En décembre dernier, le ministre des Affaires sociales a débloqué une enveloppe spéciale de $2 millions à être attribuée à des projets de ce genre au Québec. Quatre régions en bénéficient: Montréal, Québec, Chicoutimi et Nicolet. Dans la Mauricie, en effet, seul le CH Christ-Roi est désigné pour profiter de cette enveloppe dont il reçoit $414,000.

Trois projets prioritaires

Dans un premier temps, l'administration de l'hôpital nicolétain va privilégier trois projets: la modernisation du système d'alarme incendie qu'on va départementaliser, l'installation de colonnes d'eau et de boyaux d'arrosage sur tous les étages et le rajeunissement du vieil ascenseur dont on va changer la cage, augmenter la vitesse en plus de le munir de portes automatiques.

S'il reste de l'argent, une fois ces premiers contrats accordés, on va songer à l'installation d'escaliers de sauvetage aux endroits nécessaires, la rénovation du système de communication malade / poste de garde pour permettre au patient de communiquer verbalement avec l'infirmière du poste de garde, l'amélioration de l'entrée des ambulances ou la réfection du système électrique de l'établissement. Tous ces derniers projets pourraient de toute façon voir le jour l'an prochain puisqu'on croit possible une deuxième subvention à ce chapitre.

Le directeur général de l'hôpital, M. Joachim Bastida, a dit que les travaux annoncés allaient débuter au cours des prochains mois, dès que les plans seront prêts et les contrats accordés.

Cette subvention de près d'un demi-million de dollars est la plus grosse somme consentie d'un bloc au CH Christ-Roi depuis une douzaine d'années alors qu'on avait procédé à une réfection extérieure et intérieure du bâtiment. Au cours des dernières années, on estime à environ $1 million la valeur des subventions éparses qu'a reçues le petit hôpital de Nicolet et qui ont permis au fil du temps l'achat d'appareils médicaux plus modernes, l'achat d'équipements pour le laboratoire ou la construction de rampes d'accès pour les personnes handicapées.

Le SEEI remplacé par une nouvelle corporation

par Marcel AUBRY

TROIS-RIVIÈRES — Le conseil municipal de Trois-Rivières a donné, hier soir, une reconnaissance légale au nouvel organisme appelé à succéder au Service d'expansion économique et industriel (SEEI), fondé il y a une douzaine d'années.

Ce nouvel organisme, dont les grandes lignes seront dévoilées à la presse au cours d'une conférence d'information qui se tiendra à l'hôtel de ville de Trois-Rivières, demain avant-midi, aura comme nom: La Corporation économique de développement industriel et commercial du Trois-Rivières métropolitain inc.

Le changement majeur apporté par ce nouveau départ tient évidemment au fait que les villes de Trois-Rivières et de Cap-de-la-Madeleine ont décidé de mettre en commun leur contribution financière et d'unir leurs efforts pour tenter d'intensifier la promotion de leurs intérêts industriels et commerciaux. Des précisions devraient aussi être apportées demain, au sujet de la nouvelle philosophie qui animera la Corporation.

En contrepartie, la grande absente de cette nouvelle entente intermunicipale est la ville de Trois-Rivières-Ouest dont les autorités ont décidé de ne pas répondre à l'invitation qui leur a été lancée par la ville de Trois-Rivières.

C'est le maire Jean-Claude Beaumier, de Cap-de-la-Madeleine, qui avait été le premier à vendre la mèche à ce sujet avant les Fêtes, lors de sa participation à l'émission "Entre les lignes", de Radio-Québec.

A des conseillers municipaux qui posaient des questions sur le sujet, hier soir, le maire Gilles Beaudoin a répondu qu'on expliquerait, demain, le cheminement du dossier au cours des derniers mois, l'origine de l'idée de la création du nouvel organisme et la façon dont l'idée a été réalisée.

Soulignons que les membres du personnel du SEEI seront transférés au sein du nouvel organisme dont le budget sera sensiblement augmenté. Ce sont le maire Gilles Beaudoin et le conseiller Guy Leblanc qui représenteront la ville de Trois-Rivières sur la Corporation.

Usine Fulmen

Rejet massif des offres patronales

par Jean-Pierre BEAUMIER

LOUISEVILLE — C'est dans une proportion de 82% que les syndiqués CSN de l'usine Fulmen ont rejeté les offres de la partie patronale, lors d'une assemblée qui s'est déroulée samedi à Louiseville, dans le cadre du renouvellement de leur contrat de travail. Ce rejet des offres a été accepté par 85 employés, représentant ainsi la presque totalité des syndiqués de cette usine de Louiseville qui se spécialise dans la fabrication d'accumulateurs d'automobiles.

Les points litigieux dans ces négociations touchent principalement les congés statutaires, les vacances annuelles, la santé-sécurité au travail, les congés de maladie, l'indexation et les salaires.

Les parties patronale et syndicale doivent se rencontrer la semaine prochaine, soit le lundi 23 janvier, en présence du conciliateur dépêché par le ministère du Travail, M. André Courchesne, afin d'en arriver à une solution négociée, sans quoi il pourrait en résulter une rupture des pourparlers et peut-être même le recours à certains moyens de pression.

Le directeur des opérations à la Fulmen, M. Hubert Lord, se dit déçu du rejet des offres qu'il estime très acceptables en raison du présent contexte économique. De son côté, M. Maurice Bellemare, le représentant de la CSN dans ce dossier, croit qu'il y aurait un net recul dans les offres soumises par la direction, et plus particulièrement en ce qui a trait à la santé-sécurité au travail et l'indexation.

Toutefois, d'un côté comme de l'autre, on estime qu'il faut poursuivre plus loin les négociations en vue de l'élaboration d'une nouvelle convention collective. Il faudra donc attendre une semaine avant de connaître quelle direction prendra le conflit.

AVIS
à tous nos abonnés

Prenez bien note que nos bureaux du service du tirage et pour paiement d'abonnement sont maintenant situés au:

500, rue St-Georges
Trois-Rivières

le nouvelliste
SERVICE DU TIRAGE

PERMANENTE
25$
SALON MARIE-LOU
1531, LAVIOLETTE
TROIS-RIVIÈRES
379-7144

Dr RENÉ PARENT
Chiropraticien
CLINIQUE CHIROPRATIQUE CHÂTEAUDUN
821, rue Thibeau
Cap-de-la-Madeleine
TÉL.: 373-1685

REGARDEZ L'ÉMISSION "BOU BOU" AUJOURD'HUI!
Le président de "RELAX'EAU SOLEIL" expliquera le pourquoi d'un lit d'eau vibrant dans le domaine de la santé par le soleil.
Relax'eau Soleil inc.
1500 Notre-Dame, Trois-Rivières 373-1606

éditorial

Militants gonflés à bloc

Après de nombreuses années de vaches maigres, les conservateurs de Trois-Rivières retrouvent leur sourire et leur enthousiasme d'antan à la veille de leur convention pour le choix d'un candidat qui fera la lutte au député libéral sortant, M. Claude Lajoie.

Pas moins de 200 partisans se sont regroupés, dimanche, au Castel des Prés à l'occasion d'un brunch-bénéfice, et ont clairement manifesté leur confiance et leur appui au nouveau chef, M. Brian Mulroney. On se rappelle que tous les délégués trifluviens à la convention conservatrice de juin dernier appuyaient sans réserve l'ancien chef, M. Joe Clark.

Déjà un premier candidat a fait part, vendredi dernier, de son intention de briguer les suffrages à la convention conservatrice qui doit se tenir le 18 mars.

Il s'agit d'un jeune avocat de 28 ans, Me Pierre H. Vincent, qui présente un palmarès académique assez imposant. Après des études en droit à Laval, en fiscalité à Sherbrooke, en administration à l'UQTR, il compléta sa formation en Colombie-Britannique et en France par l'étude du droit international.

Ce dernier a pris une certaine avance sur les autres candidats éventuels en s'assurant l'appui inconditionnel de l'un des organisateurs de la nouvelle vague conservatrice, le journaliste et conseiller syndical, M. Marcel Pelletier, qui avait été longtemps considéré lui-même comme un candidat potentiel à la convention conservatrice de mars.

Deux autres personnes, relativement bien connues, pourraient faire la lutte à Me Vincent. Il s'agit de M. Paul Charest, professeur et journaliste sportif, et de Me Guy Leblanc, notaire et conseiller municipal. Le premier a reconnu, en fin de semaine, qu'il était toujours en période d'intenses réflexions alors que le second ne s'est pas encore manifesté publiquement.

Plusieurs autres candidats pourraient allonger la liste, notamment de vieux militants conservateurs qui se sont sacrifiés pour la noble cause alors que les jours étaient beaucoup moins ensoleillés pour le Parti progressiste-conservateur.

L'enthousiasme des conservateurs s'explique par tous les sondages qui donnent leur parti gagnant à travers le Canada, et qui le place nez à nez avec les libéraux au Québec.

Par contre, ils auront une côte abrupte à remonter dans la circonscription de Trois-Rivières où le député libéral sortant a récolté une majorité astronomique de 20,000 voix en 1980, ce qui ne s'était jamais vu chez nous.

D'autre part, Trois-Rivières revendique une longue tradition conservatrice. Me Léon Balcer a représenté cette circonscription électorale sans interruption, de 1949 à 1965.

Il faut dire que les électeurs trifluviens s'attachent souvent plus à un homme qu'à un parti. C'était du moins le sentiment qui se dégageait dans le cas de Me Balcer.

La décision de M. Trudeau de conserver ou de quitter son poste pourrait avoir de sérieuses répercussions lors des prochaines élections générales, dans le comté de Trois-Rivières comme ailleurs dans la province.

De nombreux libéraux déçus hésiteraient peut-être à passer dans les rangs conservateurs avec un nouveau chef de la trempe de John Turner.

Sylvio Saint-Amant

votre opinion

"Afin qu'il en reste pour nos descendants"

Monsieur Yves Duhaime
Ministre Énergie et Ressources
Hôtel du gouvernement
Québec

Monsieur le ministre,

Rien ne va plus, le diable est aux vaches! Cachés derrière les boucliers de la saine gestion, de la rentabilité, de rapports d'étude d'impact et d'un paquet d'autres prétextes tous aussi farfelus les uns que les autres, le bureau régional de votre ministère semble être déterminé, malgré toute l'opposition manifestée de part et d'autre, à procéder à l'octroi d'un permis de coupe à blanc dans le secteur du lac Wayagamack.

En tant que citoyen et contribuable, je suis indigné que les responsables de votre ministère permettent la mise en péril de la source d'approvisionnement en eau potable des villes de La Tuque et Haute-Mauricie. En tant qu'amateur de plein air, utilisateur de la forêt et membre de la ZEC Bessonne par surcroît, je suis confus devant la décision de permettre la destruction d'un territoire si riche en flore et en faune.

Lorsque vous étiez ministre de la Chasse et de la Pêche, Monsieur Duhaime, vous avez mandaté notre association pour s'occuper de la gestion de ce même territoire, de voir à la protection de l'environnement, la protection de la faune et tout le tralala... C'était bien beau! Mais aujourd'hui, c'est pour le contraire. Vous serez appelé incessamment à donner votre approbation pour que tout soit détruit sans vergogne.

Vous souvenez-vous, Monsieur Duhaime, d'avoir prononcé un discours devant l'Association de Chasse et Pêche de la Mauricie à Shawinigan le 10 décembre 1977? Au cours de ce discours, vous aviez cité des extraits de la prière au Grand Manitou de Bertrand Assiou: "afin qu'il en reste pour nos descendants". Le moment est propice, Monsieur le ministre, non pas pour citer la prière mais pour la réciter et surtout pour mettre en application les principes qui s'y retrouvent.

Une révision complète de ce dossier serait peut-être une occasion rêvée pour vous et vos confrères au gouvernement de démontrer à l'ensemble de la population de la Haute Mauricie que vos soucis en matière de protection de l'environnement, de conservation et protection de la faune ainsi que dans le domaine du maintien de la qualité de la vie (lire loisirs) tiennent toujours.

Veuillez agréer, monsieur le ministre, l'expression de mes sentiments respectueux,

Keith Gorham
La Tuque

point de vue

Le pourboire qui révolte le patron

Le gouvernement québécois impose maintenant tous les gains des travailleurs à pourboire des restaurants et des hôtels, mais ce sont d'abord leurs patrons qui hurlent, certains appelant même au non-respect de la loi.

Cette révolte de centaines d'entrepreneurs prend à ce jour des proportions sans aucun rapport avec le fond du problème, et reflète en bonne partie un malaise certain au sein de ce milieu qui génère des activités économiques d'environ $5 milliards au Québec.

Restaurateurs et hôteliers refusent d'assumer le fardeau administratif et financier créé par la loi 43 votée à la fin de la dernière session de l'Assemblée nationale, dans un mouvement de révolte qui n'épargne pas leurs associations professionnelles qu'ils accusent presque de collusion avec le gouvernement.

Il faut dire qu'en obligeant maintenant le personnel de ces établissements à tenir à jour un relevé de leurs pourboires, le ministre du Revenu ouvre une sérieuse brèche dans le secret de la gestion de ce secteur, trop souvent porté au travail non déclaré et à l'oubli des exigences de la loi 126 sur les normes de travail.

Nombre de marginaux, volontaires ou involontaires, oeuvrent en effet dans la dizaine de milliers d'établissements touchés par la nouvelle loi, et le ministre Jacques Parizeau évaluait le travail au noir en quelque part entre 10 et 15 pour 100 du produit national brut, lors d'une entrevue donnée l'été dernier.

Il y a fort à parier que le Livre blanc sur la fiscalité qui paraîtra dans quelques semaines et qui devrait "faire frémir" ses lecteurs, disait le ministre, donnera un éclairage nouveau à la situation réelle d'une fraction du milieu de la restauration et de l'hôtellerie. Tout comptable sait que la manipulation d'argent sonnant ouvre la porte à des détournements.

• • •

Le gouvernement a toutefois demandé un acte de foi exagéré en instaurant le principe de "l'attribution" des pourboires si le total déclaré n'atteint pas 8 pour 100 (sauf dans les cas exceptionnels). Il a bien involontairement déclenché la colère des propriétaires en leur imposant un fardeau sans même expliquer les règles du jeu.

Le ministre du Revenu, M. Alain Marcoux, a suspendu pour une durée indéterminée l'application de cet article de la loi. Il devrait même s'apprêter à le sacrifier au besoin, et laisser ce boulot aux ordinateurs de son ministère, si c'est le prix de la paix.

Le personnel à pourboire ne jouit toutefois pas du principal bénéfice qu'il comptait tirer d'une bienveillance accrue du fisc, soit l'assurance-chômage calculée selon ses vrais revenus. Le gouvernement n'est pas encore monté dans le train malgré quelques signes d'intérêt pour la démarche québécoise.

Québec, dans ce dossier, paraît peu disposé à revenir sur sa décision, hormis l'ouverture sur l'attribution des pourboires. Peut-être même tentera-t-il de détourner l'attention sur le double jeu d'Ottawa, qui va percevoir les "vrais" impôts lui aussi, mais sans en payer la contrepartie par l'entremise de l'assurance-chômage.

Il lui faudra apprendre à se méfier, toutefois, de ses modes de consultations où les intervenants ne transmettent pas exactement le pouls du milieu. Il devra aussi y songer à deux reprises, à l'avenir, avant de voter une loi applicable à la fois au Château Frontenac et au petit café du coin, mêlant ainsi sans se gêner des pommes et des oranges.

Raymond Giroux
Le Soleil

Aux détenteurs de cartes Visa

Ne vous vantez pas d'être un détenteur de carte Visa émise par la Confédération des caisses d'économie Desjardins, et dont le siège social est à Montréal.

Depuis un mois, la direction a décidé de reviser les cartes et, par une sélection appropriée, elle pénalise les meilleurs clients aux dépens des moins bons, c'est-à-dire que le bon client qui réglait habituellement ses comptes avant échéance doit maintenant, pour conserver sa carte Visa, payer 1.5 % par moi ou un droit de jouissance de $18 par année pour être titulaire de cette carte, tandis que les moins bons qui paient leur compte avec intérêt sur une période plus ou moins régulière de 12 mois ne le sont pas.

C'est pourquoi j'ai retourné ma carte Visa pour me procurer la carte maîtresse auprès d'une banque à charte qui ne charge aucun frais pour l'obtention de cette carte de crédit internationale.

A bon entendeur, salut.

Armand Cloutier
Trois-Rivières

J'en ai marre

Depuis 20 ans que je lis Le Nouvelliste mais c'est la première fois que j'en ai marre de votre page 3, j'ai bien écrit page 3.

Arrêtez d'écoeurer la population avec l'enquête des policiers de Trois-Rivières. A tous les jours, on ne parle que de cette merde. Il doit bien y avoir autre chose de constructif à Trois-Rivières?

Votre "sensasionnelliste" ne prend plus, vous êtes dépassés.

Bob Fugère
Grand-Mère

Une étoile super star!

Oréolé de ses 101 ans, d'une allure fière, d'un pas décidé, il est arrivé droit au but.

Oui il a gagné sa course et nous en sommes tous témoins. Monsieur Anselme Mélançon, originaire de Saint-Barnabé, et résidant au foyer Ernest-Jacob nous a quittés pour la maison du Père le 13 janvier 1984 en nous laissant un témoignage édifiant de vie bien remplie.

Homme de foi et de conviction profonde avec un jugement de Salomon qui le rendait, à nos yeux, vénérable et digne de respect. Tous ceux qui ont eu la chance de le côtoyer et de piquer une bonne jasette avec ce centenaire pouvaient s'entretenir de sport, d'actualité, de politique, et bien entendu du bon vieux temps...

Avec son départ, nous perdons une encyclopédie vivante. Par sa vie positive et son sens de l'humour il nous a légué en héritage l'éternelle jeunesse qui nous donne le goût de vivre.

Au revoir Père Sam, tu vivras longtemps dans notre souvenir.

Tous les amis du Foyer Ernest-Jacob

par Lise Lessard, s.p.
Yamachiche

le nouvelliste

500, St-Georges Trois-Rivières
G9A 5J6 TÉL.: (819) 376-2501

Membre de la Presse Canadienne, affiliée aux ager.ces AFP, Reuter, AP, Telbec, Photolaser, Presse Canadienne, Courrier de la deuxième classe. Enregistrement no 0746.

RÉDACTION:
Rédacteur en chef: Sylvio ST-AMANT
Directeur: J.-René FERRON
Information: Bernard CHAMPOUX

PUBLICITÉ:
Directeur: Elphège LEBRUN
Annonces locales: André TRUDEL
Annonces classées: Justin BIRON

PRODUCTION: Directeur: Jean-Guy BISSONNETTE
TIRAGE: Directeur: Wilfrid THERRIEN
BUREAU CENTRE-MAURICIE: Directeur: Guy ROULEAU
ADMINISTRATION: Secrétaire-trésorier: Lucien DAIGLE
MARKETING et rel. ext.: Roger LAMONTAGNE

PRÉSIDENT ÉDITEUR: Charles D'AMOUR

Journal quotidien publié et imprimé à Trois-Rivières par LE NOUVELLISTE, fondé le 30 octobre 1920, division de Les Journaux Trans-Canada (1982) Inc.

Les Fêtes j'en fais mon histoire
TROIS-RIVIÈRES 1634 1984 350

Jeux d'hiver d'autrefois (2e partie)(1900-1940)

Une façon de s'amuser dans la neige il y a quelques décennies (1920-1930) aux Trois-Rivières était la descente des coteaux, les côtes Laviolette (Normanville), Tebbutt Shoe (Côte Laflèche) et celle dite à "deux fesses" (Sainte-Marguerite) furent les plus achalandées.

Faute de traines ou de toboggans, les jeunes Trifluviens glissaient sur des morceaux de prélart et même sur des bouts de boites en carton. Les plus ingénieux se fabriquaient undit "branle-cul" ou "bran-cul". Construction hétéroclite faite à l'aide d'un rondin de bouleau ou d'érable que l'on posait verticalement sur une planche de baril. Une planche droite fixée sur le rondin, servait de siège. Une patate frottée vigoureusement le long de la planche de baril rendait lisse et glissant l'appareil casse-cou de ces premiers cascadeurs. Il va sans dire qu'une descente parfaitement réussie en "branle-cul" apportait à ce sportif une supériorité évidente sur les simples descendeurs de "prélart et carton".

Combien d'ecchymoses, de nez, mains et pieds gelés nos mères de l'époque ont-elles dû soigner, mais une bonne tasse de chocolat ou de "postum" bien chaud remettait toujours un sourire sur ces visages rougis par le froid, la neige et le plein air.

Bruno Beaubien

Source:
"La Chronique" du 25 octobre 1950

Travailleurs au pourboire de la restauration

La loi 43 provoque encore de fortes réactions

par Bernard RACINE

QUEBEC (PC) — Les restaurants du Québec tout entier fermeront prochainement durant une journée afin d'amener le ministre du Revenu à apporter des changements à la nouvelle loi sur les travailleurs au pourboire dans le domaine de la restauration.

Cette loi a suscité la semaine dernière une levée de boucliers de la part des employeurs qui y réclament des amendements et qui se disent prêts à prendre, pour le moment, tous les moyens légaux pour sensibiliser la population et le gouvernement aux problèmes qu'elle soulève.

De tous les griefs soulevés par la Loi 43, le principal est le système d'attribution.

La nouvelle loi, adoptée quelques jours avant Noel et entrée en vigueur le 1er janvier dernier, oblige tous les travailleurs au pourboire de l'industrie de la restauration à déclarer chaque semaine les pourboires qu'ils ont reçus.

La loi touche non seulement les serveurs et les serveuses mais aussi l'hôtesse, le garçon qui dessert les tables et même les livreurs de pizza.

Elle oblige les employeurs à percevoir l'impôt provincial sur ces pourboires et à payer proportionnellement les bénéfices sociaux.

Pour empêcher les travailleurs au pourboire de déclarer seulement une partie des pourboires qu'ils ont reçus, le législateur a introduit le système d'attribution en usage aux Etats-Unis.

Les employés au pourboire doivent inscrire chaque jour dans un carnet les pourboires qu'ils ont reçus. A la fin de la période de paye, ces formules sont remises à l'employeur qui doit en faire le total. De son côté, l'employeur doit révéler son chiffre d'affaire.

Le gouvernement a évalué que les pourboires laissés par les clients dans les hôtels et les restaurants représentaient en moyenne 8 p.c. des additions.

A la fin d'une période de paye, quand la somme des pourboires déclarés par les employés représente moins de 8 p.c. du chiffre d'affaire de l'établissement, l'employeur doit répartir la différence entre les employés.

Par exemple, dans un établissement qui a un chiffre d'affaire de $1,000 par semaine, la loi présume que les travailleurs reçoivent au moins $80 en pourboires. Si le total des pourboires déclarés n'est que de $50, l'employeur devra répartir les $30 manquants entre les travailleurs au pourboire.

Cette attribution pourra se faire de trois façons différentes, a expliqué au cours d'une entrevue M. Michel Moreau, porte-parole officiel à Québec de l'Association des restaurants du Québec.

Elle pourra être proportionnelle soit au chiffre de ventes de chaque employé, soit au nombre d'heures travaillées par chacun ou se faire en vertu d'une autre formule établie entre employés et employeurs.

Les employeurs s'élèvent contre ce système d'attribution qui, disent-ils, fait d'eux des arbitres et des percepteurs d'impôts.

"C'est tout un nid de discorde, de problèmes dont notre industrie n'a pas besoin. Ca n'a aucun sens de se servir d'un employeur pour jouer le rôle d'arbitre, de juge et, finalement, de bourreau," a dit M. Moreau.

"Ce qui est complexe dans ça, c'est que le ministère du Revenu nous oblige à percevoir des impôts sur des revenus qu'on ne peut pas contrôler."

Les seuls pourboires que l'employeur peut contrôler, sont ceux inscrits sur la carte de crédit, et ils ne représentent qu'une fraction des pourboires, a souligné M. Moreau.

Il a aussi noté que le système américain, sur lequel le système québécois a été copié, n'a pas encore réellement fait ses preuves puisqu'il n'est entré en vigueur qu'au cours de 1983. De plus, le système américain est moins rigide, en ce sens qu'il est basé sur une moyenne de pourboires de 5 p.c. et que cette base peut être réduite dans certains cas.

Les employeurs voient d'un mauvais oeil le fait que le système amènera aussi les employés à connaître leur chiffre d'affaire.

Les restaurateurs affirment que le ministère du Revenu leur fait faire un travail que lui ne sait pas faire et qui augmentera encore leurs frais d'administration. Ils affirment que ce système nécessitera un nouvel employé pour chaque tranche de 50 à 60 travailleurs au pourboire.

Ils prédisent que la loi sonnera le glas, au cours de l'année, de 800 à 900 petits restaurants qui devront fermer.

Investissement de quelque $100 millions

Québec convertira ses édifices au gaz naturel

par Pierre TOURANGEAU

QUEBEC (PC) — Le gouvernement du Québec investira quelque $100 millions d'ici deux ans pour convertir à l'électricité ou au gaz naturel ses édifices qui utilisent le pétrole comme source d'énergie.

Dès l'an prochain, la moitié des édifices des secteurs public et parapublic devront avoir troqué le pétrole pour l'électricité ou le gaz naturel tandis que les autres devront l'avoir fait le premier janvier 1986.

C'est ce qu'a appris la Presse canadienne de sources sûres au ministère de de l'Energie et des Ressources (MER) à Québec.

La mesure entrainerait des économies annuelles de l'ordre de $60 millions et permettrait par ailleurs d'accroitre la part de marché respective d'Hydro-Québec et des compagnies gazières québécoises, contrôlées par le gouvernement par le biais de la Caisse de Dépôt et de Placement et de la Société québécoise d'Initiatives pétrolières (SOQUIP).

L'objectif de Québec est d'améliorer de 20 p.c. la performance énergétique du réseau institutionnel québécois.

Le MER, qui s'est vu confié la responsabilité de faire appliquer cette mesure, devra d'abord sensibiliser les secteurs visés à la nécessité d'abandonner le pétrole comme source d'énergie.

C'est lui qui verra au respect de l'échéancier établi et qui fera régulièrement le décompte des investissements.

Ceux-ci viendront en majeure partie d'Hydro-Québec, de Gaz Métropolitain et de Gaz Intercité par l'intermédiaire de leur programme d'aide à la conversion.

Relance

Le gouvernement, de son côté, appuiera ces trois sociétés en garantissant à chacune leur part de marché potentiel. Il devra aussi "convaincre" les institutions des réseaux des Affaires sociales et de l'Education, tout comme le ministère des Travaux publics et de l'Approvisionnement, de se soumettre à sa volonté, histoire d'accélérer les choses.

Ces ministères seront par ailleurs incités à recourir exclusivement à des matériaux et à des entrepreneurs québécois pour mener à bien leurs travaux de conversion.

Il semble qu'on ait décidé de profiter de la conjoncture favorable engendrée par des surplus d'électricité et de pétrole sur le marché québécois et la pénétration nouvelle du gaz naturel au Québec pour concevoir cette mesure.

D'ici l'an 2,000 au Québec

Un besoin de 1,500 opérateurs

QUEBEC (PC) — Le Québec aura besoin, d'ici l'an 2000, de 1,500 opérateurs d'usines de traitement de l'eau, souligne un communiqué émis hier par le ministère de l'Environnement.

C'est en vue de la formation de ces opérateurs, qu'au cours d'une conférence de presse conjointe, le ministre de l'Environnement Adrien Ouellette et le ministre de l'Education Camille Laurin ont annoncé hier à Vaudreuil la mise au point d'un programme de formation destiné à former des opérateurs qualifiés en analyse et traitement de l'eau.

L'école secondaire d'enseignement technique Paul-Gérin-Lajoie, de Vaudreuil, sera agrandie au coût de $2 millions afin de permettre la formation chaque année d'une centaine de ces opérateurs, ont annoncé les deux ministres.

Au cours des trois dernières années, a souligné M. Laurin, son ministère a investi plus de $500 millions en projets d'agrandissement, de réaménagement ou de construction dans tout le réseau scolaire québécois.

Le ministère de l'Education a aussi consacré $250,000 à l'élaboration d'un programme de formation d'opérateurs d'usines de traitement de l'eau, qui s'adressera, dès septembre prochain, aux élèves de formation professionnelle qui obtiendront un enseignement à plein temps.

Le cours offrira des modules de formation en eau de consommation et en eaux usées et favorisera le perfectionnement des gens déjà en emploi qui pourront s'insérer dans le programme à différents niveaux.

De nombreuses usines de traitement d'eau entreront en opération au cours des prochaines années et il faut s'assurer qu'une fois en opération elles rencontreront les normes fixées par le règlement que le gouvernement s'apprête à adopter, a souligné de son côté M. Ouellette.

Le français et les cloches

WINNIPEG (PC) — Les conservateurs ont quitté l'Assemblée législative et ont laissé sonner les cloches, lundi, plutôt que de participer au débat sur le projet de loi du gouvernement néo-démocrate garantissant des services limités en français au Manitoba.

Dirigés par le leader de l'opposition en Chambre, les conservateurs ont prévenu le président Jim Walding qu'ils ne reviendraient pas avant la session de l'après-midi, mardi.

M. Walding a promis de "minimiser le plus possible" le bruit des cloches, qui peut rendre difficile le travail des employés du Parlement provincial.

Après les services bilingues, le gouvernement a fait connaitre son intention de faire amender la constitution pour déterminer le statut du français au Manitoba.

Manitoba Act

C'est ce dernier projet de loi qui ne plaît pas aux conservateurs, qui craignent qu'il ne donne plus de droits au français que ceux consentis par le Manitoba Act, vieux de 114 ans.

Le projet de loi concrétise une promesse du premier ministre Howard Pawley, pour éviter une contestation devant la Cour suprême du Canada de la part d'un jeune avocat francophone, Me Roger Bilodeau.

ROCH PARENT D.C.
Docteur en chiropratique

TROIS-RIVIÈRES
869 Dofoy
(face au parc des Pins)
373-2224
LUNDI, MERC., VEND.

SHAWINIGAN-SUD
1930,5e Avenue
537-0958
MARDI, JEUDI.

IMPORTANT!
LA VENTE ANNUELLE
DE
ROBERT CARON CHAUSSURES
DÉBUTE
MERCREDI LE 18 JANVIER
DÈS 9h00
VOYEZ NOS SPÉCIAUX
DANS LE JOURNAL DE DEMAIN
N.B.: AUJOURD'HUI, LE MAGASIN SERA FERMÉ TOUTE LA JOURNÉE POUR PRÉPARER LA VENTE

Centre d'ajustement
ROBERT CARON Chaussures Inc.
Chaussures pour toute la famille
Membre de A.Q.O.P.
1380 Notre-Dame,
Trois-Rivières.
Tél.: 376-2412

50% de réduction
sur tous nos vêtements automne hiver

BOUTIQUE Atmosphère enr.
324, BONAVENTURE, TROIS-RIVIÈRES
373-1336

zip international
SOLDE DE JANVIER
RABAIS DE
10% à 50%
sur toute la marchandise en magasin
ZIP INTERNATIONAL 1335, RUE AUBUCHON, TROIS-RIVIERES G8V 2K8 (819) 373-9898

ANNIVERSAIRE — ANNIVERSAIRE — ANNIVERSAIRE — ANNIVERSAIRE
RABAIS 20% à 50% et même PLUS
ELLE SE POURSUIT DE PLUS BELLE LA
VENTE 4e ANNIVERSAIRE DU CHÂTEAU
Des rabais fantastiques
de 20% à 50% et même plus
Voici quelques exemples
Premiers arrivés, premiers servis
LIQUIDATION DE NOTRE INVENTAIRE RÉGULIER
RABAIS 20% à 50% et même PLUS

MOBILIER DE SALON
2 mcx
Tel qu'illustré, choix de couleurs
PRIX VENTE 4e ANNIVERSAIRE
547$
Disponibilité de garantie 3 ans
Demandez-la

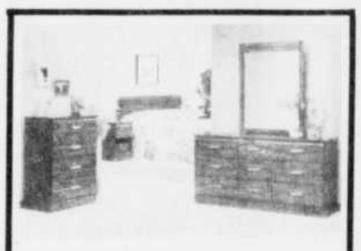

MOBILIER DE CHAMBRE
5 mcx
Bureau triple, miroir, commode 5 tiroirs, tête de lit 54/60, 1 table de chevet, tel qu'illustré.
340$
Commode 5 tiroirs (illustration: 4 tiroirs)

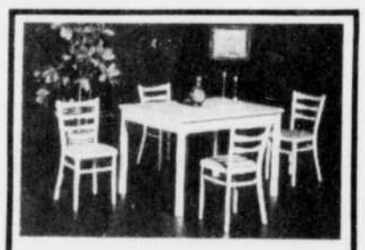

MOBILIER DE CUISINE
Construction robuste, table, 4 chaises, tel qu'illustré
397$

RABAIS FANTASTIQUES SUR TOUS NOS TÉLÉCOULEURS:
ZENITH • TOSHIBA • JIL • CITIZEN •

RABAIS SPÉCIAL
Sur nos cuisinières, réfrigérateurs, laveuses, sécheuses, lave-vaisselle
HotPoint, Moffat, White Westinghouse

TÉLÉCOULEUR ZENITH 20"
Modèle 1984
Prix de détail sug. 699$
Garantie 3 ans, pièces et main-d'oeuvre
495$

MOBILIER DE CUISINE A compter de 137$
MOBILIER DE SALON A compter de 287$
MOBILIER DE CHAMBRE A compter de 255$

ENSEMBLE MATELAS ET SOMMIER-CAISSE
Grandeur 54 po. Orthopédic médical, garantie de 20 ans
PRIX DE VENTE ANNIVERSAIRE

LOT DE LAMPES
POUR CHAMBRE D'ENFANT
Valant jusqu'à 69$
8$, 12$, 15$ ch.

Il nous reste un vaste choix de fours micro-ondes dans les marques aussi réputées que: Hotpoint, Moffat, Toshiba, GE à des rabais plus que fantastiques

NOUS NOUS RÉSERVONS LE DROIT DE LIMITER LES QUANTITÉS
LIVRAISON IMMÉDIATE OU MISE DE CÔTÉ SANS FRAIS
VISA
Le Château du Meuble
La fine pointe de l'ameublement
95 Ste-Madeleine, Cap-de-la-Madeleine
Tél.: 373-4429 - 373-4499

Mise de côté sans frais jusqu'en septembre '84
Livraison sans frais à 100 milles à la ronde
Service de financement sur place si désiré.

ANNIVERSAIRE — ANNIVERSAIRE — ANNIVERSAIRE — ANNIVERSAIRE

Dans l'ordre habituel, Steve Blackburn, Jean Simoneau, Yves Leclerc (premier prix), M. Roger Baril, professeur responsable auprès du comité d'école; Stéphane Limoges et Claude Beaudoin.

(Flageol Photo — Roméo Flageol)

A l'école secondaire L'Assomption

L'autre, c'est un peu moi

par Claude BERGERON

CAP-DE-LA-MADELEINE — "L'autre, c'est un peu moi." C'est le slogan choisi cette année à l'école secondaire Assomption à Cap-de-la-Madeleine. Pour en arriver à trouver ce slogan, un concours a été organisé pour tous les élèves de l'école.

Ce concours, initiative du comité scolaire, a été organisé au début de l'année, et remporta un succès. Les parents du comité cherchaient un moyen de sensibiliser les élèves de l'école au respect des autres. Sans doute y a-t-il plusieurs moyens de faire cette sensibilisation?

Les parents ont donc décidé de lancer un concours avec la collaboration des enseignants. Ainsi, on a demandé de trouver un slogan qui pourrait être utilisé au cours de l'année scolaire et ce, autour du respect des autres.

Il est intéressant de noter que l'école compte 530 élèves du niveau secondaire I, II, III. Alors, des 530 élèves, pas moins de 400 ont participé à ce concours. Le slogan choisi a été celui de Yves Leclerc. Il avait soumis comme slogan "L'autre, c'est un peu moi." Cette suggestion a été retenue. Le comité d'école a remis des prix aux élèves qui se sont le plus distingués lors de ce concours.

Le directeur de l'école Assomption, M. Viateur Jacob, a précisé, hier qu'au cours des prochaines semaines les étudiants seront appelés à réfléchir et à agir selon certains thèmes précis. Il est peut-être intéressant de rappeler que l'école Assomption ne reçoit que des garçons. Ainsi, la semaine prochaine, on parlera du respect des autres et du "tiraillage". Par la suite, du respect des autres et des différentes toxicomanies. Et l'on continuera ainsi pendant un certain nombre de semaines.

M. Jacob s'est dit heureux de cette initiative car c'est là un excellent moyen de sensibiliser les jeunes à cet aspect important du respect d'autrui. Ainsi, tous les élèves sont invités à penser à l'autre tout au cours de l'année scolaire.

Une somme de $200,000 pour la première phase du projet de la SIDAC

LA TUQUE (LP) - Lors de son dernier passage à La Tuque, le député de Champlain à la Chambre des communes, M. Michel Veillette, a confirmé que la SIDAC La Tuque recevrait une somme de $200,000 qui sera consacrée à une étude et aux plans et devis d'un projet de rénovation du centre-ville de La Tuque.

Cette étude pilotée par la SIDAC a été confiée à la firme d'urbanistes Bendwell de Trois-Rivières qui devra en présenter les conclusions au printemps, soit avant le mois de mai.

M. Veillette a confié que suite à cette étude, une somme de $800,000 devrait être débloquée, "sans problème" pour donner suite aux conclusions qui seront présentées. Les travaux prévus consistent entre autres en enfouissement de fils électriques, embellissement du centre-ville avec des bacs à fleurs et des aires de repos. L'aspect le plus ambitieux du projet consistera à présenter aux commerçants du centre-ville une suggestion de restauration de leur façade de commerce. Il va s'en dire que l'argent nécessaire à ces rénovations n'est pas compris dans le projet de $1 million de la SIDAC.

Le député de Champlain a précisé que cet argent provenait des fonds de Laprade.

Prenez garde à la publicité extérieure

CAP-DE-LA-MADELEINE (YC) — La Sûreté du Québec, division de l'équipe régionale des moeurs du district de Trois-Rivières, tient à faire une mise en garde relativement à la publicité extérieure, et sur les offres ou rabais sur la vente de la boisson. Tout récemment, des commerçants licenciés se sont plaints que l'un des leurs annonçait une réduction sur le prix de sa bière.

En vertu des lois et règlements sur les permis d'alcool, on stipule qu'on ne peut offrir ou accorder un rabais sur le prix habituel des boissons alcooliques qu'il vend, ou dans le cas de la bière, sur le prix courant du marché, pour stimuler ses ventes de boissons alcooliques; il ne peut davantage offrir une prime ou un cadeau.

Par ailleurs, au niveau de la publicité à l'extérieur de l'établissement, la loi stipule que toute publicité sur les boissons alcooliques au moyen d'une enseigne, d'une affiche ou d'un panneau est interdite sauf: dans un établissement pourvu que l'enseigne, l'affiche ou le panneau-réclame soit installé de façon à s'adresser aux clients à l'intérieur de l'établissement et non au public extérieur.

Enfin, il faut se rappeler que toute personne qui fait de la publicité sur les boissons alcooliques, soit à la radio soit à la télévision, y compris en circuit fermé, doit se conformer aux règlements qu'on peut toujours se procurer auprès de la Régie de contrôle des permis d'alcool, ou encore communiquer avec la Sûreté du Québec.

au palais de justice

Trois-Rivières

par Claude SAVARY

Trois mois de prison

Le juge René Crochetière, de la cour des sessions de la paix de Trois-Rivières, a servi une sentence exemplaire hier matin à un individu accusé d'ivresse et de facultés affaiblies en lui imposant une peine de trois mois de prison. Avant déjà été condamné pour plusieurs offenses de même nature, le juge Crochetière a décidé d'envoyer le prévenu derrière les barreaux pour qu'il réfléchisse plus sérieusement à son problème. Le juge a souligné que ce n'était sans doute pas la solution idéale mais, dans les circonstances, il a indiqué qu'il n'avait pas le choix.

La faute au p'tit blanc

Il n'est pas rare au temps des Fêtes de s'envoyer un coup de p'tit blanc derrière la cravate. Mais n'allez surtout pas rencontrer un policier sur votre passage car il peut vous en coûter cher. Un homme dans la cinquantaine l'a appris à ses dépens hier alors qu'il comparaissait devant le juge Crochetière pour une accusation d'ivresse. Après avoir plaidé coupable, il a été condamné à une amende de $200. Souriant malgré tout, le prévenu a précisé que le verre de p'tit blanc avait gonflé le test d'alcool.

Méfait et réconciliation

Une jeune fille de fière allure, qui était accusée de méfait sur l'auto de son ami, a eu droit à un sursis de sentence hier après avoir reconnu sa culpabilité au fait d'avoir foncé avec son véhicule sur celui de son ami, à la suite d'une chicane de ménage. L'avocat de l'accusée, Me Pierre Ayotte, avait souligné au juge Crochetière que les amours avaient repris entre les deux tourtereaux. Voulant vérifier les propos de Me Ayotte, le juge fit venir la victime devant lui pour constater que le jeune couple filait à nouveau le parfait bonheur.

SUPER SOLDE
FIN DE SAISON
50%
DE RABAIS
SUR LES SOLDES
DE FIN DE SAISON

RABAIS DE
25%
Sur les manteaux de duvet et de peau.

LA Boutique Monique INC.
1942 ROYALE, TROIS-RIVIÈRES
374-3142

RELATIONS HUMAINES

Raymond Sicard
animateur

SI VOUS DÉSIREZ

- FAIRE LA PAIX AVEC VOUS-MÊME
- SURMONTER VOTRE TIMIDITÉ, VOTRE GÊNE
- VOIR LA VIE D'UNE FACON DIFFÉRENTE

Normand Bombardier
directeur

Savoir se connaître et s'accepter, savoir apprécier les vraies valeurs humaines, se sentir bien dans sa peau. Tel est le but de cette expérience unique extraordinaire qui vous fera réaliser que le bonheur est à la portée de tous.

Vous êtes invité à une soirée explicative gratuite sans obligation de votre part.

MERCREDI SOIR 18 JANVIER À 20h00
S'il vous est impossible d'assiter le 18, venez le 25 janvier
PAVILLON ST-ARNAUD, TROIS-RIVIÈRES, PARC PIE XII

• Bienvenue aux anciens • Cours dispensés de 20h à 23h

CULTURE D'ACCEPTATION PERSONNELLE ET SOCIALE DU QUÉBEC ENR.
100 rue Sauvageau, Cap-de-la-Madeleine
NOTRE DEVISE: AIDER CHACUN AU MAXIMUM, groupe limité à 40 personnes

A.A.
L'ALCOOLISME UNE MALADIE
Si vous avez de la difficulté à vivre sans alcool, ou si vous ne pouvez vous arrêter de boire.
LA RELANCE INC. vous propose une halte de réflexion dans une oasis de sérénité et de confort au coeur des Laurentides.
Téléphonez-nous à:
1-514-229-6651 C.P. 1198 Ste-Adèle, JOR 1LO

PROGRAMME DE FORMATION DE LA MAIN-D'OEUVRE
TEMPS PLEIN

Commission de Formation Professionnelle
de la main-d'oeuvre
région Mauricie / Bois-Francs

AVIS IMPORTANT
Nous manquons de candidats pour les cours ci-dessous.

POUR VOUS INSCRIRE: Rendez-vous au centre d'emploi du Canada le plus près de chez-vous.
POUR PLUS D'INFORMATIONS: Téléphonez-nous.
Pour la région de Trois-Rivières 379-1314
A l'extérieur de Trois-Rivières 1-800-567-7959

TITRE DU COURS	TYPE	DÉBUT	DURÉE	ENDROIT
Lescture de plans mécanique d'entretien	B	84-01-30	30	Shawinigan
Vérification et réparation d'unités hydrauliques et pneumatiques	B	84-01-30	100	Shawinigan
Mécanique automobile (carburation, électricité, mise au point)	B	84-02-06	90	Cap-de-la-Madeleine
* Montage d'installation chauffage au gaz (résidentiel et commercial)	B	84-01-23	40	Cap-de-la-Madeleine
* Tuyautage (pose d'appareil de chauffage)	B	84-01-30	80	Cap-de-la-Madeleine
* Charpenterie menuiserie (module B)	B	84-01-23	30	Cap-de-la-Madeleine
* Montage d'installation chauffage au gaz (résidentiel et commercial)	B	84-02-06	40	Cap-de-la-Madeleine

* Métiers régis de la construction:

Prérequis: sont admissibles les apprentis qui possèdent un certificat de classification délivré par l'O.C.Q. ainsi qu'une carte ou un carnet d'apprentissage valides.

Type B: Cours de perfectionnement.

Rémunération: Allocations de formation ou prestations d'assurance-chômage

NOTE: Tous les cours peuvent être sujets à changement sans préavis.

Cette annonce est publiée par la COMMISSION DE FORMATION PROFESSIONNELLE DE LA MAIN-D'OEUVRE DE LA RÉGION MAURICIE-/BOIS-FRANCS en collaboration avec les centres d'emploi du Canada et le ministère de l'Education du Québec.

• Coupe 8$ et plus
• Esthétique
• Rayons laser
• Maquillage
• Electrolyse
• Analyse de peau gratuite
• Leçons de maquillage
• Traitement de la cellulite
• Produits Babor - Oleon
• Parfums Barboré

VISA SALON D'ESTHÉTIQUE FRANCE C DUVAL (Hommes et femmes)
378-2624

SALON DE COIFFURE VISA
Jean-François
Coiffure et esthétique pour dames et demoiselles
58 ST-PIERRE, CAP-DE-LA-MADELEINE
COIFFURE 378-3284; ESTHÉTIQUE 378-2624
MARIETTE B. CHARBONNEAU, PROP

Pas d'opérations au CH Laflèche, mais...

Tous les soins restent accessibles

- Pierre Lemire

par Michel CLOUTIER

SHAWINIGAN-SUD — Tous les services restent normalement accessibles au Centre hospitalier régional de la Mauricie, à Shawinigan-Sud.

Des mesures d'urgence ont même été prises afin d'accueillir les patients qui ne pourront obtenir sur l'heure des soins particuliers à l'hôpital Laflèche de Grand-Mère.

M. Pierre Lemire, directeur général du CHRM, s'est voulu rassurant, hier, envers la population, en nous transmettant cette prise de position du CHRM.

Dans ses propos, il fit une parenthèse en qualifiant de "simpliste" le reproche public de lundi, du député Jean-Pierre Jolivet de Laviolette à l'Assemblée nationale. M. Jolivet avait blâmé le CHRM de ne pas collaborer avec Laflèche pour solutionner le problème d'anesthésiste manquant.

On sait qu'à Laflèche certains services sont temporairement interrompus pour trois semaines, semble-t-il. Il s'agit du service d'obstétrique; du service d'urgence, de la chirurgie, de la médecine; de la pédiatrie pour les pathologies qui pourraient nécessiter les soins d'un anesthésiste-réanimateur.

Aujourd'hui, au CH régional de Shawinigan-Sud, les journalistes sont convoqués à une conférence de presse au bureau de M. Pierre Lemire. Les autorités de l'hôpital entendent faire le point sur la situation.

Jolivet rejette sur le CHRM la responsabilité de la situation actuelle

QUEBEC (PC) — Le député de Laviolette à l'Assemblée nationale, M. Jean-Pierre Jolivet, rejette sur le Centre hospitalier régional de la Mauricie, à Shawinigan-Sud, la responsabilité de la situation qui prévaut actuellement au Centre hospitalier Laflèche, de Grand-Mère.

Privé d'anesthésistes, cet hôpital s'est vu contraint depuis samedi dernier de couper certains services, comme la chirurgie et l'obstétrique.

M. Jolivet a laissé entendre hier que le problème que vit l'hôpital de Grand-Mère s'inscrit à l'intérieur d'un long débat entourant la vocation de cette institution.

En 1972, le Conseil régional des services de santé et des services sociaux proposait que le Centre hospitalier Laflèche soit transformé en un hôpital pour malades chroniques. Le projet est revenu sur le tapis à plusieurs reprises depuis cette époque. Finalement, le ministère des Affaires sociales reconfirmait l'an dernier le statut d'hôpital général de l'institution, sauf en ce qui concerne la gynécologie et les cas majeurs en pédiatrie.

"Il n'y a pas de pénurie d'anesthésistes dans la région de la Mauricie mais il y en a une dans un édifice qui s'appelle le Centre hospitalier Laflèche", a soutenu M. Jolivet au cours d'un entretien téléphonique.

Jusqu'à il y a quelques mois, les services d'anesthésie à l'hôpital de Grand-Mère étaient assurés par le centre hospitalier régional. L'entente en ce sens est toutefois venue à expiration en octobre dernier et n'a pas été renouvelée.

Selon le député de Laviolette à l'Assemblée nationale, le centre hospitalier régional n'a jamais accepté la décision du ministre et prend tous les moyens à sa disposition pour l'amener à réviser sa position.

"Et le dernier qu'ils ont trouvé, c'est la question des anesthésistes", a-t-il soutenu.

M. Jean-Pierre Jolivet

Le manque d'anesthésistes à Laflèche

La solution serait dans les mains de Johnson

GRAND-MERE (MC) — La solution à la crise pour régler le manque d'anesthésiste au Centre hospitalier Laflèche de Grand-Mère, est dans les mains du ministre Pierre-Marc Johnson des Affaires sociales.

Il faudra que le ministre reconnaisse l'hôpital Laflèche, comme l'un des endroits désignés au Québec, dans cette pénurie d'anesthésistes.

Cette remarque nous arrivait hier, directement d'un porte-parole du bureau de direction de Laflèche, parmi les entrevues effectuées dans le milieu médical.

Le fait de désigner ainsi le CH Laflèche faciliterait cet hôpital, selon le porte-parole, dans ses recherches d'anesthésistes. L'association de ces derniers en serait prioritairement sensibilisée et le recrutement davantage simplifié par l'hôpital.

Pour l'instant, la direction de Laflèche doit transmettre sa demande à travers les hôpitaux du Québec.

Rappelons que déjà, il y a 9 mois, en avril 1983, le CHRM de Shawinigan-Sud, qui comptait les services de 4 anesthésistes, avisait Laflèche qu'il ne pourrait lui en fournir avec autant de facilité.

C'est que le CHRM subissait, notamment, une sérieuse contrainte au niveau de la convention collective de travail de l'Association des anesthésistes. Ceux-ci ne devaient plus qu'assister un seul opéré à la fois, et non deux ou trois, comme c'était la pratique courante.

Au Comité protecteur

Hier, envers la rareté d'anesthésistes, M. André Leduc, président du "Comité protecteur" de l'hôpital Laflèche, s'est montré indigné. Il devait nous dire, sans nommer personne: "**Il appert qu'il y a quelque part dans certains milieux, absence de franchise et de bonne foi**".

A son avis, il y a un manque d'honnêteté coopérante alors qu'on oublie le sens social et l'équité.

Il poursuit: "**Si ce n'est pas rire et mépriser le monde, cela ne peut être que pire. C'est indécent. C'est une situation inacceptable et les responsables devront en porter l'odieux.**"

Pour sa part, M. le curé Louis Trahan de l'église Saint-Paul, membre de ce comité, nous fit part de ses commentaires, de son bureau presbytéral. "**Si vraiment le gouvernement veut que Laflèche soit un hôpital à vocation générale**, dit-il, **qu'il lui en donne les moyens.**"

Là-dessus, M. André Leduc nous rappelle que, l'an dernier, le ministre Pierre-Marc Johnson a solennellement dit que Laflèche conservera son statut d'hôpital général, "**sans toutefois conserver un statu quo intégral.**"

M. Leduc, en soulevant ce problème de collaboration devenu instable d'anesthésistes avec le CHRM, rappelle les imposantes pressions sociales de 1983, pour que Laflèche garde sa vocation générale. Il y eut 20,000 pétitionnaires, 50 résolutions formelles, 700 lettres en plus d'une assemblée de plus de 800 protestataires. Même que le député Jean-Pierre Jolivet fait partie de cette vague de fond, dira M. Leduc, en terminant ses propos.

André Boisclair, l'agent Molson, sait bien s'entourer des duchesses du Carnaval de la glissade à Saint-Boniface: Claire McCraw, Julie Harvey, Linda Benedict, Line Guillemette, Francine Gélinas, Guylaie Lampron, Lise Grenier et Chantal Grenier. (Photibo Jean Thibault)

A Saint-Boniface

C'est le troisième Carnaval de la glissade

par Denis PRONOVOST

SAINT-BONIFACE — Avec l'hiver que l'on connaît, les chutes de neige abondantes et le temps froid, toutes les conditions sont maintenant réunies pour que le Carnaval de la glissade connaisse un succès retentissant.

C'est du moins ce que souhaite le président de cet événement, M. Rosaire Grenier, qui a fait part de son enthousiasme au cours d'une conférence de presse à la brasserie Molson.

"**Nous attendons la participation des citoyens de tous les coins de la région,**" a dit M. Grenier, rappelant que la glissade de Saint-Boniface était la plus grosse de la région..., histoire sans aucune doute de "relancer" les gens de Lac-à-la-Tortue.

Hélène Gauthier

Quant à la reine de l'événement, Mlle Hélène Gauthier, elle assume son mandat jusqu'à la dernière minute, c'est-à-dire jusqu'au couronnement de sa remplaçante, qui sera choisie le samedi 28 janvier, dernière journée d'activités.

Ce Carnaval de la glissade débutera le mercredi 18 avec un tournoi régional de hockey-balle.

Le samedi 21 janvier, on pourra "glisser" pendant 24 heures consécutives, en plus de s'adonner à différentes randonnées de traîneau, de ski de fond et de raquette.

Le dimanche 22 donnera lieu à une finale du tournoi de hockey-balle, en plus d'un match amical entre les Optimistes et les dirigeants du service des loisirs.

Le hockey-balle sera de nouveau à l'honneur du 23 au 28.

Les clubs Optimistes de la zone s'y impliqueront aussi.

Pour financer ses activités, le carnaval vend des billets pour un tirage d'une auto de marque Ford. Le tirage aura lieu en même temps que le couronnement de la reine.

Huit jeunes filles veulent devenir la reine de leur carnaval. Il s'agit des duchesses Lise Grenier, Julie Harvey, Linda Bénédict, Francine Gélinas, Guylaine Lampron, Line Guillemette, Chantal Grenier et Claire McCraw.

Présidence d'honneur

C'est M. Jean-Claude Gélinas qui est le président honoraire du carnaval. M. Gélinas est en quelque sorte le fondateur de ce carnaval. On a voulu lui rendre hommage cette année.

Quant au président des Optimistes, M. Roger Plante, il a indiqué que ce carnaval visait deux objectifs. En plus d'être une activité pour tous les "jeunes de coeur", le carnaval permet en même temps d'amasser des fonds pour l'organisation d'autres activités "jeunesse" durant toute l'année.

Le 3e Carnaval de la glissade Optimistes de Saint-Boniface se tiendra du 18 au 28 janvier. Sur la photo: Jean-Claude Gélinas, président honoraire; Roger Plante, président des Optimistes; la mascotte TOBO; Hélène Gauthier, reine 1983, et Rosaire Grenier, président du Carnaval de cette année. (Photibo Jean Thibault)

La Loi 43 concernant les travailleurs et les travailleuses au pourboire de la restauration et de l'hôtellerie s'applique depuis le 1er janvier 1984.

Voici en quoi elle consiste:

- L'employé(e) doit déclarer par écrit à son employeur la totalité de ses pourboires, à chaque période de paie.
- L'employeur doit effectuer les retenues à la source sur la rémunération totale de l'employé(e), le salaire et les pourboires.
- L'employeur est aussi tenu de contribuer aux régimes sociaux de juridiction québécoise en tenant compte, dorénavant, de ces deux types de revenus.

C'est juste pour tout le monde.

C'est dans un esprit d'équité fiscale et de justice sociale et après consultation auprès des intervenants, que le Gouvernement du Québec a adopté la Loi 43. On se devait de corriger un système inadéquat qui lésait autant la collectivité que l'individu. Le Gouvernement des États-Unis est d'ailleurs arrivé aux mêmes conclusions en instaurant une loi similaire l'an dernier.

Il est normal que les travailleurs et les travailleuses au pourboire paient leurs impôts sur la totalité de leurs revenus (salaire et pourboires), tout comme leurs concitoyens et concitoyennes doivent le faire.

Il est normal, par ailleurs, que ces mêmes travailleurs et travailleuses au pourboire profitent des avantages sociaux correspondant à leur rénumération totale (salaire et pourboires), tout comme les salarié(e)s. Ainsi, avec la Loi 43, les employé(e)s au pourboire obtiendront la totalité des indemnités auxquelles ils (elles) ont droit en vertu de la Loi sur les accidents du travail et de la Loi de l'assurance automobile. De plus, leur participation au Régime de rentes du Québec sera plus substantielle, leur assurant ainsi un meilleur revenu de retraite. Finalement, ils (elles) bénéficieront désormais du 4% de vacances sur leur salaire et leurs pourboires.

Il est également normal que l'employeur contribue aux différents régimes sociaux sur la rémunération totale de ses employé(e)s au même titre que tous les employeurs du Québec; le montant qu'il aura à verser comme contribution additionnelle, en fonction du pourcentage des pourboires déclarés, sera inférieur à 2% du chiffre de ses ventes.

De plus, l'employeur connaît déjà bien les processus de retenues à la source et n'aura à assumer que des coûts administratifs restreints. En effet, le mécanisme d'attribution basé sur 8% du chiffre des ventes n'est pas en vigueur et ne s'appliquera qu'après une nouvelle période de consultation sur ses modalités d'application.

Il est important d'ajouter que Revenu Québec s'engage par renonciation écrite à ne pas utiliser les données que les employé(e)s transmettront par écrit à leur employeur comme éléments d'information et de preuve en vue d'émettre des avis de cotisation pour les années précédant l'entrée en vigueur de la présente Loi.

L'assurance-chômage étant de juridiction fédérale, Revenu Québec est en pourparlers avec le Gouvernement du Canada afin de rendre ces travailleurs et ces travailleuses admissibles aux prestations d'assurance-chômage sur l'ensemble de leurs revenus: le salaire et les pourboires.

Si vous désirez d'autres renseignements, vous pouvez vous adresser à l'un des bureaux de Revenu Québec.

Tout ça, c'est bien normal.
C'est juste pour tout le monde.

Revenu Québec

Le policier Yvon Mailhot est suspendu

D'autres travaux doivent être faits au stationnement étagé

SHAWINIGAN (JE) — La ville de Shawinigan a retenu les services de la firme d'ingénieurs-conseils Hamel, Beaulieu et associés pour définir point par point les différents travaux qu'il reste à exécuter au stationnement étagé du centre-ville. La décision a été prise à la réunion ordinaire du conseil, hier soir.

Dans une entrevue accordée par le maire Dominique Grenier, on a su que les propriétaires du garage étagé n'avaient pas complété différents travaux. La ville doit donc déterminer les travaux qui restent à faire, d'où l'engagement des ingénieurs-conseils.

Selon le maire, le coût des travaux pourrait atteindre environ $100,000.

Evidemment, les honoraires des ingénieurs-conseils s'ajouteront à cette somme.

On sait que la ville loue le garage étagé à un loyer d'environ $14,000 par mois. Advenant que la ville soit dans l'obligation de faire elle-même ces travaux, elle retiendrait le coût de son loyer jusqu'au remboursement complet du coût des travaux.

Au début, la ville voulait confier à l'ingénieur Pierre Larocque le soin d'établir la liste des travaux, ainsi que l'estimation de leur coût. M. Larocque a refusé un tel mandat, y voyant un conflit d'intérêts puisqu'il a été associé de près à la direction du projet du stationnement étagé.

Policier suspendu

Toujours à la réunion d'hier soir, le conseil municipal a adopté une résolution suspendant pour une période de six jours le policier Yvon Mailhot.

Tous les membres du conseil ont refusé de donner les raisons précises de cette suspension, disant qu'il s'agit de mesures disciplinaires. Malgré les questions, le maire Dominique Grenier s'est abstenu de donner le moindre indice, s'en tenant à la version de mesures disciplinaires, qui a été corroborée par les autres membres du conseil.

Cette suspension a été faite à la suite d'un rapport produit par le directeur de police, M. Raymond Richard, comme il a été mentionné en séance régulière.

Kmart VISA MasterCard

Oubliez toutes les

Soldes de

RABAIS $2.00
SURVÊTEMENT EN DOUX MOLLETON POUR BÉBÉS
Polyester/coton. Bleu roi, rose, aqua. 12 à 24 mois. **A.S. 7,96
5.96 l'ens.

RABAIS 94¢
CHAUSSETTES 'HAPPY FOOT' de McGREGOR
Coton/laine et nylon. 10 à 12½. *cour. 2,93
1.99 paire

CHEMISES DE NUIT AUX IMPRIMÉS AMUSANTS A PORTER!
Choix de tenues à motif variés pour le sommeil ou la détente. P à G.
6.94 ch.

NOUVEAU PRINTEMPS DE PASTEL!
25% DE RABAIS
VESTES OU PULLS ARGYLE AUX COULEURS SPLENDIDES!
Achetez dès maintenant et économisez! Col en V ou ras du cou en doux acrylique aux teintes pastel. Tailles J filles P à G. (Non nécessairement tel qu'illustré)
*Cour. 14,88 à 21,88 $11 à $16 ch.

40% DE RABAIS
LIQUIDATION DE SACS A MAIN
Vaste choix de modèles en similicuir ou polyuréthane
*cour. 6,66 à 15,88
3.99 à 9.53 ch.

ESPADRILLES SIMILISUEDE 'TRAX' POUR HOMMES, GARCONS ET ENFANTS PROFITEZ DE CES SUPER BAS PRIX!
Semelle, support de voûte, plantaire et contrefort coussinés. Garçons 4 à 6, enfants 11 à 3, hommes 7 à 12.
Trax
$13 paire

Gillette
DÉSODORISANT POUR HOMMES 'RIGHT GUARD'
200 ml
2.17 ch. SPÉCIAL

PATE DENTIFRICE BONI 'AQUA-FRESH'
150 ml
1.57 ch. SPÉCIAL

LOTION VASELINE 'SOINS INTENSIFS'
200 ml
1.57 ch. SPÉCIAL

DOUCHE 'MASSENGILL' PAQUET JUMELE
400 ml
1.47 pqt SPÉCIAL

BISCUITS 'DIGESTIVE' AU CHOCOLAT
200 g
A.S. 1,97
1.47 pqt RABAIS 50¢

BREUVAGE INSTANTANÉ AU CHOCOLAT HERSHEY
750 g
A.S. 2,77
2.17 ch. RABAIS 60¢

JEU DE 4 COUSSINS POUR VOS CHAISES
A.S. 10,97
7.97 jeu RABAIS $3

MOBILIER 5 PIECES FINI CONTEMPORAIN 'ETAL DE BOUCHER'
Table de 36" x 48" x 60" au fini si populaire. 4 chaises à structure chromée avec sièges et dossiers coussinés.
*cour. 377,77
$299 l'ens.

RABAIS 78.77
**Prix Kmart après vente

Pour l'année en cours

La commission scolaire de Normandie dépose de nouvelles priorités

par Michel LAMARRE

SAINT-TITE — Considérant le fait qu'elles disposent d'un montant de $85,000 pour l'exercice financier présentement en cours, les autorités de la commission scolaire de Normandie, réunies en session spéciale, ont décidé d'établir de nouvelles priorités à l'intention de sa clientèle étudiante.

C'est ainsi que les membres du conseil scolaire ont adopté à l'unanimité douze nouvelles priorités qui serviront à des fins pédagogiques et autres au cours de la présente année scolaire.

Parmi les nouvelles priorités, la commission scolaire prévoit un déboursé de $6,000 à l'animation à la bibliothèque pour les 3e et 4e années.

Une somme de $20,000 est prévue concernant des projets de gestion de documents, et aussi un montant de $6,000 pour la réalisation de l'animation en sciences de la nature (1ère et 2e années). De plus, un autre $6,000 a été inscrit pour de l'animation en arts plastiques pour les élèves des 5e et 6e années.

Les dirigeants scolaires prévoient aussi dépenser un montant de $6,000 pour l'achat d'équipement de bureau (machines à écrire-traitement de textes) et aussi une somme de $10,000 pour l'achat de livres de bibliothèques (petites écoles).

Un montant de $10,200 a été réservé pour des sorties dans le milieu, représentant ainsi un déboursé additionnel de $5 par élève. La commission scolaire désire également se procurer de nouveaux tableaux, au coût global de $14,000, devant être installés aux écoles de Lac-aux-Sables et à Saint-Séverin-de-Proulxville.

Au cours des prochains mois, la commission scolaire procédera à l'engagement de deux auteurs québécois ($1,000), pour permettre aux enfants de se familiariser avec les auteurs québécois. Dans le cadre des journées pédagogiques (suppléants), un crédit de $500 a été voté.

La commission scolaire de Normandie désire aussi procéder à l'achat de micro-ordinateurs pour une somme n'excédant pas $4,000, et aussi prévoir un montant de $1,300 pour le service de la Ludothèque.

rigueurs de l'hiver

Janvier

Prix en vigueur jusqu'au samedi 24 janvier 1984. Nous nous réservons le droit de limiter les quantités

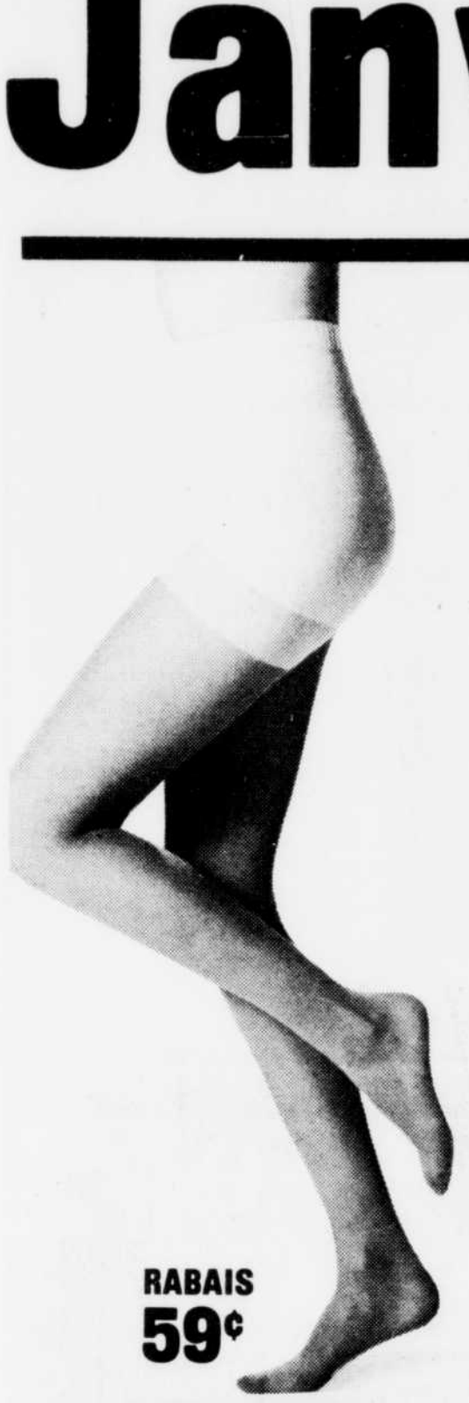

RABAIS 59¢

A PRIX D'AUBAINES!
BAS-CULOTTE DE MAINTIEN
Nylon/spandex avec gousset de coton. Choix de teintes. 90-110, 110-130, 130-155 lb
*Cour. 1,97
1.38 ch.

50% DE RABAIS
SUR BLOUSONS ET PALETOTS JUNIOR, J. FILLES ET DAMES
Notre stock complets de modèles très mode est maintenant réduit de 50%. Toute une gamme de tissus et couleurs. Tailles P. à G. et amples. (non nécessairement tel qu'illustré)
*Cour 33,88 à 199,77
$16 à $99 ch.

RABAIS $3
GRAND DRAP DE BAIN DE QUALITÉ A MOTIF JACQUARD
Un modèle en coton très absorbant. Environ 90 x 150 cm.
A.S. 13,97
10.97 ch.

PRATIQUE BALAI ULTRA-MAGNÉTIQUE
*Cour. 5,77
3.77 ch.
RABAIS $2

ESSUIE-TOUT GEANTS 'HI-DRI' 2 ÉPAISSEURS
89¢ ch.
SPÉCIAL

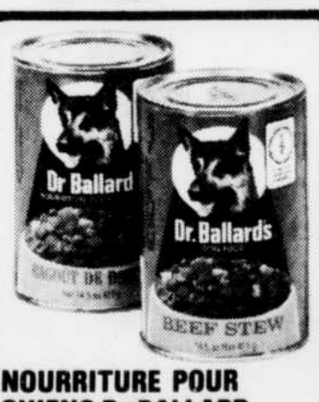

NOURRITURE POUR CHIENS Dr BALLARD
Boîte 411 g
53¢ each
SPÉCIAL

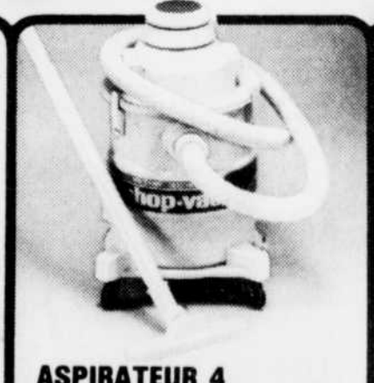

ASPIRATEUR 4 GALLONS A DÉTRITUS SECS/HUMIDES
59.97 each
SPÉCIAL

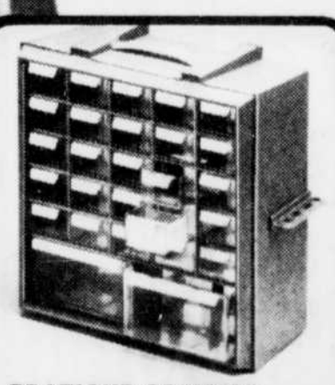

PRATIQUE ARMOIRE AVEC 27 TIROIRS
9.77 ch.
SPÉCIAL

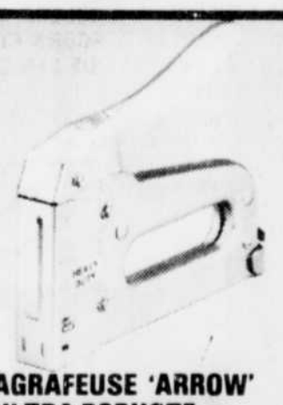

AGRAFEUSE 'ARROW' ULTRA ROBUSTE
*Cour. 24,87
19.87 ch.
RABAIS $5

22.88 l'ens.
VAISSELLE ANGLAISE SERVICE 20 PIÈCES EN EMBALLAGE CADEAU
Choix de motifs 'fraises' ou 'Fleur de maïs'
A.S. 27,88
RABAIS $5

DÉTERGENT K-MART POUR LAVE-VAISSELLE
1.4 kg *Cour. 3,47
2.97 ch.
RABAIS 50¢

SAVON A VAISSELLE 'CALGONITE' 2,5 kg
5.44 ch.
SPÉCIAL

FLOCONS DE JAMBON BURN'S BOITE 184 g
A.S. 1,77
1.27 ch.
RABAIS 50¢

30M DE PELLICULE 'STRETCH'N SEAL'
1.47 ch.
SPÉCIAL

*Bas prix régulier K mart

PLAZA de la MAURICIE SHAWINIGAN

Pour la clientèle scolaire de niveau secondaire

Lancement de trois concours par la régionale de la Mauricie

SHAWINIGAN (ML) — Les autorités de la commission scolaire régionale de la Mauricie, par ses services éducatifs, ont lancé la tenue de trois grands concours à l'intention de sa clientèle scolaire de niveau secondaire.

Ces trois concours sont répartis dans les catégories des arts plastiques, littéraire, et de l'initiation à la science en informatique (ISI).

(Photibo Jean Thibault)

Les responsables des Services éducatifs de la commission scolaire régionale de la Mauricie ont lancé trois concours (arts plastiques, concours littéraire et initiation à la science en informatique) pour les élèves de son territoire. Sur la photo, on voit, de gauche à droite: MM. Marcel Vézina, conseiller pédagogique; Christian Savard, conseiller pédagogique; et Jacques Gélinas, directeur des services pédagogiques à la CSRM. Debout, dans le même ordre: MM. Bernard Raymond et Pierre Paradis, conseillers pédagogiques.

Les dirigeants scolaires de la CSRM ne peuvent que se réjouir de ces possibilités qui fournissent aux jeunes, les conseillers pédagogiques, l'occasion de participer à des activités de prolongement de cours dans lesquelles ils peuvent se réaliser pleinement et atteindre certaines de leurs aspirations les plus chères.

Ces concours s'inscrivent d'ailleurs dans l'implantation prochaine d'une politique des services complémentaires énoncée dans le nouveau régime pédagogique.

De son côté, le directeur des services éducatifs à la CSRM, M. Jacques Gélinas, souligne que le lancement de ces trois concours vise donc un double objectif, soit: de remplir la promesse à laquelle son service s'était engagé de publier et de distribuer dans toutes les écoles du territoire des centaines d'exemplaires des meilleurs textes dont les gagnants ont été dévoilés en juin dernier, et aussi, pour la quatrième fois, de procéder à ce nouveau concours, l'initiation à la science en informatique.

C'est un peu tout cela puisque l'école se doit d'offrir, au-delà des cours, une gamme d'activités complémentaires à l'ensemble de sa population - une gamme d'activités qui prolongent l'école hors de la classe, à la maison et partout dans la vie de l'élève- une gamme d'activités tout autant intellectuelles que sportives.

D'ici à la fin de l'année scolaire 1983-84, les élèves sur tout le territoire de la commission scolaire régionale de la Mauricie profiteront de cette opportunité pour prouver leur compétence et leur initiative dans ces trois lancements de concours.

A LOUER
ESPACES À BUREAU
Centre-ville Shawinigan
- Rez-de-chaussée ou à l'étage
- Grandeurs diverses
- Chauffés et climatisés
- Possibilité avec ameublement

Pour renseignements: **536-2648**

1413, ST-MARC SHAWINIGAN Tél.: 537-8855
573, 5e RUE GRAND-MÈRE Tél.: 538-1636
CLINIQUE VISUELLE
Examens de la vue • Test de glaucome • Verres de contact • Lunettes • Prescriptions de lunettes
Dr MICHAEL CHAIKEN, O.D. docteur en optométrie
Dr CHANTAL LÉVIS, O.D. docteur en optométrie

Dr JEAN-CLAUDE LAING, O.D.
DOCTEUR EN OPTOMÉTRIE
• EXAMEN DE LA VUE
• VERRES DE CONTACT
468, 6e AVE. GRAND-MÈRE **538-2564**

ÊTES-VOUS AU COURANT?
Madame, Monsieur,
Une clinique professionnelle est à votre disposition pour solutionner définitivement vos problèmes de poils indésirables.

L'ÉLECTROCOAGULATION, méthode en usage ici, est le seul procédé d'épilation définitive RECONNU EFFICACE par le corps médical.

LE RÉSULTAT EST ÉVIDENT MÊME APRÈS UNE PREMIÈRE SÉANCE

Une infirmière de profession, formée au
CENTRE D'ÉLECTROLYSE PARA-MEDICAL
de garde Mireille Roy de Montréal, dirige ce service unique entre Québec et Montréal à la
CLINIQUE D'ÉLECTROLYSE PARA-MÉDICALE ENR.
4473, 16e AVENUE - SHAWINIGAN
Tél.: 539-9577
Madeleine Déziel, Infirmière
Ouvert du lundi au vendredi sur rendez-vous
A L'ARRIÈRE DES GALERIES ROYALES
(DÉCOUPEZ ET CONSERVEZ)

MEMBRE DU GROUPE centre co-optic
Jean Hétu, o.o.d.
Opticien d'ordonnances
Tél.: 537-1834
539 ave de la Station C.P. 606 — G9N 6V6 Shawinigan Qué
SPÉCIALISTE EN LUNETTES ET VERRES CONTACT DE TOUTES SORTES PROTHÈSES OCULAIRES

ALAIN BARRIERE

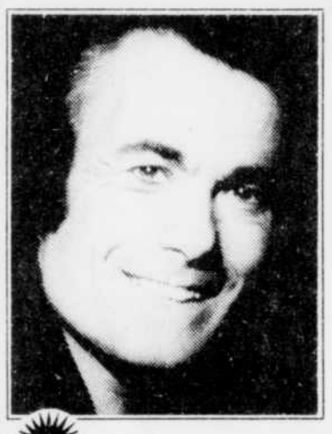

"LA MER EST LA"
LE DIMANCHE 29 JANVIER
A l'auditorium du Cégep de Shawinigan
PRIX: 15$
Billets en vente à partir de mardi 17 janvier, à midi
Au guichet du Cégep et dans les dépôts habituels

la plaza DE LA MAURICIE
BOUL. ROYAL SHAWINIGAN
AUJOURD'HUI À LA PLAZA
VISITE du BONHOMME CARNAVAL de QUÉBEC
ACCOMPAGNÉ DE
SES DUCHESSES
À 14h45

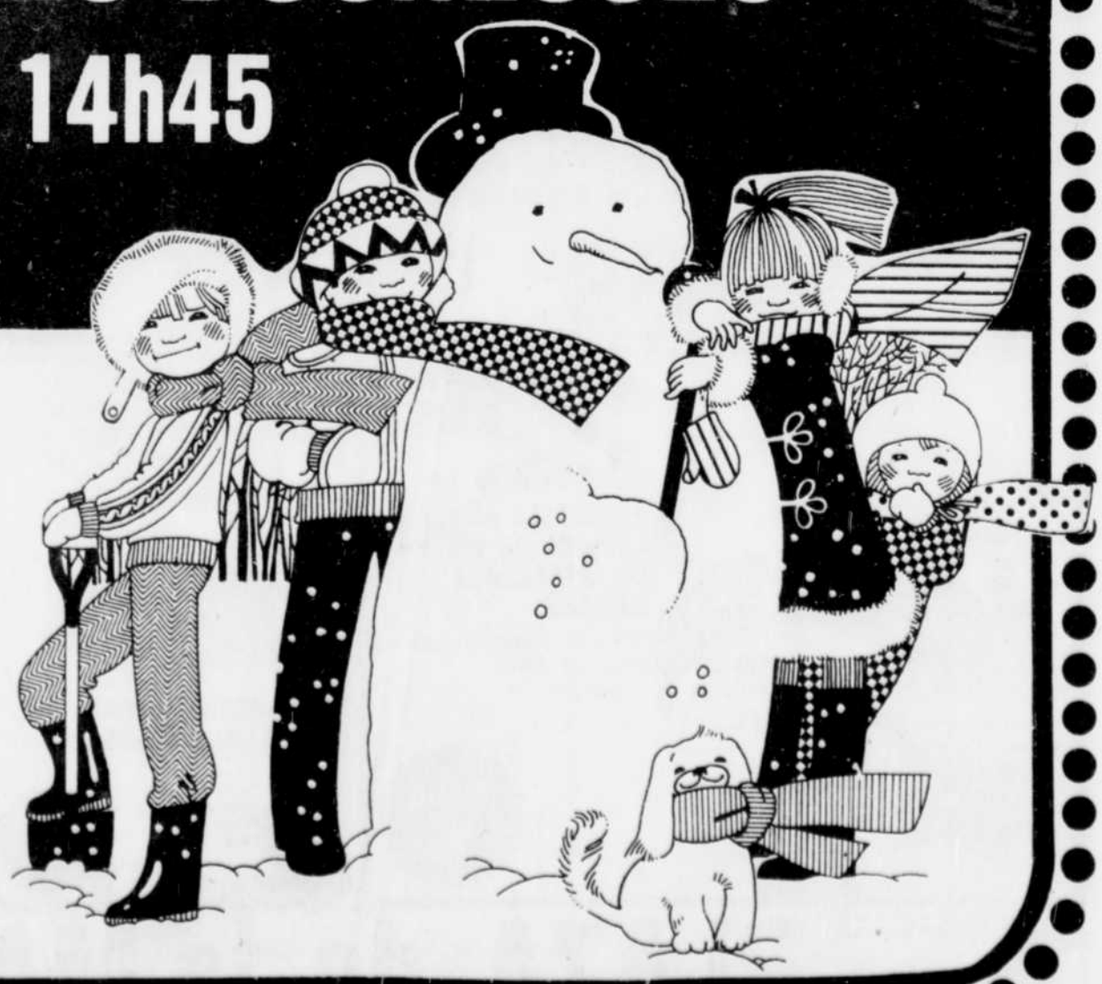

Dès ce matin...
ANIMATION AVEC MARIO DIAMOND, HOMME ROBOT
La Plaza, le vrai carrefour de la mode en Mauricie.
Vaste stationnement gratuit.

des photos et des mots

(Flageol Photo — Terry Charland)

Les membres de clubs sociaux de Cap-de-la-Madeleine ont eu l'occasion de fraterniser récemment à l'occasion de la nouvelle année dans le cadre d'un souper qui réunissait plusieurs représentants de ces organismes sociaux. Nous reconnaissons ici M. Michel Matte vice-président de la Chambre de commerce, M. Michel Boisclair président Kiwanis, M. Claude Gravel organisateur du souper, M. Jean-Guy Chevalier président Optimistes, M. Jean-Guy Dupuis grand Chevalier du conseil 2669 et M. Paul Dumas président du club Richelieu.

Les Filles d'Isabelle du cercle Jeanne-Mance de Shawinigan tenaient leur souper annuel des Fêtes afin d'échanger les voeux traditionnels. Sur la photo, de gauche à droite: Camille Cloutier, 1ère syndic; Lucienne Lavallée, secrétaire financière; Marie-Paule Morin, régente; M. l'abbé Armand Lamy, conseiller moral; Annie Bélisle, syndict d'état, et Marie-Blanche Hammond, vice-régente. (Photo Guy Nollet)

Le souper annuel de plusieurs clubs de service de l'agglomération à l'intention des autorités civiles, religieuses et scolaires est en voie de s'implanter solidement si on se fie aux commentaires et des membres et des autorités. Ces dernières apprécient le fait de livrer leur message à une même tribune, ce qui facilite leur tâche en ce début d'année. On voit le président du club Richelieu, M. Pierre Pagé, discutant d'éducation avec Mme Françoise Daveluy, présidente de la Commission scolaire du Cap, M. Gaston Lampron, président à Chavigny et Mme Rolande Cloutier, présidente à la régionale. (Flageol Photo — Terry Charland)

Les Femmes de carrière de Shawinigan tenaient leur souper régulier à l'hôtel des Chutes de Shawinigan. Elles accueillaient Mme Pauline Aboud comme conférencière. Sur la photo, de gauche à droite: Germaine Lavoie-Caron, Pauline Aboud, Marie-Paule Préfontaine, présidente; et Solange Lord. (Photibo Jean Thibault)

• *Pilule pour hommes*

Des chercheurs ouest-allemands ont peut-être ouvert la voie à la pilule pour hommes en découvrant un moyen de rendre à volonté stériles les hommes sans autre incidence sur leur vie sexuelle.

Le professeur Eberhard Nieschlag, de l'institut scientifique Max Plank de Munich, a annoncé cette semaine que son laboratoire avait expérimenté avec succès une substance chimique très prometteuse car elle remplit pour l'essentiel toutes les caractéristiques exigées d'une pilule pour homme. Cette pilule, qui contient un produit utilisé depuis 20 ans par les sportifs pour développer leur musculature, empêche la production de spermatozoïdes dans le sperme en agissant sur la glande hypophyse, mais n'entraîne pas de stérilité irréversible.

La libido, les facultés amoureuses, la quantité et la consistance du sperme, le système pileux ne sont en rien modifiés par l'injection du 19-nortestéron, a ajouté le professeur Nieschlag. Les recherches ne sont cependant qu'à leur début et demandent à être confirmées, a-t-il ajouté.
Un premier test a été effectué sur cinq haltérophiles et culturistes âgés de 21 à 25 ans à qui on a injecté une fois par semaine pendant 13 semaines une dose du produit.

aujourd'hui, c'est mon tour

Mme J.-A. Clément, 91 ans, de Shawinigan, est une fidèle abonnée du Nouvelliste depuis plus de 60 ans. (Photibo Jean Thibault)

Le Nouvelliste, mardi 17 janvier 1983

éphémérides

• *17 janvier 1984*

1981 — Le président philippin, Ferdinand Marcos, lève la loi martiale, en vigueur depuis huit ans dans le pays.
1980 — Le dollar canadien tombe sous les 83 cents, son plus bas niveau depuis les années de la dépression.
1968 — Publication de "Option Québec" par René Lévesque.
1959 — Création de l'état du Mali par l'union du Sénégal et du Soudan.
1938 — Le collège Sacré-Coeur de Saint-Hyacinthe est incendié et 46 personnes y périssent.
1929 — Naissance de la bande dessinée "Popeye".
1881 — Le pont interprovincial est ouvert à Ottawa.
Ils sont nés un 17 janvier:
1944 — Françoise Hardy, chanteuse française.
1942 — Mohammed Ali, boxeur américain.
1939 — Dalida, chanteuse française.
1932 — Jean-Pierre Goyer, homme politique canadien.
1929 — Jacques Plante, joueur de hockey québécois.
1860 — L'écrivain russe Anton Tchekhov.
1706 — Benjamin Franklin, philosophe, physicien et homme d'état américain.

LES KUBOTA SONT ICI!
Symbole de qualité et de rendement!
LAFRENIÈRE TRACTEURS ENR.
Ste-Anne-de-la-Pérade (418) 325-2446
Gaétan Lahaie, conseiller (418) 362-2965

(Flageol Photo — Claude Deschesnes)

Les membres du cercle Aféas de la paroisse Saint-Sacrement ont discuté de l'importance de vivre sa sexualité lors de la réunion mensuelle. Dans l'ordre habituel, Mmes Céline Maurais, vice-présidente, Françoise Pellerin, présidente, Suzanne Bellemare, responsable du programme Odyssée pour la région de la Mauricie, Nicole Braun, responsable du bloc éducation et Jacqueline Potvin, trésorière.

(Photo J. Côté)

Cinq présidentes se sont succédé à la tête du service bénévole hospitalier du centre hospitalier Hôtel-Dieu d'Arthabaska, depuis la création de ce service, en 1975. On retrouve, de gauche à droite, Mme Madeleine Aubert-Croteau, Mme Pauline Martin, Mme Jeannine Saint-Pierre, la présidente actuelle; Mme Denis Poudrier, et Mme Lise Montcalm.

Rendez-vous...

Soirée récréative

Soirée récréative et échange de cadeaux pour les membres du cercle des Fermières de Lac-aux-Sables le 18 janvier 20h.

Soirée-conférence

L'Association canadienne des phytothérapeutes invite les intéressés à l'Auberge des Gouverneurs de Trois-Rivières, salle Shawinigan, le 18 janvier à 13h 30 pour discussions sur la glande thyroïde. Informations 375-0153.

Réunion mensuelle

Les mercredi 18 janvier à la salle paroissiale aura lieu la réunion de l'Aféas de Sainte-Thècle à 19h 45. Bienvenue à toutes.

Conférence

Au Cercle de conférences de Marie-Réparatrice le mercredi 18 janvier à 20h, le Dr Richard Jacob parlera de géronthologie et gériatrie. La population est invitée.

Cours au CC

Les femmes dynamiques sont invitées les lundis aux cours de yoga de Jacqueline Gauthier au Centre culturel de Cap-de-la-Madeleine, à 13h 30; à la session d'intériorisation animée par Guy Montambeault les mardis à 13h 30. Pour informations Claudette Hamel, présidente, 374-3685 ou Micheline Poulin, 376-0179.

Soirée dansante

Le 21 janvier à 20h, au Centre Landry, une soirée dansante, organisée par le Club Glodorak a laquelle la population est invitée, aura lieu.

Cours

Les loisirs Saint-Jean-de-Beébeuf invitent les intéressés au coursde danse aérobique par Eunice Godinho ($16. par personne) débutant le mardi 31 janvier; au cours de yoga par Carmen Quessy ($15. par personne) débutant le jeudi 2 février; de cuisine chinoise débutant le jeudi 2 février; prière de s'inscrire par la poste à "Loisirs Saint-Jean-de-Bréboeuf, C.P. 561, Trois-Rivières, Qué", en incluant la somme requise pour le cours. Une halte-gaderie offrira ses services le mardi 31 janvier pour dix semaines sous la responsabilité de Jacques Brunette au Pavillon Gagnon, pour les enfants de trois à cinq ans.

c'est un secret de polichinelle

• *Ovations pour André*

La voix d'or de la police shawiniganaise, l'enquêteur André Comtois, a été accueilli d'applaudissements et de rappels à la soirée du Jour de l'An, au sous-sol de l'église Saint-Zéphirin de La Tuque. Au sommet de son art avec les airs amplifiés du genre Wellie Lamothe, l'étonnante vedette s'était pittoresquement retroussé les pantalons jusqu'aux cuisses pour mieux exhiber son charme dans l'euphorie fiévreuse de la salle. Un témoin, l'agent de liaison Raynald Lavoie, à la cour des sessions de Shawinigan, devant un tel triomphe, a songé, comme bien d'autres, à débrancher les haut-parleurs... le répertoire romantique à l'accent traînard restait sans intermission. Que d'élans! Un disque attend peut-être André Comtois, qui sait...

Pour une eau de source naturelle, appelez donc
BREUVAGES RADNOR
375-6797

• *Encore Clermont!*

Tout indique que l'ami Clermont Dion, honorable adjoint du recteur de l'UQTR Jacques Parent, soit aux prises avec le virus galopant de la "gageurite aiguë". Au cours des dernières semaines, notre homme a été surpris en train de prendre toutes sortes de paris pour toutes sortes de causes perdues. Ainsi, a-t-il supporté à lui seul et à bout de bras les Dolphins de Miami en vue du championnat de la NFL! Pauvre Clermont. Oui. Pauvre Clermont. Ses détracteurs estiment qu'il a peine à faire la différence entre le hockey sur gazon et le football. Toute personne intéressée à faire de l'argent rapidement aurait grand intérêt à s'engager dans un pari avec cet universitaire débonnaire...

météo

Régions d'Abitibi-Témiscamingue, des réservoirs Cabonga et Gouin: nuageux avec averses de neige en matinée. Dégagement graduel par la suite. Min.: -22 à -24. Max.: -18 à -20. Précipitations: 40 p.c. Aperçu pour mercredi: ennuagement.

Pontiac-Gatineau et Lièvre, Laurentides: faible neige passagère. Dégagement partiel en après-midi. Min.: -22 à -24. Max.: -16 à -18. Précipitations: 70 p.c. Mercredi: ennuagement.

Outaouais: nuageux avec faible neige passagère. Min.: -20 à -24. Max.: près de -12. Précipitations: 80 p.c. Mercredi: neige.

Montréal, Trois-Rivières et Drummondville: nuageux avec faible neige passagère. Min.: -20 à -24. Max.: près de -12. Précipitations: 80 p.c. Mercredi: neige. Région de Montréal. Coucher du soleil, mardi: 16h37. Lever, mercredi: 7h22. Québec, Estrie-Beauce: nuageux avec faible neige passagère. Min.: -18 à -20. Max.: près de -12. Précipitations: 70 p.c. Mercredi: ennuagement suivi de neige.

CENTRE DE PÊCHE GUY MARCEAU
ESCOMPTE AUX PÊCHEURS
APPÂT GRATUIT. ENTRÉE: No 2
BUREAU No 6
Réservations: (418) 325-2187
STE-ANNE-DE-LA-PÉRADE

Lac-St-Jean: faible neige passagère. Dégagement graduel en après-midi. Min.: -23 à -25. Max.: près de -20. Précipitations: 60 p.c. Mercredi: ennuagement.

Saguenay, Mauricie, Réserve des Laurentides: faible neige passagère. Quelques éclaircies en après-midi. Min.: -23 à -25. Max.: -16 à -18. Précipitations: 70 p.c. Mercredi: ennuagement suivi de neige.

Rivière-du-Loup et La Malbaie, Rimouski-Matapédia: nuageux avec faible neige passagère. Min.: près de -22. Max.: -12 à -15. Précipitations: 80 p.c. Mercredi: beau.

les marées

Batiscan et La Pérade:	Trois-Rivières:
basse: 04 h 59	basse: 06 h 29
haute: 09 h 01	haute: 11 h 19
basse: 16 h 39	basse: 17 h 59
haute: 21 h 06	haute: 23 h 24

Champlain:

basse: 06 h 00	**Soleil:**
haute: 09 h 40	
basse: 17 h 40	Lever: 07 h 28
haute: 21 h 45	Coucher: 16 h 33

CHALETS DE PÊCHE A LOUER
Chauffés au bois ou à l'huile
LEDUC & TESSIER
Taux réduits sur semaine
Entrée No 2
Pour réservations:
(418) 325-2184
Ste-Anne-de-la-Pérade

DERNIÈRE CHANCE... DERNIÈRE SEMAINE...

Elle se termine samedi le 21 janvier à 17h00

LA SUPER VENTE INVENTAIRE DES 4 FRÈRES BOISVERT

PLUS DE 2,500,000$ en inventaire à liquider

RABAIS ALLANT JUSQU'À 50%

Voici quelques exemples

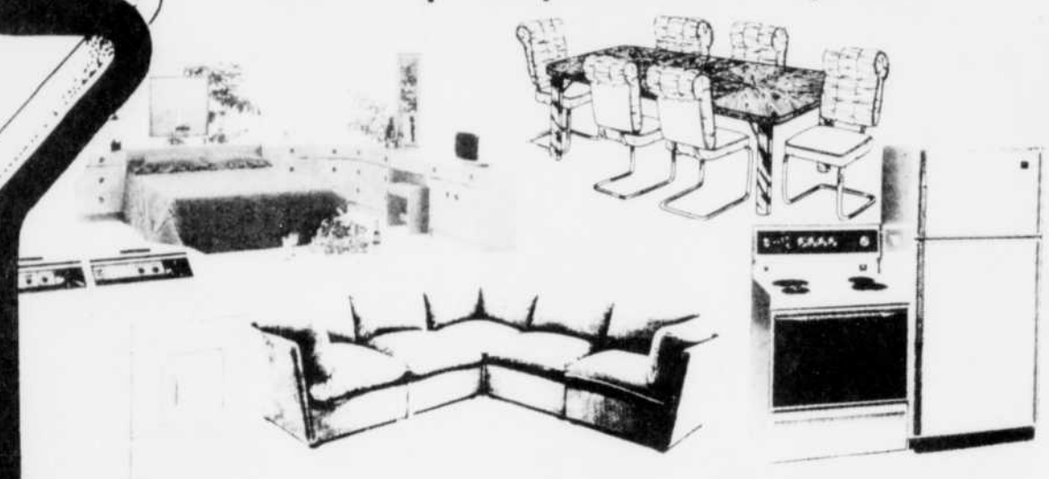

AMEUBLEMENT DE STYLE MODERNE

Comprenant 21 morceaux

Mobilier de chambre, cuisine, salon, plus un réfrigérateur 17' cubes et une cuisinière 30" de marque Kelvinator, une laveuse et une sécheuse de marque Inglis.

POUR AUSSI PEU QUE **4,489$**

MOBILIER DE CUISINE

Une table, 4 chaises tabouret inclus

319$

LAVE VAISSELLE ENCASTRABLE MOFFAT

(Amande seulement)

- 3 boutons-poussoirs, 7 cycles
- Bouton "ménage-énergie"
- Rinçage d'attente; chauffe-assiettes
- Casseroles
- Doseur de produit de rinçage
- 4 panneaux de couleur

399$

TÉLÉCOULEUR 14" MAGNAVOX PHILIPS

Modèle C 14 10, portatif avec poignée, circuit transistorisé, tube écran de précision, cabinet fini noyer, comande couleur automatique, prise pour écouteur, antenne VHF intégré. Magnavox.

GARANTIE 3 ANS
Pièces et main-d'oeuvre

349$

VIDÉO CASSETTE Magnavox

Chargement à l'avant • 14 jours • 1 programme • Indicateur électronique • Indicateur de vitesses • Réglage automatique • Enregistrement 1 seul bouton • Touche électronique • Retour automatique • Pause • Avance image par image • Avance 10 fois la vitesse • Contrôle à distance • 4 fonctions

PHILIPS

Pour aussi peu que **599$**

De plus, à l'achat d'un vidéo Magnavox, nous vous offrons une cassette de 6 heures POUR **10$**

De plus vous devenez membre GRATUITEMENT d'un club vidéo pour un an.

88$ (une seule couleur)

SUPERBE AMEUBLEMENT DE STYLE COLONIAL

15 morceaux

Incluant: Mobilier de chambre, cuisine et salon, plus un réfrigérateur 17' cubes, une cuisinière 30" de marque Kelvinator, une laveuse et une sécheuse de marque Inglis.

POUR SEULEMENT **4,089$**

BEAUCOUP D'AUTRES SPÉCIAUX EN MAGASIN POUR DÉBUTER L'ANNÉE EN BEAUTÉ

4 FRÈRES BOISVERT

CLÉMENT	NAPOLEON	JEAN-PAUL	GILLES
550, Whitehead Trois-Rivières	560, Broadway Shawinigan	542, St-Antoine La Tuque	231 ouest, rue King Sherbrooke

A Notre-Dame-de-Montauban, du 4 février au 4 mars

Carnaval d'hiver Optimistes

par Michel LAMARRE

NOTRE-DAME-DE-MONTAUBAN — Pour une seconde année consécutive, le club Optimistes de Notre-Dame-de-Montauban revient avec son carnaval d'hiver qui se déroulera du 4 février au 4 mars inclusivement.

Cette année encore, les membres du club Optimistes, présidé par M. Jean-Guy Lavoie, s'impliquent au niveau des nombreuses organisations sportives et sociales qui se dérouleront au cours de cette période hivernale.

De toutes les activités, les adonis ont eu le summum de popularité, grâce au fan-club composé de la gent féminine, à leur ténacité, parce que "ce que femme veut, Dieu le veut", ces dames ont su faire élire leur Apollon.

Pour le carnaval de 1984, il y aura quelques modifications apportées afin d'améliorer l'événement. Il y aura entre autres le tournoi de balle-donnée en raquette avec la participation d'anciennes et de nouvelles équipes.

Il ne faut pas oublier également la course de tricycle qui va faire le délice des courseurs intrépides, et que dire sur la course d'anciennes motoneiges qui attire l'attention de beaucoup d'adeptes de ce sport d'hiver.

La première manifestation du deuxième carnaval d'hiver débutera le vendredi 3 février, à 20h, au centre municipal de Notre-Dame-de-Montauban, alors que la population pourra participer au Bing-Opti.

Le samedi 4 février, à 19h 15, il y aura célébration d'une messe à l'église paroissiale, et à 20h 30, au centre municipal, ce sera la soirée d'ouverture du carnaval, présentation officielle du macaron du carnaval, de l'Opti-poil et du lancement des fan-clubs des adonis.

Par ailleurs, l'enregistrement des monuments de glace pourra se faire à compter du 29 janvier jusqu'au 5 février. Le responsable de l'événement est M. Gérald Rivard.

Tout au cours de la fin de semaine du 3 mars, des randonnées en traîneau et d'anciennes motoneiges seront possibles au terrain de l'OTJ de Notre-Dame-de-Montauban, et aussi il y aura la vertigineuse glissade de quatre cents (400) pieds accessible à tous les intéressés (ne pas oublier vos pneumatiques).

La soirée de couronnement de l'adonis '84 aura lieu le samedi 3 mars, à 20h 30, au centre municipal suivie d'une soirée de danse avec la participation de l'orchestre "Les Baladins".

Enfin, le président du club Optimistes, M. Jean-Guy Lavoie, a indiqué, en conférence de presse, que des manifestations souligneront également la Semaine de l'appréciation à la jeunesse durant la tenue du deuxième carnaval d'hiver de Notre-Dame-de-Montauban.

(Photibo Jean Thibault)

Pour une deuxième année consécutive, la population de Notre-Dame-de-Montauban aura son carnaval d'hiver grâce aux membres du club Optimistes de l'endroit. Sur la photo, on voit, de gauche à droite: Paul Moisan, secrétaire; Jean-Guy Lavoie, président du club Optimistes; Gérald Rivard; Normand Hudon, président du carnaval; Gilles Dupont, publiciste; Gilles Rivard et Michel Héroux, de Molson, retenant solidement la mascotte du 2e carnaval d'hiver Optimistes de Notre-Dame-de-Montauban.

(Photibo Jean Thibault)

Les adonis de la deuxième édition du carnaval d'hiver Optimistes de Notre-Dame-de-Montauban qui se déroulera du 4 février au 4 mars inclusivement. Sur la photo, on voit, de gauche à droite: Normand Hudon, Jacques Paquin, France Denis et Yvon Noël en compagnie de la mascotte du carnaval.

Recettes de leadership données par le professeur Désaulniers

SHAWINIGAN (JE) — Des recettes de leadership ont été données par le professeur Jean-Pierre Désaulniers, du Cégep, devant les membres de la Chambre de commerce de Shawinigan réunis à l'hôtel des Chutes, pour leur déjeuner hebdomadaire.

Après avoir demandé aux membres la définition d'un leader, M. Désaulniers a réfuté la croyance voulant que c'est celui qui ne travaille pas mais qui fait travailler les autres. Au début du siècle, un leader était celui qui prenait les bonnes décisions. Aujourd'hui, c'est celui qui adjoint ses employés à ses prises de décisions.

Pour M. Désaulniers, le leadership c'est l'art de diriger adéquatement un groupe de travail; c'est apprendre à diriger les activités des autres; c'est la capacité de canaliser l'énergie des autres.

Toutefois, le facteur humain influence les individus, le leadership d'une organisation. Mon comportement, mes attitudes, sont reliés à mes valeurs.

M. Désaulniers a déclaré qu'aujourd'hui, si tu veux réussir, il faut que tu planifies, organises et contrôles les activités. Et après avoir réussi, il faut viser à augmenter la production.

Il faut également beaucoup de communications au niveau humain. Certaines personnes ne dialoguent pas avec le monde, elles "diagueulent" de dire M. Désaulniers, et ça provoque des engueulades, et ton entreprise se casse la "gueule".

Auteur d'un programme de formation individualisé au leadership, M. Désaulniers a parlé aussi du leadership, du comportement du leader, des pouvoirs du leader, de la planification, l'organisation et le contrôle de l'entreprise, de la communication dans l'entreprise; du contrat psychologique; de la motivation, des stratégies de négociations, de la résolution des conflits interpersonnels et des changements, et de la résistance aux changements.

Il a donné de nombreux exemples sur la motivation, la communication, la façon de négocier et la façon d'atténuer la résistance aux changements.

(Photibo Jean Thibault)

M. Jean-Pierre Désaulniers

CAMP DE VACANCES

L'OASIS NOTRE-DAME

ST-LÉONARD, COMTÉ PORTNEUF

FILLES ET GARCONS

Le camp dirigé par les religieux de St-Vincent-de-Paul, reçoit les filles de 7 à 10 ans et les garçons de 7 à 14 ans, du 24 juin au 16 août. On peut profiter d'une ou de deux périodes au camp. Des activités variées sont offertes aux campeurs telles que camping, sciences naturelles, natation, canot, VOILE, HEBERTISME, arts plastiques, feux de camp, etc.

Le camp est situé à St-Léonard de Portneuf sur les bords du beau lac Simon. Il est à noter que l'Oasis Notre-Dame est membre accrédité de l'Association des camps du Québec.

Pour renseignements supplémentaires et inscriptions, veuillez communiquer, soit par écrit ou par téléphone avec:

ADRIEN DUPERRÉ, fr. s.v.
804, côte d'Abraham
Québec, G1R 1A3
Tél.: (418) 525-7178

LIQUIDATION FINALE
DE NOTRE
MARCHANDISE
AUTOMNE-HIVER

LOT DE JUPES — Val. rég. jusqu'à 65,00$ — 19,95$ ch.

LOT DE BLOUSES — Val. rég. 65,00$ — 19,95$ ch.

BEAUCOUP D'AUTRES SPÉCIAUX — 19,95$ à 39,95$

LOT DE PANTALONS — Val. rég. jusqu'à 70,00$ — 19,95$ pre

AUSSI 1/2 PRIX
sur tous les autres articles de saison en magasin

La Maison de Clairette

490 Bonaventure, Trois-Rivières
374-1354

Substance qui réduit les hémorroïdes

Substance exclusive qui soulage la douleur et enraye les démangeaisons.

Des expériences en clinique démontrent qu'une substance cicatrisante spéciale *réduit vraiment les hémorroïdes sans causer de douleur.* Elle soulage les démangeaisons et l'inconfort en quelques minutes.

Cette substance spéciale, Bio-Dyne, *aidait aussi à la cicatrisation des cellules* et stimulait la croissance de tissus nouveaux. De plus, dans maints et maints cas, une amélioration remarquable s'est maintenue durant des mois.

Seule PRÉPARATION H contient de la Bio-Dyne. En onguent ou en suppositoires. Satisfaction ou argent remis.

PRÉPARATION H

Semaine de la
BAGUE
Jusqu'à 50% De rabais
du 17 au 21 janvier

UNE OCCASION EN OR POUR LES FUTURS FIANCÉS

BAGUES À DIAMANT
avec pierre naturelle
Reg.: 195$ — SPÉCIAL 136,50$ ch.
Reg.: 375$ — SPÉCIAL 187,50$ ch.

BAGUES et JONCS
Reg.: 389$ — SPÉCIAL 195,50$ l'ens.
Reg.: 417$ — SPÉCIAL 208,50$ l'ens.

BAGUES POUR HOMMES
Reg.: 295$ — SPÉCIAL 147,50$ ch.
Reg.: 165$ — SPÉCIAL 82,50$ ch.

FERMÉ LES LUNDIS
• Mastercard • Visa
• American Express

Moi, j'descends en Ville

PAUL Bellemare INC. BIJOUTIER

Centre-ville - Trois-Rivières
Tél.: 376-7013

décoart

CAUSEUSE EN CUIR importée d'Italie — Rég. 3,216$ — **1995$**

PRIX EN VIGUEUR JUSQU'AU 4 FÉVRIER

FAUTEUIL PIVOTANT En cuir — Rég. 495$ — **395$**

CAUSEUSE-LIT Avec dossier ajustable — Rég. 625$ — **499$**

Voilà un tout petit aperçu de nos bien belles choses, et... de nos bons prix.

Centre commercial Les Rivières
379-4687

667 5e Rue
Shawinigan
537-0798
537-7007

ETAGERE EN CHÊNE NATUREL — Rég. 749$ — **549$**

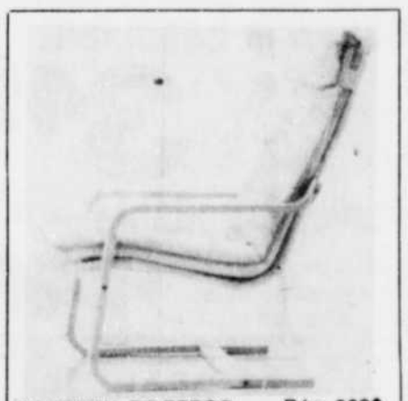

FAUTEUIL DE REPOS BOIS, MATÉRIEL: TOILE ÉCRUE — Rég. 289$ — **229$**

décoart
Shawinigan Trois-Rivières Montréal

Chasse aux étiquettes

CANADIAN TIRE

Rabais $1.00
Mini-bouilloire
9.95 Cour. $10.95

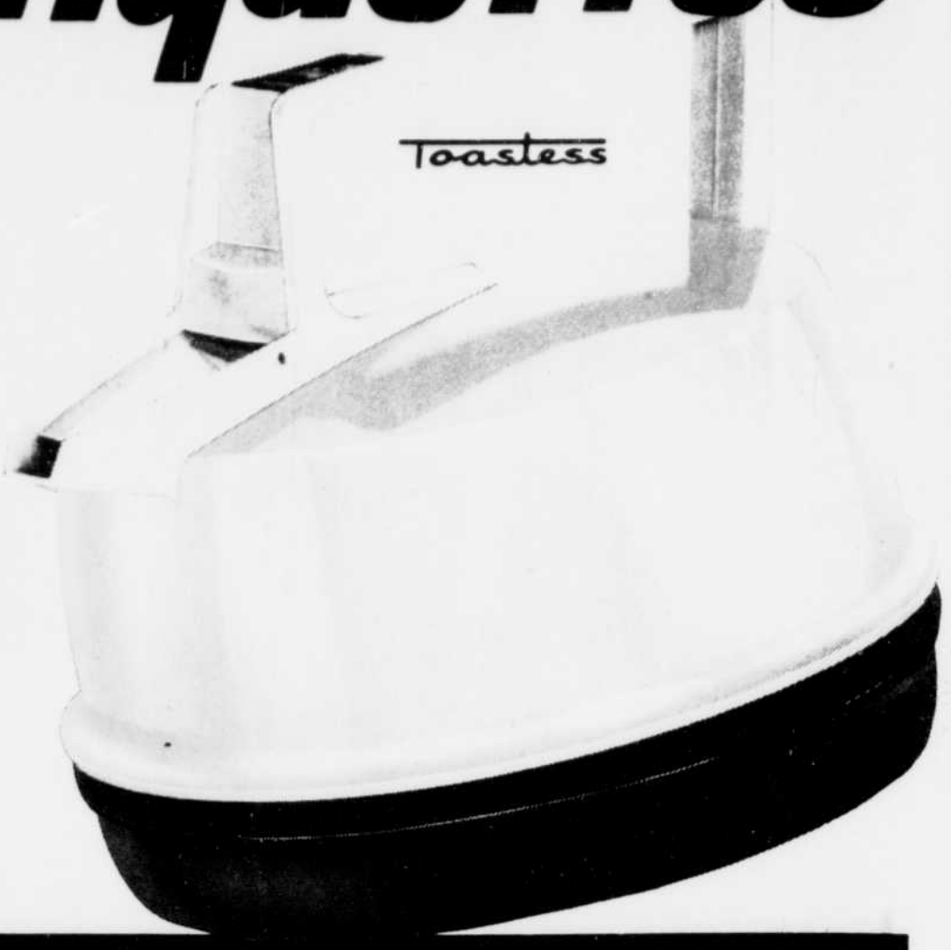

Compacte, de chauffe rapide, à corps léger en plastique, idéale pour le voyage. Fait bouillir 4 tasses d'eau et s'arrête automatiquement à sec. Pare-vapeur relevable pour faciliter le remplissage. Intérieur "SilverStone" non collant. 43-0243-0

Rabais 41% à 54%

Sacs "Ferrari" en solide nylon noir ton sur ton

Au choix **9.95** chacun

1 Cour. $21.95. Grand sac de 54.6 cm. 2 poches intérieures et 1 extérieure, toutes à glissière. 66-0871-0

2 Cour. $16.95. Fourre-tout de 48.8 cm. Poches intérieures et ext. à glissière. Bretelle et poignée. 66-0867-2

3 Cour. $18.95. Sac de 39.3 cm. 2 poches intérieures et ext. à glissière. Bretelle et poignée. 66-0869-8

Rabais 22% à 25%

À couvercle basculant

Boîte à rebuts en plastique amande, couvercle/ramasse-poussière brun. 12 x 12 x 16¼". 42-3032-6. Cour. $4.49 **3.49**

Panier empilable

Aide à mieux ranger dans la cuisine, etc. En plastique amande, brun ou jaune. 17½ x 11¾ x 6". 42-1522X. Cour. $1.99 **1.49**

En auto comme à la maison

Rabais $2.00
Calculatrice Pulser

5.95 Cour. $7.95

Petit modèle à 8 chiffres par CL. Pile AA non comprise. 44-3611-4

Achat spécial
Réveil de voyage

9.95

- Réglage simultané de 2 fuseaux horaires
- Avec étui

"International Traveller" à affichage CL. Indicateur AM/PM et réglage de somnolence. Avec piles. Mesure env. 4¾ x 2½ x ½" d'épaisseur. 99-5193-6

Rabais $1.50
Désodorisant d'auto

1.99 Cour. $3.49

.08 oz. Vaporisation parfumée English Leather, Brut ou Turbo au choix. 37-0237X

Rabais $5.00
Réveil mécanique

9.95 Cour. $14.95

À 2 timbres. Boîtier métal couleur or, d'environ 15 cm de diamètre. 43-6805-8

Rabais $3.00
Vaporisateur de 5.7 L

9.95 Cour. $12.95

Humidifie de 12 à 14 heures par remplissage. Arrêt automatique. 43-9362-2

Rabais $2.00
Fer de voyage

7.95 Cour. $9.95

Fer à friser "Globetrotter" 110/220 V; chauffe rapide; voyant "prêt". 43-8307-2

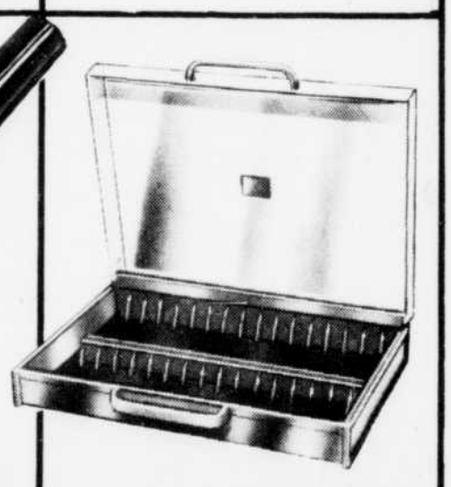

Rabais $2.00
Porte-cassettes

8.99 Cour. $10.99

Coffret solide en styrène pour ranger et transporter jusqu'à 34 cassettes. 44-0623-4

3% en Billets-Bonis au comptant

3795, BOUL. DES FORGES, T.-R.
Tél.: 378-4045

6, FUSEY, CAP-DE-LA-MADELEINE
Tél.: 376-9646

PLAZA DE LA MAURICIE, MAGASIN
Tél.: 539-2246

1200, BOUL. DUCHARME, LA TUQUE
Tél.: 523-7611

rouges

Tout est à moins de $10.00

Prix de réclame en vigueur jusqu'au samedi 21 jan. 1984, tant que nous avons du stock

Les prix courants indiqués sont nos bas prix courants. Toutes les grandeurs sont approximatives.

Rabais $3.00
Plastique liquide
4.99 Cour. $7.99

Choisissez "Armor Coat" pour un fini superbe. Polyuréthane incolore de qualité, fini lustré ou satiné. Pour bois ou métal, à l'intérieur ou à l'extérieur. Boîte de 1 litre. Une bonne protection durable à un prix très abordable. Profitez-en sans tarder! 48-9841X

Vendredi seulement (le 20 janvier 1984)

Premiers arrivés

Quantités limitées de 50 à 400, suivant le magasin. Achat en personne seulement. Pas de bon de rabais différés.

Rabais de plus de 50%

Plateau à bottes

99¢ Cour. $2.09. Garde l'entrée propre. Indispensable au rangement des bottes couvertes de neige, etc. En plastique gris ou havane. 68-1263X

Profitez-en sans tarder

Rabais 30%
Décapant à peinture

2.69 Cour. $3.89

Pour enlever la peinture ou le vernis rapidement. Boîte de 500 mL. 49-5512

Rabais $4.00
Huileur à pompe 1 L

6.49 Cour. $10.49

Corps en polyéthylène très résistant. Pompe en nylon. Profitez-en! 28-2517

Rabais $1.00
"Traction instantanée"

3.59 Cour. $4.59

Aérosol Turtle Wax pour pneus. Donne traction accrue sur glace, etc. 350 g. 38-2901

Rabais 28%
Signal de détresse

3.49 Cour. $4.89

En plastique moulé durable. Surface réfléchissante des deux côtés. 37-9801

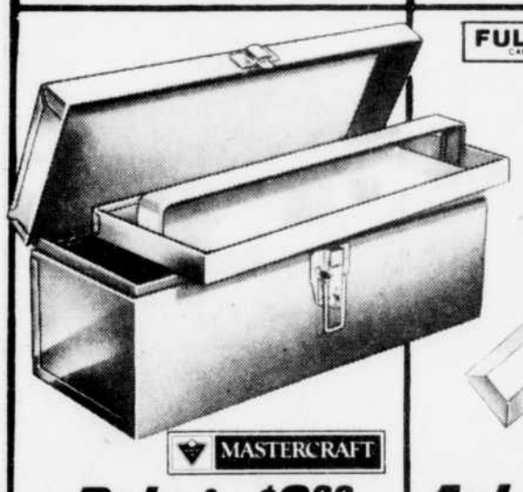

Rabais $3.00
Coffret tout acier

6.49 Cour. $9.49

Garantie SANS LIMITE DE TEMPS contre défauts de matières et de fabrication. 58-0804

Achat spécial
Jeu de 4 ciseaux

9.99

Bout de martelage en acier. Lames de ¼, ½, ¾ et 1" en acier matricé. 99-4892

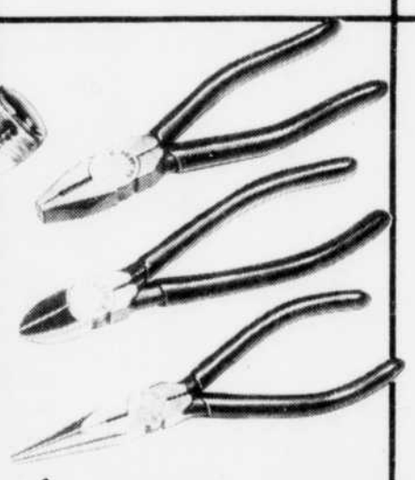

À moitié prix
Pinces variées de 6"

2.49 chac. Cour. $4.99

Pince standard, à tranchant diagonal ou à long bec. En acier de qualité. 58-4624X

Rabais $2.00
Nettoyant à mains

5.29 Cour. $7.29

Enlève la graisse sans abîmer les mains. À utiliser avec ou sans eau. Boîte 5 lb. 38-6139

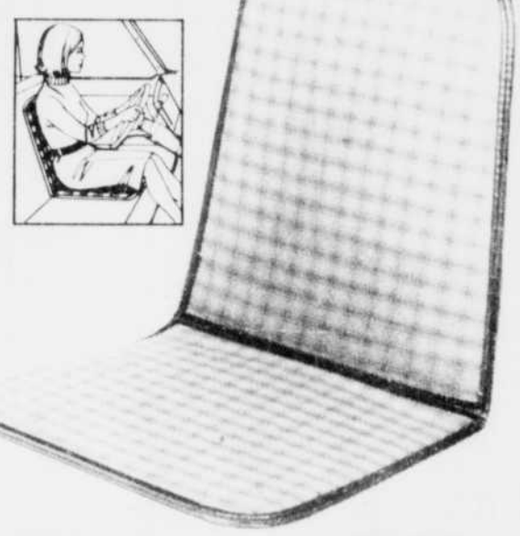

Rabais $3.00
Siège calorifuge
4.99 Cour. $7.99

Retient la chaleur du corps et vous permet de conduire en tout confort pendant l'hiver. Tissu douillet d'un côté, vinyle similicuir de l'autre. 33-1683

Rabais $4.00
Bâton de hockey
9.99 Cour. $13.99

Bâton PMP 5001 SHER-WOOD pour senior. Modèle stratifié 3 pièces. Lame incurvée renforcée de fibre de verre. Graphite au talon. D ou G. 83-4046X

SHER-WOOD

CANADIAN TIRE

MAGASIN ASSOCIÉ

3795, BOUL. DES FORGES, T.-R.
Tél.: 378-4045

6, FUSEY, CAP-DE-LA-MADELEINE
Tél.: 376-9646

PLAZA DE LA MAURICIE, MAGASIN
Tél.: 539-2246

1200, BOUL. DUCHARME, LA TUQUE
Tél.: 523-7611

VISA

MasterCard

CANADIAN TIRE
123 456 789 0
R J ROBERT

OU OBTENEZ 3% DE BILLETS-BONIS AU COMPTANT

économie et finance

bourse de montréal

Cours transmis par la Presse Canadienne

Titres	Ventes	Haut	Bas	Ferm	Chan
Aberford	37300	$8¼	8⅛	8⅛	
AgnicoE	9000	$15¼	15⅛	15¼	+ ⅛
Aiguebelle	3780	$8⅞	8¼	8¼	— ⅛
Altaenerg	960	$18⅛	18⅛	18⅛	— ¼
AlcanAlu	10672	$50⅝	50	50	— ⅛
AlcanWt	4870	$2¼	2⅛	2⅛	
AlgomaSt	27	$28⅝	28⅝	28⅝	— ⅛
AMCAInt	400	$25⅞	25⅞	25⅞	+ ⅛
Asamera	1100	$13¼	13¼	13¼	— ½
AstraBl	2200	$7⅞	7⅞	7⅞	+ ¼
BCForst	15475	$14	13⅞	13⅞	— ¼
BGRet	2700	210	210	210	
BCPhone	14922	$21⅛	21⅛	21⅛	+ ⅛
BPrevCan	11500	$23	23	23	
BankNS	870	$45⅞	45¼	45¼	— ⅛
BqueCont	260	$13¼	13¼	13¼	
BqueMtl	14590	$28⅞	27⅞	27⅞	— ¼
BMO2.85	3600	$34⅞	34¼	34⅝	
BMO$2.50	1110	$31½	31⅛	31½	
BMOMPs	8100	$6⅛	6¼	6¼	— ⅛
BqEpargn	5114	$22	21⅛	21⅜	— ⅛
BqEd2.62	600	$27¼	27⅛	27¼	
BqueNat	24665	$14	13⅞	13⅞	— ⅛
BqNat2.94	300	$36¼	36	36	
BqRoyale	7633	$35	34¼	34¾	— ⅛
BqRyWt	3275	$7¼	7⅛	7¼	+ ⅛
BqRy1.45	5450	$17⅛	17¼	17¼	— ⅛
BqRy1.88	500	$21¼	21¼	21¼	+ ⅛
BqRy2.75	2600	$34	33⅞	33⅞	
BaxterTc	500	224	224	224	+1
BombA	420	$18¼	18¼	18¼	
BombB	5630	$17⅞	17⅜	17⅜	+ ⅛
BowVal	17850	$25¼	24¾	25¼	+ ⅜
BowVt2.05	500	$34¼	34¼	34¼	— ⅛
Brascade	1865	$41⅛	41	41⅛	+ ⅛
BrascanA	4659	$41⅛	41⅛	41½	+ ⅛
Brinco	1900	275	275	275	—5
Brunswick	300	$27⅛	27⅛	27⅛	+ ½
Bye-Com	22240	$7⅛	7⅛	7¼	
CAEInd	11100	$17¼	17¼	17½	— ⅛
CIL	3000	$32	32	32	+ ⅛
CdnFirVw	2100	10⅞	10⅞	10⅞	— ⅛
CalFwt	1200	445	445	445	—5
CampR	250	9⅞	9⅞	9⅞	
CmpbellSp	200	$14½	14¼	14¼	
Campeau	500	22	21⅞	22	
Capwf	1000	5⅞	6¼	6⅜	— ⅛
CDC	100	5⅝	6⅛	6⅛	+ ⅛
CDC1980	2000	$13⅞	13¼	13¼	— ¼
CmpBk	3993	$30⅝	30⅜	30⅜	— ⅛
CBd2.05	600	$26¼	26¼	26¼	
CBd2.52	900	$30⅛	30⅛	30⅛	
CBdwt	1000	9½	9½	9½	+ ⅛
CPLtee	4256	$52⅝	52¼	52⅜	— ⅜
CdnTire	1050	$17½	16⅜	16⅜	— 1
ICTireA	11043	$12⅞	12¼	12¼	— ⅛
CUtilWt	11700	380	380	380	—10
CanOk	3950	$22¼	22⅛	22⅛	
Cascades	5256	$9¼	8⅞	9	+ ⅛
Casinese	400	10¼	10¼	10¼	+ ⅛
CentDyn	20600	45	40	40	
Chateau	6912	$12¼	11¼	12	+ ⅛
CimLPRE	1785	$15⅜	15½	15⅜	
CimLT.17	2100	$18¼	18⅛	18¼	
CBumA	4910	$27⅞	27⅝	27⅞	— ⅛
GasWt	5500	440	435	435	+15
CnsGas9¼	800	$27¼	27	27¼	+ ⅛
CorbyA	226	$35⅛	35⅛	35⅛	+ ⅛
CMarkWt	250	$8½	8½	8½	+ ⅛
DalonDvlp	1500	175	172	172	
Denison	200	$44	44	44	+ ¼
DofascoA	215	$60⅜	60⅛	60⅜	+ ⅛
DofascWt	800	$23¼	23¼	23¼	+ ¼
DomCoil.te	350	5½	5½	5½	— ⅛
DomeCda	4800	5⅝	5⅝	5⅝	— ⅛
DomePet	20700	385	375	375	—5
DomStore	400	$19	18¾	19	+ ¼
Domtex	103127	$19¼	19¼	19¼	— ¼
Domtar	543	$32⅞	32¾	32⅞	+ ⅛
Donohue	3796	$24⅞	24¾	24⅞	+ ⅛
Dupont b	100	$37½	37½	37½	
DynexA	500	35	35	35	—6
EchoBay	400	$8¼	8¼	8¼	— ⅛
EnhseatA	100	350	350	350	+25
EntBell	100647	$32¼	31⅞	32	
EnBell1.80	300	$22⅞	22⅞	22⅞	
EnBell2.70	5285	$34¼	34¼	34¼	+ ⅛
EntrepCP	11401	$24¼	24¼	24¼	
EpteInt	2100	80	80	80	—2
FalconCop	400	$18½	18½	18½	
Forex	8100	465	460	460	—15
GazMetr	13150	$7½	7¾	7½	+ ⅛
Gaz5.4pr	900	$90	90	90	
Gaz15	300	$30½	30½	30½	+ ⅛
Genstar	1150	$29¼	29½	29¼	
GenstarC	200	$34¼	34¼	34¼	— ⅛
GldcrpA	900	$7¼	7⅛	7¼	+ ⅛
GldcrpWt	1000	251	250	250	—5
GrmaLee	3700	100	95	100	+5
Guard.T	540	$10¼	10¼	10¼	+ ⅛
GuardprA	600	$6⅛	6⅛	6¼	+ ⅛
GulfCan	31720	$17¼	17⅛	17⅛	
HandyAn	297	$5⅝	5⅜	5⅜	—⅜
HirWalker	10525	$28⅛	28¼	28¼	— ⅛
HWlkr D	925	$27⅜	27¼	27⅜	
HWlkr E	300	$30¼	30¼	30¼	
WlkrWts	800	56	5⅞	5⅞	— ⅛
HuskyOil	1830	$10¼	10⅛	10⅛	— ⅛
IUInter	4200	$30¼	30	30¼	+ ½
Imascoltd	82740	$35¼	35	35	— ¼
ImascopB	400	$71	70¾	70¾	+ ¼
ImpOilA	9682	$36¼	36	36	— ⅛
IncoLtd	15812	$18½	18	18⅛	— ⅛
Innopac	1600	$9½	9¼	9¼	
IBM	11	$148¼	148¼	148¾	—5
InterPipe	2050	$30¾	30¼	30¾	+ ⅛
Inverness	9700	$7½	7½	7½	+ ⅛
IvacoA	100	$13⅞	13⅞	13⅞	+ ⅛
Janock	1000	$13	13	13	— ⅛
Kiena	1200	$24	23¼	23¾	— ¼
Labatt	3550	$24¾	24½	24½	— ⅛
LafargeCa	2563	$15⅝	15¼	15¼	— ⅛
Loblaw	200	$14½	14½	14½	— ⅛
Logistec	100	450	450	450	+10
MRRM	300	$33½	33½	33½	
McleanK	100	$17⅞	17⅞	17⅞	+ ⅛
McMRIdl	200	$33⅛	33⅛	33⅝	+ ⅛
Marconi	8300	$28⅝	28¼	28¼	— ⅛
MaritTel	500	$35¼	35¼	35¼	+ ⅛
MrtprB	274	$8⅞	8⅞	8⅞	— ⅛
MarkSpen	1500	$15¼	15¼	15¼	+ ⅛
MassFer	1227	$6⅛	6½	6⅝	
Merland	1200	$5½	5⅜	5⅜	— ⅛
IMeiton	1000	230	230	230	
MitelCorp	1350	$18⅛	18½	18⅝	— ⅛
MolsonA	700	$22¼	22¼	22¼	— ¼
MolsonB	150	$22½	22½	22½	+ ⅛
IMonenca	1500	$13½	13½	13½	
MTrustCA	200	$12¼	12¼	12¼	+ ¼
Moore	961	$53¼	52⅞	53	
Nabu	200	390	390	390	—15
NBTel	502	$30⅛	30⅛	30⅛	— ¼
NfldLIntA	5500	$28¼	28¼	28¼	+ ¼
NfldL514	300	$5⅛	5	5	
NfldLPp	250	$9¼	9¼	9¼	— ⅛
Nfld1414	900	$12⅝	12½	12½	+ ⅛
NfldTel	1500	$14⅛	14	14	
Noranda	32537	$27⅛	26¾	26⅞	— ¼
NorcenEn	200	$17⅛	17⅛	17⅛	+ ⅛
Normick	275	$11	11	11	— ¼
NorTel	11235	$47⅝	47¼	47⅜	+ ⅛
NovaAlt	7500	$7½	7¾	7½	
Nova12	1500	$34	33⅝	34	+ ⅛
Oakwood	100	$9¼	9¼	9¼	
OshaA	800	$33½	33¼	33½	+1
PancdnPf	1500	$24¼	24¼	24¼	
PlacerDv	1100	$21½	21½	21½	+ ⅜
PlacerDwt	900	$6⅛	6⅛	6⅛	— ⅛
PPairCr	14100	$21⅝	21¾	21½	+ ⅛
PrefacA	1200	105	105	105	
PrinorGr	300	$10	10	10	
Prooptic	2250	185	185	185	
Provigo	18311	$18⅛	18	18	— ⅛
PubStll	2000	$11½	11½	11½	+ ¼
QueTel	106	$30½	30½	30½	— ¼
Quebecor	725	$31½	31⅛	31½	+ ⅛
RogerCB	4000	$13⅜	13⅛	13⅜	— ⅛
RolindA	1000	$15¼	15¼	15⅝	+ ⅛
Rothman	400	$51	51	51	
ScottHos	16000	$14½	14½	14½	— ⅛
Seagram	3720	$46¼	45⅞	46¼	— ⅛
ShellCan	2600	$24½	24¼	24¼	— ⅛
SherW7	210	$49⅝	49⅞	49⅝	—5⅛
SSearsA	300	$10	10	10	— ¼
SparAer	5200	$23⅞	23¾	23¾	
SparCap	63250	57	55	57	+2
SteinbA	230	$30	30	30	+ ⅛
StelcoA	7065	$32¼	32⅛	32½	+ ⅛
StelcoWts	2575	$10	9¼	10	+ ⅛
Stell 94	1200	$29	28¾	29	+ ⅛
Sullvn.Min	200	490	490	490	—5
TeckB	700	$11½	11¼	11¼	— ⅛
TelMtlB	3250	$26½	26¼	26½	
TimbrU	10975	$5¼	5⅛	5¼	
Texaco	1000	$40¼	40¼	40¼	— ¼
ThomsnA	300	$40	40	40	
TIEteleco	1500	$13¼	13⅛	13¼	
TorDmBk	4316	$17	17	17	
TDmt1.83	100	$21¼	21¼	21¼	+ 1¾
TrDmt2.37	200	$26¼	26¼	26¼	
TrDmpc	100	$26⅛	26⅛	26⅛	+ ⅛
TotalPwt	800	315	315	315	+10
TotPetpr	250	$32¼	32¼	32¼	
TAltRswta	270	230	230	230	—15
TAltRswtB	175	225	225	225	—30
TrAltaA	18669	$22⅞	22⅝	22¾	+ ⅛
TrAltaPfg	200	$30¾	30¼	30¾	
TrCanPl	3100	$31¼	31¼	31¼	
UnigasA	565	205	205	205	
UnigasB	8500	165	165	165	+1
UnionGas	1100	$11⅛	11	11⅛	
IversaCIA	500	$9¼	9¼	9¼	— ⅛
Walwyn	2300	$5¾	5⅛	5⅛	— ¼
Wargon	13100	132	127	131	—4
WcstTrn	700	$15¼	15¼	15¼	— ⅛
Westmin	2000	$16¾	16⅛	16¾	— ⅛

Total sales: 1,143,874

JuniorMinesOils

Abcourt	200	175	175	175	+4
Bateman	10000	12	11½	12	
BorelisEx	1000	$18	18	18	— ¼
BrosnanA	36000	54	49	49	
BrosWt	10000	2	2	2	
Bruneau	6500	29	26	26	—3
CartierRe	1275	28½	28½	28½	—1
CorsLRs	2626	200	200	200	
Cimpwt	1125	40	40	40	—10
Dumagmi	1000	445	445	445	
ExplorQue	2000	30½	30½	30½	—1½
GKnight	2200	125	124	125	+10
LynxExp	7500	81	80	80	—5
MinraRes	1000	45	45	45	—5
Midessa	6000	70	66	70	+3
Muscocho	8100	168	160	162	—6
Queenstn	100	225	225	225	
Talisman	4000	36½	33	33	—1
WQMines	6500	145	130	130	—11

Total sales: 107,126

Total market: 1,251,000

PreciousMetalCertificates

Certificates	Oz	High	Low	C
Grdnsilvr	250	8.22	8.22	8.22
Grdngld	30	369.90	369.00	369.0

TORSALESegeczcgsfilydvsvqftavzlyd

Total sales: 6,620,000

Les valeurs les plus activ par la Presse Canadienne

Valeurs	Ventes	Haut	Bas	Ferm	Net

INDUSTRIELLES

DomTex	103127	$19¼	19⅛	19⅛	— ¼
EntBell	100647	$32¼	31⅞	32	
Imasco	82740	$35¼	35	35	— ¼
SpartanCp	63250	57	55	57	+2
Noranda	32537	$27⅛	26¾	26⅞	— ¼
BytecCom	32240	$7⅞	7⅝	7¾	
GulfCan	31720	$17¼	17⅛	17⅛	
BqNationl	24665	$14	13⅞	13⅞	— ⅛
DomePete	20700	385	375	375	—5
CmDynam	20600	45	40	40	

MINES AND OILS

Aberford	37300	$8⅛	8⅛	8⅛	
InvernsPet	9700	$7½	7½	7½	+ ⅛
AgnicoEag	9000	$15¼	15⅛	15¼	+ ⅛
AiguebleInc	3780	$8⅞	8¼	8¼	— ⅛
Pancanad	1500	$24¼	24¼	24¼	

JUNIORS

Brossan	36000	54	49	49	
Bateman	10000	12	11½	12	
Brossanwts	10000	2	2	2	
Muscocho	8100	168	160	162	—6
LynxCan	7500	81	80	80	—5

bourse de toronto

Cours transmis par la Presse Canadienne

Titres	Ventes	Haut	Bas	Ferm	Chng

A and B

A.G.F.M	3800	$11	11	11	— ¼
AMCA Int	54894	$25⅞	25⅛	25¼	+ ⅛
AMCAp	3325	$25¼	25⅛	25¼	+ ⅛
Aberford	2800	$8¼	8⅛	8¼	+ ⅛
Abefordw	3300	230	230	230	
AbtiPrice	110	$25⅞	25⅝	25⅞	+ ⅛
Abitibi10	2951	$50¼	50¼	50¾	+ ¼
Acklands	1000	$18¼	18¼	18¼	— ¼
Agassizo	14200	180	177	177	— 4
AgnicoE	4900	$15¼	15⅛	15⅛	
AgraIndA	2400	$6½	6	6⅛	— ⅛
AgraBf	3000	56	5¼	6	+ ¼
AhedC	500	30	30	30	+ 5
Albanyo	10500	86	85	85	
AltEnergy	59244	$18⅛	18⅛	18½	— ⅛
AltEnrA	3600	$33	32½	32½	— ½
AltaNat	300	$25	25	25	— ¼
Alcan	24939	$50⅛	50	50⅛	— ¼
Alcanw	22500	$21¼	21	21¼	— ⅛
AlgoCent	100	$22	22	22	— ½
AlgomaSt	281	$29½	29½	29½	— ¼
AStelp	400	$24¼	24½	24½	
AlumA	900	$26⅛	26⅛	26⅛	

TSEA vsvczcuv0b00

Alum B	see below				
AmEagleo	6592	187	187	187	+ 1
AmLeduc	36500	38	35	37½	
AndrsWAf	1250	$29	28¼	28¼	— ¼
AngCT4½	125	$23	23	23	
ArgusCpr	3463	$8¼	8⅛	8⅛	+ ⅛
ArgyllAf	5000	250	250	250	
Asamera	26000	$13⅜	13	13⅜	— 1/2
Asbestos	100	$10¼	10¼	10¼	
AsocPorco	247	270	270	270	
Astralf	300	$7⅞	7¼	7⅛	+ ⅛
Atcolf	6375	$7⅛	7½	7⅝	+ ⅛
Atcolf1	800	$7⅛	7½	7¼	+ ⅛
Atcolf1½	900	$3¼	3¼	3¼	— ⅛
Atcow	1200	165	165	165	— 5
AtlCCop	1000	210	210	210	—10
Atlas Yk o	6300	35	34	34	
Atlasw	6000	1	1	1	
Augmitto	700	187	187	187	— 3
AurReso	6000	96	93	93	
AtonHardA	400	$15¼	15¼	15¼	
BCSugarA	562	$23½	23	23	— ½
BCSugarP	100	$12½	12½	12½	+ 1
BGRA	4700	$7¾	7¼	7¼	
BGRw	1600	214	205	210	

TSEA vsvczcvy0c00

BMBComp	2150	$6⅛	6	6	
BPRes	1206	$22¼	22¼	22¾	— ¼
Bacheloro	1600	$6¼	6¼	6¼	
Bactic	2000	63	60	63	+ 3
BanisterC	1200	$6⅛	6	6	— ⅛
BankBC	5232	$15½	15	15½	
BkBC228	100	$24¼	24¼	24¼	— ¼
BkBC222	500	$25½	25¼	25½	+ ¼
BanMtl	24659	$28	27¾	27⅞	— ¼
BkMtl285	8250	$34⅞	34⅛	34⅝	+ ⅛
BkMtl250	6335	$31½	31¼	31½	— ⅛
BkMtw	7200	$6⅞	6¼	6¼	
BankNS	15962	$45⅞	45¼	45½	+ ⅜
Bankenoo	2390	320	320	320	+10
Bankenow	1716	30	30	30	
Barricko	4685	196	193	193	— 3
Bathrstp	125	$11¾	11¾	11¾	+ ¼
BatonAf	10600	$14¼	14	14	— ¼
BatonB	600	$14¼	14¼	14¼	— ⅛
BayMills	300	$11¾	11¼	11¾	
Baxter	15800	227	223	227	+ 3
BeautyCo	10525	240	230	230	—10
Beautyr	77300	1½	1½	1½	—1½
BellEnt	77818	$32¼	32	32¼	+ ⅛
BellCpr	655	$29½	29	29½	+ 1

TSEA vsvczcuv0d00

Bell1 80	470	$22¼	22¼	22¼	
Bell1 96	100	$38½	38½	38½	
Bell2 05	1020	$32	32	32	— ⅛
Bell2 70	6355	$34¼	34	34⅛	
BlackPhot	12100	$19⅛	19¼	19¼	— ⅜
Bkdomo	1000	240	240	240	— 1
Blackwod	200	280	265	280	+30
BlakeReso	8000	17	16	16	— 1
Bluesky	9850	410	400	410	— 5
BomacAf	200	$9⅛	9⅛	9⅞	+ ⅛
BombdrA	250	$18¼	18¼	18¼	+ ½
BombdrBf	130	$17⅞	17⅞	17⅞	+ ⅛
BonanzaR	19609	325	320	325	+ 5
BonzaRw	500	50	50	50	
BowValy	72616	$25⅛	24½	25⅛	+ ⅛
BowVly20	5	200	$34½	34¼	+ ⅛

BowVly200see below

BowVlyR	1990	$8¼	8⅛	8¼	+ ⅛
Bralorne	6400	$5⅜	5¼	5⅜	+ ⅛
Bralor8 75	1900	$22¼	22½	22¾	+ ¼
Bralorn w	2550	145	142	145	— 5
Bramalea	30094	$14⅜	14	14⅜	+ ¼
Brscadep	4337	$41¼	40⅞	41¼	
BrascanA	9254	$41⅝	41⅜	41½	
Brscn8½	500	$26	26	26	

TSEA vsvczcwyd0e00

Brscn1981	1400	$27¼	27	27¼	+ ⅛
Brkwatero	11360	$8¼	8⅛	8⅛	— ¼
BrendaM	700	$16¼	16	16	— ¼
Brinco	10850	279	271	275	+ 5
Brincop	2000	465	460	465	+ 5
Brisa of	1400	185	170	185	+ 5
BCFP	9594	$14	13⅞	13⅞	— ⅜
BCRes	52385	440	430	440	+ 5
BCResp	1480	$29⅞	29⅝	29⅞	+ ¼
BC Phone	13505	$21¼	21¼	21¼	+ ½
BCPh4Nsp	210	$44¾	44¾	44¾	
BCPh4 84	300	$13¼	13¼	13¼	+ ⅛
BCPh6pr	100	$65	65	65	— 1
BCP7 04p	1400	$20	19½	20	+ ¼
BCP10 16p	639	$26¼	26½	26¾	
BCP11 24p	200	$29¼	29¼	29¼	

carrières et professions

N.B. Tous les postes annoncés sont ouverts également aux femmes et aux hommes

UNE COMPAGNIE INTERNATIONALE

est à la recherche de

REPRÉSENTANTS(ES)

pour faire la vente et la collection d'un chiffre d'affaires établi. Les candidats (es) doivent posséder certificat de secondaire V ou l'équivalence et avoir une automobile.

Nous offrons:

Clientèle établie, cours de formation aux frais de la compagnie, salaire garanti, fonds de pension, etc.

Si vous êtes intéressé(e), communiquez pour entrevue seulement avec:

BRUNO BÉRUBÉ

(819) 539-6911

mercredi et jeudi

CIBC3562	518200	$31⅛	30⅞	31	
CIBCw	2900	$9⅜	9¼	9⅜	+ ⅛
C.Lincorto	2000	20½	20	20	— ½
CMarconi	18280	$28⅝	28¼	28⅜	— ⅜
CNatR	19100	85	80	84	+ 5
CNatB 50	400	$6⅞	6⅞	6⅞	— ⅛
COcdentsl	24034	$29¼	28⅞	29¼	+ ⅛
COdntlPp	200	$25½	25½	25½	
CPLtd	16662	$52¼	52¼	52⅜	— 1/2
CPLAp	200	$9¾	9	9	— ¼

TSEA vsvczcryr0h00

CdnTire	8055	$17½	16¾	16¾	— ⅜
CTireAf	42737	$12⅛	12¼	12¼	— ⅛
CUtilAf	3155	$15½	15	15	— ¼
CUtilB	5206	$15½	15	15	— ¼
CU 10¼	200	$25⅞	25¾	25⅞	— ⅛
CUtil2ndD	1300	$29	28¼	29	+ ¼
CUtil2ndE	250	$27⅜	27⅜	27⅜	
CUtil2ndF	200	$30	30	30	— ¼
CUtil2ndG	1500	$31	30¾	31	+ ¼
CUtil2ndH	2950	$23¼	23	23⅛	+ ⅛
CUtil2ndI	2650	$26¼	26	26¼	+ ¼
C World	1600	$6½	6½	6½	
CWrldwtp	2150	$24¼	23⅝	24	+ ⅜
Cnamaxo	5000	$7⅜	7⅛	7⅜	
Canfor	6000	$27	26¼	26¾	— ¼
CanronA	1740	$14¼	14	14	
Canuco	2200	51	51	51	
Cara	300	$12	12	12	— ⅛
CaraAf	300	$11⅛	11⅛	11⅛	— ⅛
CarlOK	4925	$22⅝	22½	22⅝	
CarlAp	220	$23	23	23	
CarlBp	100	$28	28	28	— ⅜
CarmaA	11800	80	77	77	— 1
Carmacvp	1700	210	206	206	+ 5
Carolino	8333	$7⅛	7½	7½	— ½

TSEA vsvczciyc0k00

Cartiero	2000	29	29	29	— 1
Celanese	4850	$10⅜	10	10⅛	
CFundAf	23375	$6⅜	6⅛	6½	
CFundw	10100	37	35	37	
CentrlTr	450	$13	13	13	— ½
CntrlTrp	400	$25	25	25	
Chnclr	5000	64	62	62	— 1
ChateauAf	5750	$12¼	11¾	12⅛	+ ⅜
Chieftan	495	$16½	16⅛	16⅛	— ¼
ChieftanB	200	$56½	56½	56½	
ChieftainC	100	$52¼	52¼	52¼	
Chrysler	890	$36½	35⅜	36½	+ 1¼
Chrysler	see below				
Cimarono	700	365	365	365	
Cineplexo	1400	250	245	250	
CoastlAf	100	$8⅞	8⅞	8⅞	+ ⅛
Coho Af	800	400	400	400	—15
Coleco	100	$24½	24½	24½	+ ½
Colonial o	4417	280	275	280	—20
Cmplx	10400	235	230	230	— 5
Cominco	4665	560	59¼	59¾	— ¼
ComincoD	270	$30	30	30	+ ⅛
CmrclOG	700	205	200	205	+ 5
Cmplg	400	$9½	9½	9½	
Comstateo	1800	32	32	32	— 3

TSEA vsvczc100

Coniagaso	700	$6¼	5¾	6¼	
ConBathA	3146	$27⅞	27⅝	27⅝	
C Bath 575	400	$56¼	56⅛	56⅝	
C Bathp	450	$15⅛	15⅛	15⅛	
C Bath 525	see below				
CCoppero	2100	20	20	20	
CDurham	4900	115	111	112	— 4
Cons Pipe	2000	$12	11¾	12	+ ⅛
Con Proto	1000	135	135	135	— 5
CRambler	400	$6⅜	6⅛	6⅛	+ ⅛
Consoltex	12999	$5½	5½	5½	
CDistbA	1900	$8¼	8	8	— ⅜
CDistbB	3800	$8¼	8	8	— ⅜
ConsGas	3800	$19⅛	19	19⅛	+ ⅛
CGas13½	4400	$32¼	32¼	32¼	
CGas9¼	300	$27¼	27¼	27¼	
ConsGaswi	2400	440	430	435	+10
ConGlass	8516	$14	14	14	
CTLBank	1900	$13¼	13⅛	13⅛	— ⅛
CTLBk4½	100	$83	83	83	+ 1
CTLBk5¾	300	$18	18	18	
Conventrs	11400	465	455	465	+10
ConwestA	1420	$10½	10½	10⅝	— ⅛
ConwstBf	20240	$11	10⅝

Entre Cheysson et Gromyko

Tête-à-tête sur les problèmes mondiaux

STOCKHOLM (AFP) - MM. Claude Cheysson et Andrei Gromyko ont eu, lundi, à Stockholm, un entretien de deux heures en tête-à-tête qui a portée sur l'ensemble des problèmes mondiaux, notamment le Proche-Orient et les questions de désarmement.

La rencontre s'est déroulée à l'ambassade soviétique dans la capitale suédoise, à la veille de l'ouverture de la Conférence sur le désarmement en Europe (CDE). C'était le premier entretien Est-Ouest d'un tel niveau depuis septembre dernier et la crise des euromissiles dans le courant de l'automne.

Rendant brièvement compte à la presse de sa conversation avec son homologue soviétique, M. Cheysson n'a pas caché que de profondes divergences existaient actuellement entre l'Est et l'Ouest.

"Je crains, a précisé le chef de la diplomatie française, que M. Gromyko n'utilise cette tribune (celle de la CDE) pour dire que les Soviétiques en ont gros sur le coeur, notamment à l'égard de l'autre superpuissance."

M. Cheysson a exprimé la crainte que M. Gromyko n'utilise des termes assez vifs au cours de son intervention, prévue pour mardi après-midi ou mercredi matin.

Estimant qu'il avait été intéressant de reprendre contact, le ministre français des Relations extérieures a encore indiqué qu'il avait mis l'accent auprès de son interlocuteur sur l'importance de la CDE et sur la possibilité de progrès concrets qu'elle pouvait offrir.

M. Cheysson a ajouté qu'il avait dit à M. Gromyko que pour la France, la CDE n'était pas destinée à se substituer aux réunions consacrées aux problèmes nucléaires. "J'ai trouvé chez M. Gromyko un intérêt pour cette approche. Toutefois, a-t-il ajouté, je mentirais en disant que nous sommes d'accord sur tout."

Après sa rencontre avec M. Gromyko, M. Cheysson devait présider une réunion des ministres de l'Alliance Atlantique à l'ambassade de France. La France assume actuellement la double présidence de l'Alliance Atlantique et de la CEE.

Réaction négative de l'URSS au discours du président Reagan

MOSCOU (AFP) — L'URSS a réagi négativement, lundi soir, au discours du président Ronald Reagan en déclarant, par l'intermédiaire de l'agence officielle Tass, que les propos du chef de l'exécutif américain avaient un caractère propagandiste.

Dans un premier commentaire daté de Washington, l'agence écrit que "derrière une réthorique verbeuse sur l'attachement (des Etats-Unis) à la réduction de la course aux armements et (leur) esprit pacifique, ce discours expose en fait la position connue de l'administration américaine".

Tass affirme par ailleurs n'avoir décelé dans les propos de M. Reagan aucune idée nouvelle ni aucune proposition constructive attestant que les Etats-Unis sont prêts à renoncer à leur politique visant à acquérir des positions dominantes dans le monde, et avant tout dans le domaine militaire.

Au contraire, pour l'agence soviétique, "le discours du président Reagan développe la thèse de la nécessité pour les Etats-Unis d'accroître leur force, ce qui indique, ajoute Tass, que l'administration Reagan n'envisage aucun changement positif dans son attitude envers la solution des problèmes de la limitation et de la réduction des armements, en premier lieu nucléaires."

Tass note encore que le discours contient de nombreuses références à la nécessité de maintenir le dialogue soviéto-américain, mais qu'il est en même temps clair que les Etats-Unis ont l'intention de le conduire à partir d'une position de force.

Les etats-unis accordent à ce discours une grande importance propagandiste, soucieux qu'ils sont de dissiper l'inquiétude croissante que fait naître aux Etats-Unis mêmes et en Europe de l'Ouest la politique militariste menée par la Maison-Blanche, estime enfin l'agence Tass, pour laquelle le discours du président américain est destiné en premier lieu à l'Europe occidentale.

A Beyrouth-Est

Des bombardements qui font deux morts

BEYROUTH (AFP) — Beyrouth-Est et sa banlieue ont été la cible, lundi toute la journée, de violents bombardements qui ont fait, selon un bilan provisoire, deux tués et une quinzaine de blessés.

Cette dégradation de la situation dans la capitale et ses environs s'est traduite par un vent de panique sur le marché des changes à Beyrouth où le dollar a atteint le taux record de 5,80 livres libanaises, soit une hausse de 3 pour cent par rapport à samedi.

Le secteur est de la capitale a commencé à être bombardé lundi vers 9h00 locales gmt) surprenant les enfants dans les écoles et la population qui vaquait à ses occupations. Les habitants se sont aussitôt réfugiés dans les abris alors que le pilonnage atteignait son paroxysme vers midi et qu'il s'étendait à la grande banlieue de Beyrouth. Selon Radio-Liban (officielle), ces bombardements ont fait deux morts -- un homme âgé de 60 ans et un enfant de 13 ans --, alors qu'une quinzaine de personnes étaient blessées.

La banlieue est, notamment la région industrielle de Mkallesainsi que Baabda, où se trouve le palais preéidentiel, Hazmieh,aux abords du ministère de la Défense et Fayadiyeh étaient touchées par les obus. Des roquettes sont en outre tombées dans la localité de Roumieh, à une quinzaine de kilomètres à l'est de Beyrouth où est installée une importante caserne de l'armée libanaise.

Cessez-le-feu non observés

La ville de Jounieh, située à une vingtaine de kilomètres au nord de Beyrouth, a été également la cible des bombardements. Malgré deux cessez-le-feu proclamés en milieu d'après-midi, Beyrouth et sa banlieue continuaient à être pilonnées en fin de journée. A 15h00 locales, deux avions américains ont survolé la capitale libanaise.

Le comité militaire quadripartite, qui regroupe les représentants de l'armée libanaise, des forces libanaises (Fl - milices chrétiennes unifiées), du Parti socialiste progressiste (PSP, durze) et du mouvement politico-militaire chiite Amal, s'est réuni dans la journée mais n'a pu parvenir à un resultat. Le représentant du PSP a quitté la réunion en signe de protestation et a menacé de ne pas revenir si la situation demeurait inchangée.

Dans un communiqué distribué à la presse, le PSP a en effet accusé l'armée libanaise et les FL d'avoir bombardé soudainement, lundi matin, les villages druzes du Chouf, y compris la localité de Moukhtara, fief de Walid Joumblatt. Ces bombardements, ajoute le texte, n'ont pu rester sans réponse.

Il a été prouvé, affirme le PSP dans le communiqué, que ce sont les FL qui pilonnent les positions des Américains en vue de les impliquer de plus en plus contre nous et contre la banlieue sud de Beyrouth (contrôlée par Amal).

Les positions des marines américains, rappelle-t-on, ont été pilonnées dimanche. Ces derniers ont repliqué contre des positions dans la montagne et dans la banlieue sud de Beyrouth.

Ruée sur le dollar US

La dégradation de la situation a entraîné, lundi matin, à Beyrouth, une ruée sur le dollar qui a frôlé les 6,ll pour se clôturer à 5,80 après une intervention modérée de la Banque centrale. Selon les milieux financiers à Beyrouth, ce nouveau taux record de la monnaie américaine s'explique d'abord par l'impasse politique et la crise économique que traverse le pays.

Au plan diplomatique, l'émissaire américain M. Donald Rumsfeld, a rencontré lundi matin le président Amine Gemayel. De source officielle, on indique que la discussion a porté sur les derniers développements relatifs au problème libanais et sur les efforts poursuivis en vue du départ de toutes les forces étrangères de ce pays.

L'émissaire américain avait rencontré dimanche, dans la soirée, M. Nabih Berri, chef du mouvement Amal, pour examiner avec lui les moyens de faire aboutir le plan de securité pour Beyrouth et la montagne.

Funérailles de Saad Haddad

Enfin, une grève générale a été observée lundi matin, à Saida et dans la majorité des localités du Liban Sud à l'occasion de l'inhumation du commandant dissident Saad Haddad à Marjayoun, ont rapporté les correspondants dans la région. Certains commerçants interrogés par les correspondants ont affirmé avoir subi des pressions directes et indirectes de la part des miliciens de Saad Haddad pour faire grève.

Un général homosexuel?

par Elie MARCUSE

BONN (AFP) — Le chancelier Helmut Kohl a exigé de son ministre de la Défense, M. Manfred Woerner, toute la lumière pour mercredi au plus tard sur l'affaire Kiessling, apprend-on de bonne source, lundi, dans la capitale fédérale.

Mercredi, rappelle-t-on, M. Woerner doit présenter le dossier du général Kiessling, ancien commandant-en-chef adjoint de l'OTAN, limogé en décembre pour homosexualité, à la commission parlementaire de la défense. Le porte-parole du ministre, le colonel Juergen Reichardt, a contre-attaqué lundi en affirmant que M. Woerner disposait de quatre témoins à charge contre le général. Ces quatre témoins, a-t-il dit, sont surs d'avoir vu le général dans les établissements pour hommosexuels de Cologne à plusieurs reprises.

Ce scandale, a toutefois déclaré à l'AFP un haut fonctionnaire, éclabousse maintenant non seulement l'armée ouest-allemande, le contre-espionnage (MAD) qui a, apparemment, mené avec légèreté l'enquête sur l'homosexualité présumée du général Kiessling, mais aussi le gouvernement ouest-allemand et le chancelier Kohl qui, dès septembre, avait soutenu la décision de mettre à la retraite anticipée l'officier supérieur ouest-allemand.

Les milieux politiques estiment, lundi, que le chancelier fédéral, qui soutient déjà un autre de ses ministres en difficulté, le comte Lambsdorff, inculpé de corruption et qui pourrait passer en justice en avril, ne peut laisser l'affaire Kiessling dégénérer.

M. Kohl, qui a téléphoné à plusieurs reprises ces derniers jours au ministre de la Défense, M. Woerner, se trouve donc confronté à un dilemme, estiment les milieux politiques:

Il ne peut laisser l'affaire Kiessling déboucher sur une crise ministérielle et doit donc conserver à son poste le ministre de la Défense, M. Woerner. Mais l'affaire a déjà pris de telles proportions que la presse et les milieux politiques spéculent ouvertement lundi sur d'éventuels successeurs au ministère de la Défense.

Le chancelier ne peut pas non plus protéger indefiniment son ministre de la Défense (alors qu'il soutient déjà le comte Lambsdorff, inculpé de corruption) sans que sa propre image de marque dans l'opinion ouest-allemande n'en souffre gravement.

Exil des onze chefs de file incarcérés

L'ancien président de Solidarité s'y oppose

VARSOVIE (AFP) — L'ancien président de Solidarité, M. Lech Walesa, s'est déclaré, lundi soir, fermement opposé à un exil à l'Ouest des 11 chefs de file de l'opposition polonaise incarcérés, même assorti de garanties éventuelles données par l'Etat à l'Eglise d'un retour rapide en Pologne.

Des tractations sont actuellement en cours, rappelle-t-on, entre l'Eglise et l'Etat pour la libération des 11 (quatre membres du comité d'auto-défense sociale KOR, dont Adam Michnik et Jacek Kuron, et sept anciens dirigeants nationaux de Solidarité), actuellement incarcérés et en instance de procès. Selon de bonnes sources, la hiérarchie catholique ne serait pas hostile à un départ temporaire de certains de ces opposants, à condition qu'ils aient l'assurance de pouvoir regagner la Pologne dans un délai assez bref.

Invités à ne pas accepter

Joint par téléphone à son domicile à Gdansk, Lech Walesa a estimé que même si de telles garanties pouvaient être obtenues, les opposants ne devaient absolument pas accepter. S'ils acceptent, a-t-il dit, je serais le premier à les en blâmer, et très durement. De l'avis du prix Nobel de la paix, seules de sérieuses raisons de santé pourraient justifier un départ à l'étranger. Si quelqu'un est malade, a-t-il dit, alors bien sûr c'est autre chose, mais la santé exceptée, toute contrainte est inacceptable.

Le dirigeant ouvrier s'est toutefois déclaré convaincu que les anciens dirigeants ne donneraient pas suite à l'invitation des autorités d'une libération contre l'exil. Ce sont des gens d'une trop grande classe pour accepter ce genre de propositions, ils ne l'accepteront jamais et ce n'est même pas la peine d'en parler, a-t-il relevé.

A cette occasion, Lech Walesa a rendu hommage à ses anciens camarades emprisonnés, estimant que leur présence dans le pays était indispensable. Ce sont des gens droits et incorruptibles, a-t-il souligné, ils sont faits pour combattre ici.

Evoquant le maintien, plusieurs heures durant, en garde à vue, respectivement jeudi et samedi, de MM. Tadeusz Mazowiecki et Bronislaw Geremek anciens conseillers de Solidarité, Lech Walesa a eu ce commentaire humoristique contre la police: "un grand appareil (de répression) doit bien faire quelque chose pour justifier tous ses salaires et, à ma connaissance, il n'y a pas eu de compression de personnel dans cet appareil. Après la grande bataille (l'Etat de siège), a poursuivi le dirigeant ouvrier, il ne faut pas les laisser (les policiers) se rouiller".

$8,4 milliards à l'Amérique centrale

Les USA dévoilent les principaux objectifs

WASHINGTON (AFP) — Le gouvernement américain a dévoilé lundi les détails et principaux objectifs du vaste programme d'aide économique pour l'Amérique centrale (environ $8,4 milliards) envisagé par Washington après les recommandations formulées par la commission Kissinger.

Ce programme, qui porte sur la période 1985-1990 et devra être approuvé par le Congrès américain, vise essentiellement à permettre aux pays de la région de rééquilibrer leur balance des paiements, grâce notamment à l'octroi d'importants crédits commerciaux par les Etats-Unis, a souligné au cours d'une conférence de presse M. Peter McPherson, directeur de l'Agence américaine pour le développement international (AID).

Les sept pays de la région (Belize, Costa Rica, Guatemala, Honduras, Nicaragua, Panama et Salvador) pourront bénéficier de ce programme d'aide à condition de procéder à des réformes économiques nécessaires et de réaliser des progrès vers la mise en place d'institutions réellement démocratiques, a souligné M. McPherson.

L'attitude des pays d'Amérique centrale envers les droits de l'homme et la participation de toutes les couches de la société au processus politique demeurera cruciale, a-t-il ajouté.

Dans ce contexte, le gouvernement américain soutient la proposition de la Commission Kissinger en vue de la création d'un organisme chargé d'analyser, selon des critères préalablement définis, les progrès réalisés par les pays souhaitant bénéficier d'une aide américaine dans les domaines économique, politique et social, a indiqué le directeur de l'AID.

Cet organisme serait baptisé l'Organisation pour le développement en Amérique centrale (CADO) et serait composé de personnalités nongouvernementales américaines ainsi que latino-américaines, a-t-il précisé.

Objectifs

M. McPherson a défini comme suit les quatre objectifs fondamentaux du programme d'aide recommandé par le rapport de la Commission Kissinger, publié mercredi dernier:

- stabilisation économique, grâce surtout à l'octroi d'importants crédits commerciaux qui permettront aux pays d'Amérique centrale d'importer des produits, notamment agricoles et industriels, de première nécessité.

- relance des économies de la région et assainissement de l'infrastructure économique afin de conduire à un accroissement de la production et de parvenir d'ici à 1990 à une augmentation de 3,5 p.c. du revenu réel par habitant, créant ainsi 250,000 emplois nouveaux par an.

Plus que quelques jours! Économisez 25-40% sur tentures faites sur mesure

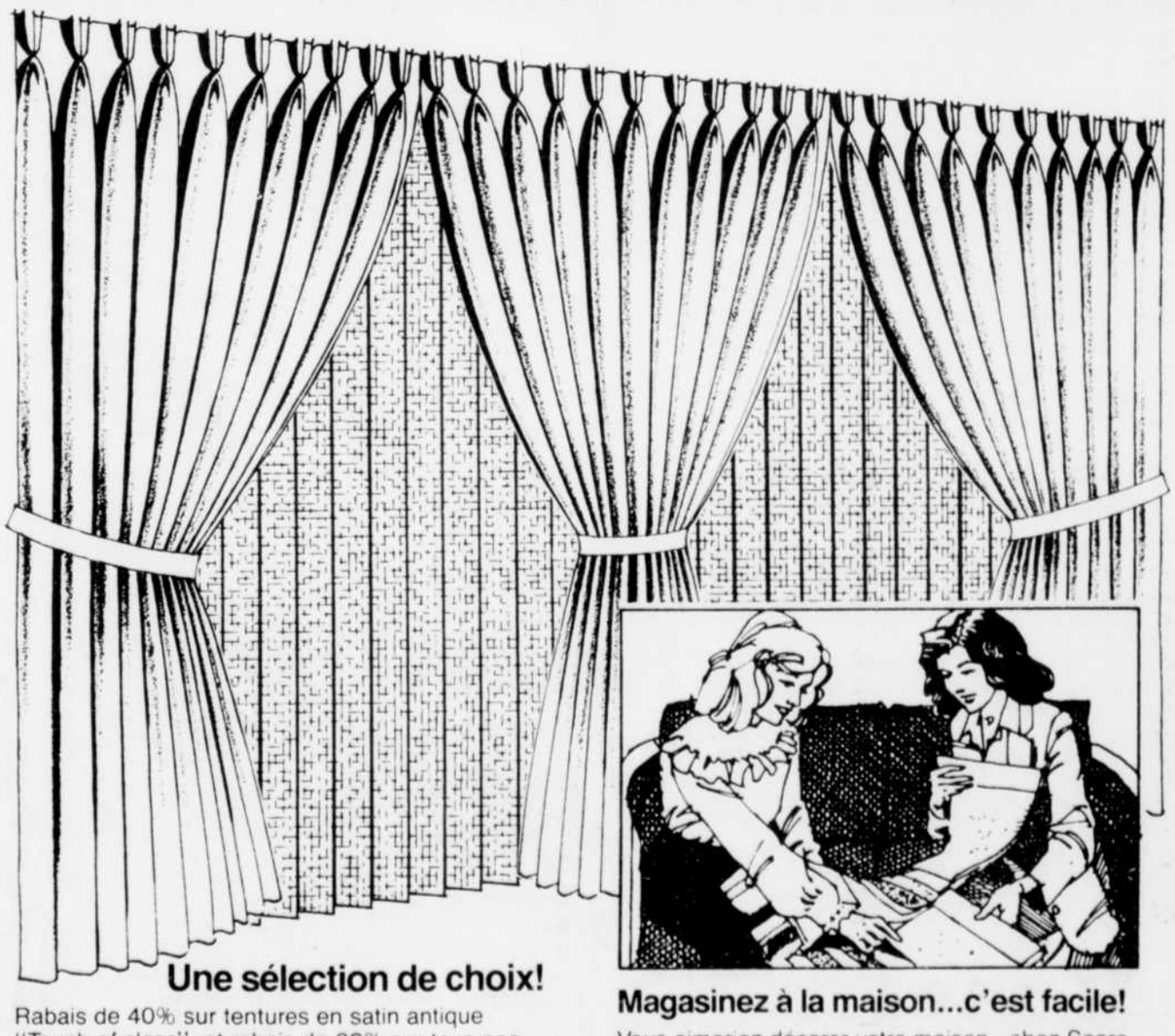

Une sélection de choix!

Rabais de 40% sur tentures en satin antique "Touch of class", et rabais de 30% sur tous nos tissus "Plein jour". De plus, nous vous offrons un grand choix de tissus à 25% de rabais: satin, voile, imprimés, tissus à rideaux, velours et jacquard. Vous pouvez aussi obtenir à 25% de rabais: stores venitiens et verticaux, stores à lamelles en bois, stores 'Levolite' et stores faits sur mesure.
Rayon 24. Tentures.

Magasinez à la maison...c'est facile!

Vous aimeriez décorer votre maison...chez Sears, votre rêve est réalisable. Vous n'avez qu'à téléphoner ou venir chez Sears pour fixer un rendez-vous. Un de nos conseillers se fera un plaisir de venir vous rencontrer à votre domicile avec des échantillons. Il y a évidemment aucune obligation d'acheter. Mais faites vite... la vente se termine le 21 janvier 1984.

Janvier est le mois des soldes chez Sears

Prix en vigueur, dans la limite des stocks disponibles, jusqu'au samedi 21 janvier 1984, sauf indication contraire.

Les mentions 'Ord.' ou 'Était' de Simpsons-Sears Limitée se rapportent à des prix Sears. Heures d'ouverture: 9h30 à 17h30 du lundi au mercredi; de 9h30 à 21h le jeudi et le vendredi; de 9h à 17h le samedi. Trois-Rivieres, Centre commercial Les Rivieres.
Copyright Canada, 1984, Simpsons-Sears Limitée.

Magasinage en personne seulement

Sears

vous en avez pour votre argent...et plus

académie 태권도 TAEKWON-DO mauricie du cap-de-la-madeleine

ANDRÉ OUELLETTE
INSTRUCTEUR I.T.F.

- CONDITIONNEMENT PHYSIQUE
- ART CORPOREL
- SPORT DE COMBAT
- AUTO - DEFENSE
- DISCIPLINE DE DEPASSEMENT DE SOI

OUVERT DÈS 14h DU LUNDI AU VENDREDI
COURS PRIVES-DE GROUPE • JOUR-SOIR • COURS SPECIAUX FEMME-HOMME

la formation intégrale de l'être humain

197 ROCHEFORT CAP-DE-LA-MADELEINE G8T 7J6 373-4125

(Photo Yves Champoux)

L'auto de M. Bergeron a heurté de plein fouet l'arrière du camion-remorque.

Un blessé dans une dure collision à Saint-Célestin

SAINT-CÉLESTIN (YC) — M. Michel Bergeron, du 755 rang Val-Léro, à Saint-Célestin, a été sérieusement blessé hier, à la suite d'une collision avec un camion-remorque.

L'accident est survenu vers 19h 50, en face du garage Serge Arseneault, de la route 161 à Saint-Célestin.

M. Bergeron se dirigeait vers le sud à bord de sa Pontiac Grand Prix '76, lorsqu'il aurait violemment heurté l'arrière du camion-remorque, de la compagnie J.-C. Lemay de Victoriaville, conduit par M. Emile Parenteau de la même localité.

Le blessé a été transporté au CH Sainte-Marie de Trois-Rivières, par les ambulanciers de la compagnie "1212". Ces derniers ont éprouvé certaines difficultés à dégager le blessé, s'étant retrouvé dans le fond de son véhicule.

Les agents Emery Bérubé et Alain Magny, de la Sûreté du Québec, du poste de Bécancour, venus prêter main-forte à leurs confrères de Nicolet, ont fait les constatations d'usage.

Collaboration demandée pour le déneigement

TROIS-RIVIÈRES-OUEST — (MRG) — Lors de la réunion du conseil de ville lundi soir, plusieurs citoyens étient venus poser des questions quant à la confection d'un trottoir pour les écoliers sur la 138.

Par ailleurs, un autre citoyen, M. Eddy Saint-Pierre, de la rue Gélinas, était là pour se plaindre de ce que le stationnement des deux côtés de la rue qu'il habite l'empêche d'entrer et de sortir de chez lui. Il s'est plaint à plusieurs reprises. Le maire a déclaré que plusieurs personnes s'étaient préoccupées de son cas, qu'on était allé voir chez lui, mais qu'il était impossible de créer juste pour lui une zone de non-stationnement, que ce serait là un dangereux précédent. Par ailleurs, on a vu à ce que la rue soit déneigée plus large.

Faudra-t-il sévir?

Parlant déneigement, le maire Charest a déclaré que jusqu'à présent, les autorités s'étaient montrées tolérantes envers les citoyens qui jettent leur neige sur la voie publique, et qu'il priait instamment les gens de bien vouloir collaborer en évitant de tels gestes; mais qu'il faudrait peut-être en venir à avertir les personnes qui enfreignent ce règlement municipal, et éventuellement l'appliquer dans toute sa rigueur (le règlement 1000 prévoit que le citoyen pris en faute est traduit en cour municipale et se voit appliquer une amende).

Début d'incendie

TROIS-RIVIÈRES (YC) — Vers 22h 20, les pompiers de Trois-Rivières se sont rendus au 632 Bonaventure, pour un début d'incendie dans une maison de deux étages abritant quatre logements.

Selon les premières informations recueillies sur les lieux, une personne tentait de dégeler des tuyaux à l'aide d'une torche. Les flammes se propagèrent dans le mur. En quelques secondes, elles avaient gagné le second étage de la bâtisse.

La rapide intervention des pompiers aurait limité les dommages. Ils ont été dans l'obligation de briser un mur pour localiser le foyer d'incendie qui menaçait de s'étendre. En utilisant les boyaux d'un pouce et demi, on réussissait à tout éteindre.

Ils avaient soif

TROIS-RIVIÈRES (YC) — Des cambrioleurs ont volé quelques bouteilles de boisson au club Saint-Paul de la rue des Forges. Les voleurs ont forcé la serrure de la porte de l'établissement licencié.

Puis, par la suite, les voleurs se sont dirigés à la porte voisine, au restaurant Café de Paris où ils auraient mangé de la tarte.

Les vols sont survenus dans la nuit de dimanche à lundi.

Vol à l'aréna

LOUISEVILLE (JPB) — Une somme d'environ $200 a été volée samedi dernier à l'aréna de Louiseville. Le voleur se serait emparé de ce montant d'argent qui aurait été laissé dans l'une des poches d'un manteau déposé dans un vestiaire de l'aréna.

Le manteau serait la propriété de M. Pierre Deschênes qui arbitrait une rencontre au moment du vol. Selon les sources policières, il ne s'agirait pas là du premier vol du genre à être commis à cet endroit depuis quelque temps.

C'est maintenant officiel

Promotions et nominations à la police

par Marcel AUBRY

TROIS-RIVIÈRES — Faisant suite à la nouvelle structure d'organisation dévoilée lors de l'adoption du budget de la ville, le 19 décembre, les membres du conseil municipal de Trois-Rivières ont entériné, hier soir, par voie de résolution officielle, les diverses promotions et nominations recommandées par le directeur de la sécurité publique, M. Gérald Cholette.

Signalons d'abord que le capitaine Jean-Guy Gervais occupera désormais une fonction d'inspecteur tandis que le sergent André Savary a été nommé à une fonction de lieutenant. Dans ces deux cas, il s'agit de promotions.

Par ailleurs, à la suite du dévoilement du nouvel organigramme, l'inspecteur Jean-Guy Gervais assumera la responsabilité de la division des opérations, le capitaine Roland Alarie continuera d'assumer celle de la division des incendies, le capitaine Jacques Genest assumera la responsabilité de l'unité "recherche et planification", le capitaine Jean-Maurice Normandin aura la responsabilité nouvelle de la division "gendarmerie", le capitaine Gaston Rocheleau assumera la responsabilité de l'unité "discipline", l'adjoint administratif André Gingras assumera la responsabilité de la division "services administratifs" tandis que le lieutenant Jean Champagne continuera d'assumer la fonction de conseiller en matière de circulation.

Le directeur de la sécurité publique a en outre réaffirmé son intention d'assumer lui-même la responsabilité de l'unité "relations publiques" pour une période indéterminée.

Afin de compléter la restructuration des cadres du service, M. Cholette recommandera la nomination d'un capitaine et d'un lieutenant à la division des enquêtes dès que la période d'affichage de ces deux postes et le processus d'examen auront été complétés.

Une dissidence

Toutes les promotions et nominations entérinées, hier soir, l'ont été à l'unanimité des membres du conseil, sauf celle de M. André Savary, où le conseiller Claude Pélissier a enregistré sa dissidence. M. Pélissier a indiqué qu'il n'avait rien contre le bonhomme en question mais qu'il aurait preféré voir la nou responsabilité de M. Savary confiée plutôt à M. Jean Champagne qui, lui, était déjà lieutenant.

"Si on se met à critiquer les recommandations de notre nouveau directeur...", n'a pu s'empêcher de dire le conseiller Léo Thibeault. Le maire Beaudoin a pour sa part indiqué que la ville avait de grandes marches à monter et que, plus que jamais, elle se devait d'appuyer les recommandations du nouveau directeur qu'elle venait de nommer. Quelques autres conseillers ont tenu des propos allant dans le même sens mais le conseiller Pélissier a quand même maintenu sa dissidence, un peu plus tard, en assemblée publique.

Sur la route 138 à Trois-Rivières Ouest

Des citoyens en colère exigent des trottoirs

par Michelle ROY-GUERIN

TROIS-RIVIÈRES-OUEST — Lors de la première réunion du conseil de ville de Trois-Rivières-Ouest pour 1984, une vingtaine de citoyens ont assisté religieusement à l'adoption des différentes résolutions, mais lors de la période des questions, ils ont réagi avec vigueur.

Tout a débuté tranquillement, lorsque le président du comité d'école Notre-Dame-du-Rosaire, M. Fernand Rousseau, a présenté les résultats d'un sondage fait dans leur quartier. Mais le ton n'a pas tardé à monter, à mesure des prises de position.

Le sondage

Le sondage précise que sur 193 personnes consultées, 189 ont effectivement répondu à ce sondage sur la sécurité des enfants fréquentant cette école, et qui doivent marcher sur l'accotement de la route 138. 70% se seraient dits en faveur de la confection de trottoirs en bordure de cette rue qui est également une route nationale, 78% se seraient prononçés pour une combinaison piste cyclabe et trottoir. En conséquence, on demande au conseil de ville de Trois-Rivières-Ouest de prendre sans délai les mesures nécessaires pour faire des trottoirs dans la zone de l'école.

Le Nouvelliste n'a cependant pas eu copie des résultats de ce sondage.

La mère d'un enfant qui a subi un accident en se rendant à l'école, a parlé avec vigueur et même une certaine agressivité, fort compréhensible dans ce cas, il faut l'avouer. **"Est-ce que le conseil de ville est capable de prendre ses responsabilités?"** a-t-elle demandé, tandis qu'un autre demandait une promesse ou tout au moins un engagement moral de la part du conseil, et qu'un troisième demandait quel serait effectivement le coût de la confection de ces trottoirs.

On attend après le ministre

Le maire Jean-Charles Charest a déclaré que le conseil de ville était parfaitement capable de prendre ses responsabilités, qu'il avait à coeur la sécurité des enfants, qu'il était aussi impatient que ces parents dans un dossier qui traîne depuis 1974, mais qu'il n'était pas question de prendre une décision avant d'avoir obtenu la signature par le ministre Michel Clair du protocole d'entente entre le ministère du Transport et la ville, et que dès réception du document, le conseil ferait les études nécessaires et adopterait les résolutions en conséquence. **"Pour le moment, nous ne pouvons adopter de résolution conditionnelle"**, a déclaré le maire.

Rappelons qu'il s'agit d'une subvention d'environ $1 million, et le maire a ajouté que le conseil serait fort déçu si le gouvernement faisait volte-face.

Par ailleurs, si Trois-Rivières-Ouest acceptait de confectionner à ses frais des trottoirs dans cette zone, il en coûterait fort cher, et le maire s'est demandé si les citoyens seraient prêts à payer un surplus. Un autre citoyen a demandé s'il était possible d'avoir une évaluation de tels travaux, et le maire a dit qu'il y a trois ou quatre ans, ils étaient évalués à $75,000, mais que ce serait sûrement plus cette année. Mais il a promis de faire confectionner un devis et de le transmettre prochainement aux citoyens.

Pour qualité et fiabilité, optez pour les électroménagers Kenmore... un achat sûr!

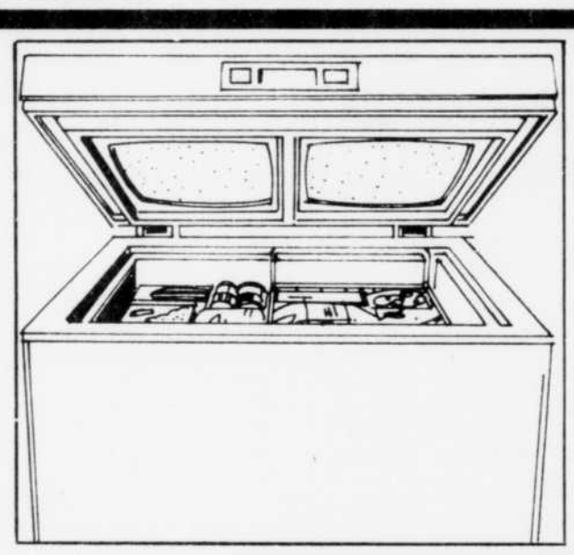

Rabais* 60$

Cuisinière Mark 3 de Kenmore, 30"

589.98 ch. Sears ord. 649.98 $

Four et prise programmables par horloge. 2 éléments de luxe de 8" et 2 de 6". Dosseret à panneau de commandes fini ton noyer fantaisie. Nettoyage facile. Blanc. Séries 227 466 020.

Autonettoyant, coût en surplus. Les deux modèles sont disponibles avec la porte en verre noir pour 30 $ de plus. Ton or ou amande pour 10 $ de plus.

*Disponible aussi dans notre catalogue 'Grands soldes d'hiver canadien'.

Sears Possibilité de crédit

Rabais 60$

Congélateur compact 7.5 pi. cu.

329.98 ch. Sears ord. 389.98 $

Idéal pour l'appartement! Coffre isolé mousse 2 1/2", couvercle 1 13/16". Intérieur fini acrylique. Capacité 262 lb. Blanc. 477 422 070 DL.

Disponible aussi modèle 12.7 pi. cu. (cap. 444 lb) et modèle 15.9 pi. cu. (cap. 556 lb), coût en surplus.

Réfrigérateur sans givre à bas prix!

649.98 ch. Sears ord. 719.98 $

Réfrigérateur 13 pi. cu. ne demandant jamais de dégivrage manuel. 2 clayettes coulissantes, hydrateur toute largeur. Congélateur cap. 79 lb. Charnière à droite. Blanc. Séries 467 433 900.

Disponible aussi modèle 15.4 pi. cu. (congélateur cap. 136 lb), et modèle 17.1 pi. cu. (congélateur 155 lb), coût en surplus. Amande 10 $ de plus.

Commandes téléphoniques acceptées. Rayon 22-46-47. Appareils électroménagers Kenmore.

Kenmore... seulement chez Sears!

Janvier le mois des soldes chez Sears

Prix en vigueur, dans la limite des stocks disponibles, jusqu'au samedi 21 janvier 1984, sauf indication contraire.

Les mentions 'Ord.' ou 'Etait' de Simpsons-Sears Limitée se rapportent à des prix Sears. Heures d'ouverture: 9h30 à 17h30 du lundi au mercredi; de 9h30 à 21h le jeudi et le vendredi; de 9h à 17h le samedi. **Trois-Rivieres,** Centre commercial Les Rivières. Copyright Canada, 1984, Simpsons-Sears Limitée.
Utilisez notre service de commandes téléphoniques. Trois-Rivières et sa banlieue: **379-5333.** Région 819, composez: **1-800-567-2125.**

Sears Kenmore

Les duels Nordiques-Bruins vont toujours en s'amplifiant

Deux adversaires qui se respectent MUTUELLEMENT

par ANDRE BELLEMARE

QUEBEC (PC) — **"Encore les gars de Québec. Heureux de vous revoir. C'est donc plaisant de venir voir jouer les Nordiques contre les Bruins. Ca donne toujours des matches intéressants peu importe le pointage. Et je vais te dire quelque chose: votre équipe est l'une des plus populaires ici à Boston. J'irais même jusqu'à affirmer qu'elle attire plus de monde maintenant que le Canadien au Garden. Il s'est développé une grande mais saine rivalité entre les deux équipes. Et il en résulte un excellent spectacle à chaque fois. Pour le match de ce soir, les billets sont tous vendus depuis quelques jours déjà. On joue à guichets fermés".**

Celui qui tient ces propos est un petit homme chauve, souriant et affable: c'est Frank, le préposé à la galerie de la presse depuis plusieurs années au Boston Garden. Il ne tient pas en place quelques minutes avant le début d'un autre affrontement Boston-Québec, dernièrement. Il en a vu des matches de hockey et toutes sortes de manifestations sportives au vétuste amphithéâtre de la capitale du Massachusetts. Mais une visite des Nordiques l'emballe de plus en plus.

Les sentiments de Frank traduisent bien ceux d'une foule d'amateurs des deux villes qui ont appris au fil des années à goûter pleinement une rencontre Bruins-Nordiques. Au point qu'une visite des Bostonniens dans la Vieille capitale revêt autant d'importance sinon plus que celle du Canadien. Tout comme à Boston.

Le climat n'est pas le même quand les Montréalais viennent à Québec, d'accord. Il s'agit surtout d'un climat caractérisé par l'émotivité, bien latine, et la grande rivalité naturelle entre Québec et Montréal dans plusieurs domaines. Avant et après un match, on se parle entre quatre yeux, on se querelle, on s'injurie même. Mais le phénomène tient autant de considérations sociales que de la performance sportive comme telle.

Dans le cas de la rivalité entre les Nordiques et les Bruins, c'est vrai qu'elle est aussi grande, c'est vrai qu'elle est plus saine aussi. Elle ne se situe pas tellement au niveau des émotions, des tripes, mais bien plus à celui du sport lui-même, à la lutte que se livrent deux adversaires qui se respectent mutuellement.

Il n'aura fallu que trois saisons pour donner naissance au phénomène, soit depuis que les deux rivaux ont disputé une série finale de la division Adams au printemps de 1982. Les Québécois étaient sortis vainqueurs en sept parties, contre toute attente, au terme d'une série enlevante au possible. Les amateurs et l'équipe de Boston venaient de découvrir une nouvelle source de motivation. Les duels Québec-Boston n'ont plus jamais été les mêmes par la suite et ils vont toujours en s'amplifiant. On a acquis un grand respect envers l'autre.

L'entraîneur Michel Bergeron et les joueurs des Nordiques ne se cachent pas pour exprimer leur admiration envers les Bruins et rien ne leur fait plus plaisir que de les vaincre. Ca signifie quelque chose.

Même chose du côté des Bruins. Gerry Cheevers parle toujours en termes élogieux de ses opposants. Que le meilleur l'emporte. L'intensité ne manque jamais. Une victoire de l'un ou l'autre revêt la plupart du temps un caractère bien spécial. On a hâte de croiser le fer de nouveau-...pour la revanche. Les grands gagnants en fin de ligne sont les amateurs et notre sport national. Du respect dans la rivalité.

EN BREF...

Les deux équipes en seront à une sixième confrontation ce soir au Colisée. Les Québécois détiennent une avance de 3-2 dans les victoires jusqu'à maintenant dont les deux dernières sur la patinoire des Bruins par des pointages de 6-3 et 8-3. Situation bizarre, l'un a souvent l'habitude de gagner sur la patinoire de l'autre. Les Bruins l'avaient emporté à Québec (6-4), le 12 novembre...

• • •

Les Nordiques et les Bruins se retrouveront dès demain à Boston dans cette série "home and home". Il ne restera plus qu'un seul match entre eux avant les séries de fin de saison.

• • •

Peter Stastny tentera de s'inscrire au pointage dans un 20e match d'affilée ce soir. Il a établi une marque d'équipe samedi avec 19 parties de suite où il récoltait au moins un point. Mais ce record ne l'a pas dérangé du tout.

• • •

Les Québécois n'ont pas encore gagné en prolongation. Ils ont encaissé deux revers et se sont contentés de quatre verdicts nuls. Les Nordiques étaient parmi les plus chauds partisans de ce nouveau règlement.

• • •

Maurice Filion avait fixé un objectif de 100 points au classement en début de saison. Il y a de bonnes chances de voir son ambition se réaliser. Après 45 matches, son équipe a accumulé 54 points (10 de plus que la saison dernière à pareille date) et il en faudrait 46 sur une possibilité de 70 pour atteindre le but. Pas une mince commande mais au rythme où ils évoluent depuis près de deux mois, les Nordiques pourraient bien lui donner raison.

section sportive

Rick WAMSLEY

Wamsley et Sévigny trouvent injuste d'être les premiers pointés du doigt

par GUY ROBILLARD

MONTREAL (PC) — Il est clair que la venue de Steve Penney à Montréal ne fait guère l'affaire de Rick Wamsley et Richard Sévigny, mais les deux gardiens controversés ont décidé d'adopter une attitude de "wait and see", conscients que les décisions à prendre ne sont pas de leur ressort.

"Il n'y a rien que je puisse y faire", a déclaré Wamsley, mis devant l'éventualité d'un ménage à trois. **"Mais pour le moment**, a-t-il ajouté, **je peux encore influer sur mon propre sort puisque c'est moi qui affronterai les Flyers. Après, l'on verra."**

Wamsley cherchait plutôt hier à justifier sa déclaration de la veille alors qu'il avait dit que le Canadien aurait aussi bien fait de rappeler six défenseurs et quatre lignes d'attaque.

"Ceux qui me connaissent savent que ce n'est pas mon genre de critiquer mes coéquipiers, a-t-il affirmé, et ce **n'était certes pas mon intention. J'ai simplement voulu faire réaliser qu'il y avait deux aspects au problème et je ne pointais pas de joueurs en particulier, ni en général."**

Résigné

Quant à Sévigny, il était résigné.

"Je suis venu m'entraîner ce matin et je vais faire ce que l'on va me demander et ce pour quoi je suis payé, le reste n'est pas de mon ressort", a-t-il dit.

Lui et Berry ont toujours eu de la difficulté à s'entendre et son entraîneur n'a rien fait pour améliorer leurs relations en le blâmant ouvertement pour la défaite de samedi contre les Devils du New Jersey.

"C'est son droit", a commenté Sévigny de façon laconique. Mais lui-même refuse de prendre le blâme, **"pour la bonne raison que je n'ai jamais vu le disque (sur le but vainqueur de Jan Ludwig). J'avais la vue voilée."**

Les deux gardiens ne se révoltent pas mais trouvent injuste d'être les premiers pointés du doigt lorsque toute l'équipe joue mal et ne réussit qu'un seul but sur sa propre glace contre les faibles Devils du New Jersey.

De fait, mettre le tort sur le gardien est la solution la plus facile... quand on n'a rien de mieux à offrir comme explication d'un système de jeu déficient et d'une incapacité à motiver des joueurs.

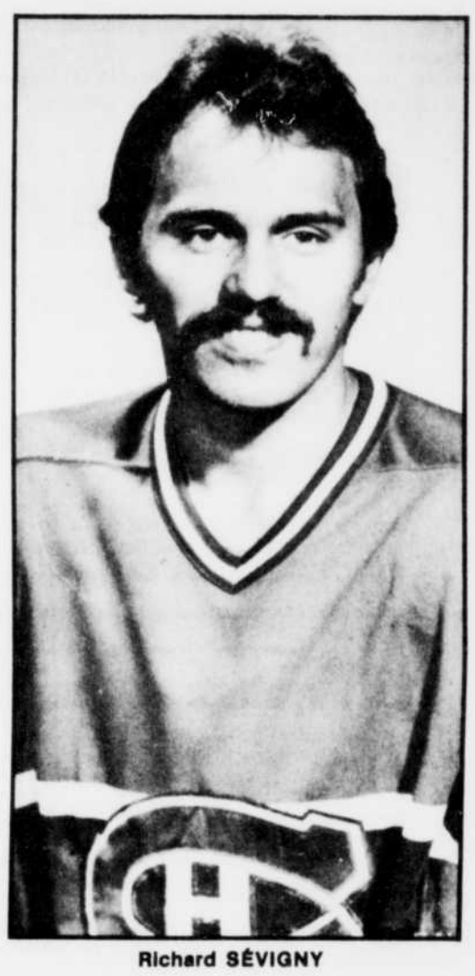

Richard SÉVIGNY

Rick Wamsley sera dans le filet ce soir contre les Flyers

Pourquoi avoir rappelé Steve Penney?

par GUY ROBILLARD

MONTREAL (PC) — Le Canadien a rappelé Steve Penney, des Voyageurs, mais c'est Rick Wamsley qui sera devant le filet ce soir contre les Flyers au Forum.

Pourquoi alors avoir fait venir le jeune gardien de Sainte-Foy?

"Bien, nous allons regarder de près ce qu'il peut faire", a répondu Bob Berry, un homme qui avait l'air tendu hier. L'entraîneur du Canadien a aussi laissé entendre que Penney aura l'occasion de disputer au moins un match dans l'uniforme tricolore, ce qui pourrait survenir jeudi à Hartford, un endroit où Wamsley a souvent mal paru.

Penney lui-même n'a aucune idée de ce qui l'attend à Montréal et trouve curieux les récents événements.

"Je n'ai disputé que 16 parties avec les Voyageurs et je m'inquiétais de mon sort avant de disputer deux matches en fin de semaine (deux défaites de 5-3 contre l'Express de Fredericton). Je n'avais pas joué un seul match depuis le 28 décembre. Et voilà que c'est moi que l'on rappelle", se surprend Penney.

Un francophone

Né de père anglophone bilingue et de mère francophone, Penney a le français comme langue première et dit même ne pas parler anglais parfaitement. Dixième choix du Canadien et 165e en tout au repêchage de 1980, il a complété son stage junior à Shawinigan et a joué les deux dernières saisons à Flint dans la Ligue internationale.

Après une saison de son propre aveu plutôt moche en 1982-83 (il avait peine à se motiver), Penney n'était même pas certain d'aboutir à la Ligue américaine à la fin du dernier camp d'entraînement. Il a bien été cédé aux Voyageurs, mais il était considéré le troisième gardien, derrière Greg Moffett, le meilleur du groupe à l'entraînement, et le vétéran Mark Holden, et il a fallu une série de blessures à ces derniers pour qu'il obtienne la chance de jouer.

Et même là... **"Chaque fois que j'étais utilisé, je disputais un bon match mais on revenait toujours avec Holden ou Moffett"**, expliquait Penney hier.

Ce dernier a donc été surpris d'être le joueur recommandé par son entraîneur John Brophy, **"quoique**, dit-il, **Holden, qui jouait le plus souvent, va avoir 27 ans et il aurait été bizarre que le Canadien rappelle un gardien plus âgé que ceux qu'il a actuellement."**

Penney est bien conscient qu'il n'a rien à dire dans l'utilisation que l'organisation du Canadien compte faire de lui.

"On était trois gardiens à Halifax et tant qu'à être pris dans un système à trois, aussi bien que ce soit à Montréal. Mais ce que je souhaite le plus dans le moment, c'est de jouer".

Penney estime enfin que le Canadien l'a peut-être rappelé foncièrement pour fouetter Wamsley et Sévigny.

A moins qu'un règlement de la Fédération française de hockey ne l'en empêche...

Marcel Giguère retourne en France

par Alain TURCOTTE

TROIS-RIVIERES — Avant même qu'il ne dispute un seul match dans l'uniforme des Patriotes, Marcel Giguère devra peut-être annoncer à son entraîneur Yvan Caouette de ne plus le compter dans ses plans. Dimanche matin, l'ancien joueur des Cataractes a reçu une nouvelle offre pour aller jouer en Europe et seule une technicalité pourrait lui couper l'herbe sous le pied.

L'appel est de nouveau venu des Flandres de Dunkerque, une ville située à quelque 250 km au nord de Paris. Giguère, on s'en souviendra, avait passé six semaines au sein de cette équipe l'année dernière avant d'effectuer un retour dans la LHJMQ à titre de joueur de 20 ans des Cataractes.

"Je ne peux pas affirmer à 100% que je retournerai là-bas, car un règlement interdit aux équipes françaises d'avoir plus d'un étranger à leurs services. Cette saison, les Flandres de Dunkerque avaient engagé Alain Gilbert, un ancien joueur des Saguenéens de Chicoutimi, mais il a quitté depuis. Je sais que normalement, lorsqu'une équipe perd son "importé", elle n'a pas le droit d'en faire signer un autre. Mais l'organisation des Flandres prétend que mon cas est différent étant donné que je faisais partie de leur équipe en début de saison l'an dernier", expliquait Giguère, hier soir.

Quoi qu'il en soit, la décision sera prise par les dirigeants de la Fédération française de hockey au cours des prochains jours et c'est à ce moment que Giguère saura s'il retournera ou non sur le vieux continent. **"J'ignore quelles sont mes chances, mais les Flandres, eux, les estiment à 80%"**, souligne le hockeyeur de 21 ans.

Giguère a avoué hier que sa décision de revenir au Québec, l'an dernier, n'était pas reliée au calibre du hockey français. **"J'avais des attachements à Shawinigan, et c'est la raison pour laquelle j'ai quitté mon emploi à Dunkerque. En vérité, je n'avais pas du tout l'esprit à jouer au hockey à mon retour avec les Cataractes. Toutefois, mes intentions ont changé avec Ron Lapointe."**

S'il est accepté comme il le souhaite, Giguère regagnera la France avec une nouvelle vision des choses. **"Cette fois-ci, je vais partir de l'avant**, dit-il. **La chance qui m'est offerte est encore plus intéressante que la Ligue américaine. C'est aussi une très belle expérience pour un gars de mon âge que d'aller vivre en Europe."**

L'athlète de Magog sait à quoi s'attendre à Dunkerque. **"Les gens vivent à un rythme moins rapide qu'ici. Pour ce qui est des amateurs de hockey, ce sont des fanatiques qui ne connaissent pas grand-chose. Ils applaudissent les beaux buts, mais ne réagissent pas aux beaux jeux!"**

Giguère ne cumulera pas les fonctions de joueur-entraîneur comme c'était le cas, l'année dernière. **"Je me contenterai de jouer, car il y a un autre entraîneur déjà en place."**

Les Flandres de Dunkerque possèdent une bonne équipe et leur objectif est de passer de la catégorie B à la classe A, cette saison. Avec un joueur tel Giguère dans leurs rangs, les chances d'y arriver ne sont que meilleures.

Marcel Giguère n'a plus qu'à attendre une confirmation. **"Si ça marche, je partirai à la fin du mois. Si ça ne fonctionne pas, ça me fera plaisir de poursuivre mes études à l'UQTR tout en jouant avec les Patriotes"**, a-t-il conclu.

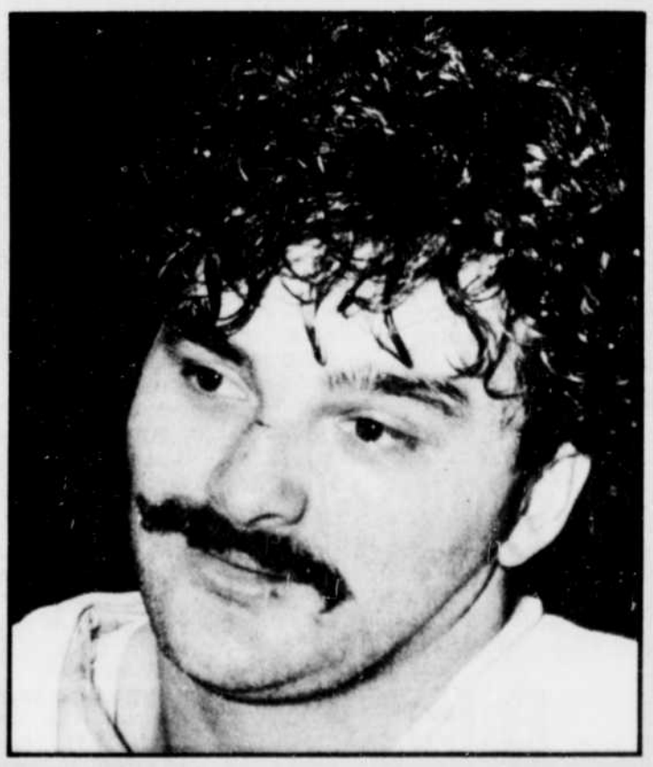

Tom Barrasso: première recrue à se mériter le titre de joueur de la semaine

MONTREAL (PC) — Le gardien de but des Sabres de Buffalo, Tom Barrasso, qui a défait consécutivement les Flyers de Philadelphie et les Red Wings de Détroit en repoussant 62 des 65 tirs dirigés vers lui, est devenu hier la première recrue à mériter le titre de joueur de la semaine dans la LNH cette saison.

Barrasso l'a emporté devant l'ailier droit Mike Bossy, des Islanders de New York.

Bossy fut le meilleur joueur offensif de la semaine écoulée dans la LNH, avec trois buts et cinq passes en trois matches. Au cours de cette période, les Islanders ont remporté trois victoires.

Bossy est aussi devenu le 22e joueur de l'histoire à atteindre le total de 400 buts en carrière.

Barrasso a arrêté 26 tirs sur 28 dans la victoire de 6-2 des Sabres sur les Flyers, le 11 janvier, et a été choisi la première étoile du match. Il fut aussi la première étoile du match du 14 janvier, en repoussant 36 tirs sur 37 dans une victoire de 2-1 contre Détroit.

Pour la semaine écoulée, le gardien de 18 ans originaire de Boston a conservé une moyenne de 1.50

jean petit opticien
• LUNETTE • LENTILLES CORNÉENNES
1065, rue St-Prosper, Trois-Rivières 375-2635

Au premier Salon du golf, les 8, 9, 10 et 11 mars

Quelque 50,000 visiteurs sont attendus

par Robert MARTIN

(Envoyé du NOUVELLISTE)

MONTRÉAL — L'automobile, le ski... et les sports nautiques, via les promoteurs, se donnent tous "l'exposure" nécessaire à leur expansion. Mais, jusqu'à aujourd'hui, le monde du golf n'utilisait pas cette vitrine que peuvent être les "salons"... comme celui de l'automobile, du ski ou des sports nautiques.

Sportcom (une entreprise de promotions trifluviennes), en collaboration avec l'Association des golfeurs professionnels du Québec,tiendra les 8, 9, 10 et 11 mars à la place Bonaventure le premier Salon du golf... où quelque 50,000 adeptes, ou futurs adeptes, de cette discipline sont attendus.

"Le golf s'est de plus en plus rapproché de la masse au cours des dernières années, au point qu'ils sont quelque 500,000 à pratiquer ce sport au Québec. Le Salon du golf de Montréal inc. permettra donc à quelque 50,000 personnes de voir et de demander toutes sortes de renseignements sur les dernières nouveautés du monde du golf," expliquait le directeur général de Sportcom, Jacques Rivard.

Le Salon permettra aux compagnies gravitant dans le monde du golf de mettre leurs produits en valeur, présentera au public québécois les professionnels du Québec, et permettra aux adeptes de participer... puisqu'il y aura 4 surfaces d'animation: coups de départ, coups roulés, trappe de sable, et la mode au golf.

SANCTION DE L'AGPQ

D'une part, l'entente avec l'AGPQ permet la sanction de l'événement au calendrier de l'association, et d'autre part l'Association des golfeurs en retirera des bénéfices puisqu'une certaine somme d'argent sera remise par le Salon du golf de Montréal inc. pour la promotion de ce sport au Québec.

Cette entente entre la direction du Salon et l'AGPQ assurera également la présence de 8 professionnels en permanence au Salon, c'est-à-dire: 4 au kiosque d'animation des coups de départ, et 2 pour chacun des 2 autres.

Le public y trouvera donc pour son compte, soit en profitant de conseils de professionnels tout en ayant la chance de participer à l'un ou l'autre des 4 kiosques d'information... et en examinant, en compagnie d'experts, les dernières nouveautés tout juste quelques semaines avant de sortir ses bâtons.. ou de procéder à l'achat d'un premier ou d'un nouvel équipement de golf. Il pourra, aussi, dans un seul déplacement, connaitre la majorité des clubs de golf du Québec... et qui sait établir un itinéraire en vue de sa saison.

(Flageol Photo — Roméo Flageol)

André Pratte et Jacques Rivard, directeur général de Sportcom, devant la maquette du Salon du golf de Montréal inc. qui se tiendra les 8, 9, 10 et 11 mars, à la place Bonaventure.

Avec les Bandits de Tampa Bay de la USFL

"Même mes chances d'être quart numéro 2 sont bonnes"

— Luc Tousignant

par Robert MARTIN

TROIS-RIVIÈRES — Un peu plus de 24 heures passées en "terre des Bandits" que Luc Tousignant se sent déjà l'un des leurs.

"A la fin de la saison, l'an dernier, "ON" avait même 4 joueurs de quarts avec l'équipe... des effectifs rendus nécessaires avec les blessures à deux de ceux-ci," expliquait Tousignant, à son retour de Tampa Bay.

Et quand Tousignant est questionné sur ce "ON" et ce qu'il veut dire, il se contente de laisser échapper un rire à l'autre bout du fil.

AVEC STEVE SPURRIER

A l'entraînement de samedi, Tousignant était l'un des joueurs de quart, en compagnie des vétérans des Bandits John Reeves (le numéro 1 en 1983), Jimmy Jordan (son adjoint) et Randy Jenkins, une recrue... et entre eux quatre, Tousignant a qualifié l'atmosphère de détendue.

Tous quatre ont donc travaillé en compagnie de l'entraîneur-chef Steve Spurrier, qui leur a fait pratiquer certains jeux de base... le football de la USFL, du reste, n'étant pas aussi sophistiqué que celui de la LNF.

"Et c'est normal, puisqu'il s'agit d'un nouveau circuit," disait Tousignant.

L'athlète trifluvien estime que ses chances de faire l'équipe sont excellentes... à titre de numéro 3, et peut-être même comme joueur de quart numéro 2. **"Randy Jenkins a de bonnes qualités, mais je ne parierais pas sur ses chances. Et quant à Jimmy Jordan, son physique** (il ne fait que 5 pieds et 8 pouces) **risque d'être un sérieux handicap pour lui. Je crois donc que mes chances sont bonnes,"** disait-il, alors qu'il se préparait à reprendre son entraînement en ski de fond pour quelques jours encore.

Tousignant admettait qu'il n'avait pu s'entretenir avec Spurrier autant qu'il l'aurait voulu, mais il en a encore bien le temps s'il doit prouver qu'il a sa place dans le football professionnel.

Richard Dupras: "Une excellente initiative"

MONTRÉAL (RM) — Vice-président de l'AGPQ, le professionnel en titre du club Du Moulin Richard Dupras a été au coeur des négociations tenues entre l'association et le groupe de promotions Sportcom, le groupe instigateur du premier Salon du golf de Montréal inc.

Il estime même qu'il s'agit là d'une excellente initiative.

Si les professionnels bénéficient d'une exposition des fabricants en novembre, il sera beaucoup trop tôt et inopportun pour le public d'y faire une visite. **"La période prévue pour début mars est donc excellente pour le golfeur, qui pourra y examiner tous les équipements en production,"** disait Dupras, hier en conférence de presse.

Ce premier Salon du golf aura aussi l'immense avantage de permettre au public d'examiner soigneusement et de comparer les différentes marques de fabrication... ce qui n'est pas toujours possible dans un "pro-shop", les golfeurs professionnels n'affichant presque pas exclusivement les marques de compagnie avec lesquelles ils ont signé des ententes.

"D'une certaine façon, ça va permettre à l'amateur de mieux orienter son choix, et même de passer la commande désirée auprès de son professionnel," ajoutait Dupras.

Ce dernier avoue qu'il n'a pas hésité à prendre le dossier en main au nom de l'AGPQ, surtout que tous y trouveront leur compte.

Pour la saison 84

Aurons-nous du baseball senior à Trois-Rivières?

TROIS-RIVIERES — Aurons-nous du baseball senior à Trois-Rivières au cours de la prochaine saison? **"Si la ligue démontre du sérieux, nous sommes fortement intéressés à demeurer, mais si c'est le contraire nous allons nous retirer'**, de dire Claude Proulx à la suite d'une réunion tenue à Montréal, dimanche dernier.

Au cours de cette rencontre, Trois-Rivières était représentée ainsi que Longueuil et Mascouche. Par contre, quatre autres demandes ont été faites. Leur absence a été motivée. Dans ce groupe, il y avait deux formations de Montréal, Valleyfield et Granby. **"La prochaine assemblée est prévue pour le 29 janvier. Chaque équipe aura à débourser un bon de garantie de $2,500 pour démontrer son sérieux. A ces conditions, j'embarque mais il faut aussi cinq équipes. Ce sont deux conditions pour demeurer au sein de la Ligue senior majeure de baseball"**, de dire le président de cette équipe trifluvienne. André De Repentigny, le gérant général, accompagnait Claude Proulx.

La dernière saison à l'Hippodrome

Des signes encourageants malgré les chiffres...

par Marcel AUBRY

TROIS-RIVIÈRES — Même si les chiffres de la dernière saison de courses sous harnais à l'Hippodrome peuvent apparaître désolants en terme de bilan des revenus et des dépenses, le directeur des services communautaires de la ville de Trois-Rivières, M. Albert Morrissette y voit des signes encourageants pour l'avenir.

Pour la première fois depuis bien longtemps, en effet, l'Hippodrome a bouclé la dernière année avec un déficit au seul chapitre de l'exploitation de la piste. Si on ajoute à ce déficit d'exploitation de $32,219, le remboursement du service de la dette ($223,000) durant la dernière année, le montant en cause atteint alors des proportions inquiétantes puisqu'il se situe à $255,219 comme déficit global en 1983.

Ces chiffres commandent toutefois des explications. Tout d'abord, la ville a été privée, cette année, d'une subvention de quelque $200,000 de la part de Sodic, sur laquelle elle pouvait compter l'an dernier. Cela fait tout de suite une différence très importante.

Nouveaux totalisateurs

Egalement, la piste de courses disposait, cette année, de nouveaux totalisateurs pour les paris mutuels. En vertu de l'offre de location-achat dont elle s'est prévalue, cela lui a coûté $1,200 par programme en 1983, soit $110,400 pour les 92 programmes de courses qui ont eu lieu à l'Hippodrome. Il faut aussi considérer que sur ce montant, environ $40,000 représentent des dépenses d'immobilisation qui se trouvent à être payées à même les revenus de la piste.

Pour les années à venir, la ville paiera encore $154,080 à Sodic en 1984 pour les totalisateurs, $162,640 en 1985 et $171,200 en 1986 mais à partir de 1987, elle deviendra propriétaire des totalisateurs et n'aura plus à payer que des frais d'entretien et d'opération. Signalons également que pour les quatre années en cause, Sodic donne à la ville $70,000 par année pour aider à défrayer le coût des totalisateurs.

Enfin, la ville a préparé le bilan de l'Hippodrome comme s'il s'agissait de la dernière année d'exploitation. Quelques dizaines de milliers de dollars ont donc été inclus pour les vacances, les prestations de départ des employés, etc., comme si on fermait la piste.

Par ailleurs, d'autres chiffres figurant dans le bilan de l'année 1983 donnent des signes fort encourageants. Ainsi, les paris se sont élevés à $7,457,998 en 1983, soit une moyenne de $81,065 par programme.

Cela constitue une forte amélioration sur l'année précédente puisque la moyenne de paris par programme n'avait alors été que de $66,500.

Cette moyenne avait toutefois été de $80,106 en 1981, de $82,160 en 1980 et de $88,210 en 1979. Quant à l'assistance moyenne par programme, elle a été de 1,121 en 1983, comparativement à 995 en 1982, 1,100 en 1981, 1,090 en 1980 et 1,078 en 1979. Ce fut donc la meilleure assistance des cinq dernières années.

Une année d'apprentissage

Quand il analyse la dernière année d'exploitation de la piste de courses, M. Morrissette rappelle que ce fut l'année de la mise en place du nouveau système de totalisateurs. Ce fut donc une année d'apprentissage pour le personnel, recruté en bonne partie chez les jeunes ayant une formation en informatique mais ne possédant aucune expérience du monde des courses, et une année de rodage pour tout le monde. La période de rodage a d'ailleurs été assez difficile.

Ce n'est que vers la fin d'année qu'on a pu fonctionner, semble-t-il, avec une certaine efficacité.

Pour le reste, M. Morrissette constate que l'augmentation des paris sur l'année précédente a été un véritable succès et que le spectacle donné à la piste de courses a été nettement supérieur à celui des années antérieures. Il se réjouit de voir que tout le monde a su se donner la main pour relancer la piste.

L'Hippodrome ne recevant plus d'aide de Sodic en terme de revenus garantis, la piste vole maintenant de ses propres ailes et le directeur des services communautaires croit que les choses devraient aller en s'améliorant durant les années à venir. Il espère seulement que le gouvernement va finir par se montrer moins gourmand dans sa perception des pourcentages sur les paris mutuels.

VILLE DE TROIS-RIVIÈRES HIPPODROME

EXCÉDENT DES REVENUS DES OPÉRATIONS RÉALISÉES INCLUANT LES DÉPENSES EN IMMOBILISATION ET LES RÈGLEMENTS EN COURS ET LE SERVICE DE LA DETTE

	Excédent des revenus sur les dépenses des opérations	Dépenses en immobil.	Service de la dette	Solde réalisé
1975	$86,400	5,400	—	81,000
1976	202,018	20,10	—	181,918
1977	126,564	47,600	—	78,964
1978	118,927	51,417	43,600	23,910
1979	176,278	265,636	63,060	(152,418)
1980	115,410	49,239	188,955	(122,784)
1981	58,730	—	201,275	(183,305)
1982*	92,544	—	228,878	(136,334)
1983	(32,219)	7,156	223,000	(255,219)

Note: les chiffres cités entre parenthèses indiquent un déficit.
***Subvention de $200,000 reçue de Sodic.**

Le conseiller Jean-Guy Laferté conteste le bilan de la ville

TROIS-RIVIÈRES (MA) — Président de la Commission de l'Hippodrome au cours de la dernière année, le conseiller Jean-Guy Laferté conteste ouvertement la façon dont le bilan des revenus et dépenses a été préparé et soutient que le bilan officiel présenté par la ville ne reflète absolument pas l'image exacte de ce que fut véritablement l'année 1983 à l'Hippodrome de Trois-Rivières.

Reprenant en détail les dépenses comptabilisées dans le dernier exercice financier de l'Hippodrome, M. Laferté en extrait un montant de $69,284 qui ne devrait pas se trouver là, selon lui.

Ainsi, selon son propre bilan **"révisé et corrigé"** des revenus et des dépenses de l'Hippodrome, ce n'est pas un montant de $32,219 qu'on devrait voir apparaître comme déficit d'exploitation pour la dernière année mais plutôt un surplus de $37,065.

Sans vouloir partir en guerre avec les responsables du service de la trésorerie ou encore avec le directeur général de la ville, M. Wilson O'Shaughnessy, le représentant du district no 5 (Notre-Dame) à l'hôtel de ville soutient néanmoins que plusieurs dépenses incluses dans le bilan financier de l'Hippodrome en 1983 sont faites en prévision de l'année 1984 ou encore devraient tout simplement être comptabilisées au chapitre de l'administration générale de la ville ou ailleurs, comme cela se fait normalement.

Ainsi, M. Laferté n'accepte pas qu'une partie du salaire de l'assistant-trésorier de la ville, M. Lucien A. Ouellet, figure dans les dépenses de l'Hippodrome. Même chose pour d'autres membres du personnel du service de la trésorerie ou encore de l'informatique. Il se demande pourquoi on charge de telles dépenses à l'Hippodrome alors qu'on ne le fait pas pour d'autres, comme à l'Exposition par exemple. Quand on veut détruire quelque chose, il y a toujours moyen de faire mal paraître les chiffres, selon lui.

Le conseiller Laferté n'accepte pas non plus que des avis publiés dans les journaux en vue de la saison 1984 ou encore le coût des assurances pour cette même année soient comptabilisées dans le dernier bilan des revenus et des dépenses. Même chose pour le pourcentage des vacances qui ne devrait normalement être payable qu'au cours de la présente année. **"Je n'accepte pas ces dépenses"**, de fulminer le conseiller municipal lors d'une entrevue accordée au Nouvelliste.

Points plus positifs

Parlant de points qu'il juge plus positifs, M. Laferté rappelle qu'il y a eu 42 promotions et événements spéciaux à l'Hippodrome en 1983, qu'il s'est payé $1,783,861 en bourses au cours de cette année et que la piste de courses fournit du travail à sept personnes à plein temps, en plus d'en employer une centaine de façon temporaire et de constituer le gagne-pain principal d'une centaine d'hommes de chevaux.

A quelques jours de l'expiration du délai (15h, jeudi) pour la présentation de nouvelles propositions en vue de la location et de la gestion de la piste de courses pour 1984, le conseiller Jean-Guy Laferté se dit convaincu que l'Hippodrome représente une PME rentable pour les gens qui vont l'exploiter au cours des prochaines années.

Le conseiller Jean-Guy Laferté

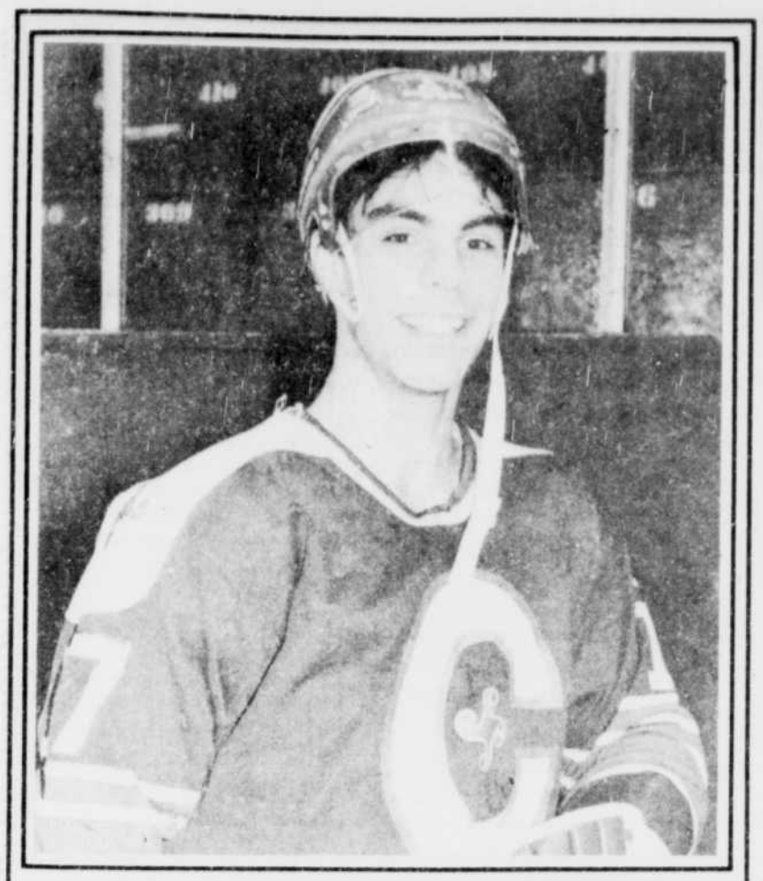

(Photibo Jean Thibault)

Eric Léveillé aura deux nouveaux ailiers ce soir en Marc Damphousse et Denis Paul.

Les Cataractes à Longueuil ce soir

"OUI, ils sont pires qu'à Shawinigan..."

— Mario Bazinet

par Alain TURCOTTE

SHAWINIGAN — Il y a eu beaucoup d'action dimanche soir dans la Ligue junior majeure du Québec. Ainsi, pendant que les bagarres marquaient les matches à Hull et à Shawinigan, Mario Bazinet, lui, se faisait lancer des oeufs, des crèmes à café et de frites-sauces par les amateurs de hockey de Granby.

"Oui ils sont pires qu'à Shawinigan...", indiquait-il hier lorsque rejoint par Le Nouvelliste.

Après une soirée aussi mouvementée, le match devrait être plus calme ce soir, à Longueuil, où les Cataractes seront opposés aux Chevaliers à l'aréna Jean-Béliveau. L'enjeu demeure aussi important pour les joueurs de Lapointe que pour ceux de Bazinet puisque les deux équipes sont à la poursuite du même objectif: la deuxième place au classement général au terme de la saison régulière.

Mario Bazinet, à qui l'on prédisait une saison difficile après les succès mirobolants obtenus par les Chevaliers et Jacques Lemaire l'an dernier, est grandement satisfait de la tenue de ses hommes jusqu'ici. **"Les gars jouent du bon hockey tout en étant très conscients de leur capacité"**, d'expliquer l'ancien pilote des Draveurs.

L'absence de leur défenseur-étoile Jean-Jacques Daigneault aura eu l'avantage de faire éclore un excellent arrière-garde en Luc Gauthier. **"Il a fallu que quelqu'un fasse figure d'un leader à la défensive en l'absence de Jean-Jacques"**, de reconnaître un Bazinet toujours très coopératif avec les journalistes.

Chevaliers et Cataractes se sont partagé les honneurs au cours de leurs quatre affrontements cette saison, chacune des deux formations triomphant de l'autre à domicile. A Longueuil, les hommes de Bazinet ont battu les Shawiniganais 5-4 en supplémentaire, et 6-2.

"Contre les Chevaliers", de commenter Lapointe avant la pratique des siens hier, **"il faut préconiser un jeu serré car leurs patineurs sont très rapides. Nous devons aussi profiter du fait que Longueuil ne constitue pas une puissance en défensive"**, a-t-il ajouté.

Encore une fois, Lapointe modifiera quelque peu ses trios, ce soir. Ainsi, Mario Bélanger se retrouvera entre Jean Houde et Éric Demers tandis que Éric Léveillé sera flanqué de Marc Damphousse et Denis Paul, ce dernier à l'aile droite. Momesso, Kasper et Adey demeureront sur un même trio.

Plus le temps file, plus Lapointe apprécie l'acquisition du centre Éric Léveillé, anciennement des Voltigeurs de Drummondville. **"Je suis enchanté de lui jusqu'à maintenant. En ce qui concerne Marc Damphousse, la période d'adaptation semble plus longue dans son cas. Mais l'on ne doit pas oublier qu'il fut absent du jeu pendant trois semaines avant de se joindre à nous."**

Tel que Lapointe le mentionnait après le match de dimanche soir, le gardien Marc Desbiens gardera les buts des Cataractes.

McEnroe...celui qui le mérite le plus

Le champion du monde sera connu aujourd'hui

PARIS (AP) — Qui va prendre la succession de Jimmy Connors au palmarès des champions du monde de tennis?

Les trois sages, les anciens champions, l'Américain Don Budge, le Britannique Fred Perry et l'Australien Lew Hoad, chargés de décerner le titre, rendront leur verdict aujourd'hui, a annoncé hier à Londres la Fédération internationale de tennis.

Avant l'extraordinaire démonstration de John McEnroe, vainqueur dimanche soir d'Ivan Lendl en finale du tournoi des Maîtres (6-3, 6-4, 6-4), aucun joueur ne s'était en effet vraiment détaché au sommet du tennis mondial.

Cette étonnante année 1983, la première saison de l'après-Borg, avait sacré un vainqueur différent dans chacun des tournois du Grand Chelem. Yannick Noah à Roland-Garros, John McEnroe à Wimbledon, Jimmy Connors à Flushing Meadow et Mats Wilander à l'open d'Australie.

Seul Lendl, finaliste à Flushing Meadow et à Melbourne, n'avait rien gagné d'important.

Classé deuxième du Grand Prix grâce à ses victoires à Milan, Montréal, San Francisco et Tokyo, premier du classement ATP pendant 15 semaines (contre 23 à McEnroe), Lendl avait néanmoins une infime chance de coiffer tout le monde sur le fil en remportant, pour une troisième année d'affilée, le tournoi des Maîtres.

Mais McEnroe en a décidé autrement. En fait, le plus sérieux candidat au titre de champion du monde avant le dernier tournoi de l'année n'était autre que le Suédois Mats Wilander.

McEnroe, dominateur à Wimbledon et au Madison Square Garden, vainqueur à Philadelphie, Sydney, Wembley, Dallas et Forest Hills, mérite probablement plus que les autres le titre de champion du monde.

Et cela malgré sa défaite en huitièmes de finale de l'omnium des Etats-Unis devant son compatriote Bill Scanlon, et malgré ses 21 jours de suspension pour avoir accumulé plus de $17,500 d'amendes.

Pour l'engagement de Pete Rose

Les Expos pratiquement seuls dans la course

MONTREAL (PC) — Le joueur autonome Pete Rose n'est pas venu à Montréal hier, contrairement à ce qu'il avait déclaré à un reporter, dimanche soir, à l'aéroport de Los Angeles.

Son procureur Reuven Katz a cependant déclaré qu'on devrait en savoir davantage sur l'avenir de Rose d'ici à la fin de la semaine, et que son engagement par les Expos dépendait des projets de John McHale, le président et directeur-gérant du club montréalais.

"Pete n'a dit qu'une dizaine de mots au reporter, et celui-ci en a déduit qu'il serait à Montréal aujourd'hui (hier), a dit Katz, en faisant allusion à la nouvelle parue dimanche. **C'est tout simplement un malentendu. Le seul voyage prévu à l'agenda de Pete, dans un avenir rapproché, est celui du Japon où il a plusieurs engagements publicitaires à rencontrer."**

En réplique à l'article de dimanche, un porte-parole des Expos avait laissé savoir hier matin que Rose n'était pas attendu à Montréal et que, de toute façon, John McHale était toujours à West Palm Beach.

"Je ne sais pas si Pete s'en vient à Montréal, mais si tel est le cas, il s'agit d'une décision personnelle, a dit le porte-parole. **Je viens de parler à M. McHale, et il est aussi surpris que vous et moi de cette nouvelle."**

McHale est rentré à Montréal hier soir, et Rose, lui, était à Cincinnati hier.

Seuls dans la course?

Les Mariners de Seattle ont indiqué samedi soir qu'ils n'étaient plus intéressés à embaucher le joueur de 43 ans, ce qui, semble-t-il, a laissé les Expos pratiquement seuls dans la course à l'engagement de Rose. Katz a toutefois refusé de commenter la situation dans laquelle se retrouve son client.

"Je n'ai fait aucun commentaire depuis que nous avons commencé à négocier avec diverses équipes, en octobre, et je ne commencerai pas à en faire aujourd'hui, a dit Katz. **C'est dans le meilleur intérêt des équipes concernées et de Pete de commenter le moins possible, jusqu'à ce que mon client ait une casquette de baseball sur la tête."**

Rose, qui portait la casquette des Phillies de Philadelphie l'an dernier, désire prolonger sa carrière de quelques années afin de battre le record de coups sûrs en carrière de Ty Cobb. Il lui manque 201 coups sûrs pour y arriver.

D'autre part, McHale avait déclaré, lors des dernières assises d'hiver du baseball majeur, que l'embauche de Rose signifierait le départ d'Al Oliver, parce que les deux étaient des joueurs de premier-but, et qu'il n'y avait pas de place pour les deux dans la formation.

Oliver est toujours membre des Expos.

Les DRAVEURS ébranlés avant même la visite des Voisins

par Michel SAINT-AMANT

TROIS-RIVIÈRES — Les Voisins de Laval seront en ville mercredi soir et les Draveurs auront fort à faire d'ici là pour les recevoir décemment, à savoir être capables de leur offrir à tout le moins une bonne opposition. Ils auront fort à faire car il est déjà assuré que trois des piliers de l'équipe seront absents.

Benoit Gosselin, déjà au rancart depuis plusieurs matches à cause d'une blessure à l'aine, sera encore absent pour au moins cinq ou six jours. Le défenseur Steven Gauthier est blessé au dos et sera absent lui aussi une semaine. La malchance a même frappé Sylvain Nantel. S'il est absent mercredi, ce ne sera pas cette fois-ci à cause d'une suspension mais une grippe ou quelque chose du genre. **"Un virus l'a mis KO pour plusieurs jours"**, disait André Dupont.

L'entraîneur des Draveurs a donc fait appel à du renfort pour la visite des Voisins. Ainsi, Yves Neault et René Paquin, cédés il y a quelque temps aux Draveurs juvéniles, feront un retour dans l'alignement. Les Draveurs avaient déjà rappelé l'ailier gauche Alain Bernaquez pour le match de dimanche à Drummondville. Bernaquez s'alignait avec les Draveurs juvéniles l'an passé mais ne jouait plus au hockey cette année si ce n'est pour une équipe maison. **"Il nous restait un contrat et on a voulu l'essayer"**, disait André Dupont. **"A Drummondville, il a fait quelques apparitions sur la glace et il s'est relativement bien défendu compte tenu qu'il y avait un certain temps déjà qu'il n'avait pas renoué avec la compétition sérieuse. Dans son cas, c'est surtout une question de se remettre en bonne condition physique"**, ajoutait André Dupont qui entend essayer de nouveau Alain Bernaquez pendant quelques matches.

Pour sa part, Alain Raymond effectuera un retour au jeu mercredi, Dimanche, il ne s'est pas habillé pour le match contre les Voltigeurs. **"On a voulu lui accorder un repos bien mérité. Alain avait toujours été à son poste depuis une quinzaine de matches. Et puis on voulait voir ce que nos deux jeunes (Gauthier et Eymard) avaient dans le corps. Serge Gauthier a fort bien répondu à l'appel et il n'est absolument pas à blâmer dans ce revers"**, expliquait André Dupont.

Il reste néanmoins qu'avec ce troisième revers consécutif, les Draveurs ont sérieusement compromis leurs chances de participer aux séries de fin de saison. Ils ne sont qu'à 12 points du 8e rang mais c'est déjà six victoires. Et au rythme où les Draveurs encaissent les victoires dans ce temps-ci, ces six victoires sont toute une commande quand on considère qu'on est déjà dans le dernier tiers de la saison.

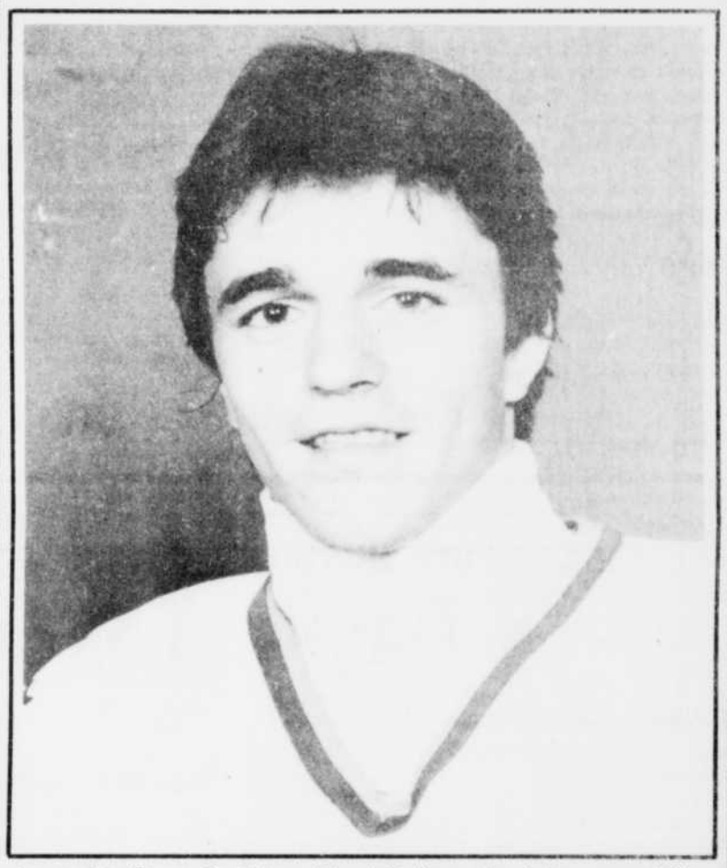

Le gardien Serge Gauthier a bien fait dimanche, à Drummondville.

300e but de Pierre Larouche

NEW YORK (AP) — La recrue Peter Sundstrom a marqué trois buts et Pierre Larouche a obtenu le 300e filet de sa carrière, hier soir, quand les Rangers de New York ont écrasé les Red Wings de Detroit 8-5.

Sundstrom, un recrue, a déjoué Corrado Micalef à 28 secondes de la fin du premier engagement quand il a complété une stratégie de Larouche. Après seulement 13 secondes de jeu en deuxième, il a marqué à nouveau et a complété son premier tour du chapeau à 11:20 de la deuxième.

Larouche, qui a récolté trois passes et un autre but dans un filet désert à 11 secondes de la fin, a marqué son 300e but de façon inusitée au milieu de la première. Corralef a quitté son filet pour saisir la rondelle et dégager son territoire. Il a cependant commis une bévue en remettant la rondelle directement sur le bâton de Sundstrom, qui a fait la passe à Larouche. Ce dernier n'a eu qu'à pousser le disque dans un filet abandonné.

4998$ PLUS T.P.T.

SIGNET 1.3 84
LIVRÉE AVEC GARANTIE
3 ANS / 80,000 KM

LIQUIDATION MODÈLES 1983
LADA 1600 NEUVE
4598$ PLUS T.P.T.
GARANTIE 3 ANS / 80,000 KM

TROIS-RIVIÈRES
2251, BOUL. ROYAL, TROIS-RIVIÈRES
373-3246
LADA INC.

Woolco
CENTRE DU PNEU ET DE L'AUTO

Hallmark Pneus "Ultra Trac II"

20% de rabais
Pneus radiaux ceinturés d'acier. Sculpture profonde pour une meilleure traction. Plis de polyester.

Dimensions:	Prix courants Woolco, chac.:	ch.:
*P165/80R-13	59.77	47.82
*P185/80R-13	65.77	52.62
P185/75R-14	68.77	55.02
P195/75R-14	74.77	59.82
P205/75R-14	75.77	60.62
P215/75R-14	82.77	66.22
P205/75R-15	81.77	65.42
P215/75R-15	85.77	68.62
P225/75R-15	88.77	71.02
P235/75R-15	97.77	78.22

GARANTIE CONTRE DOMMAGES ROUTIERS
Voyez les détails à votre succursale

* 1 pli de polyester et 2 ceintures d'acier.
Prix en vigueur jusqu'au 31 janvier 1984.
Venez tôt pour un meilleur choix!

VENTE AU RABAIS DE PNEUS A NEIGE
20% de rabais*
Sur tous les pneus à neige radiaux ceinturés d'acier ou de fibre de verre et à carcasse diagonale en réserve!
*Sur les prix courants Woolco.

Vérification de la charge de la batterie
— Vérification et nettoyage des câbles et des bornes de la batterie
— Vérification et réglage des courroies
— Vérification de la charge et de l'état de la batterie
— Vérification de la puissance de l'alternateur
Ne soyez pas pris au dépourvu!
8.95

POWER FORCE

Rabais de 10$
Batterie pour voitures
Garantie de 50 mois
Les prix comprennent les frais d'installation.

Séries:	Prix courants Woolco, chac.:	Chac.:
24	64.77	54.77
24F	64.77	54.77
74	68.77	58.77
42	64.77	54.77
45	61.77	51.77

Pour rendez-vous: T.-R.-O.: 375-2960 - CAP: 375-3111

Woolco
CARREFOUR TROIS-RIVIÈRES-OUEST
GALERIES DU CAP
HEURES D'OUVERTURE: LUNDI, MARDI et MERCREDI: de 8h00 à 17h30.
JEUDI et VENDREDI: de 8h00 à 21h00. SAMEDI: de 8h00 à 17h00.
LE REPAS À $2
Une très bonne raison pour venir manger chez Woolco

Claude Mongrain

C'était la journée des retrouvailles, samedi dernier, de Jos Ferron dans le cadre du tournoi bantam. Sur cette photo, on peut distinguer l'ex-gardien Yvon 'Jim' Bégin ainsi que madame et François Mongrain avec le président d'honneur Jos Ferron. (Flageol Photo — Terry Charland)

En basketball en fin de semaine

Le DLS deux fois champion

L'équipe De-la-Salle a remporté les honneurs de deux finales au cours de la dernière fin de semaine au basketball juvénile. Samedi, la formation d'Yvon Barrière a remporté les honneurs du tournoi du "coach" en prenant la mesure de la polyvalente des Chutes par 25 points.

"Toutes mes filles moins une ont participe au pointage. Ce fut une victoire d'équipe", selon le président régional de cette discipline. Le lendemain, soit dimanche, après une dure lutte contre le TRHS, le De-la-Salle a disposé du Granby en grande finale. Le compte a été de 41-25.

"A un moment donné, le compte était de 23-23. Puis ce sursaut d'energie est survenu pour inscrire la victoire." A noter que cette formation trifluvienne a joué six rencontres sans subir de revers au cours de ce week-end.

Kathleen Lemire et Chantal Drouin avec 9 et 8 points ont été les meilleurs francs-tireurs contre Granby. Nathalie Ricard avec sept 'rebounds' offensifs a aussi apporté une large part.

Chantal Drouin a été choisie le joueur par excellence de cette finale du tournoi des Diablos. Shirley Ricard a aussi joué du bon basketball.

D'un sport...à l'autre

STR en basketball

L'équipe du STR juvénile a bien paru en finale du tournoi du Cégep d'Ahunstic en perdant en finale devant LeMont Saint-Louis. François Massicotte a bien paru pour les Trifluviens pour être choisi sur la formation Toutes Etoiles.

Soccer

L'Association trifluvienne de soccer laisse savoir qu'il est possible de jouer cet hiver dans les categories atome, moustique, pee-wee, bantam, midget, junior et senior. Les intéressés peuvent s'inscrire au Pavillon de la Jeunesse du lundi au vendredi, aux heures de bureau. Yvon Picard vous accueillera. Le numero de telephone est 376-2464.

Boxe

Roger Hamel, Yves Mongrain et Jean-Guy Mongrain s'entraînent sérieusement à l'école de boxe de Jim Girard en vue de s'affirmer au championnat du Québec prévu au cours de la fin de semaine du 27 janvier, à Québec.

Hockey-bottine

Le tournoi de hockey-bottine est en pleine activité chaque soir de la semaine à la patinoire extérieure de Saint-Maurice. A noter que toutes les rencontres sont retransmises à l'intérieur de la salle sur video. Pour mettre de l'entrain on a prevu une grande disco pour vendredi prochain, ainsi qu'une projection de films samedi prochain.

A Saint-Guillaume

Dans le cadre du festival du Grand Chêne, les dirigeants ont prévu une course de démolition en huit sur glace au stadium de Saint-Guillaume. Une bourse de $1000 sera à l'enjeu lors de cet evenement. Pour autres détails veillez contacter Mario Lalancette à 819-396-2851, ou André Thivierge à 396-2154 de préférence entre 17h et 19h.

Du croquet

Une compétition de croquet sur glace extérieure aura lieu au Camping du Lac Ricard les 11-12 fevrier. Il en coutera $10 par equipe. Pour autres détails Therese Lapierre à 375-5746, ou Claude Marcotte à 373-5158. Vingt-quatre equipes sont attendues.

Club de trois Roues

Une assemblée d'informatoon pour la formation d'un club de Trois Roues sera tenue ce soir au centre de Plein Air Louis-Riel de Pointe-du-Lac. Tous les intéressés sont cordialement invités à y participer, et pour autres détails il faut appeler à 377-3438.

Natation

Un cours pour obtenir la Croix de Bronze sera donné à compter du 24 janvier, à la piscine De-la-Salle les mardis et jeudis entre 21h et 22h 30, ainsi que le samedi entre 16h et 17h 30. Pour renseignements additionnels contacter Isabelle Guy 375-0966 ou encore Sylvie Jean 374-9583.

Maniement d'armes

Un cours de sécurité en maniement d'armes à feu est offert à toutes les personnes intéressées, qui peuvent entrer en communication avec Francine Boisvert à 377-3677. L'endroit est Pointe-du-Lac.

Au Forum

Plusieurs joyeux Compagnons de la maintenance de la Wabasso seront au Forum ce soir pour voir les Flyers aux Canadiens. L'excursion prendra son depart à 17h. Int: 376-4531 ou 375-6311

Saint-Luc-de-Vincennes

André Massicotte est le responsable du tournoi Optimistes de hockey-bottine de Saint-Luc-de-Vincennes. L'événement sera présenté les27-28 et 29 janvier. Pour renseignements appeler 295-3091 le jour, et 295-3798 en soirée.

Pour adultes

Eh oui, le Service de la récréation et des parcs de la ville de Trois-Rivières laisse savoir à la population qu'il y aura début d'une série de cours pour adultes à la piscine De-la-Salle. Ces cours, d'une durée de une heure à raison de deux fois par semaine, auront lieu les mardis et jeudis, et cela pendant cinq semaines. Int: 376-2464.

Sacs de sable

Une compétition de sacs de sable sera présentée les 28 et 29 janvier, au sous-sol de l'église Saint-Odilon, au profit des Chevaliers de Colomb du Cap. Informations: Florian Massicotte 378-4959, ou Claude Bistodeau à 375-0019

Un an de plus

En effet, le gardien Dave Quigley, des Cataractes, aura 19 ans aujourd'hui. On lui souhaite une excellente deuxième moitié de saison, et que ses reves se realisent.

Travaux au Stade

Des travaux sont présentement en cours au Stade de baseball dans le cadre du programme Relais. La direction des Aigles Junior désire être prête pour la présentation du championnat canadien du baseball junior au mois d'août.

Cataractes de la Mauricie

Cette jeune formation au hockey bantam, détentrice du premier rang à l'Intercités, a bien figuré au tournoi bantam de Sherbrooke s'inclinant en ronde finale. C'est un club bien rodé que les amateurs pourront voir dans les prochaines heures au tournoi de Trois-Rivières dans la classe AA. Guy Grenier est l'entraineur.

Draveurs pee-wee

Cette jeune équipe pee-wee sera présente au 25e tournoi international de Québec. Le premier match local aura lieu le 9 février. Les Cataractes auront aussi leurs représentants.

Cyclotour reçoit Pierre Montreuil

Le club de cyclotourisme de Trois-Rivieres recevra, à compter de 19h, au local de la pastorale de l'UQTR (au-dessus de l'UTREK), l'ambassadeur cycliste de la ville de Trois-Rivières, Pierre Montreuil. Le globe-trotter projettera un audio-visuel sur son périple de 12,000 kilomètres à travers l'Europe de l'Ouest. Suivra ensuite une période de questions et une séance d'informations sur le Ralliement international de cyclotourisme qui aura lieu au début de juillet 84, dans le cadre des Fêtes du 350e.

(Flageol Photo — Claude Deschesnes)

Des jeunes heureux d'être membres de l'équipe des Nordics grands champions au tournoi atome de Sorel, dimanche dernier, dans la division BB. Les jeunes protégés de Jacques Grenier ont gagné 4-1 en finale contre le North Shore. Ces joueurs sont Marco Chauvette, Sylvain Nadeau et Patrick Champoux.

DÉCOULEMENT
VENTE D'ÉCOULEMENT

Miracle Mart CENTRE de la PHOTO

EN VENTE DANS TOUS LES MAGASINS MIRACLE MART.

VERS LE XVIII SUPER BOWL

Par les Raiders

Gibbs le plus redouté

WASHINGTON (AP) — Le fait d'avoir une semaine de plus pour se préparer au Super Bowl est souvent un bienfait pour les joueurs, qui soignent de petites blessures.

Mais pour les entraîneurs, cette semaine supplémentaire représente beaucoup de travail, selon Joe Gibbs, entraîneur-chef des Redskins de Washington.

"Avec deux semaines pour se préparer vos adversaires en viennent à connaître toutes vos faiblesses et ils peuvent trouver des façons pour vous stopper", a dit Gibbs, qui prétend que le livre de 500 jeux des Redskins n'est peut-être plus suffisant.

Gibbs et ses adjoints tentent de trouver quelques bons jeux, ceux qui pourraient leur permettre de surprendre les Raiders de Los Angeles dimanche prochain et leur donner un deuxième championnat d'affilée.

Avant le match du Super Bowl l'an dernier contre les Dolphins de Miami, Gibbs et ses adjoints avaient préparé plusieurs jeux pour déjouer le secondeur A.J. Duhe, qui avait battu à lui seul les Jets de New York dans le match de championnat de la Conférence américaine.

"Les joueurs ont bien aimé cette stratégie et ils ont compris tout de suite, a dit Gibbs. **Pendant le match, cette stratégie a fait que Duhe a hésité sur tous les jeux et nous lui avons ainsi enlevé toute sa vitesse de réaction."**

Les Redskins l'avaient finalement emporté 27-17.

"Ce sont ces matches qui font que le travail d'entraîneur est plus intéressant, a dit Gibbs, qui a été choisi l'entraîneur de l'année. **Le fait de préparer son équipe pour le match le plus important de la saison est aussi très valorisant."**

A surveiller

Les Raiders s'attendent sûrement à des stratégies nouvelles de Gibbs.

"L'homme que nous redoutons le plus n'est pas John Riggins, ni Joe Theismann, ni Charlie Brown, mais bien Gibbs", a dit le demi de coin étoile Lester Hayes, des Raiders. Il reconnaît que c'est Gibbs qui a fait des receveurs de passes des Redskins des joueurs exceptionnels, eux qui n'étaient que de bons joueurs, en préparant toutes sortes de formations différentes.

Joe Theismann choisi le quart par excellence

TAMPA (AP) — Joe Theismann et Dave Butz, des Redskins de Washington, et Todd Christensen, des Raiders de Los Angeles, qui participeront au Super Bowl, dimanche prochain, sont parmi les 11 joueurs par excellence à leur position respective nommés hier par l'Association des Anciens de la Ligue nationale de football.

Theismann qui a lancé 29 passes de touché et qui n'a vu que 11 de ses passes être interceptées au cours de la dernière saison, a été choisi le quart par excellence.

Les Voltigeurs s'excusent

par Gilles LEBEL

DRUMMONDVILLE — Vendredi dernier, durant le match opposant les Voltigeurs de Drummondville aux Bisons de Granby, les parents de Daniel Berthiaume nous apprenaient que leur fils était de retour avec les Voltigeurs de Drummondville.

Daniel avait quitté les Voltigeurs pour une seconde fois cette saison et la raison de ces départs n'a jamais été divulguée de part et d'autre. Officieusement, il nous est permis de croire que M. et Mme Berthiaume ont jugé que leur fils n'était pas très souvent devant la cage des Voltigeurs. Selon les dernières statistiques, Daniel a défendu la cage des Voltigeurs à 15 reprises pour une moyenne de 427 et Jude Labillois à 34 occasions pour une moyenne de 432.

Le retour de Daniel était mentionné dans un média de la métropole, alors qu'aucun média de Drummondville n'a eu un seul appel concernant le retour de Daniel Berthiaume. Même le publiciste des Voltigeurs, Gérard Larouche, n'était pas au courant de la nouvelle...

A la suite des explications demandées sur cette situation qui était un autre sapin passé à la presse de Drummondville, le directeur général des Voltigeurs, Guy Perreault, a émis un communiqué.

"Le comité de publicité des Voltigeurs tient à s'excuser auprès des gens de la presse écrite et parlée pour le manque d'information que vous avez reçu dernièrement. Dû au fait que notre publiciste doit s'impliquer au niveau de la vente des loteries, il a eu moins de temps à sa disposition pour vous informer des dernières nouvelles chez les Voltigeurs. Soyez assurés que, dorénavant, M. Gérard Larouche aura plus de temps à consacrer à la publicité."

"Tous les joueurs des Voltigeurs ont accepté le retour de Daniel Berthiaume et ce sont eux qui ont décidé", de dire l'instructeur Ron Ward.

"Je suis heureux de la décision de tous les joueurs, car Daniel Berthiaume est un bon gardien de but. Il faut comprendre que c'est un jeune et il peut être victime de légers problèmes."

GUY BENOIT EST BLESSE

L'excellent joueur Guy Benoît est blessé. Il a été victime accidentellement d'un coup de patin à la jambe lors du match contre les Bisons de Granby. Il a dû être transporté à l'hôpital Sainte-Croix de Drummondville pour recevoir les premiers soins. Il est possible que Guy Benoît soit de retour pour vendredi, nous a mentionné Ron Ward.

Dans la Ligue nationale A de France

Le classement est très serré

par Jean-Pierre TARDIF
(Collaboration spéciale)

CHAMONIX — Les équipes engagées dans le championnat de France de la Ligue nationale A ont suspendu leurs activités durant deux semaines et demie, pour la période des Fêtes.

Avec cinq matches à jouer avant la fin du calendrier régulier, on retrouve Chamonix, l'équipe de l'entraîneur Bernard Noreau et du Trifluvien Luc Tardif, en tête du classement avec un total de 25 points. Deux équipes alignant des ex-Draveurs suivent les meneurs. Il s'agit de Gap et de leur Canadien Roland Cloutier (24 points), ainsi que St-Gervais et du Franco-Canadien Guy Dupuis (23 points). Les Clubs détenant les 4e, 5e, 6e et 7e positions ne sont qu'à 1 point les unes des autres. L'équipe de Grenoble et du Latuquois Garry Brown occupe la 4e place au classement avec 20 points. On retrouve ensuite Mégève (19 points), Briançon et le Trifluvien Michel Leblanc (18 points), et finalement Viry-Châtillon (17 points). Cinq équipes plus faibles ferment la marche.

Le classement est donc très serré. Il est à noter que l'équipe de Michel Leblanc, qui avait eu de la difficulté à se maintenir en Nationale A l'an dernier, aura la vie plus facile cette saison. En effet, le club de Briançon ne devrait avoir aucun problème à terminer dans les huit premiers rangs. Ainsi, ils n'auront pas à disputer les matches de barrage pour la relégation en B. Dans la division sud de la Nationale B, l'ancien Patriote François Bellerose et ses coéquipiers d'Anglet occupent la première place, un point devant le club des Patineurs de Lyon.

Au cours de la période des Fêtes, l'équipe de Chamonix nous a donné l'occasion de comparer le niveau français avec le niveau tchécoslovaque. Les Chamoniards ont disputé deux matches amicaux à des formations de la première division tchèque. Il s'agissait des équipes de Litvinov (3e au classement tchèque) et de Budejovice (7e). Le club de Litvinov, qui était privé de ses quatre joueurs internationaux (en stage de préparation pour les Olympiques), a facilement vaincu Chamonix par le pointage de 14 à 10... Malgré le score, le match a vraiment été joué à sens unique. Il fallait voir les occasions de marquer laissées par les Tchèques, pour ne pas décevoir les 2,000 spectateurs assistant à la rencontre. Le vrai pointage aurait dû être quelque chose comme 25 à 5. Une telle démonstration nous en dit beaucoup sur la différence de niveau entre le hockey du groupe C (France, Hongrie, Chine, etc) et celui du groupe A (Canada, Suède, Tchécoslovaquie, etc). Cette base de comparaison est assez exacte puisque Chamonix et Litvinov sont des équipes de haut de tableau dans leurs pays respectifs. Dans l'autre match, Budejovice a vaincu Chamonix par la marque de 8 à 4.

Le championnat de France a repris le samedi 7 janvier. Ce jour-là, les détenteurs de la première position recevaient le club de Mégève et leur Canadien Paulin Bordeleau. Le match a été filmé par une chaîne de télévision française, et il ne faudrait pas se surprendre qu'il soit retransmis au Québec sur les ondes du canal 99, au cours de l'hiver.

LNH

Conférence Prince-de-Galles

Division Adams

	Mj	G	P	N	Bp	Bc	Pts
Boston	45	30	12	3	203	133	63
Buffalo	45	28	13	4	183	153	60
Québec	**45**	**25**	**16**	**4**	**214**	**162**	**54**
Montréal	**45**	**21**	**22**	**2**	**169**	**168**	**44**
Hartford	43	15	24	4	148	183	34

Division Patrick

NY Islanders	47	30	15	2	214	160	62
NY Rangers	46	26	15	5	187	173	57
Philadelphie	44	23	14	7	193	163	53
Washington	46	22	21	3	161	157	47
Pittsburgh	44	9	30	5	133	197	23
New Jersey	45	10	33	2	128	199	22

Mardi 10 janvier
Québec 7 Pittsburgh 1
NYI 4 New Jersey 2
Hartford 6 Minnesota 3
St Louis 2 Vancouver 0
Mercredi 11 janvier
Boston 7 Detroit 2
Buffalo 6 Philadelphie 2
Montréal 6 Toronto 4
Edmonton 5 Chicago 3
Calgary 9 Winnipeg 5
Washington 4 Los Angeles 2
Jeudi 12 janvier
Québec 4 New Jersey 1
Montréal 3 NY Islanders 7
NY Rangers 2 Philadelphie 1
Boston 6 St. Louis 2
Toronto 4 Minnesota 5

Vendredi 13 janvier
Edmonton 1 Buffalo 3
Los Angeles 7 Winnipeg 7
Hartford 3 Calgary 3
Washington 6 Vancouver 4
Samedi 14 janvier
Pittsburgh 3 Boston 7
NYR 2 NYI 4
Buffalo 2 Detroit 1
Philadelphie 3 **Québec** 3
New Jersey 3 **Montréal** 1
Chicago 2 Toronto 2
Minnesota 4 St. Louis 2

Conférence Clarence Campbell

Division Norris

	J	G	P	N	Bp	Bc	Pts
Minnesota	45	23	18	4	207	202	50
St. Louis	46	19	23	4	170	186	42
Chicago	46	18	24	4	156	170	40
Toronto	45	15	24	6	177	215	36
Detroit	45	15	26	4	161	190	34

Division Smythe

Edmonton	46	34	8	4	270	181	72
Calgary	44	17	19	8	168	190	42
Vancouver	46	17	24	5	177	186	39
Winnipeg	44	15	22	7	195	220	37
Los Angeles	46	14	23	9	199	220	37

Dimanche 15 janvier
Edmonton 5 New Jersey 4
Calgary 3 Washington 2
Chicago 2 Pittsburgh 0
Los Angeles 4 Winnipeg 4
Vancouver 5 Hartford 0
Lundi 16 janvier
NYI 0 Boston 2
Detroit 5 NYR 8
Los Angeles 3 Minnesota 9
Mardi 17 janvier
Boston à **Québec** (19h35)
New Jersey à Hartford (19h35)
Philadelphie à **Montréal** (19h35)
Winnipeg à Washington (19h35)
Buffalo à Vancouver (20h05)
Calgary à St-Louis (20h35)

Meneurs
(Matches d'hier inclus)

	B	P	Pts
Gretzky, Edm	53	83	136
Kurri, Edm	39	46	85
Trottier, NYI	28	51	79
Bossy, NYI	35	42	77
P. Stastny, Qué	25	49	74
Dionne, LA	27	41	68
Goulet, Qué	32	34	66
Messier, Edm	19	46	65
Federko, StL	26	38	64
Pederson, Bos	19	44	63
Simmer, LA	28	33	61
Coffey, Edm	22	39	61
Ogrodnick, Det	30	28	58
Nicholls, LA	25	33	58
Savard, Chi	24	34	58
Perreault, Buf	22	36	58
Valve, Tor	35	22	57
Tanti, Van	31	25	56
Middleton, Bos	28	28	56
DeBlois, Wpg	21	35	56
Hunter, Qué	19	37	56

Ligue de hockey junior majeure du Québec

Division Lebel

	Mj	G	P	N	Bp	Bc	Pts
Laval	48	37	11	0	349	201	74
Longueuil	46	25	21	0	246	217	50
Verdun	45	22	20	3	227	219	47
Granby	49	22	26	1	221	245	45
Saint-Jean	46	20	24	2	252	248	42
Hull	47	19	28	0	215	264	38

Division Dilio

Québec	46	25	20	1	221	246	51
Voltigeurs	**48**	**25**	**23**	**0**	**234**	**230**	**50**
Cataractes	**47**	**24**	**23**	**0**	**222**	**212**	**48**
Chicoutimi	46	19	26	1	188	248	39
Draveurs	**46**	**14**	**30**	**2**	**199**	**254**	**30**

Dimanche 15 janvier
Draveurs 3 **Voltigeurs** 7
Longueuil 4 Granby 1
Verdun 9 Hull 1
St-Jean 14 Québec 6
Chicoutimi 5 **Cataractes** 7
Lundi 16 janvier
Granby 4 Laval 5
Mardi 17 janvier
Cataractes vs Longueuil (20h)
Mercredi 18janvier
Chicoutimi vs Granby (19h30)
Voltigeurs vs Hull (20h)
Laval vs **Draveurs** (19h45)
Quebec vs Verdun (20h)
Vendredi 20 janvier
Draveurs vs Chicoutimi (20h)
Longueuil vs **Voltigeurs** (20h)
Verdun vs Québec (19h30)
St-Jean vs **Cataractes** (20h)

Dimanche 22 janvier
Québec vs **Voltigeurs** (19h30)
Granby vs Hull (19h30)
Laval vs St-Jean (19h30)
Cataractes vs **Draveurs** (19h30)
Chicoutimi vs Verdun (19h30)
Lundi 23 janvier
St-Jean vs Laval (19h30)

Meneurs

	B	P	Pts
Lemieux, Lav.	85	97	182
Goyette, Lav.	48	66	114
Gosselin, Qué.	37	62	99
Sills, Lav.	42	47	89
Lefebvre, Qué.	42	46	88
Bisson, Lav.	23	62	85
Moesse, Sha.	**26**	**58**	**84**
Rouleau, Lon.	43	38	81
Pellegrino, Lon.	31	49	80

Ligue de hockey senior majeure du Québec

	Mj	G	P	N	Bp	Bc	Pts
St-Eustache	28	24	4	0	159	81	48
Joliette	28	22	6	0	199	116	44
Québec	28	18	10	0	150	162	36
Repentigny	31	12	17	2	116	143	26
Valleyfield	30	10	19	1	109	183	21

Vendredi 13 janvier
Valleyfield 4 Repentigny 2
Dimanche 15 janvier
Joliette 9 Quebec 10
St-Eustache 1 Valleyfield 5
Mercredi 18 janvier
St-Eustache à Joliette
Vendredi 20 janvier
Quebec a Repentigny

Sport universitaire du Québec

Ligue de hockey universitaire

	Mj	G	P	N	Bp	Bc	Pts
Concordia	15	11	3	1	88	42	23
McGill	15	8	5	2	72	71	18
UQAC	16	5	8	3	90	109	13
Ottawa	16	5	8	3	69	68	13
UQTR	**16**	**5**	**10**	**1**	**73**	**102**	**11**

Vendredi 13 janvier
McGill 1 Concordia 8
Samedi 14 janvier
UQAC 9 **UQTR** 12
Dimanche 15 janvier
UQAC 3 Ottawa 15
Mercredi 18 janvier
UQTR à Ottawa

Sport collégial du Québec

Ligue de hockey collégial AAA

	Mj	G	P	N	Bp	Bc	Pts
St-Georges	29	20	8	1	169	125	41
St-Hya	30	19	10	1	165	133	39
Th Mines	30	16	14	0	160	141	32
St-Jérôme	29	14	14	1	144	122	29
Victo	**30**	**12**	**17**	**1**	**140**	**167**	**25**
St-Laurent	30	6	24	0	119	209	12

Vendredi 13 janvier
St-Hyacinthe 5 Th Mines 3
St-Georges 8 St-Laurent 3
Samedi 14 janvier
Victo 5 St-Jérôme 3
Dimanche 15 janvier
St-Georges 5 Th Mines 3
St-Jérôme 3 St-Laurent 4 (P)
St-Hyacinthe 8 **Victo** 7
Mercredi 18 janvier
St-Jérôme à St-Hyacinthe

Hockey

NYI 0
Boston 2

Première période
1. Boston, Kluzak 7 (Middleton) 6:10 (an)
Pénalités — Dineen NYI 5:44, Potvin NYI 12:48, Persson NYI 18:18.
Deuxième période
2. Boston, O'Connell 13 (Middleton, Bourque) 15:11 (an)
Pénalités — Hillier Bos 10:09, Persson NYI 14:26, Gilbert NYI majeure, Hillier Bos mineure, majeure 15:40, Bourne NYI 19:11.
Troisième période
Aucun but.
Pénalités — Gilbert NY, Byers Bos 2:09, Bourne NYI 17:50.
Tirs au but

NYI	6	10	11—27
Boston	12	10	9—31

Gardiens — Smith, NY Islanders; Keans, Boston.
Assistance — 14,451.

Detroit 5
NYR 8

Première période
1. NY Rangers, Hedberg 19 (Pavelich, Greschner) 8:29
2. NY Rangers, Larouche 28 (Sundstrom) 10:27
3. Detroit, Yzerman 28 (Lambert, Ogrodnick) 17:02
4. NY Rangers, Sundstrom 15 (Larouche, Laidlaw) 19:32
Pénalités — Barrett Det 2:18, McClanahan NYR 5:05, Park Det 10:45, Dave Maloney NYR 12:44.
Deuxième période
5. NY Rangers, Sundstrom 16 (Laidlaw, Ruotsalainen) 0:13
6. NY Rangers, Sundstrom 17 (Don Maloney, Larouche) 11:20
7. Detroit, Ogrodnick 30 (Boldirev, Park) 12:12 (an)
8. NY Rangers, Don Maloney 16 15:04
9. Detroit, Boldirev 16 (Park, Yzerman) 15:47 (an)
10. NY Rangers, Greschner 6 (Larouche) 19:09
Pénalités — Barrett Det, Rogers NYR majeures, Laidlaw NYR 11:35, Don Maloney NYR 15:27, Lambert Det, Dave Maloney NYR majeures 16:10.
Troisième période
11. Detroit, Boldirev 17 (Kisio, G. Smith) 8:58
12. Detroit, Dunlop 5 10:45 (dn)
13. NY Rangers, Larouche 29 (Beck) 19:49.
Pénalités — Paterson Det 5:00, Paterson Det, Pavelich NYR, majeures, doubles inconduites de match, Gare Det, Foster Det, Dave Maloney NYR, majeures, inconduites de match 10:36, Barrett Det 15:14, Ladouceur Det, Allison NYR mineures, inconduites, Campbell Det, Greschner NYR majeures, inconduites, 15:31, NY Rangers banc (purgée par McClanahan) 16:48.
Tirs au but

Detroit	6	9	15—30
NYR	17	12	7—36

Gardiens — Micales, Stefan, Detroit; Weeks, NY Rangers.
Assistance — 17,425.

Los Angeles 3
Minnesota 9

Première période
1. Minnesota, Richter 2 (Payne, Acton) 0:26
2. Minnesota, Bellows 25 (Lawton, McCarthy) 5:12
3. Minnesota, Levie 3 (McCarthy, Broten) 12:24
4. Minnesota, MacAdam 11 (Ciccarelli, Lawton) 14:45
5. Minnesota, Ferguson 3 (Napier, Ashton) 14:27
Pénalités — Hakansson LA 2:59, Levie Min 8:09.
Deuxième période
6. Minnesota, Ciccarelli 26 (McCarthy, Levie) 14:34 (an)
7. Minnesota, McCarthy 26 (Broten, Plett) 19:40.
Pénalités — Levie Min 1:59, Simmer LA 7:20, Lawton Min 11:04, Hardy LA 12:38.
Troisième période
8. Los Angeles, Houston 7 (Hardy, Nicholls) 2:21
9. Minnesota, Levie 4 (Acton) 10:26
10. Los Angeles, Simmer 28 (Smith, Hardy) 12:17
11. Minnesota, MacAdam 12 (Ciccarelli) 17:34
12. Los Angeles, Engblom 2 19:11 (an)
Pénalités — Roberts Min 5:23 Richter Min 7:17 Fox LA, Richter Min 9:46 Acton Min Houston LA 13:51 Maxwell 17:48 Ciccarelli Min 19:35
Tirs au but

Los Angeles	9	8	19—36
Minnesota	16	10	9—35

Gardiens — Blake, Los Angeles; Meloche, Minnesota.
Assistance — 15,449

LHJMQ
Granby 4
Laval 5

Première période
1. Granby, Stéphane Richer (Jomphe, Provencher) 5:20
2. Laval, Vincent Damphousse (Sills, Mongeau) 7:36
3. Granby, François Lapierre (Charbonneau, Richer) 15:11
Pénalité — Latour 0:36.
Deuxième période
4. Laval, Badeau (Mongeau, Sills) 1:37
5. Granby, Domphe (Provencher, Richer) 5:46
Pénalités — Breton Gra, Finn Lav mineures, majeures 14:27.
Troisième période
6. Granby, Bouliane (Breton, Lapointe) 6:42
7. Laval, Courteau (Lemieux, Sills) 8:22
8. Laval, Courteau (Lemieux, Sills) 8:40
9. Laval, Mongeau (Sills, Lemieux) 14:47
Pénalité — Aucune.

Ligue Laurentide Louiseville

Boucherie Giguère 17
Eperviers Château Louise 5
Boucherie Giguère: Guy Lesage (4) Louis Deveault (3) Claude Lambert (2) Alain Lesage (3) Daniel Renière (2) Jacques Croisetiere Denis Gagnon (2)
Eperviers Château Louise: Rene Michaud (3) Guy Vallières
Caisse Pop 7
Bar 51 4
Caisse Pop: Pierre Lamirande (2) Yvon Plante (2) Guy Barel Robert Chaput Michel Lafontaine
Bar 51: Jacques Lincourt (2) Robert Paul Sylvain Mony

Les Bons Amis O'Keefe

Monsieur Tapis 7
Cap Pizzeria 2
★Yves Bourdeau Sylvain Bourdeau Jacques Bourdeau René Gendron
Marché Sanpri 3
Chevaliers de Colomb 2
★Mario Girard Paul Comeau René Babineau Gaétan Gagnon

Ligue Présidentielle Labatt

Lundi 16 janvier
Bois Perfection 4
Silencieux SM 1
Bois Perfection: Rene Rouette (2) Daniel Casault Laurent Caseault
★Bois Perfection: Rene Rouette Daniel Casault
Silencieux SM: Robert St-Onge
★Silencieux SM: Robert St-Onge
Dimanche 15 janvier
L'Industrielle Ass 7
Nirvana 2
L'Industrielle Ass: Alain Chevalier (3) Gilles Simard (3) Richard Furlatt
★L'Industrielle: Alain Chevalier Gilles Simard
Nirvana: Alain Poirier (2)
★Nirvana: Alain Poirier

Hockey bottines Ligue Laurentide

Bar La Baroque 2
Sans Nom 4
★Jean Thibodeau (Sans Nom) 1 but et 1 aide
★Christian Desaulniers (Sans Nom) 2 but
Brasserie Le Gosier 1
Epicerie R Morin 0
★Daniel Horne (Le Gosier) 1 but
H Blanchette 4
Sports 755 Inc 2
★Denis Vallières (H Blanchette) 1 but et 1 aide
★Jacques Lamy (H Blanchette) 1 but et 1 aide
★Jean-Pierre Nadeau (Sports 755) 1 but et 1 aide

Moison Les Copains

Kings 3 Flames 5
★P-Yves Paille (Flames) 1 but et 3 aides
★Daniel Provencher (Kings) 2 buts
Rangers 3 North Stars 5
★Jean-Pierre Rheaiut (North Stars) 2 buts
★Andre Frechette (North Stars) 1 but

St-Sacrement

Classement

	PG	PP	PN	Pts
Noir	4	2	1	9
Blanc	4	3	0	8
Bleu	3	4	0	6
Gris	2	4	1	5

Compteurs

	B	A	Pts
Turgeon	9	9	18
Martin	11	5	16
Turcotte	8	6	14
Hamel	7	7	14
Perreault	8	4	12
Larouche	6	5	11
Masse	3	7	10

Club auto sport Mauricien

Slalom de glace
Première catégorie
Traction avant
1-André Caissie
2-Richard DuMoulin
3-Gerald DuMoulin
Deuxième catégorie
Traction arrière
1-André Caissie
2-Yves Bouille
3-Anne Marie Laplante
Troisième catégorie
4X4
1-André Caissie
2-Louis St-Pierre

Intercités

Palier II
Section centre
Samedi 14 janvier
Trois-Rivières-Ouest 3 Cap-de-la-Madeleine 2
Aigles: Frédéric Lamy Martin Poirier Christian Roy
Pionniers: M.A. Hinse Frédéric Vincent

Section Centre
Pee Wee

	PJ	PG	PP	PN	PP	PC	Pts
Séminaire	20	16	4	0	132	57	32
Des Récollets	18	10	8	0	68	57	20
Faucons TRO	18	10	8	0	57	56	20
Pionniers	21	9	12	0	63	87	18
Nordic	16	2	14	0	36	99	4

COMPTEURS

	B	A	Pts		B	A	Pts
Bourke Sem	28	29	57	Cristoni Des R.	21	17	38
Larose Sem	33	19	52	Vadebon. Cap	21	13	34
Dubuc Sem	19	24	43				

Midget

	PJ	PG	PP	PN	PP	PC	Pts
Pionniers	19	17	2	0	108	30	34
Faucons TRO	18	9	7	2	65	76	20
Nordics TR	17	7	7	3	65	53	17
Des Récollets	16	5	10	1	46	74	11
Sem. TR	18	3	15	0	35	98	6

Compteurs

	B	A	Pts		B	A	Pts
Janelle Pio	13	21	34	Paquin Nor	15	8	23
Tremblay Pio	16	18	34	Hurteau Sem	9	12	21
Gervais Pio	12	14	26	Boisvert Pio	7	13	20

Atome

	PJ	PG	PP	PN	PP	PC	Pts
Faucons	15	14	1	0	111	40	28
Nordics	12	7	5	0	60	37	14
Des Récollets	15	3	11	1	46	107	7
Pionniers Cap	14	3	10	1	50	83	7

Compteurs

	B	A	Pts		B	A	Pts
Lafrenière TRO	21	24	45	Atarie TRO	14	15	29
Richard TRO	26	18	44	Girard TrO	11	18	29
Masse Des R	18	12	30				

Bantam

	PJ	PG	PP	PN	PP	PC	Pts
Séminaire	18	15	2	1	112	38	31
Des Récollets	17	10	5	2	74	65	22
Nordics	18	9	7	2	85	76	20
Pionniers	18	3	12	3	59	98	9
Faucons TRO	17	3	12	2	50	97	8

Compteurs

	B	A	Pts		B	A	Pts
Théroux Sem	17	22	39	Garceau Sem	17	12	29
Lambert Nor	17	19	36	Paquin Nor	14	15	29
Paquette Des R	23	8	31				

tournois

Tournoi Bantam national Trois-Rivières

Lundi 16 janvier
Ste-Thérèse 2 St-Georges 2 B
Ste-Thérèse: Donald Lavoie Léon Désaulniers
St-Georges: Francis Gervais
Shawinigan-Sud 5 St-Tite 3 CC
Shawinigan-Sud: Stéphane Lépine (2) Marc-André Lacoursière Alain Boucher Sylvain Gélinas
St-Tite: Stéphane St-Cyr Eric Marchand Eric Moreau
Trois-Rivières Ouest 3 St-Laurent TR 1 B
Trois-Rivières Ouest: Denis Bourassa (2) Denis Morrissette
St-Laurent: Tony Girard

Tournoi novice atome Louiseville

Mardi 17 janvier
Cataractes de Shawinigan vs Nordiques Trois-Rivières (Atome 19h BB)
Daveluyville vs Riverains de Becancour (Atome 20h CC)

7e tournoi provincial Pee Wee de Daveluyville

Bleu Blanc Or Louiseville 1 Optimistes Asbestos 2 C
Perdants: Patrick Gervais
Gagnants: Sylvain Labonté (2)
Pharmacie Demers Plessisville 4 Lynx Ste-Marthe 3 (C)
Gagnants: Eric Martel (3) André Sylvain Steve Claveau
Perdants: Eric Beaulieu Steve Bergeron Serge Pronovost
Artisans Sec Daveluyville 5 Royal Plessisville 4 CC
Gagnants: Stéphane Courchesne (2) Billy Pruno Alain Houle (2)
Perdants: Daniel Levasseur Stéphane Labrecque Jean François Gagnon Alain Bellemare
Cyclone Victoriaville 4 Denis Savoie Drummondville 3 B
Gagnants: Christian Gosselin (2) Laurent Richer Carl Beaurivage
Perdants: Guy Boisvert
Pompiers Plessisville 7 Vautour Victoriaville 0 C
Gagnants: Paul Pelletier (2) Guy Asselin (3) Jean François Demers Luc Jacquot
Blanchissage: Martin Filion
Bleu Blanc Or Louiseville 5 Caisse Pop Warwick 2 CC
Gagnants: Denis Falardeau René Milette Steve Laroche Dominique Roberge Hugo Beaudin
Perdants: Sandy Costeau Martin Lamontagne
Ent G Lavallée Rock Forest 3 Matériaux Plessis 4 C
Perdants: Eric Michaud (2) Paul Johnson
Gagnants: Steve Brochu (2) Danny Côté (2)
Gaulois St-Louis-de-France 2 Draveurs Sorel 1 C
Gagnants: René St-Onge Martin Robichaud
Perdants: Patrick Lachance
Séminaire St-Joseph Trois-Rivières 0 Titans Victoriaville 5 B
Gagnants: Gilles Saucier Dave Proulx Martin Landry (2) Mario Buissières
Blanchissage: Sylvain Daneault
Castors Sec Daveluyville 4 Satellites Sec Bécancour 3 C
Gagnants: Etienne Paradis Michel Beauchemin Sylvain Bergeron (2)
Perdants: André Bellefeuille Steve Lemay Martin Lamontagne
Les Satellites sont éliminés
Panthère Sec Nicolet 0 La Colline Ste Foy 5 B
Gagnants: Philippe Johnston Martin Parent Philippe Décary Olivier Bourque Frédéric Bédard Dany Bolvin
Blanchissage: Marc Deschenes
Loups Cap-de-la-Madeleine 1 Maple Leaf Trois-Rivières O 2 B
Gagnants: Sylvain Lefebvre Stéphane Janvier Frédéric Chandonnet
Perdants: Eric Leblanc
Pingouins Asbestos 2 Aigles Sec Daveluyville 1 C
Gagnants: Pascal Luneau Dave Lescault
Perdants: Luc Morissette
Marquis Pierre Fond 2 Lions Sec Nicolet 3 B
Perdants: Christophe Huni Martin Landry
Gagnants: Patrick Lachapelle François Pitre Steve Raymond
Bruins TRO 2 Eperviers Grand-Mère 5 B
Perdants: Steve Ayotte Jean François Brouillette
Gagnants: Stéphen Veillette (2) Martin Bergeron Stéphane Gignac Eric Allaire
Oursons St Alexis Patriote Yamachiche C
Les Patriotes ont perdu par défaut ayant deux joueurs non éligibles
Loups Cap-de-la-Madeleine 1 Cyclone Victoriaville 8 B
Perdant: Eric Leblanc
Gagnants: Carl Beaurivage Yves St-Cyr Christian Gosselin Laurent Richer (2) Martin Desrocher Luc Provencher Stéphane Jolicoeur
Séminaire St-Joseph TR 7 Lions Sec Nicolet 6 B
Gagnants: Luc Lamontagne Dany Simon (2) Pascal Bellemare (2) Laurier Richard Eric Furlatt
Perdants: Martin Proulx Steve Raymond Patrick Lachapelle (2) François Pitre Martin Turcotte
Le Lions sont éliminés
Titans Victoriaville 1 Marquis Pierrefonds 3 B
Perdants: Marco Bussières
Gagnants: Eric Fortin Martin Landry (2)
Les Titans sont éliminés
Castors Asbestos 2 Pompiers Plessisville 1 C
Gagnants: Steve Fennety Eric Bilodeau
Perdants: Jimmy Côté
Ce match a nécessité du jeu supplémentaire et les Pompiers sont éliminés
Spoutnika, Sec Bécancour 2 Vautours Victoriaville 0 C
Gagnants: Jérôme Poisson Yugo Gaillardetz
As Daveluyville 4 Optimistes Asbestos 5 C

Une toute nouvelle association

L'envol féminin de Nicolet vient de voir le jour

par Rita DOLAN-CARON

NICOLET — Une association identique à l'Accueil féminin de Trois-Rivières vient de voir le jour à Nicolet. Il s'agit de l'association ayant pour nom "L'Envol féminin de Nicolet". En annonçant cette nouvelle la présidente du comité provisoire, Mme Brunette Boucher, a mentionné que l'association compte déjà une soixantaine de membres.

Selon la présidente, c'est le goût de se récréer, d'apprendre et d'échanger qui fait que des femmes du grand Nicolet se sont regroupées pour former cette nouvelle association. Devant les trois maires des municipalités, MM. Rodrigue Duguay, Élie Leblanc et André Roy, on a présenté le programme des activités pour les prochains mois. Tout d'abord, dès le 25 janvier, à la salle de Lise et Réal Villiard, située au 700 rue Panet, aura lieu le premier souper avec comme conférencière invitée, Soeur Angèle, de l'Institut du tourisme et de l'hôtellerie du Québec. Elle parlera de sa cuisine joyeuse. Le souper débutera à 18h 30.

Au niveau des activités, le souper se tiendra le dernier mercredi de chaque mois. Les personnes intéressées à faire partie de cette association doivent défrayer le coût d'une carte de membre, et de plus, elles doivent payer le coût du souper à chaque mois, prix qui est fixe.

Les membres qui forment le comité provisoire sont Brunette Boucher , présidente; Marielle Tousignant, secrétaire; Pierrette Rousseau, trésorière. Les directrices sont Céline Lebanc, responsable de l'accueil, ainsi que Denise Lemay. Mme Annette Duguay sera responsable de la publicité, et Louise Lupien s'occupera des événements sociaux.

On prévoit que les prochains conférenciers invités à ces soupers-conférences seront le pharmacien Michel Houle, qui parlera des médicaments de la pharmacie comparativement aux médicaments naturels; et M. Pierre Brosseau, qui a passé trois ans à la Maison du Québec à Paris comme responsable de la sécurité. Il parlera de son expérience et de tout le protocole qui doit être en vigueur dans une telle maison. M. Brosseau est présentement à l'Institut de police du Québec à Nicolet. On prévoit aussi parler d'astrologie, de petite histoire de Nicolet, etc.

Il est à souligner que cette nouvelle association, contrairement à d'autres associations du milieu, ne patronnera aucune catégorie de personnes. L'Envol féminin de Nicolet se veut un organisme de distraction, de récréation pour les femmes et non de bénévolat, de dire un membre du comité provisoire.

Le maire Rodrigue Duguay a déclaré qu'il était heureux de voir un autre mouvement se créer dans le grand Nicolet. Il a souhaité longue vie à ce mouvement, et a félicité les responsables qui ont su si bien choisir le sigle qui représente un oiseau avec les lettres E et F pour envol féminin.

Un nouveau mouvement vient de voir le jour à Nicolet. Il s'agit de l'Envol Féminin de Nicolet qui s'adresse aux femmes de tout âge de la région. Ci-dessus, les membres du comité provisoire: Mmes Brunette Boucher, présidente; la mairesse Annette L. Duguay; et la vice-présidente Lise Cloutier. A l'arrière: Mmes Murielle Tousignant, secrétaire; et Pierrette Rousseau, trésorière. (Studio J.-Guy Gauthier)

Haute-Mauricie veut être désignée sous son nom

par Louise PLANTE

LA TUQUE — Malgré un avis écrit de M. Michael Warren, président et directeur général de la Société canadienne des postes, à l'effet que les citoyens de Haute-Mauricie devaient inscrire La Tuque sur leur adresse de retour, en plus de Haute-Mauricie, le maire de cette localité, M. Guy Veilleux, continue d'inciter ses contribuables à écrire simplement Haute-Mauricie.

M. Warren a expliqué au maire que selon le Guide des postes du Canada, le nom de la localité peut être inscrit entre parenthèses, après le nom du bureau de poste, pour bien préciser la zone desservie.

On devrait donc lire après le nom, le numéro civique et la rue, "La Tuque, (Haute-Mauricie), Québec" et le code postal. M. Warren spécifie qu'on ne peut omettre La Tuque dans l'adresse, car il est essentiel de mentionner le nom de la localité du bureau de poste desservant l'endroit.

Quant au service par facteur sur de nouvelles rues de Haute-Mauricie, il n'en serait être question puisque les restrictions budgétaires empêchent la société d'offrir ces nouveaux services pour l'instant.

Woolco

Jours bons achats

1an DE GARANTIE sur pieces, main-d'oeuvre et service

Brentwood

Rabais de 40$!
Réfrigérateur 13.2 pi³
Sans givre. Interrupteur pour économiser l'énergie. Capacité jusqu'à 143 lb d'aliments congelés. Porte s'ouvrant à droite ou à gauche. Blanc. Amande, 10$ de plus. 30 x 30¼ x 59 po.

Prix courant, chac.: 719,98 **679,98** chac.

Aussi offert. **Rabais de 40$!** Réfrigérateur 15 pi³. Prix courant, chac.: 779,98. **Chac. 739,98**

Aussi offert. **Rabais de 40$!** Réfrigérateur 16.9 pi³. Prix courant, chac.: 959,98. **Chac. 919,98**

Rabais de 30$!
Cuisinière 30 po à bon prix!
2 éléments amovibles de 8 po et de 6 po. Réglage progressif de la chaleur. Gril variable. Minuterie automatique pour le four. Porte en verre noir. Blanc. Amande, 10$ de plus. 30 x 25¾ x 47½ po.

Prix courant, chac.: 569,98 **539,98** chac.

Aussi offert. **Rabais de 30$!** Modèle sans porte en verre noir. Prix courant, chac.: 539,98. **Chac.: 509,98**

Accessoires en plastique pour la maison
Egouttoir et plateau, ens. 8 pièces de bols et couvercles, seau 15 L, panier à linge, corbeille, bac.

Au choix: **2,99** chac.

BISSELL

Rabais de 60$!
Machine Bissell pour tapis
Pour nettoyer vos tapis en profondeur. Pas besoin de louer un appareil. Adaptateurs compris pour la plupart des robinets filetés. Chariot à 4 roulettes.

Prix courant, chac.: 189,99 **129,99** chac.

1an DE GARANTIE sur pièces, main-d'oeuvre et service à l'atelier

Cosmosonic

Télé noir et blanc 12 po fonctionnant sur CA-CC
Circuit transistorisé. Antennes UHF-VHF. 12 volts. Source CC comprise

94$ chac.

3ans DE GARANTIE sur pièces, main-d'oeuvre et service à l'atelier

MAGNASONIC

Télé couleur 14 po avec télécommande à infrarouge
Tube-image à matrice noire, masque à fentes, accord précis par effleurement. Commande pour la couleur.

399$ chac.

RCA

Télé couleur portatif 20 po à commande automatique de la couleur
Tube-image Super AccuFilter, chassis Longue Vie, syntonisateurs VHF-UHF transistorisés.

449$ chac.

LLOYD'S

Chaîne stéréo 3 pièces pour la maison
- Récepteur MA-MF stéréo
- Magnétophone à cassettes intégré
- Tourne-disque
- 2 haut parleurs

319$ l'ens.

Prosonic

Un son sans pareil! Chaîne stéréo
- Récepteur MA-MF stéréo
- Tourne-disque intégré et couvercle
- Magnétophone à cassettes intégré
- 2 haut-parleurs

159$ l'ens.

Magnétophone à cassettes jumelées
Magnétophone et lecteur avec marche arrière automatique. Récepteur MA/MF correcteur, tourne-disque, haut-parleurs.
Support "MS700", chac.: 129.95

369$ l'ens.

Woolco

CARREFOUR TROIS-RIVIÈRES-OUEST

GALERIES DU CAP

HEURES D'OUVERTURE: LUNDI, MARDI et MERCREDI: de 9h30 à 17h30. JEUDI et VENDREDI: de 9h30 à 21h. SAMEDI: de 9h à 17h.

LE REPAS À $2

Une très bonne raison pour venir manger chez... Woolco

Loisirs intermunicipaux dispendieux à Victoriaville

L'entente devra être renégociée

par J.-André DIONNE

VICTORIAVILLE — A la suite d'une analyse sur le coût des loisirs, à Victoriaville, la ville se voit dans l'obligation de renégocier l'entente sur les loisirs qu'elle avait conclue avec les municipalités d'Arthabaska, Sainte-Victoire et Saint-Christophe.

"Notre but n'est pas de faire de l'argent avec les municipalités concernées, mais nous ne voulons pas en perdre non plus," a confié le maire de Victoriaville, M. Denis St-Pierre, lorsqu'interrogé par Le Nouvelliste.

Les coûts actuels chargés à ces municipalités, notamment à celle d'Arthabaska, ne correspondent pas avec la réalité, de dire le maire. **"Le service de la récréation a réalisé une étude sur le coût des loisirs régionaux (bibliothèque, piscine, etc), sur le coût des immobilisations et sur le coût d'exploitation des parcs, et nous arrivons à un chiffre assez élevé qui nous oblige à demander un ajustement aux municipalités. Ce ne sont pas des chiffres tirés en l'air, mais des chiffres basés sur les coûts réels,"** de dire le maire.

"On se fait dire, à Victoriaville, que nous avons des loisirs chromés," a poursuivi M. St-Pierre. **"Le meilleur serait qu'on s'asseoit ensemble et qu'on fasse des ajustements,"** dit-il.

Le maire de Victoriaville estime également élevées les dépenses de loisirs de la ville, lesquelles représentent $1,7 million, soit 17 pour cent du budget. Il évalue la participation de la population, pour des fins de loisirs municipaux, à 20 pour cent de ces dépenses. Le colisée des Bois-Francs accapare la part du lion, pour Victoriaville, soit $500,000

"Nous nous trouvons devant un problème, et il faut arriver à obtenir une solution satisfaisante pour tout le monde," a-t-il ajouté, se disant prêt à former un comité pour examiner la situation de plus près.

M. St-Pierre ne cache pas que s'il faut aussi examiner les coûts d'exploitation et les dépenses du colisée des Bois-Francs, il le fera.

Côté construction

Haute-Mauricie n'atteint pas son objectif

HAUTE-MAURICIE (LP) — La municipalité de Haute-Mauricie n'a pas atteint son objectif d'un million de dollars en 1983 en ce qui concerne les permis de construction. A l'item "valeur déclarée", le rapport annuel révèle un montant total de $912,985 seulement.

Quinze permis ont été donnés pour des résidences nouvelles en 83, comparativement à 19 en 82. Même si on constate une nette hausse au niveau des permis pour réparations, soit 87 comparativement à 41 en 82, la valeur déclarée de l'année précédente est plus élevée que celle de 83, soit $285,170 en 82, comparativement à $241,603 pour cette année.

Le même phénomène se produit au niveau du total annuel des permis. Même si on a donné plus de permis en 1983, 173 comparé à 124 pour 82, la valeur déclarée de l'année précédente reste plus élevée que celle de 1983, soit $1,019,505 comparativement à $912,985.

Malgré tout, le conseil municipal s'est dit assez satisfait compte tenu que 83 fut une année très difficile du côté de la construction.

Le maire Guy Veilleux a toutefois fait remarquer que ce n'était pas avec 15 nouvelles constructions et le peu d'argent qu'elles rapportent à la ville que le conseil pouvait continuer à administrer sans augmenter les taxes.

affaires municipales

MRC haut St-Maurice

par Louise PLANTE

Résolution de l'Aféas

L'Aféas du cercle Saint-Zéphirin de La Tuque a fait parvenir à la MRC une résolution par laquelle elle demande que les municipalités se fassent un devoir de réintégrer dans leur programme l'option touristique, et de prévoir un budget pour le financement d'une permanence touristique. A ce sujet, le préfet a rappelé qu'une rencontre était prévue le 25 janvier entre la MRC, la Chambre de commerce du haut Saint-Maurice, le Conseil de développement du haut Saint-Maurice, et l'Association touristique de La Tuque pour discuter de cette question.

Intervention de la CCHSM

La Chambre de commerce du haut Saint-Maurice a fait parvenir une résolution à la MRC par laquelle elle donne son appui entier aux démarches entreprises par la municipalité de Haute-Mauricie pour la rénovation rapide du pont de la petite rivière Bostonnais. La Chambre de commerce estime que l'état du pont est dangereux pour la population.

Appui à la MRC

Par une autre résolution, la Chambre de commerce du haut Saint-Maurice donnait son appui à la MRC afin que cesse l'octroi de permis de coupe dans le secteur du lac Wayagamack.

Autre appui

La MRC recevait également une autre résolution d'appui de la ville de La Tuque qui estime que le lac Wayagamack doit faire l'objet d'une protection spéciale étant la prise d'eau potable de la ville.

Chemin de Clova

Le secrétaire de la MRC, M. Gaétan Duchesneau, a fait savoir au maire que le ministère du Transport n'avait pas l'intention d'ouvrir la route 30 menant à Clova lorsque la compagnie CIP aura cessé ses opérations. Cette mise au point fait suite à une lettre du comité de citoyens de Clova qui désirait savoir à quoi s'attendre en ce qui concerne le déneigement du chemin partant du lac Ottawa jusqu'à Clova.

Feu vert à Gaz Inter-Cité

La MRC a résolu d'accéder à la demande de Gaz Inter-Cité Québec et son mandataire la Société d'ingénierie et de gérance du Gaz ou ses ayants droit, en acceptant les points de franchissement des travaux tels qu'indiqués sur les plans fournis.

Nomination d'inspecteur

M. Normand Bourassa a été nommé inspecteur pour la MRC dans les territoires non organisés afin d'assurer la surveillance des travaux de Gaz Inter-Cité inc.

Woolco

Jours bons achats

Achat spécial! Blouses pour dames

Choix de 4 jolis modèles. Polyester. Faites au Canada. Col en pointe ou col chinois. Offertes en blanc, bleu, blanc cassé, rose, noir, gris et chameau. P.M.G. Offre à ne pas manquer!

Au choix: 9$ chac.

Achat spécial!
Mode pour dames

A. Jupe en polyester. Avec glissière. Marine, rouge, fougère. 10 à 18.

B. Pantalon en polyester. Style rugby. Marine, noir, fougère. 10 à 18.

Au choix: 12$ chac.

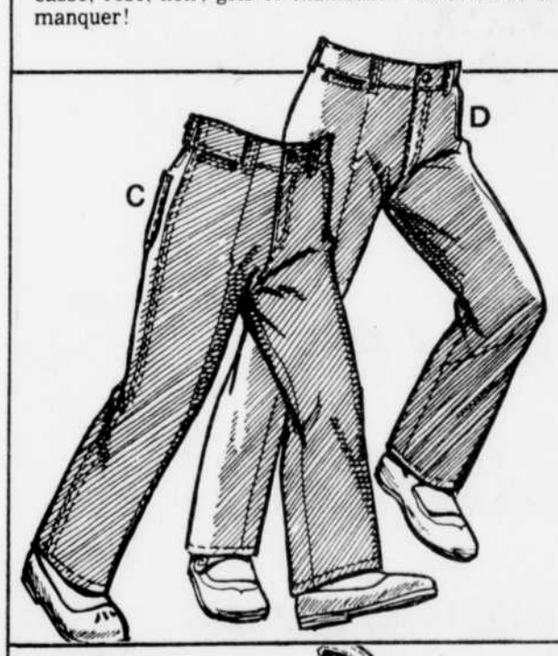

Achat spécial!
Pantalons pour filles

C. 100% coton. Poches à l'arrière. Taille élastique. Mauve, gris, kaki, rose, bleu, blanc, etc. 4 à 6X.

8$ chac.

D. blanc, fuchsia, turquoise, 7 à 16.

10$ chac.

Achat spécial!
T-shirt pour fillettes et garçonnets

E. Polyester-coton. Choix de modèles unis, rayés et avec motifs. 4 à 6x.

3$ chac.

Achat spécial!
T-shirt en polyester-coton pour filles.

F. Choix de jolis modèles avec ou sans manches, unis, rayés ou avec motifs. 8 à 14.

4$ chac.

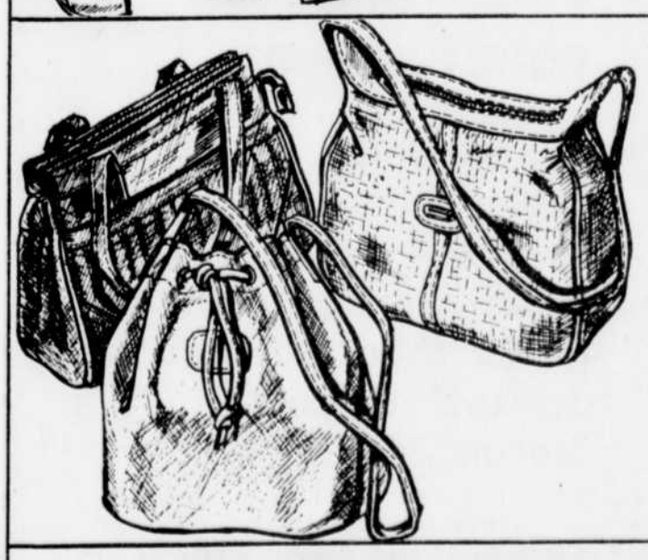

Sacs à main à prix sensas

Joli tissu. Avec rabat ou glissière. Naturel, jaune, sable, rouge, marine, noir et havane.

8$

Achat spécial!
T-shirt pour juniors

Modèle pour faire fureur. Coton résistant ou polyester-coton. Teintes à la mode. P.M.G.

5,96 chac.

20% à 30% de rabais*!

- Sélection de bas • Sélection de vêtements pour dames
- Sélection de sous-vêtements • Sélection de vêtements pour bébés
- Sélection de vêtements et d'accessoires pour enfants

*20% à 30% de rabais sur les prix courants

Prix en vigueur jusqu'au samedi 21 janvier 1984. Venez tôt pour un meilleur choix.

Louiseville (paroisse)

par Jean-Pierre BEAUMIER

Lumières de rues

Le conseil municipal a adopté une résolution autorisant l'Hydro-Québec à effectuer le remplacement de 123 lumières de rues. Les frais encourus par cette opération seront couverts par l'Hydro-Québec.

Chef-pompier

La municipalité a permis à son chef-pompier, M. Jean-Paul Dupuis, de se rendre à Montréal le 28 janvier afin d'assister à un mini-colloque des chefs-pompiers de la province.

Adoption des comptes

La liste des comptes d'un montant de $52,408.61 a été adoptée par le conseil en vue de payer les divers fournisseurs de la municipalité.

Nomination

Le secrétaire-trésorier a été nommé responsable de la loi 65 en ce qui concerne l'accès aux documents.

Cotisation au CRD-04

Il a également été adopté que Louiseville paroisse paierait une somme de $130 en guise du règlement de la cotisation du CRD-04 pour l'année.

Les députés

Le conseil a exprimé son intention de faire parvenir aux députés provincial et fédéral, MM. Yvon Picotte et Antonio Yanakis, une demande d'information concernant les programmes gouvernementaux Loginove et Parel.

Mont-Carmel

par Roger NOREAU

Évaluation municipale

La municipalité de Mont-Carmel, qui a connu certains problèmes avec son évaluation depuis quelques années, vient de s'adresser à la MRC afin d'obtenir la signature d'un contrat avec la firme responsable de la confection du rôle d'évaluation nouvelle génération dans le but de faire équilibrer son rôle d'évaluation une fois pour toutes.

Contrat

Le contrat de service avec la firme Escouade canine a été renouvelé pour une autre année. Cette firme est responsable de l'émission des licences de chiens et du contrôle à l'intérieur des limites de la municipalité.

Changement de lampes

Une demande a été adressée à l'Hydro-Québec pour un changement de lampes de rues, qui passeront de 4,000 lumens à 8,500 lumens à poussière de sodium, lesquelles sont plus économiques en nécessitant moins d'énergie.

Pompiers volontaires

Le conseil municipal a adopté un nouveau règlement qui fixe à un minimum de trois heures chaque appel aux pompiers volontaires. Le salaire du chef-pompier est de $15 l'heure, celui de l'adjoint, $12 l'heure et les pompiers reçoivent $10 l'heure.

Travaux d'égouttement

La firme d'ingénieurs conseils Pluritec a reçu le mandat de préparer les plans et devis pour des travaux d'égouttement projetés par divers secteurs.

Des remerciements

Les membres du conseil municipal ont profité de la première séance de l'année 1984 pour adresser des remerciements aux divers mouvements qui oeuvrent dans la localité ainsi qu'aux employés municipaux qui ont contribué à la réalisation des projets municipaux pendant l'année terminée.

j'amoure

J'AMOURE: un courrier pour des amitiés futures

Voici donc la grande première de "J'Amoure"! Il serait plus exact de lire "avant-première", car la véritable formule ne débutera que la semaine prochaine. En effet, J'Amoure présentera hebdomadairement des extraits des "lettres de présentation" de ses membres, qui resteront tout à fait anonymes.

Ces lettres publiées dans Le Nouvelliste permettront de présenter un échantillonnage des membres de J'Amoure et pourront aider les lecteurs à mieux se connaître eux-mêmes et à entrevoir la possibilité d'éventuelles amitiés.

J'Amoure se veut un outil original pour permettre à des personnes complémentaires d'entrer en relation. J'Amoure recherche la diversité et s'adresse à toute personne sincère, du jeune qui n'aurait jamais songé à utiliser cette méthode, en passant par le professionnel disposant de peu de temps, jusqu'à la personne vraiment seule et délaissée. Les deux grands credo de J'Amoure sont la confiance et la sécurité.

• Confiance: Nous croyons qu'une véritable relation quelle qu'elle soit doit passer par la confiance réciproque. Cette confiance se bâtit à partir de la connaissance de soi-même et de l'autre. J'Amoure fournira des outils pour amorcer cette connaissance.

• Sécurité: Le fonctionnement de J'Amoure est tel que vous pouvez correspondre avec une autre personne sans qu'elle ne connaisse votre adresse ou même votre nom. J'Amoure sert d'intermédiaire entre les correspondants jusqu'à ce qu'ils décident, de leur propre chef, de se donner leurs coordonnées ou de prendre rendez-vous.

J'Amoure est un moyen privilégié de rechercher l'âme-soeur, d'élargir son cercle d'amis ou de combler sa solitude.

Fonctionnement pratique: vous vous inscrivez en envoyant simplement votre nom, adresse et un chèque de $30 à l'ordre de J'Amoure. Vous recevrez alors un vaste questionnaire qui vous permettra de facilement vous présenter et de décrire la personne avec laquelle vous aimeriez entrer en relation. Ce sont des extraits des réponses à ces questionnaires qui seront publiés de manière anonyme à chaque semaine dans Le Nouvelliste.

A partir des renseignements que vous aurez fournis, J'Amoure fera parvenir votre questionnaire complété à deux personnes judicieusement choisies. Vous recevrez aussi les questionnaires qu'auront remplis ces deux mêmes personnes.

Dès lors, vous pourrez correspondre avec elles, soit par l'intermédiaire de J'Amoure qui acheminera vos lettres, soit directement si vous échangez vos numéros de téléphone ou si vous prenez rendez-vous.

Et voilà. Le reste vous appartient; confiance, sécurité et bonne volonté.

Bien sûr, J'Amoure ne peut garantir aucun résultat ni être tenu responsable de rencontres regrettables. Cependant J'Amoure vous garantit le sérieux et surtout la bonne volonté de son entreprise. Inscrivez-vous en toute confiance et dites-vous bien que plus il y aura de membres plus il y aura d'intérêt à devenir membre.

En plus des nombreuses inscriptions reçues jusqu'à maintenant, plusieurs personnes nous demandent des renseignements. Voici en vrac quelques précisions supplémentaires au sujet de J'Amoure.

— Vous êtes assurés de la plus stricte confidentialité en devenant membres.
— La sélection des personnes à mettre en relation s'effectue à partir des renseignements que fournissent les membres. Une équipe de travail sous la direction de Chère Louise accomplit cette tâche.
— Éventuellement J'Amoure pourra fournir de nouveaux noms à des membres qui le désireront.
— J'Amoure vous aime et vous souhaite tout le bonheur possible et un peu plus.

Devenez membre en envoyant votre nom, votre adresse et un chèque de $30 à: J'Amoure, C.P. 482, Trois-Rivières, G9A 5H5.

Un centre populaire de références et de relèvement social à Nicolet

NICOLET (RDC) — Le centre populaire de références et de relèvement social de Nicolet a vu le jour par le biais d'un projet Chantier-Québec, parrainé par le REGAIN (Regroupement alternatives interventions Nicolet). M. Jean-Noël Lamy, coordonnateur, a présenté à la presse les personnes qui travaillent à ce centre, ainsi que les objectifs de ce regroupement.

C'est d'abord, a-t-il dit, un centre ou projet communataire qui a comme objectif principal: l'analyse des situations problématiques des clientèles défavorisées, la mobilisation des ressources sociales, l'identification des organismes existants et le fonctionnement d'un centre de références et de relèvement social.

Actuellement, cinq personnes travaillent à la réalisation de ce projet. Il s'agit de Claudette Lavigne, secrétaire-réceptionniste; Gabrielle Benoît, Denise Benoît, et Michel Doucet, animateurs-recherchistes, en plus de M. Lamy. Tous les membres de l'équipe pourront, selon M. Lamy, jouer un rôle d'accompagnement dans des cas difficiles afin d'aider ces personnes à revendiquer leurs droits et privilèges. Le bureau est situé au Centre catholique de Nicolet, au local 1B, et le téléphone est 819-293-6477.

(Studio J.-Guy Gauthier)

Le centre populaire de références et de relèvement social de Nicolet est maintenant ouvert au 725 boulevard Louis-Fréchette, à Nicolet. Voici l'équipe qui accueille les gens, soit pour aider à remplir des formulaires ou bien d'autres services: Mmes Denise et Gabrielle Benoît, et Michel Doucet animateurs-recherchistes; à l'arrière, Claudette Lavigne, secrétaire-réceptionniste, et Jean-Noël Lamy, coordonnateur.

L'équipe a déjà du travail de fait puisqu'elle a déjà rencontré tous les organismes qui existent à Nicolet afin de connaître vraiment ce qu'ils peuvent offrir en service aux gens de la région de Nicolet. Des fiches ont été faites à titre de référence, et le mouvement Action-chômage a décidé de collaborer immédiatement avec le centre pour accueillir les personnes qui rencontrent des difficultés soit au niveau du travail, ou d'autres situations problématiques. D'après M. Lamy, l'équipe ne veut pas jouer au psychologue, mais plutôt aider les gens en les référant aux services déjà existants.

Aussi, un projet intéressant qui se greffe au centre populaire est celui du projet de récupération de téléviseurs. M. Lamy explique qu'on est présentement à la recherche de téléviseurs inutilisés, brisés ou remisés. Le centre populaire accepte tous les appareils qui lui seront donnés. En collaboration avec les étudiants du Cégep de Trois-Rivières, on procède à la réparation des téléviseurs défectueux, et ensuite on les offrira aux familles défavorisées de Nicolet qui en ont besoin. Pour les familles à faibles revenus, le centre offre la possibilité de faire la réparation de leur téléviseurs défectueux. Évidemment, chaque demande est étudiée attentivement.

Le centre populaire de références et de relèvement social est présentement dans une étape de publicité auprès de la population afin de mieux se faire connaître pour mieux servir les gens dans le besoin.

8 fers à toute vapeur

Marque/modèle	Caractéristiques	Poids avec eau/g	Contrôle de la température	Production de vapeur	Résistance à l'entartrage	Résistance aux chutes	Facilité de remplissage	Prix	Commentaires
G.E. FL-340 AMT	1.2.3.4.7.8	1354	****	*****	****	****	****	53$	Meilleur achat
Proctor-Silex 399W	5	1250	****	****	***	*****	***	30$	Bon fer économique
Proctor-Silex 452G	1.2.3.5.6.7	1450	**	****	***	***	***	53$	Contrôle de température difficile
G.E. FL-263 BE	4	1190	****	*	***	****	****	33$	Produit trop peu de vapeur
Sunbeam SD-80	2.3.4.5.7.8	1718	***	****	****	*****	*****	70$	Fer lourd et dangereux pour les brûlures
Sunbeam SD-60	4.5	1790	***	****	***	**	*****	36$	
SEB 1521	1.4	1540	**	****	***	**	*****	30$	Fragile
SEB 1561	1.2.3.4.5.6.7	1580	****	****	***	*	*****	50$	Fragile

1. Auto-nettoyant
2. Pulvérisateur d'eau
3. Jet de vapeur à demande
4. Encoche pour boutons sur la semelle
5. Fil réversible droite/gauche
6. Voyant lumineux de fonctionnement
7. Indicateur de niveau d'eau
8. Semelle anti-adhésive

*****: excellent
*: médiocre

Les fers à vapeur

par Jacques GINGRAS

TROIS-RIVIERES — Les fers à repasser sont moins populaires et surtout moins utilisés qu'avant, mais n'empêche qu'on en trouve dans tous les foyers, et il y a toujours bien des gens qui se plaignent soit de la pesanteur, des fluctuations de la température, des trous bouchés, la surface, etc.

Dans le but d'éclairer les consommateurs, le mensuel Cooprix-Information s'est livré à une analyse sérieuse de huit modèles dans les quatre marques les plus populaires, en choisissant aux deux extrémités, soit les moins chers et les plus chers. Encore une fois on verra des écarts considérables dans la qualité et dans les prix, et le plus cher ne s'est pas avéré le meilleur achat.

Si on regarde du côté température on dit qu'un bon fer doit pouvoir se régler facilement entre 100 et 210 degrés Celcius afin de ne pas ruiner les tissus délicats et de ne pas consacrer des heures à repasser le coton, et surtout des toiles. En dessous de cette température on devra même avoir recours à la vapeur pour obtenir de bons résultats.

Toujours à ce chapitre, l'analyse a démontré qu'il ne fallait pas se fier au cadran, car certains modèles sont très imprécis, tels le SEB 1521 et Proctor-Silex 452, et le GE 340 ne dépasse pas 170 ° C.

En ce qui a trait à la vapeur, tous les modèles, sauf un, le GE 263 en produisent suffisamment pour effectuer un bon travail, et ceux qui permettent de produire un jet supplémentaire en pressant un bouton sont plus avantageux. Bonne nouvelle! Aucun ne comporte des dangers de brûlure réels. Toutefois les Sunbeam, avec leur châssis de métal, atteignent aisément les 140 degrés, assez pour faire sursauter. On vous recommande donc de bien connaître votre fer avant de lui confier vos tissus délicats qui doivent être repassés à l'envers, et au début.

S'il y a un ennui qu'on retrouve sur la majorité des fers c'est bien celui des trous car l'eau du robinet contient toujours des minéraux qui éventuellement bouchent les trous, tandis que les adoucisseurs engendrent la corrosion. On suggère donc de la faire bouillir ou d'utiliser l'eau distillée ou en bouteille, et de le nettoyer trois ou quatre fois l'an avec un peu de mélange d'eau et de vinaigre. Des cinq modèles dits autonettoyants, le GE et le Seb sont les plus efficaces.

Comme il arrive que les fers tombent, eh oui on a fait l'expérience, et là encore il y a des écarts, seuls un Sunbeam et un Proctor-Silex n'ont pas subi de dommages après trois chutes, mais les autres pouvaient encore fonctionner malgré des dégâts.

En conclusion, Cooprix-Information laisse entendre que ça ne vaut pas cher, et que le GE 340 à $53 gagne finalement par défaut suivi du Proctor-Silex 399 W à $30.

Voir le tableau ci-joint pour l'analyse détaillée.

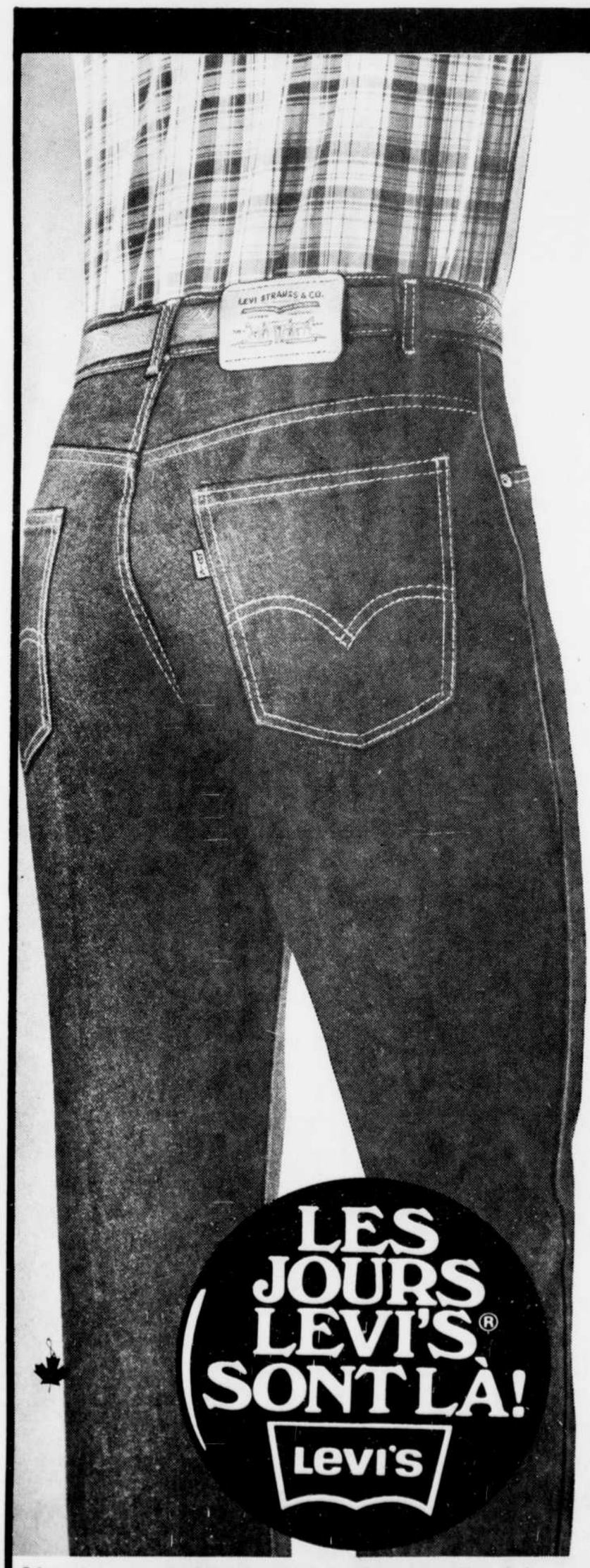

La semaine Levi's chez Woolco

Offre Sensas!

Jeans prélavés pour hommes

Indispensables pour compléter votre garde-robe! Denim de coton. Modèle à la mode avec jambes droites et poches. Marine. 30 à 38.

24$ ch.

Prix en vigueur jusqu'au 25 janvier 1984. Venez tôt pour un meilleur choix.

Woolco CARREFOUR TROIS-RIVIÈRES-OUEST GALERIES DU CAP

HEURES D'OUVERTURE: LUNDI, MARDI et MERCREDI: de 9h30 à 17h30. JEUDI et VENDREDI: de 9h30 à 21h. SAMEDI: de 9h à 17h.

LE REPAS À $2 Une très bonne raison pour venir manger chez... Woolco

(Photibo Jean Thibault)

Sous la direction de Marcel et Adèle Bessette, avait lieu au centre Saint-Dominique de Shawinigan-Sud une réunion de l'organisme "Etre un couple", récemment.

"Etre un couple"

Comment ça va vous deux?

SHAWINIGAN (MRG) — "Comment ça va vous deux?", c'est la question qu'on pose sur le nouveau feuillet de l'organisme "Etre un couple (inc)", actif dans les régions de Québec, Lac-Saint-Jean, Drummondville, Mauricie, bas du fleuve et Gaspésie.

"Cette question s'adresse à toi qui cherches des moyens pour surmonter un obstacle sérieux dans ta vie et celle de ton couple", ajoute le nouveau feuillet, fort bien fait, illustré de la photo d'une main d'homme tenant celle d'une femme. Ces mains illustrent d'ailleurs toutes les pages du feuillet.

"Etre un couple" existe depuis 1977. Il s'agit d'une série de rencontres pour des couples en difficultés, et chez nous, c'est François Bournival, diacre, de Pointe-du-Lac, et son épouse Micheline, qui sont les coordonnateurs régionaux. Mme Bournival souligne que depuis quelques mois, plusieurs couples de chez nous ont été aidés par cet organisme, plusieurs même étaient déjà séparés, ils ont réétudié leur situation à l'aide d'animateurs formés spécialement, et sont retournés à la vie à deux.

Questions

Vous pouvez vous poser les questions suivantes: est-ce que j'aimerais que ma vie de couple m'apporte autre chose que la routine quotidienne? Est-ce qu'il m'arrive de préférer la solitude plutôt que la présence de mon conjoint? Est-ce que je supporte des conflits qui m'empêchent de communiquer franchement avec mon conjoint? Est-ce que je réalise sincèrement qu'une distance s'est installée entre moi et lui? Est-ce que je suis à la recherche de moyens pour surmonter les obstacles qui m'empêchent de vivre pleinement ma vie de couple?

Si on répond oui à au moins une de ces questions, "Etre un couple" est une expérience qu'on doit tenter, une chance, et peut-être la dernière, qu'on doit donner à notre couple.

Penser à soi

"Etre un couple" est d'abord une occasion de penser à soi, à ce qu'on vit soi-même, à ce qu'on ressent vraiment face à un problème qui concerne notre couple.

C'est également la possibilité de redécouvrir ce conjoint qu'on voit mal à travers le bouillard des problèmes quotidiens.

C'est finalement la possibilité d'acquérir et d'expérimenter des moyens de réagir ensemble aux événements de la vie.

C'est une expérience humaine constructive et intéressante pour les couples. On peut communiquer avec François et Micheline Bournival à 377-2889, pour connaître les conditions des rencontres de "Etre un couple", et pour s'inscrire.

Tourisme en haute Mauricie: c'est à ne rien comprendre

LA TUQUE (LP) - Même si personne ne s'en occupe officiellement pour l'instant, il semble que tout le monde soit soudainement intéressé à prendre la relève en matière de tourisme en haute Mauricie.

M. Roger Duchesneau, président de la Chambre de commerce du haut Saint-Maurice, a fait savoir à l'issue d'une réunion du conseil d'administration de la CCHSM que c'était pousser l'ironie à son plus haut point que d'inviter les organismes à une rencontre, fixée par la MRC du haut Saint-Maurice le 25 janvier, pour faire une soi-disant consultation sur le tourisme, après avoir reconnu le CDHM comme organisme privilégié et avoir accepté l'idée de lui verser un budget augmenté de $15,145.03, alors qu'on se rappelle très bien que cet organisme a déclaré à maintes reprises, par l'entremise de son président M. Laurier Thibault, que la promotion touristique n'était pas l'affaire du CDHM.

"C'est à ne rien comprendre, de dire M. Duchesneau, le CDHM a congédié sa responsable du tourisme, Mme Marie-Paule Fromentin, en alléguant ne plus pouvoir ni vouloir s'occuper de promotion touristique. Au même moment, les membres du CA de l'Association touristique demissionnent en bloc, et voici ces deux organismes invités, au même titre que la Chambre de commerce qui s'est dit intéressée à prendre la relève, à une rencontre sur le tourisme."

M. Duchesneau assure que la Chambre de commerce ne veut pas s'approprier à tout prix le domaine de la promotion touristique. Elle n'a posé sa candidature que parce que les oganismes en place ne voulaient plus s'en occuper.

"Malgré tout, deux représentants de la Chambre de commerce du haut Saint-Maurice se rendront à l'assemblée du 25 janvier convoquée par la MRC, a assuré M. Duchesneau, parce qu'ils veulent apprendre ce qui se passe réellement dans ce dossier pour en informer leurs membres, et deuxièmement pour faire valoir sa position sur la question." Le président de la Chambre a toutefois précisé que son organisme n'avait pas l'intention de dévoiler ses projets en matière de tourisme, car le comité touristique de la Chambre est formé et procède déjà à l'étude de projet.

Enfin, M. Duchesneau a confié qu'il se demandait si cette volte-face de la MRC et du CDHM ne nuirait pas à la présentation d'un projet Canada au travail visant l'animation du bureau touristique à l'année longue. Une partie de ce projet prévoyait des activités suggérées par la MRC et devait se réaliser dans les locaux et sous la supervision de la MRC.

A la suite de la rencontre du 25 janvier, la Chambre de commerce prendra une décision quant à son avenir dans le domaine touristique de la haute Mauricie.

A La Croche

Le carnaval bat son plein

par Louise PLANTE

LA CROCHE — Le froid sibérien n'a pas empêché les habitants de La Croche de célébrer l'ouverture de leur carnaval, seule activité de ce genre en cette saison, en haute Mauricie.

La soirée d'ouverture a eu lieu samedi dernier en présence de la reine Nicole Hière. Suivant la tradition, on a procédé à la remise des clés de la ville et à la présentation des duchesses, Evelyne Oldschinski, Diane Tremblay et Linda Dénommé. Une soirée bavaroise a suivi cette cérémonie.

Le couronnement de la reine, qui sera choisie par tirage au sort de capsules, aura lieu le 4 février en soirée, au centre social de La Croche.

Cette semaine, on procédera au tirage au sort des équipes de hockey balle, le mercredi 18 janvier à 20h. Le tournoi débutera vendredi prochain à 17h.

Bien qu'on ait prévu des activités jusqu'11 février, la semaine intensive des festivités se déroulera du 28 janvier au 4 février. Le principal concours du carnaval sera sans aucun doute le concours de sciotte, godendard et scie mécanique prévu pour le samedi 28 février.

Des prix pour une valeur totale de $500 seront remis à cette occasion. On attend des représentants de diverses associations de scieurs de la province qui ont promis d'être sur place.

On compte également sur plusieurs participants à la course de chiens de samedi.

M. Fernand Pelletier, publiciste du carnaval, invite la population à encourager les duchesses, car plus elles vendent de billets de tirage, plus elles ont de chance d'être couronnées reine du Carnaval de La Croche.

La CDEBF souscrit au fonds de récupération Desjardins

VICTORIAVILLE (JAD) — A l'instar de plusieurs organismes de la région des Bois-Francs, la Corporation de développement économique des Bois-Francs vient de souscrire au fonds de récupération Desjardins, dont l'objectif est de $100,000, dans la région des Bois-Francs.

Pour le directeur général de la CDBEF, cette participation financière de la CDEBF au fonds Desjardins se veut une contribution symbolique.

Le commissariat industriel veut ainsi donner l'exemple et inciter les gens à s'impliquer dans cette initiative du mouvement Desjardins qui vise à aider à l'implantation d'une usine de désencrage du papier journal, à Breakeyville, près de Charny, un projet de Papiers Cascades.

La participation de la CDEBF se veut un placement, même si la somme est prêtée sans intérêt jusqu'au 1er septembre 1988. Il s'agit, d'après M. Nadeau, d'un investissement dans le développement de l'industrie de la récupération et du recyclage. Cette décision confirme en outre l'intérêt porté par la CDEBF à la récupération depuis plusieurs années.

La CDEBF a travaillé étroitement au développement de Récupération Bois-Francs, un des leaders en récupération au Québec, de même que de Recyclage Arthabaska, une entreprise spécialisée dans la récupération des papiers fins et des papiers confidentiels.

La CDEBF s'attend à ce que la réalisation de cette usine de désencrage ait des effets positifs sur ces deux entreprises des Bois-Francs.

L'objectif du fonds de récupération Desjardins est de $2 millions.

Développement économique

Le virage est commencé

—St-Pierre

VICTORIAVILLE (JAD) — Pour le maire de Victoriaville et président de la Corporation de développement économique des Bois-Francs, M. Denis St-Pierre, 1984 devrait être une année intéressante sur le plan du développement économique et de la création d'emplois.

"Trois ou quatre dossiers devraient donner des résultats positifs, dans les prochaines semaines," a dit M. St-Pierre, précisant que ces dossiers relevaient de son attaché industriel et commercial, M. Ronnie Ouellet, ainsi que du commissaire industriel, M. Claude Nadeau.

M. St-Pierre n'a pas voulu élaborer davantage, se disant satisfait de l'année 1983, et ajoutant que le virage était commencé. **"La région a arrêté de perdre des emplois, et nous avons commencé à récupérer ceux que nous avions perdus,"** dit-il.

Le maire St-Pierre s'est réjoui de la relance de la construction qui avait atteint le chiffre de $12 millions l'an dernier, à Victoriaville. Il s'est dit optimiste pour l'année qui commence. **"Nous sommes déjà assurés d'immobilisations de $14 millions avec la construction du nouveau centre administratif et de service d'Hydro-Québec, et l'agrandissement de l'école Pie-X."**

M. St-Pierre s'est également dit heureux de la venue à Victoriaville du magasin Wise, qui s'installera dans les locaux de l'ancien magasin LaSalle, sur le boulevard Bois-Francs nord, et qui créera une soixantaine d'emplois. Il s'est aussi dit persuadé de voir d'autres entreprises prendre de l'expansion, dont Vêtements Victoriaville qui n'a cessé de croître depuis sa fondation, l'an dernier.

Woolco
Boutique des produits cosmétiques
OFFRES PRIMES

50% EN PRIME!
Shampooing ou revitalisant aux balsamines et protéines Woolco. 500 ml et 250 mL de plus. Chac.: 2.19

33% EN PRIME!
Eau dentaire Listerine, 750 mL et 33% de plus. Chac.: 3.29

32% EN PRIME!
Lotion "soins intensifs" Vaseline. Ordinaire ou aux herbes, 500 mL et 32% de plus. Chac.: 3.19

TUBE DE DENTIFRICE EN PRIME!
Dentifrice "Aqua Fresh", 2 tubes de 100 mL et 1 de plus. Chac.: 2.99

50 BOULES ABSORBANTES EN PRIME!
Boules absorbantes Woolco, 300 ordinaires et 50 de plus. Chac.: 99¢

100 mL EN PRIME!
Shampooing ou revitalisant "A contrôle distinctif" Woolco, 350 mL et 100 mL de plus. Chac.: 1.59

MARQUE WOOLCO EN PRIME!
Shampooing pour bébés, 500 mL et 200 mL de plus OU Poudre pour bébés, 400 g et 300 g de plus. Au choix, chac.: 1.79

Crème Nivéa 300 mL + 100 mL en prime! Chac.: 5.39

12 COMPRIMES EN PRIME!
Produit "Efferdent" pour dentiers, 84 et 12 de plus. Chac.: 2.49

PRIME GILLETTE!
Cartouches à raser "Trac II" ou "Atra", Paquet de 5 et 1. Chac.: 1.79

50% EN PRIME!
Antisudoral "Uni Sec" à bille, 50 mL et 50% de plus. Chac.: 1.79

PAQUET EN PRIME!
Cure-oreilles Woolco, Paquet de 400 et paquet de 180. Chac.: 1.99

100% EN PRIME!
Lotion Woolco, 120 mL et 120 mL de plus. Chac.: 1.49

BROSSE A DENTS EN PRIME!
Brosses à dents Woolco. Achetez-en une et obtenez-en une en prime. Chac.: 1.19

UNE PAIRE EN PRIME!
Semelles Woolco. Ordinaires ou désodorisantes, 1 paire et 1 paire du même type en prime. Ordinaires, la paire: 1.19 désodorisantes, la paire: 1.29

50% EN PRIME!
Cartouches à raser "Twin II" Woolco. Paquet de 10 et paquet de 5. Chac.: 2.89

OFFRE PRIME!
"Oil of Olay", 100 mL et 25 mL en PRIME. Prix courant, chac.: 7,99. Chac.: 5.59

OFFRE PRIME COTY!
Achetez 1 produit parmi notre sélection de produits cosmétiques couleur Coty offerts à notre bas prix quotidien de 1.99 chac. et choisissez-en un deuxième en prime. Prix spécial offre prime! 2 pour 1.99

100% EN PRIME!
Bonne Bell, Lotion "10-0-6" lotion hydratante ou légère "10-0-6" 120 mL et 120 mL de plus en prime. Chac.: 2.99

SHAMPOOING EN PRIME!
Colorant "Excellence" de l'Oréal et 200 mL de shampooing pour cheveux colorés. Chac.: 3.99

RABAIS QUOTIDIENS SUR LA PLUPART DES PARFUMS ET DES PRODUITS COSMÉTIQUES
Prix en vigueur jusqu'au 28 janvier 1984. Venez tôt pour un meilleur choix!
CARREFOUR TROIS-RIVIÈRES-OUEST — GALERIES DU CAP
HEURES D'OUVERTURE: LUNDI, MARDI et MERCREDI de 9h30 à 17h30, JEUDI et VENDREDI de 9h... à 21h, SAMEDI de 9h à 17h
LE REPAS $2
Une très bonne raison pour venir manger chez... Woolco

Chère Louise

Adressez votre correspondance à : Chère Louise,
Le Nouvelliste, 500 Saint-Georges, Trois-Rivières, G9A 5J6

A propos du nouveau courrier "J'Amoure"

J'apprécie beaucoup ton courrier et je te félicite pour le baume que tu appliques autant sur le plus petit que le plus important des bobos.

Chaque jour, je débute ma lecture par ta chronique qui ressemble au cycle de la température: tantôt pluvieuse, avec ses problèmes tristes, tantôt ensoleillée, avec ses témoignages de joie.

Toi, tu es le lien qui nous fait passer de l'un à l'autre: l'espoir, l'espoir d'un jour meilleur. Comme on dit: après la pluie, le beau temps.

Si je t'écris aujourd'hui, c'est que j'ai vu l'annonce au sujet du courrier "J'Amoure". Je voudrais connaître son fonctionnement, savoir pourquoi on nous demande seulement notre nom, pas notre statut ou notre âge.

Ce courrier paraîtra-t-il dans Le Nouvelliste? Est-il adressé seulement à une certaine catégorie d'âges, comme par exemple les 18-30?

Merci d'être le rayon d'espoir auquel on peut s'accrocher.

Anne

Ton appréciation de mon courrier me va droit au coeur et me réconforte grandement. Merci beaucoup.

C'est vrai que je suis le lien entre les joies, les peines, les espoirs et désespoirs de tout un monde qui, sans ce courrier, ne pourrait se rejoindre et dont les interventions sont sûrement profitables à un très grand nombre.

Pour ce qui est du nouveau courrier "J'Amoure", qui débute aujourd'hui dans Le Nouvelliste, et qui se continuera tous les mardis, il est né de la grande demande des correspondants et correspondantes pour trouver un moyen d'échanger, de partager, de communiquer directement entre eux.

Le mal du siècle est sûrement la solitude et personne ne sait comment s'en sortir, comment aborder l'autre, comment intéresser l'autre.

Chacun reste dans son mutisme, dans sa solitude à se désoler, à s'étioler, à s'ennuyer. Depuis trois ans, j'ai ressenti ce malaise chez des centaines d'hommes et de femmes.

Pour permettre une ouverture vers l'autre, la direction du journal Le Nouvelliste m'a permis d'inaugurer cette correspondance entre tous ceux qui veulent échanger leur solitude contre une conversation écrite puis verbale et peut-être une rencontre avec une ou des personnes qui répondent à leur attente.

En envoyant un chèque de $30, on ne donne que son nom et son adresse, car, en retour, nous vous faisons parvenir un long questionnaire que vous devez remplir et dans lequel vous vous définissez et définissez la personne avec qui vous aimeriez correspondre.

Ce courrier s'adresse à toute personne, sans distinction d'âge ou de sexe. Nous choisissons les correspondants d'après les réponses du questionnaire, en tenant compte des affinités de chacun.

Ma mère me l'avait bien dit

Je voudrais répondre à celle qui passe pour démodée parce qu'elle n'est pas d'accord que les jeunes filles couchent avec le premier venu.

Je fréquente un garçon depuis plus de trois ans. Voici mon histoire: au début de nos fréquentations, j'avais quinze ans, il voulait déjà coucher avec moi, j'ai dit 'non'. Mais une bonne journée, il est arrivé avec un condom et bien sûr, vous savez ce qui s'est passé...

Plus tard, j'ai pris la fameuse pilule, à dix-sept ans, j'en avais assez de coucher avec lui. Une bonne journée, je me suis décidée de tout arrêter: la pilule, la couchette.

Lui, bien sûr, il ne comprenait pas ma réaction, il disait que je ne l'aimais plus, mais c'est faux, je l'aimais et je l'aimerais encore plus s'il ne me forçait pas à faire ça sans pilule.

Cet été, je me marie avec lui, j'espère qu'il ne va pas me reprocher d'avoir couché avec lui avant le mariage. A 18 ans, il est peut-être trop tard pour le réaliser. Pourtant, ma mère me l'avait bien dit: "Ma petite fille, fais-toi respecter" ce que je n'ai jamais fait, "car si tu couches avec ton mari avant le mariage, un jour, il te dira: si tu as couché avec moi avant le mariage, tu as couché avec bien d'autres".

Moi, j'ai traité ma mère de démodée. Aujourd'hui, à dix-huit ans, moi aussi je suis une démodée parce que je pense comme ma mère, comme cette dame qui vous a écrit.

Alors, les petites filles, faites attention au feu, car vous allez vous brûler et vous resterez marquées jusqu'à la fin de vos jours.

Bianca

Les petites filles écouteront sûrement plus une fille de 18 ans qui se dit "démodée" qu'une mère. Merci pour ta lettre!

Tu me sembles triste de nous annoncer ton mariage, si tu n'es pas sûre de l'amour de ton fiancé ou du tien pour lui, il vaut mieux attendre ou même renoncer à ce projet.

On ne se marie pas par habitude, par peur de la solitude et encore moins par obligation. On se marie avec joie, bonheur, espoir, sérénité et surtout beaucoup, beaucoup d'amour, de compréhension mutuels. Sois heureuse!

plein air

Poulamon anadrome?

par Jean-Paul ARSENAULT

Qu'entend-on par l'appellation anadrome en parlant d'une race de poissons? Tout bonnement que ceux-ci préfèrent l'eau salée pour écouler leur vie mais, à la différence avec les autres qu'ils s'empressent de remonter en eau douce quand vient le temps de frayer.

Deux exemples bien connus de ces poissons anadromes sont le saumon, qui fait les beaux jours de l'été dans nos rivières du bas du fleuve, et, bien sûr, le petit poisson des chenaux qui fait les beaux jours et les bonnes nuits en plus sous la glace de la rivière Sainte-Anne, à La Pérade.

Tandis que nous y sommes, on appelle ces derniers petits poissons des chenaux parce qu'il y a encore trois ou quatre décennies, ils remontaient la rivière Saint-Maurice à Trois-Rivières pour frayer aux abords du rapide des Vieilles Forges.

Or, vu que la Saint-Maurice se divise en plusieurs chenaux avant d'emprunter le fleuve Saint-Laurent (nous en tirons aussi notre nom de Trois-Rivières), on appela les petits poissons d'hiver qui les remontaient annuellement, poissons des chenaux. Inutile de chercher plus loin pour leur trouver leurs origines.

D'ailleurs, dans les récits de notre histoire passée, les premiers Blancs qui bâtirent en bois rond chez nous s'aperçurent vite que les autochtones pêchaient déjà les poissons des chenaux à l'aide surtout de filets sous la glace.

Remarquez qu'on a aussi appelé ces mêmes poissons... petits poissons de Noël. Et pourquoi donc me demanderez-vous? C'est qu'en remontant nos eaux par millions comme ils le font encore aujourd'hui, ils constituaient véritablement une manne de nourriture pour les premiers colons qui les distribuaient d'une campagne à la voisine dans de vénérables traineaux à chevaux.

De là à appeler poissons de Noël ceux-là qui arrivaient chez nous à cette période, il n'y avait qu'un pas à franchir pour ne pas dire une ligne, et ce fut adopté par nos vieux.

Tandis que nous nous en parlons, prenez donc note du numéro de téléphone pour réserver vos place à La Pérade, un voyage que je vous souhaite pour bien vous détendre en pays de poulamons maintenant: 1-800-463-3868.

Les Américains ont le coeur malade

ST-PETERSBURG (AFP) — Les maladies cardiaques affectent quelque 43 millions de personnes aux Etats-Unis, où un adulte sur quatre souffre d'une tension trop élevée, indique l'Association américaine du coeur.

Les dernières données statistiques rendues publiques dimanche par l'association prédisent qu'un million et demi d'Américains auront une attaque cardiaque en 1984 et qu'un demi-million d'entre eux en mourront.

art de vivre

Diverses raisons pour renoncer à fumer

... Pour toutes les bonnes raisons que vous connaissez déjà, c'est certain!

Nous en avons souligné quelques-unes les semaines précédentes et aujourd'hui, nous allons en découvrir d'autres, toutes aussi essentielles.

Alors, maintenant, VOUS ALLEZ VOUS AUSSI ÉCRASER POUR:

... Être enfin libéré de cette dépendance nocive et contraignante qui oblige à occuper à la fois les mains, la bouche, le nez et les yeux pour chaque cigarette allumée.

vivre en santé

(en collaboration avec le Département de santé communautaire du CH Sainte-Marie)

... Eliminer les risques d'accidents d'autos, de brûlures ou d'incendies, par inattention.

... Éviter d'être atteint par les gros méchants que sont la bronchite, l'asthme, l'emphysème, le cancer du poumon et les maladies cardio-vasculaires.

... Se sentir débarrassé de la "toux du fumeur" si agaçante et désagréable et de cette "pollution de l'air personnel", causée par la fumée de cigarette qui pénètre par la bouche et n'est donc pas purifiée normalement par le nez.

... Être en mesure, chez la femme enceinte, de donner naissance à un bébé en bonne santé et d'un poids convenable, un enfant calme, détendu et non pas surexcité par la nicotine.

... Être délivré de l'haleine fétide, des dents et doigts jaunis et surtout ne plus sentir cette odeur âcre de fumée sur les vêtements et dans les pièces sans aération.

... Conserver certains critères de séduction toujours attirants: des gestes libres, une voix agréable à écouter et un teint frais sans les rides de vieillissement prématuré, souvent observées chez les fumeurs.

... Apprécier à nouveau les bonnes odeurs qui vous entourent comme l'arôme des plats cuisinés, l'humidité de la terre après une bonne pluie.

... Découvrir de nouveaux moyens de relaxer qui soient beaucoup plus attrayants et non toxiques: du conditionnement physique, de la danse rythmée, du yoga ou une bonne marche au grand air.

... Savourer le contentement de voir augmenter ses performances physiques et sportives sans essoufflement exagéré.

... Goûter le plaisir d'utiliser l'argent épargné pour se payer des "petites folies" désirées depuis longtemps, un appareil photo, un magnétoscope, un voyage dans le Sud...

... Faire partie intégrante dorénavant de la majorité des gens qui ont choisi la santé et le mieux-être comme "mode de vie".

... Devenir candidat à une prolongation de vie active et autonome d'au moins huit année supplémentaires.

AAHHH!... LA VRAIE VIE RÊVÉE!

France Giroux, infirmière
DSC CH Sainte-Marie

•Réf.: Société canadienne du cancer
Santé et Bien-Être social du Canada

VOTRE HOROSCOPE

BÉLIER

du 21 mars au 20 avril

Vie sentimentale agréable et variée. Des rapports affectifs harmonieux et des relations sociales où la conversation sera très animée. Ne parlez pas trop de vous, ni des autres. Un renouveau sur le plan amoureux pointe.

TAUREAU

du 21 avril au 20 mai

Une affection ou un amour contribuera à éveiller votre ambition qui atteindra son but. Vous connaîtrez un amour sérieux et constructif. Vous vous montrerez plus expansif et plus affectueux.

GÉMEAUX

du 21 mai au 21 juin

La personne aimée est dotée de facultés magnifiques et rassurantes et elle vous fera partager son goût du domaine intellectuel, vous changerez votre attitude trop passive par un dynamisme qui fera l'admiration d'autrui.

CANCER

du 22 juin au 22 juillet

Vous bénéficierez de plus de stabilité, de plus de sécurité sur le plan du coeur. Perspective de bonne entente. Vous éviterez les sujets de conversation qui peuvent dégénérer en discussions. Vous ignorez les commérages.

LION

du 23 juillet au 23 août

N'attendez pas de miracles sur le plan du coeur. Pour vivre en harmonie avec l'être cher, il vous faudra y mettre du vôtre et ne pas compter vos efforts. Pour certains: vous reverrez une personne qui a compté dans votre vie.

VIERGE

du 24 août au 22 sept.

Par réaction, vous aurez tendance à vous montrer téméraire. Réfléchissez un peu. Au travail, vous aurez vraiment lieu d'être content, ne doutez pas de vous-même. Ménagez-vous des périodes de repos. Vous manquerez de confiance.

BALANCE

du 23 sept. au 23 oct.

Au travail, vous allez pouvoir vous lancer dans une voie nouvelle ou un véritable changement interviendra bientôt. Vous aurez du mal à agir comme vous l'entendrez et il se trouvera quelques chose ou quelqu'un pour vous modérer.

SCORPION

du 24 oct. au 22 nov.

Vous prendrez des mesures pour assurer votre sécurité pour plus tard, mais vous agirez aussi de façon à ce que la personne qui vous aime puisse échapper à une certaine monotonie de la vie quotidienne.

SAGITTAIRE

du 23 nov. au 21 déc.

Vous bénéficierez d'un climat sentimental harmonieux. Vos paroles tendres seront bien accueillies et vous recevrez en échange des témoignages d'amour et de tendresse qui vous réchaufferont le coeur.

CAPRICORNE

du 22 déc. au 20 janv.

En amitié, vous vous ferez de solides alliés. Si vous rêvez d'amour, votre coeur sera satisfait car vous partagerez des émotions avec une personne qui vous fera de tendres aveux. Combattez votre vanité.

VERSEAU

du 21 janv. au 19 fév.

Sur le plan amical, vous vous créerez des relations, vous connaîtrez des succès et vous aurez des satisfactions d'amour-propre, mais vous vous ennuierez cruellement. Sur le plan du coeur, vous souffrirez de solitude.

POISSONS

du 20 fév. au 20 mars

Seul, votre moral sera un peu bas; l'affection dont vous serez entouré vous aidera à retrouver votre bonne forme et votre humeur. Prenez une position nette dans une discussion car il ira de votre intérêt de conserver vos amitiés.

PROBLÈME 5686

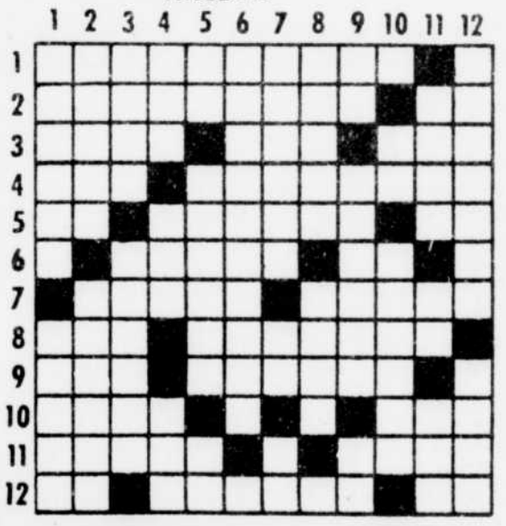

HORIZONTALEMENT

1–Qui engendre.
2–Proffesseur de théologie d'une cathédrale (pl.). – D'un verbe gai.
3–Prit note de. – Poss. – Point cardinal.
4–Allez (latin). – Femme qui ment facilement.
5–Champion. – Affirmer ce qu'on sait être faux. – Article espagnol.
6–Débit. – Lui.
7–Salaire. – Vieilles.
8–Pieu aiguisé d'un bout. – Gloire.
9–Canton suisse. – Oter les noeuds de.
10–Teinte, couleur. – Plate-forme flottante.
11–Qui reçoit des leçons. – Dernier repas.
12–Symb. chim. – Continent. – Règle double.

VERTICALEMENT

1–Qui dépend de la nature de la personne. – Non mélangées.
2–Quote-part (pl.). – Faculté naturelle de parler.
3–Signe, mémoire. – Grand sac.
4–Roi d'Istaël. – Eau salée. – Epouse d'Adam.
5–Coups de baguette. – Labiacée odorante. – Du verbe avoir.
6–Soins.
7–Trois fois dix. – Lac au Soudan. – Lac des Pyrénées.
8–Estonie. – Orifice du rectum.
9–Usage. – Construite. – Dém.
10–Connaissance d'une chose. – Appât factice.
11–Adresse, finesse pour tromper. – Inf. – Fin de participe.
12–Qui remplit ses engagements (pl.). – Prophète.

Solution du problème précédent

PROBLÈME 5686

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
1	V	I	V	E	M	E	N	T	■	C	A	P
2	■	V	I	V	A	C	E	■	K	E	R	R
3	V	■	F	O	U	L	E	R	■	P	I	E
4	I	V	■	E	V	A	S	E	S	■	E	S
5	V	E	R	E	T	■	S	O	J	I	N	S
6	I	N	E	S	■	S	A	P	I	N	■	E
7	F	I	■	P	C	■	M	I	R	E	R	■
8	I	E	M	A	■	T	I	R	E	S	■	T
9	E	L	L	■	P	A	T	E	■	O	R	■
10	R	■	M	Y	R	I	N	■	L	E	O	■
11	E	■	C	O	R	D	E	■	P	A	R	I
12	N	I	T	E	E	■	R	I	S	E	E	■

Début d'une ère de prospérité?

Tuiles Dynamark a maintenant tous les atouts pour réussir

par Roger LEVASSEUR

BECANCOUR — Si le départ de l'entreprise Les Tuiles Dynamark du parc industriel de Bécancour fut difficile, et même si les premiers mois d'opération en 1983 n'ont pas donné les résultats souhaités, les dirigeants croient que l'entreprise possède maintenant tous les atouts pour réussir et que 1984 devrait marquer le début d'une ère de prospérité.

C'est en résumé ce qu'a confié au Nouvelliste le nouveau directeur général de l'entreprise, M. Pierre Bélanger, en poste depuis le 19 décembre. M. Bélanger, qui entre autres fut le pdg de deux entreprises de la région de Montréal de 1973 à 1982, soit Fabrique de machineries générales Ltée et Industries d'imprimerie Guilmont Ltée, a remplacé M. Raymond Tremblay qui avait lancé Les Tuiles Dynamark inc., au début de 1983.

Présentement, Les Tuiles Dynamark inc. donne du travail à 63 personnes et le nouveau directeur général Pierre Bélanger croit que l'entreprise possède maintenant les atouts complets pour faire face à la compétition et prendre sa part du marché. "**Il nous a fallu refaire l'image de l'entreprise, car même si nous n'avons rien à faire avec les entreprises précédentes, plusieurs clients sont mêlés du fait que nous opérons encore à Bécancour. Des clients importants ont été frustrés par le passé, n'ayant pu recevoir des commandes d'envergure qu'ils avaient passées. Par ailleurs la période de rodage du four et des employés est terminée. Nos travailleurs sont actuellement très compétents et sont en mesure de fabriquer la meilleure qualité de tuiles qui soit sur le marché**" d'expliquer M. Bélanger.

Ce dernier devait poursuivre en mentionnant qu'une des difficultés majeures rencontrées ces derniers mois, était de faire face au "dumping" de tuiles d'autres pays. A cause de la crise économique, des fabricants italiens et autres ont fait faillite. Les inventaires de ces entreprises se retrouvent chez-nous à des prix très bas. "**En n'importe lequel temps nous pouvons prouver que la qualité de notre produit est supérieure. Notre prix l'est aussi et dans les derniers mois de construction, certains entrepreneurs ont délaissé la qualité pour acheter les produits qui étaient moins chers. En 1984 nous songeons à développer de nouvelles lignes avec de nouveaux formats et coloris. Nous désirons aussi nous étendre sur le marché américain. Notre but premier est de pouvoir compétitionner le produit européen au point de vue prix et rapport qualité. Nous savons que ce ne sera pas facile, mais ce n'est pas utopique**" a poursuivi M. Bélanger.

Les Tuiles Dynamark inc. possède présentement des distributeurs au Québec, dans les Maritimes, en Ontario, sur la côte est des États-Unis et dans les Caraïbes. "**Les Caraïbes ne sont pas les États-Unis, mais ces îles représentent beaucoup de potentiel pour une entreprise de notre dimension**" de noter le directeur général.

M. Pierre Bélanger est le nouveau directeur général des Tuiles Dynamark, dans le parc industriel de Bécancour. (Photo J. Côté)

affaires municipales

Pointe-du-Lac

par Ginette GAGNON

Taux d'intérêt

La municipalité a fixé à 18% par année ou 1½% par mois le taux d'intérêt à être chargé sur les arrérages de taxe.

Glissoire

Les amateurs de plein air prendront note de l'horaire de la glissoire municipale située sur le terrain des loisirs. Du lundi au vendredi de 14h à 16h et de 18h 30 à 21h 30. Le samedi de 9h à 11h, de 13h à 16h et de 18h 30 à 21h 30. Le dimanche de 13h à 16h et de 18h 30 à 21h 30. A noter que les usagers doivent obligatoirement utiliser une traîne. A noter également qu'on peut louer des traînes sur place à raison de $1 par période d'ouverture. Le conseil municipal a confié à M. Guy Janvier la surveillance et l'entretien de la glissoire.

Projet Katimavik

Trois groupes de jeunes Canadiens provenant des dix provinces du pays participeront à un projet Katimavik à Pointe-du-Lac à compter du printemps et pour neuf mois. Les jeunes, via ce projet subventionné par le gouvernement fédéral, effectueront différents travaux dont l'aménagement du camp Val-Heureux et du parc municipal le long du fleuve, en plus d'assurer de l'animation dans les deux écoles primaires du village. Cette main-d'oeuvre temporaire ne coûte rien à la municipalité. Pour les jeunes prenant part au projet Katimavik, il s'agit d'une expérience de vie et dans la plupart des cas d'une immersion dans la communauté francophone.

Salaire des employés

Le conseil municipal a augmenté de 5% l'ensemble de sa masse salariale pour 1984 à l'intention de ses sept employés. Cela, réparti entre chacun d'eux, fait en sorte que les augmentations s'échelonnent de 4% à 12% selon les cas.

Déficit

La municipalité devra éponger un déficit de $4,542 en 1984 relativement à l'exploitation du HLM de la Visitation géré par l'Office municipal d'habitation. Cela représente 10% du déficit envisagé. La balance est absorbée par les gouvernements provincial et fédéral.

Comptes de taxe

La municipalité expédiera ses quelque 3,000 comptes de taxes vers le 20 janvier.

Chef pompier

En raison de la convalescence de M. Marcel Crête, c'est M. Jean-Yves Pépin qui agit présentement comme chef pompier à Pointe-du-Lac.

Nom de rues

La rue d'accès au terrain des loisirs s'appellera 'Du parc' et le boulevard menant à l'école Beau-Soleil 'Grande-Allée'.

Nouvelles lumières

Hydro-Québec a offert à Pointe-du-Lac de changer certains luminaires pour les remplacer par des nouveaux à vapeur de sodium de 8,500 lumens. La municipalité a accepté l'offre en question d'autant plus qu'il n'en coûtera rien aux contribuables et qu'en plus, ces nouveaux luminaires feront économiser sur la facture mensuelle d'électricité de Pointe-du-Lac. Les luminaires qui seront remplacés sont échelonnés un peu partout dans la municipalité et ne couvrent pas un secteur en particulier.

Une entreprise des plus importantes au Canada

BECANCOUR (RL) — Les tuiles Dynamark inc ont vu le jour à la suite d'un regroupement d'une vingtaine d'hommes d'affaires qui ont amassé les capitaux pour relancer une entreprise qui se spécialise dans la fabrication de tuiles en grès. Dans les mêmes locaux ont déjà eu les entreprises Céramco 1 et Céramco 2 et par la suite, Polyker 1 et Polyker 11.

Après les difficultés insurmontables rencontrées par Polyker 11, l'entreprise avait été dans l'obligation de fermer ses portes pendant plus d'un an.

Technique unique

L'entreprise de fabrication de tuiles qui est la seule de cette importance à travers tout le Canada a toujours été connue pour offrir un produit de plus haute qualité que celui qu'offre la compétition.

Les nouveaux propriétaires ont encore amélioré ce critère de haute qualité en adoptant pour l'entreprise de Bécancour un four mono-cuisson de conception italienne et offrant tous les critères de technologie moderne en ce domaine. Contrairement à la plupart des compétiteurs d'autres pays, la tuile est cuite une seule fois ce qui donne une qualité supérieure et une uniformité remarquable. Ce four très particulier a 71 mètres de longueur et a coûté avec ses accessoires, la somme de $3.5 millions.

Le rodage du nouveau four a été plus difficile que prévu et il a fallu faire appel à des spécialistes italiens pour en comprendre tous les secrets.

Les tuiles Dynamark inc. fabrique principalement des tuiles pour l'usage commercial ou industriel, stations de métro, édifices publics, et quelque peu pour l'usage résidentiel.

On offre deux types de tuiles, soit des tuiles en grès non émaillées qui peuvent aller à l'extérieur ou à l'intérieur et des tuiles émaillées plus décoratives.

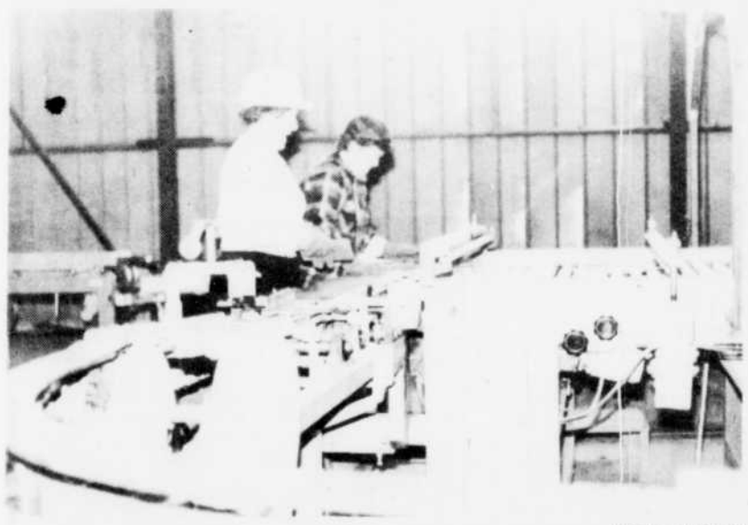

(Photo J. Côté)

Les dirigeants de Tuiles Dynamark comptent énormément sur la collaboration des employés pour passer à travers la période difficile. Comme on le constate, cette entreprise possède une main-d'oeuvre partiellement féminine.

Loisirs à Cap-de-la-Madeleine

C'est en plein le temps de s'inscrire

par Gaston PEPIN

CAP-DE-LA-MADELEINE — Les inscriptions pour participer à la programmation de la session hivernale au Cap-de-la-Madeleine seront acceptées cette semaine au service des loisirs et de culture à l'aréna Jean-Guy-Talbot.

Durant toute la semaine, les inscriptions seront acceptées aujourd'hui et demain de 13h 30 à 21h, jeudi et vendredi, de 13h 30 à 17h.

Les activités sont nombreuses. Mentionnons entre autres l'initiation dans les arts plastiques, l'initiation dans la dentelle au fuseau, la poterie, la danse rythmique pour les 6, 7 et 8 ans, le ballet-jazz pour les 9 à 17 ans; le ballet-jazz, adultes, mixte; la peinture, le karaté, la guitare pour les débutants, mixte; la danse aérobie pour adultes, mixte; l'initiation dans la graphoanalyse, mixte, l'étude des éléments fondamentaux de l'analyse de l'écriture; le tricot à l'aiguille.

Il y a également les soins esthétiques et maquillage, l'horticulture et les activités des femmes dynamiques.

On peut également s'adonner au tennis alors que des cours mixtes sont donnés par Yves Picard; l'école du mini-basket, le conditionnement physique, 3e Age et adultes, mixte; le badminton libre et le badminton métropolitain.

Aucune inscription ne sera acceptée après le 27 janvier.

La ville de Cap-de-la-Madeleine et la Commision scolaire de la cité madelinoise viennent de conclure une entente pour un échange dans le domaine des loisirs. C'est la 20e année que la municipalité et la Commission scolaire en viennent à un accord.

Cette nouvelle entente permet aux deux organismes de se prêter mutuellement des équipements et des locaux.

affaires municipales

Warwick

par J.-André DIONNE

Emprunt temporaire

Le secrétaire-trésorier, M. Jacques Hamel, a obtenu le feu vert du conseil municipal afin de procéder à un emprunt temporaire au montant de $175,000, auprès de la Banque nationale du Canada de Warwick, pour fins d'administration courante. Cette somme sera empruntée en attendant la perception des taxes municipales pour l'année 1984.

Entente avec la CDEBF

La ville de Warwick a renouvelé, pour l'année 1984, l'entente avec la Corporation de développement économique des Bois-Francs. L'entente stipule notamment que c'est la CDEBF qui s'occupe de la promotion et du développement économique sur le territoire de la ville de Warwick.

Perception des comptes

La ville a retenu les services de Me Jules Allard qui a été chargé d'entreprendre des procédures judiciaires contre des citoyens qui ont négligé d'honorer leurs dettes envers le trésor municipal. Cette mesure a été prise pour protéger la créance municipale avant prescription, et pour recouvrer les sommes dues.

Comité de loisir

Le conseil municipal a autorisé la formation d'un comité de loisir local qui aura comme tâche immédiate d'effectuer une consultation formelle en matière de loisirs auprès de la population.

Brigadier scolaire

La ville a procédé à l'embauche de brigadiers scolaires. M. Martin Gendron a été désigné comme substitut à M. Lucien Martel, tandis que M. Ephrem Rondeau est nommé substitut à Mme Clémence Rondeau. MM. Martel et Gendron sont embauchés au taux de $32 par semaine.

Récupération Bois-Francs

Le conseiller René Lavertu a été désigné pour représenter le conseil municipal au conseil d'administration de Récupération Bois-Francs.

Rouli-Bus

La ville de Warwick a refusé d'adhérer au service de transport adapté pour personnes handicapées Rouli-Bus. Ce service opère déjà dans la région de Victoriaville.

Corvée-Habitation

Le conseil municipal adoptera bientôt en règlement afin de permettre à la ville de participer au programme Corvée-Habitation en subventionnant les acheteurs de maisons neuves. Les modalités du règlement ne sont pas encore connues.

VENTE
APRÈS INVENTAIRE
commençant jeudi le 19 janvier au
COMPTOIR MANUFACTURIER DE TEXTILE LTÉE

LAINAGE À MANTEAUX
Valant régulièrement 6,98$ à 11,98$
POUR 3,98$

VELOURS CÔTELÉ
Valant régulièrement 5,98$ à 6,48$
POUR 3,98$

20% DE RABAIS SUR DES MILLIERS DE MÈTRES DE COUPONS

25% DE RABAIS SUR STORES VERTICAUX

DOUBLURE SATIN PIQUÉ
Valeur 2,48$
POUR 1,78$

20% DE RABAIS SUR: DRAPERIES, COUVRE-LITS, TRINGLES À RIDEAUX, TOILES.

COMPTOIR MANUFACTURIER DE TEXTILE LTÉE
MAGASIN DE COUPONS, DRAPERIES ET MATÉRIEL À LA VERGE, POUR VOUS SERVIR
86 Sanctuaire, Cap-de-la-Madeleine 1320 Hébert, Drummondville

CCL
LES CENTRES COMMUNAUTAIRES DE LOISIRS

INSCRIPTIONS DU 9 AU 20 JANVIER

LE CENTRE NOTRE-DAME DE LA PAIX
3730, RUE JACQUES LABADIE
TROIS-RIVIÈRES
TÉL.: 379-3562

ACTIVITÉS SECTEUR JEUNESSE	DURÉE SEMAINES	COÛT	HORAIRE
Halte-garderie	1	$ 4,50	
(La bottine enchantée)	12	$48,00	Vendredi
Initiation à l'expression musicale	10	$15,00	Samedi
Rondes, danses et bricolage	10	$15,00	Samedi
Créativité et expression plastique	12	$15,00	Lundi ou merc.
Ca-me-dit Jeunesse	12	$18,00	Un samedi / mois
Projection de film	4	$ 1,50 par projec.	Un samedi / mois
Ballet-jazz I et II	10	$15,00	Samedi
Emaux sur cuivre I et II	12	$16,00	Lundi
Fabrication de maisons d'oiseaux	12	$25,00	Mardi
Sculpture sur bois I, II	12	$25,00	Mercredi
Cuisine II	8	$35,00	Mardi
Activités sportives	12	$ 5,00	Mardi
Journée pédagogiques	4 jrs	$ 3,00 / jr	3 fév., 8-9 mars, 4 mai
SECTEUR ADOLESCENTS			
Local du Club Jeunesse en action	12	gratuit	Lundi au jeudi
Mini-jobbines	12	rémunéré	En tout temps
Atelier-parent	5	$ 5,00	Une fois / mois
Ballet-jazz	10	$15,00	Samedi
Karaté	10	$15,00	Jeudi
Improvisation	10	$15,00	Lundi
Activités sportives	12	$ 5,00	Lundi, jeudi
Initiation aux échecs	12	$15,00	Jeudi
Danse aérobique	12	$15,00	Mercredi

ACTIVITÉS ADULTES	DURÉE SEMAINES	COÛT	HORAIRE
Connaissance des vins	7	$60,00	Jeudi soir
Conversation anglaise	10	$30,00	Mercredi, p.m.
Clinique de ballon-volant	10	$20,00	Mardi soir
Danse aérobique un cours / semaine	12	$25,00	Lundi, mardi ou Mercredi soir
Danse aérobique deux cours / semaine	12	$45,00	Lundi, mercredi a.m. Mardi, jeudi a.m.
Danse sociale	12	$40,00	Lundi, mercredi soir
*Dépannage auto	10	$16,00	Lundi soir
Email sur cuivre I et II	10	$35,00	Mercredi p.m.
Fabrication d'une canne (mouche ou lancer léger)		$70,00	Mercredi soir (début: 6 mars)
Fabrication de mouches artificielles	18h	$35,00	Mardi, vendredi (début: 14 fév.)
Lancer à la mouche	1 jour	$25,00	Un samedi (7 avril)
Initiation au micro-ordinateur	15 h	$80,00	Février (session intensive)
Initiation aux échecs	15	$25,00	Lundi soir
*Initiation au conditionnement physique	15	$ 8,00	Mercredi p.m.
*Préparation à la retraite	10	$16,00	Jeudi p.m.
Horticulture	21 h	$25,00	Mercredi soir
Peinture	10	$30,00	Mardi soir
*Relation parents / enfants	10	$16,00	Mercredi soir
Sculpture sur bois	10	$28,00	Mardi soir Jeudi p.m.
Services particuliers (location de salle)			

CENTRE LANDRY (1980) INC.
1954, RUE ST-FRANCOIS-D'ASSISE
TROIS-RIVIÈRES, QUÉ., G9A 1N5, 376-4409

ACTIVITÉS	DURÉE SEMAINES	COÛT	HORAIRE
Atelier de couture	10	$50,00	Mardi soir, merc., jeudi p.m.
Cours de courutre	10	$50,00	Lundi, merc., soir
Maigrir en santé	52 sem. / année	$2,00 / sem.	Mardi, p.m., soir
Curling	10	$40,00	Jeudi soir
Atelier des tout-petits enfants 3 à 5 ans	23	$ 2,50 / p.m.	Lundi au vend., p.m.
Super Jeunese 6-8 ans	12	$ 5,00	Samedi, a.m., p.m.
Super Jeunesse 9-12 ans	12	$ 5,00	Jeudi, vend., soir
Volley-ball (féminin) 18 ans et plus			Mardi soir
Volley-ball (masculin) 18 ans et plus			Lundi soir
Volley-ball récréatif 18 ans et plus	15	$ 8,00	Mercredi soir
Badminton récréatif	15	$10,00 / session	Lundi, vend., p.m.
Peinture et dessin	10	$45,00	Lundi, jeudi, p.m.

Services particuliers, location de salle (mariage, réunion, social)

PAVILLON ST-ARNAUD
Parc Pie XII 374-2422

HEURES DE BUREAU
LUNDI AU VENDREDI 9h00 à 21h00
SAMEDI 8h30 à 16h30

ACTIVITES	DUREE	COUT	HORAIRE	AM	PM	SOIR
PHYSIQUES ET SPORTIVES						
AUTO-DEFENSE	4 SEM	$ 30.	MARDI			X
BADMINTON	8 SEM	$ 30.	JEUDI			X
CONDITIONNEMENT PHYSIQUE	10 SEM	$ 30.	MARDI		X	X
*CONDITIONNEMENT " PERS.AGEES	30 HRS	$ 16.	LUNDI,MERCREDI	X	X	
DANSE AEROBIQUE	10 SEM	$ 30.	LUNDI,MARDI,MER.		X	X
GYMNASTIQUE DOUCE	10 SEM	$ 30.	LUNDI,MARDI,MER.		X	X
GYMNASTIQUE DES TOUT-PETITS	10 SEM	$ 20.	JEUDI,VENDREDI	X	X	
GYMNASTIQUE PRE-COMPETITIF	12 SEM	$ 40.	MARDI ET JEUDI		X	
JUDO DEBUTANT	12 SEM	$ 45.	LUNDI ET MERCR.			X
JUDO INTERMEDIAIRE	12 SEM	$ 45.	LUNDI ET MERCR.			X
TENNIS	8 SEM	$ 35.	MARDI,JEUDI			X
CULTURELLES						
*ALIMENTATION VEGETARIENNE	30 HRS	$ 16.	LUNDI			X
AMENAGEMENT PAYSAGER	10 SEM	$ 35.	MARDI			X
ANGLAIS I, II, III (conversation)	10 SEM	$ 35.	LUNDI,MERCREDI		X	X
*AUTO-DEPANNAGE	30 HRS	$ 16.	MARDI			X
BALLET-JAZZ	12 SEM	$ 45.	MERCREDI			X
CERAMIQUE	10 SEM	$ 35.	MERCREDI			X
COURTEPOINTE	10 SEM	$ 40.	MARDI,MERCREDI		X	X
*COUTURE DE BASE	30 HRS	$ 16.	MERCREDI			X
*CUISINE I	10 SEM	$ 45.	MARDI			X
CUISINE DES CHEFS	10 SEM	$ 75.	LUNDI			X
DECORATION INTERIEURE I,II	10 SEM	$ 35.	MARDI,MERC,JEUD.		X	X
DESSIN ET PEINTURE I,II	10 SEM	$ 45.	MAR,MERC,JEU,VEN		X	X
DENTELLE AUX FUSEAUX	10 SEM	$ 45.	LUNDI		X	
*EMAIL SUR CUIVRE	10 SEM	$ 35.	LUNDI			X
ESPAGNOL I,II,III (CONVERSATION)	10 SEM	$ 45.	LUNDI,MARDI		X	X
*FAIRE SON RAPPORT D'IMPOT	9 HRS	$ 5.	LUNDI ET MERC.			X
GENEALOGIE	10 SEM	$ 35.	MARDI			X
GUITARE I,II	10 SEM	$ 45.	LUNDI			X
HORTICULTURE	10 SEM	$ 35.	LUNDI			X
INITIATION AU CUIR	10 SEM	$ 35.	JEUDI		X	X
INITIATION AU MASSAGE	9 HRS	$ 45.	SAMEDI ET DIMAN.	X	X	
PEINTURE SUR SOIE	10 SEM	$ 35.	MARDI,VENDREDI		X	X
PHOTOGRAPHIE I,II	12 HRS	$ 45.	MARDI			X
*PREPARATION A LA RETRAITE	30 HRS	$ 16.	JEUDI			X
*RELATIONS PARENTS-ENFANTS	30 HRS	$ 16.	MERCREDI			X
RONDES,DANSES,CHANTS	10 SEM	$ 20.	LUNDI,MARDI	X	X	
ROTIN	10 SEM	$ 35.	MERCREDI		X	X
*SCULPTURE SUR BOIS	10 SEM	$ 35.	MERCREDI			X
*SE RECONNAITRE COMME FEMME	30 HRS	$ 16.	JEUDI		X	X
*SOINS ESTHETIQUES ET MAQUILLAGE	10 SEM	$ 35.	MARDI			X
*TISSAGE	10 SEM	$ 35.	MERCREDI			X
TRICOT-AIGUILLES	10 SEM	$ 35.	LUNDI		X	X
TRICOT-CROCHET	10 SEM	$ 35.	JEUDI			X
VITRAIL	7 SEM	$ 35.	LUNDI			X
YOGA	10 SEM	$ 30.	LUNDI			X
*INITIATION AUX ECHECS ETC., ETC.	10 SEM	$ 35.	VENDREDI			X

ACTIVITES ENFANTS

- Le programme "SAMEDIS-JEUNES-LIONS" s'adresse aux enfants agés de 3 à 14 ans selon l'activité.
- Le coût de participation à l'une ou l'autre de ces activité est de $20. pour une session de 12 semaines

SAMEDIS-JEUNES-LIONS
BALLET-JAZZ
JUDO
GYMNASTIQUE
GYMNASTIQUE DES TOUT-PETITS
BRICOLAGE
DESSIN ET PEINTURE
FLUTE A BEC
FOLKLORE
MENUISERIE
PETITS DEBROUILLARDS
RONDES,DANSES,CHANTS
TRAMPOLINE

LE BISTRO-VOYAGE
Samedi 11 février
"LA CHINE"
animé par: Claude Bérubé

LES SOIREES CANADIENNES
Samedi 21 Janvier 20H00
Avec orchestre et bar

HALTE-GARDERIE
Pour les enfants de 3 à 5 ans
Du lundi au vendredi
de 8H00 à 17H30
COUT: 1 Heure = $ 2.00
½ Jour = $ 5.00
1 Jour = $ 8.00
AUCUNE RESERVATION NECESSAIRE

COMMISSION SCOLAIRE REGIONALE DES VIEILLES FORGES
SERVICE D'ÉDUCATION DES ADULTES

Veuillez prendre note que les activités précédées d'un astérisque (*) vous sont offertes grâce à la concertation du Service d'Education des adultes et des Centres Communautaires de loisirs. Nous souhaitons ainsi rendre accessible à la population un plus grand nombre d'activités de loisir, au meilleur coût et dans les meilleures conditions possibles.

13 CKTM-TV · 1140 CJTR RADIO TROIS-RIVIÈRES · le nouvelliste

Assainissement de la rivière Nicolet

Des crédits de $20 millions réservés pour Victoriaville

par J.-André DIONNE

VICTORIAVILLE — Une nouvelle rencontre doit avoir lieu cette semaine en vue de finaliser le programme d'assainissement des eaux de la rivière Nicolet.

Cette rencontre, qui doit avoir lieu à Victoriaville, réunira le sous-ministre adjoint aux opérations régionales du ministère de l'Environnement, M. Michel Lamontagne, des représentants de la Société d'assainissement des eaux du Québec, de même que les maires des municipalités d'Arthabaska, Saint-Christophe, Sainte-Victoire et Victoriaville.

Rejoint par Le Nouvelliste hier, le maire de Victoriaville, M. Denis St-Pierre, a fait part que le projet allait bon train. Il a déclaré que les parties en étaient à l'établissement des modalités pour la réalisation de ce projet d'envergure, lequel devrait se concrétiser d'ici à 1985.

Au montant de $25 à $30 millions précédemment avancé par Le Nouvelliste pour l'assainissement des eaux de la Nicolet et de ses affluents, le maire St-Pierre a confirmé que le Conseil du trésor avait réservé des crédits de $20 millions pour Victoriaville alors que la participation des quatres municipalités serait de $2 millions. Ces dernières n'auront rien à payer avant 1986, selon M. St-Pierre.

Les parties en sont à l'étude préparatoire, c'est-à-dire à l'étape qui consiste à établir où seront situés les collecteurs d'égouts, l'usine d'épuration, etc. La deuxième étape sera celle de l'étude du réseau et de la confection des plans préliminaires. Viendront ensuite les étapes de la confection des plans de construction de l'usine d'épuration, et enfin de la construction.

Plusieurs contrats

Dans l'esprit du maire de Victoriaville, ce projet revêt une importance capitale pour la création d'emplois. Les parties veulent en effet mettre sur pied un programme de travaux qui visera à répartir le budget entre plusieurs entrepreneurs plutôt que d'accorder le contrat à un seul important entrepreneur. "**Nous voulons ainsi permettre à plus de gens de la région de travailler plutôt que d'importer de la main-d'oeuvre de l'extérieur,**" de dire M. St-Pierre.

Il ne s'agit pas, d'après lui, de travaux spécialisés dans le sens du mot. Les collecteurs et les bassins peuvent être construits par des entrepreneurs de la région.

Il en est de même pour l'usine d'épuration. L'installation de l'équipement pour l'épuration et le traitement des eaux demeure toutefois une opération qui devra être confiée à une firme spécialisée, selon le maire.

Pierreville, Saint-Thomas et Notre-Dame

De nouveaux logements pour retraités

par Rita DOLAN-CARON

NICOLET — Le député Yves Beaumier, du comité de Nicolet, a annoncé hier, lors d'une conférence de presse, la construction de 10 logements pour personnes retraitées.

Ces unités répondent à une demande faite depuis longtemps déjà par les municipalités concernées, en ce qui a trait au logement pour personnes âgées autonomes.

Immédiatement, la municipalité de Pierreville, par son office municipal, commencera son travail auprès de la Société d'habitation du Québec afin qu'au cours du mois de mai on puisse adapter au niveau local le plan du projet type selon les besoins du milieu.

Le maire Jean Rousseau, de Pierreville, s'est dit très heureux de cette nouvelle et il a remercié le député Beaumier pour son travail auprès du ministre Tardif.

Le maire Paul-Emile Bélisle, de Saint-Thomas-de-Pierreville, a aussi remercié le député Beaumier, et il trouve très normal que le HLM soit implanté dans le village de Pierreville puisque c'est la municipalité la plus centrale. Pour sa part, le maire Paul Lemoyne aurait aimé avoir cette construction dans sa municipalité, mais étant donné le nombre réduit de sa population, il concède et il accepte ladite formule. M. Lemoyne est assuré que ce HLM rendra service aux contribuables de sa municipalité.

Le député Beaumier en a profité pour faire le point sur l'état d'avancement des dossiers en cours de HLM en voie de construction dans le comté. A Saint-Sylvère, depuis l'annonce de 10 logements pour personnes retraitées, ce dossier a franchi toutes les étapes préalables à la construction. On a donc procédé au choix de l'emplacement, au forage du puits, à l'achat du terrain, à la préparation des plans et devis, et complété la procédure d'appel d'offres. Le plus bas soumissionnaire étant maintenant connu, un entrepreneur de la région, le contrat sera signé dans les prochains jours afin que la construction débute dès que la température le permettra, soit le 15 avril.

Les trois projets annoncés en mai dernier pour Baie-du-Febvre, Sainte-Eulalie et Saint-Zéphirin, ont connu un cheminement rapide. Partout les choix des terrains ont été faits de même que l'arpentage et les tests de sol. L'étape des acquisitions de terrains progresse normalement, et les contrats à cet effet seront signés sous peu. On se rappelle que chaque construction devra abriter 10 logements pour personnes retraitées. Le mandat sera donné à une firme d'architectes pour l'adaptation de plans et devis types. On peut donc anticiper que ces édifices seront érigés au mois de mai.

Le député Beaumier est fier de dire que le comité de Nicolet s'enrichira donc, en 1984, de 50 nouveaux logements pour personnes retraitées. Comme il est généralement admis que la construction de chaque logement équivaut au travail annuel d'un travailleur de la construction, 50 emplois seront ainsi créés ou conservés, tandis qu'une somme globale de $2,200,000 sera injectée dans l'économie régionale.

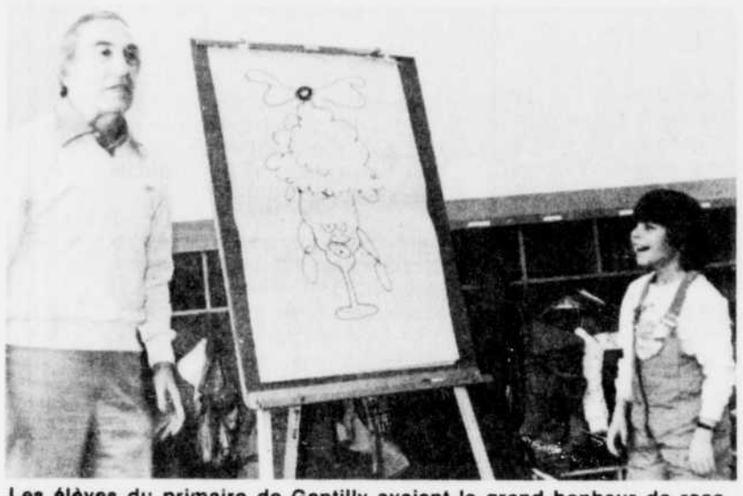

Les élèves du primaire de Gentilly avaient le grand bonheur de recevoir le caricaturiste Delatri qui leur donna des conseils de base pour la pratique de ce métier. (Photo J. Côté)

La caricature fascine tout le monde, et les petits ne font pas exception comme on peut le constater facilement par ces visages attentifs d'élèves de l'école Paul-VI de Gentilly. (Photo J. Côté)

Les caricaturistes sont maintenant appréciés

- Delatri

par Roger LEVASSEUR

BECANCOUR — Dans le cadre de son carnaval d'hiver annuel, le secteur Gentilly de la ville de Bécancour organise, pour une troisième année consécutive, un concours de caricatures pour les élèves de 3e, 4e, 5e et 6e années de l'école Paul-VI. Le tout est supervisé par le directeur de l'institution, M. Rolland D'Amour.

Et pour une troisième année également, le caricaturiste attitré au quotidien Le Nouvelliste a accepté l'invitation des dirigeants pour rencontrer les élèves afin de leur livrer quelques secrets sur son métier qui relève un peu de l'art.

Les élèves de Gentilly doivent produire une caricature du président du carnaval d'hiver, M. Mario Poirier.

Delatri a expliqué aux jeunes étudiants que son travail l'obligeait à se tenir à la fine pointe de l'actualité, et qu'il devait ainsi éplucher cinq journaux par jour. Lorsque l'idée du sujet de caricature lui vient, il fait un brouillon. Il produit deux à trois caricatures par jour. Dépendamment des détails contenus dans la caricature, la confection de celle-ci peut requérir entre une et trois heures.

Expliquant que la caricature, c'est de l'exagération et de l'action, Delatri a souligné qu'il fallait conséquemment connaître bien des facettes du sujet à caricaturer. Il conseilla donc aux élèves de prendre des informations sur les passe-temps du président Mario Poirier, pour connaître par exemple s'il aime faire de la course à pied, de la pêche, etc.

La période de questions a permis d'en connaître davantage sur l'évolution du métier de caricaturiste et sur la carrière de Delatri. On apprit ainsi qu'un caricaturiste s'efforce d'avoir son propre style, même s'il pourrait en copier plusieurs autres.

Natif de la Pennsylvanie, Delatri vint au Canada une première fois, puis retourna aux Etats-Unis. Il vint s'établir chez nous de façon définitive en 1956. Il est au service du quotidien Le Nouvelliste depuis 16 ans. Au début, Delatri travaillait dans une usine de textile de Louiseville, ce qui était son principal gagne-pain. Maintenant, il fait de la caricature à temps plein.

Parlant des propriétaires de journaux, Delatri déclara: "**Ils ont aujourd'hui compris l'importance de la caricature dans un journal, et c'est pourquoi les bons caricaturistes sont recherchés.**"

Il mentionna enfin qu'il fallait des cours de base pour exercer ce travail, et celui qui veut faire de la caricature doit normalement faire ses beaux-arts au préalable.

Si on revient au concours des élèves de Gentilly, mentionnons que les caricatures seront jugées cette semaine, et que les huit gagnants et le grand gagnant seront connus le samedi soir 21 janvier, lors de la soirée où on procédera également au tirage du $10,000 en argent.

Aménagement du lac Saint-Pierre

On attend beaucoup du colloque

NICOLET (RDC) — "**La municipalité de Notre-Dame-de-Pierreville, qui est la plus proche du côté sud du lac Saint-Pierre, et qui possède deux rivières soit la Saint-François et le chenal Tardif, qui se jette directement dans le lac, a tout ce qu'il faut sur le plan environnement, chasse, pêche commerciale et sportive pour accueillir comme il se doit le touriste**".

C'est ce que déclarait ces jours derniers, à Nicolet, le maire Paul Lemoyne de la municipalité de Notre-Dame-de-Pierreville.

Selon le maire Lemoyne, toute la population de sa municipalité attend avec impatience le développement et l'aménagement du lac Saint-Pierre. Un mémoire a été présenté à la Corporation du lac Saint-Pierre, et il a l'assurance que les autorités concernées prendront au sérieux les recommandations de ce rapport.

Pour ce qui est du colloque qui se tiendra en février à Nicolet, le maire Lemoyne sera présent ainsi que beaucoup de contribuables de sa municipalité parce qu'on attend beaucoup de ce colloque, de dire le maire.

FORMATION PRÉPARATOIRE À L'EMPLOI

Commission de Formation Professionnelle de la main-d'oeuvre région Mauricie / Bois-Francs

Éprouves-tu de la difficulté à trouver un emploi et à le garder à cause d'un manque de confiance en toi ou de ton comportement inadéquat vis-à-vis le marché du travail ?

Pour plus d'informations, soit au rendez-vous:

LE: MERCREDI 18 JANVIER 1984 à 13h00

AU: CENTRE D'ÉDUCATION DES ADULTES
464, rue St-François-Xavier
Trois-Rivières

Cette annonce est publiée par la COMMISSION DE FORMATION PROFESSIONNELLE DE LA MAIN-D'OEUVRE DE LA RÉGION MAURICIE/BOIS-FRANCS en collaboration avec les centres d'emploi du Canada et le ministère de l'Éducation du Québec.

POUR TOUT LE MOIS DE JANVIER
OBTENEZ 20% DE RABAIS
sur tous nos services

Nicole Légaré-Gravel

Incluant: l'électrolyse et la pause d'ongles acryliques.
Nous sommes maintenant dépositaires des produits Dr Renaud. LABORATOIRE DR RENAUD

SALON D'ESTHÉTIQUE Blanche Neige
490 Bonaventure, (T.-R.) 378-5778

ELLE SE POURSUIT DE PLUS BELLE
NOTRE SUPER VENTE INVENTAIRE

500 000$
de marchandise
à écouler à des prix incroyables!

TOUS LES JEANS CORDUROY
EN MAGASIN 50% DE RABAIS

IMAGINEZ DANS CERTAINS CAS, VOUS POUVEZ OBTENIR UNE PAIRE DE JEANS EN CORDUROY POUR SEULEMENT 14,99$

DE PLUS OBTENEZ 50% DE RABAIS SUR PRESQUE TOUS LES GILETS, CHEMISES, BLOUSES, MANTEAUX D'HIVER, JUPES CORDUROY, EN MAGASIN

DE PLUS NOUS AJOUTONS CETTE SEMAINE EN SPÉCIAL PLUS DE 1000 PAIRES DE JEANS EN DENIM DE STYLE "PASSE-POIL", WESTERN, SEMI-BALLON à 50% DE RABAIS

Un événement annuel à ne pas manquer!

JEANS LIB

MAINTENANT 8 MAGASINS EN MAURICIE POUR ENCORE MIEUX VOUS SERVIR

CENTRE COMMERCIAL LES RIVIÈRES | 3525 De Courval Trois-Rivières | Carrefour Trois-Rivières-Ouest | 495 Barkoff au Cap | 355 des Forges Trois-Rivières | 543 5e Rue Shawinigan | PLACE ST-ALEXIS (face à la Place de la Mauricie) | 400 5e Rue Grand-Mère

arts et spectacles

"Soeur Agnès" par la compagnie Jean-Duceppe

Une oeuvre bouleversante à voir absolument

par Pierre RINGUETTE

Le dimanche 5 février, la compagnie Jean-Duceppe présentera à la salle J.-A.-Thompson la pièce **Soeur Agnès** de John Pielmeier; de grâce, ne la manquez pas.

Présentée à Shawinigan dimanche dernier, cette oeuvre bouleversante appuyée solidement sur le grand talent de trois artistes étonnantes, nous a rappelé qu'il était encore possible de s'émouvoir au théâtre. Dans la sobriété scénique d'une production qui respecte le dépouillement et la simplicité du cloître, trois comédiennes évoluent à pas feutrés dans le climat sombre et lourd des multiples corridors qu'habitent d'étranges "cris et chuchotements"...

La pièce est une oeuvre de confrontation. Confrontation de deux visions de l'âme humaine; affrontement des théories psychanalytiques et du dogmatisme religieux. Confrontation également de deux femmes l'une face à l'autre et chacune à elle-même dans le miroir que devient l'autre. Confrontation aussi et surtout avec une troisième femme qui habite chacune des deux autres, et qui n'est autre chose que l'incarnation douloureuse de leurs angoisses communes, la manifestation intolérable de leurs espoirs et leurs rêves déchus, la preuve irrefutable de leurs blessures indélibiles. Soeur Agnès n'est que le résultat de cette confrontation.

Soeur Agnès **est** la confrontation.

"**J'ai peur**", ne cessera-t-elle de dire. Elle est la peur qui a grandi dans les entrailles d'une femme venue cacher ses échecs sous le voile gris de la mère supérieure et celles d'une athée ayant fui la maternité dans la grisaille d'un rationalisme enfumé. Ces deux femmes ont enfanté soeur Agnès, comme elle a donné naissance à son enfant.

Soeur Agnès est pour une l'erreur qu'il faut sublimer, pour l'autre le miracle qu'il faut démystifier. Comme l'enfant qu'elle a tué, elle deviendra vite la bête qu'il faut exorciser, supprimer...

Le docteur Larocque (traduction malhabile de Livingstone) et Mère Myriam une fois engagées dans leur voyage inquisiteur ne pourront bientôt plus revenir en arrière et devront souffrir la vision du sang coulant des blessures à nouveau réouvertes. Rapidement la blancheur des draps sera souillée, et soeur Agnès sortira alors de la vie de chacune des deux femmes, emportant les certitudes assurées de l'une et les illusions de l'autre.

Il nous faut parler des trois femmes qui soutiennent magistralement ce lourd triangle. L'incontestable talent de Catherine Bégin, la Mère supérieure, lui permet de tenir avec justesse le rôle peut-être le moins prenant des trois. Quelle que soit l'admiration que nous portons à Madame Andrée Lachapelle, il nous fut impossible d'oublier la comédienne ce soir-là dans la partie de son rôle où le docteur aurait dû s'adresser vraiment au public. Egale à elle-même, elle performait cependant à merveille dans les différents tableaux de la présentation.

C'était la première fois que nous avions l'occasion de voir Linda Sorgini en scène; nous ne sommes pas près d'oublier cet émouvant premier contact. Malgré un public qui n'a su être à la hauteur, riant grassement là où il aurait dû sourire, et nerveusement là il aurait dû pleurer, tantôt par habitude du boulevard tantôt par gêne, madame Sorgini est parvenue à habiter, à hanter même la totalité de la scène d'une présence écrasante. Elle se livre pleinement à un rôle extrêmement difficile dans une performance bouleversante qui vous serre la gorge et vous "rentre dedans" pour ne pas en sortir. Voilà une véritable interprétation.

Superbement mise en scène par Lorraine Pintal, cette "Sonate d'automne" évolue sur d'hallucinants coups de théâtre qui chaque fois sont autant de coups que l'on vous porte droit au coeur. Du vrai théâtre, mais surtout du théâtre vrai...

Les trois interprètes de l'oeuvre de Pielmeier. Dans l'ordre habituel: mesdames Andrée Lachapelle, Catherine Bégin et Linda Sorgini dans le rôle-titre.

Pendant que l'on parle beaucoup de lui à New York et à Londres, Paul McCartney se prélasse à la Barbade. (Laserphoto AP)

Nouveau groupe?

NEW YORK (AP) — Les ex-Beatles Paul McCartney et Ringo Starr se sont joints à l'épouse de McCartney, Linda, et au guitariste Eric Stuart pour faire un vidéo intitulé "So bad".

Le vidéo présente le dernier succès de McCartney "So Bad", et a été enregistré en décembre à Londres, a déclaré dimanche M. Joe Dera, 1er vice-président de Rogers and Cowan Inc., publiciste de McCartney.

La planification de la distribution n'est pas terminée, a-t-il dit.

A la question de savoir si les quatres artistes ont formé ou projettent de former un nouveau groupe, M. Dera a répondu: **"Votre supposition vaut la mienne".**

M. Dera a ajouté que McCartney complétait un long métrage intitulé "Give My Regards to Broad Street", un film qualifié de "fantasque." Il devrait sortir au cours de l'été 1984, et sera le premier long métrage de McCartney depuis Help, il y a près de 20 ans.

Doris Lussier, créateur du père Gédéon

"Un bon comédien c'est d'abord une nature"

Par PIERRE ROBERGE

MONTREAL (PC) — Aux dires d'un professeur d'université devenu célèbre comme artiste de variétés, les connaissances approfondies et la technique ne sont pas des garanties de succès devant un public.

"**On est comédien ou on ne l'est pas. Un bon comédien c'est d'abord une nature et, ensuite seulement, une culture**", affirme Doris Lussier, que l'on connaît d'abord par son avatar du père Gédéon, ce paysan beauceron à la joie de vivre contagieuse et qui a judicieusement tiré profit d'un champ culturel comme la télévision.

Dans ce métier aléatoire, où la plupart des comédiens sont "**dépendants de besoins sporadiques, tributaires du téléphone**", Lussier se souvient dans une interview que "**sans même le chercher, le succès m'a été imposé par la vie ...**"

Depuis décembre 1954, quand le personnage est apparu pour la première fois dans le feuilleton Les Plouffe, "**je n'ai eu qu'à dire non de temps en temps**", dit-il à propos des offres qu'il reçoit de toute part pour se produire en public.

Et à 65 ans, il nous ramène encore son Beauceron préféré, dans des festivals populaires ou cet été, à Moncton où il ira à l'invitation d'Acadiens célébrant le 200e anniversaire du Nouveau-Brunswick.

"**Le Vieux—c'est ainsi qu'il appelle son personnage—n'est pas une caricature mais une vérité ... Regarde-le aller. Y'est pas beau à voir, non?**", s'exclame-t-il en rejouant avec son magnétoscope un des récents passages à la télévision du père Gédéon.

Certains propos du père Gédéon, qu'on peut trouver grivois, expriment simplement une "**verdeur de bon aloi**", estime Doris Lussier. Déjà en 1957, son disque racontant La partie de pelote (baseball) vendait à 100,000 exemplaires.

"**Tout était bâti sur le vocabulaire technique du baseball. C'est le public qui pensait à double sens ... Ca n'était pas ma faute s'il y avait cette complicité muette.**"

"**Le secret c'est d'être naturel ...**" Olivier Guimond l'était et il n'avait pas besoin de diplôme. Hors la scène pourtant, Guimond était un grand timide, jamais sûr de lui, raconte Lussier qui dit lui avoir quelquefois redonné confiance.

Synthèse

Gédéon Plouffe, raconte son créateur, est une sorte de synthèse de ses deux grands-pères, Prosper Lussier et Jos Picard (un maître chantre), et de Beaucerons typiques qu'il a connus dans sa jeunesse, notamment lorsqu'il a été bûcheron pendant un an.

Né à Fontainebleau dans les Cantons de l'Est—mais à seulement 20 milles de la Beauce, précise-t-il—ce fils d'un mineur du cuivre décédé à 26 ans doit son instruction (cours classique au Petit Séminaire) à sa mère, qui l'a convaincu que c'est important quand on est pauvre, et à son oncle curé qui l'a aidé matériellement.

A l'université Laval, alors installée dans le Vieux Québec, il devient le secrétaire personnel du père Georges-Henri Lévesque, le célèbre dominicain fondateur de la faculté de Sciences sociales. Il y enseigna ensuite les sciences politiques.

Or durant les récréations ou autres réunions d'amis, il aimait bien raconter des histoires de la Beauce, en y mettant "**l'accent du cru**". Un beau jour, René Garneau, de la nouvelle station de télévision CFCM (4), lui propose de les redire dans une petite émission locale, Le Monde vu de la terrasse (Dufferin, bien sûr).

C'est à ce moment que Lussier s'est affublé pour la première fois du personnage de Gédéon. Le voyant à l'oeuvre, Roger Lemelin n'en revint pas et lui offrit de participer à un épisode des Plouffe à la télévision. "**Oui mais rien qu'une fois**", répondit le professeur Lussier.

Résolution non tenue puisque depuis ce temps, le père Gédéon a été son gagne-pain, apportant à son interprète non pas la fortune mais la liberté de s'abonner à ce qu'il aime, la lecture et le golf. Maintenant à la "**semi-retraite**", il se mêle d'écrire, par exemple une pièce de théâtre qu'il souhaite voir monter de son vivant.

Débuts au cinéma

L'an dernier, le comédien a eu un horaire un peu plus chargé et il ne s'en est pas plaint puisqu'il s'agissait de ses débuts au cinéma. Il se sentait rajeunir de 40 ans en se levant à 6 h du matin pour tourner dans Le Crime d'Ovide Plouffe.

Incidemment, Lussier est le seul interprète du nouveau long métrage des Plouffe à avoir joué son personnage dans le téléroman des années 50. "**J'ai hâte de voir ça, tu peux pas savoir ... Le film qui sortira au printemps aura un succès inespéré**" assure-t-il.

A 65 ans, Doris Lussier nous ressort encore régulièrement le père Gédéon. Le personnage qu'il a créé dans les années 50 est encore vert. Il vient de tourner dans son premier long métrage "Le crime d'Ovide Plouffe". (Laserphoto PC)

Aujourd'hui

— **Archéologie.** Musée archéologique de l'UQTR, pavillon Nérée-Beauchemin. Du lundi au vendredi de 9h à 17h. Samedi et dimanche de 13h à 17h.

— **Arts plastiques.** Oeuvres de divers peintres de la région. A la galerie-atelier Pierre Labrecque, 856 des Ursulines. Tous les après-midi du mardi au dimanche.

— **Artisanat.** Oeuvres artisanales du Québec (1940-1950) de la collection du ministère de l'Agriculture. Au musée Pierre-Boucher jusqu'à demain. De 14h à 16h et de 19h 30 à 21h.

— **Gravure.** Exposition de Christiane Lemire. A la galerie Presse Papier de la rue Saint-Antoine.

— **Peinture.** Exposition d'une quinzaine d'huiles du peintre Jean-Charles Tremblay à la Caisse populaire Maurcienne du 444 5e Rue à Shawinigan jusqu'au 24 janvier.

Bobino: on se réjouit

MONTREAL (PC) — La comédienne Christine Lamer, qui donne sa voix à Bobinette dans la série Bobino, se dit "très étonnée" que Radio-Canada soit revenue sur sa décision de mettre fin à la populaire émission pour enfants.

"**Je suis vraiment très contente. Mais depuis qu'on avait officiellement annoncé sa disparition, j'étais sûre que Bobino ne reviendrait pas**", a raconté Mme Lamer.

Pour sa part, la réalisatrice Thérèse Dubé trouve "merveilleux" que Bobino continue au petit écran tous les après-midi, en septembre. "**Les enfants ont eu raison**, a-t-elle dit, en rappelant la campagne de signatures pour la survie de Bobino. **C'est très important d'écouter les enfants en 1984.**"

Expliquant le renversement de la décision de son service, le responsable Pierre Monette a reconnu que de telles requêtes massives du public "**méritent toute notre attention**". Il a dit remercier les personnes qui avaient signé en faveur du maintien de Bobino.

Directeur de L'Orphéon pendant 27 ans

Léo Carle: musicien et animateur culturel

TROIS-RIVIERES (AG) — Avec le décès, en fin de semaine, de M. Léo Carle, âgé de 66 ans, le milieu trifluvien perd un citoyen qui fut pendant de nombreuses années un remarquable animateur culturel, notamment en ce qui regarde la musique, le chant choral en particulier.

Le disparu, qui fut pour la plus grande partie de sa vie au service de la commission scolaire de Trois-Rivières à titre de secrétaire, s'est surtout fait connaître du public par ses activités comme directeur du choeur masculin L'Orphéon qu'il a dirigé pendant 27 ans et auquel il a donné une extraordinaire impulsion dès son retour à Trois-Rivières après la guerre.

Membre de l'harmonie De-la-Salle alors qu'elle était dirigée par M. J. A. Thompson, Léo Carle devait passer une bonne partie de la guerre cantonné en Ontario où il continua de faire de la musique, et où il eut la bonne fortune de rencontrer de grands maîtres dont Sir Ernest Mac Millan. A son retour à Trois-Rivières, il est nommé maître de chapelle à la cathédrale, et peu après il devient directeur de L'Orphéon.

De 1946 à 1972, sous la direction de Léo Carle, le choeur trifluvien va connaître les plus grands succès. L'Orphéon va multiplier alors les tournées au Canada et aux Etats-Unis. La qualité de l'ensemble vocal sera telle que Serge Jarrof acceptera de partager la scène du Capitol de Trois-Rivières avec ses célèbres Cosaques du Don. Carle, comme Jarroff, dirigera les deux ensembles réunis en un seul choeur pour quelques morceaux.

"**Ce fut un musicien extraordinaire**", dit M. Rosaire Lacroix, aujourd'hui âgé de 77 ans, et qui fut de L'Orphéon dès la première année de sa formation en 1936. "**C'était un homme exigeant, un perfectionniste, sans doute parce qu'il était musicien dans l'âme. Quant il s'installait au piano, il improvisait parfois de façon éblouissante**".

Malheureusement, en 1972, la maladie frappait Léo Carle qui devait abandonner toute activité, et l'espoir de le voir revenir ne devait pas se matérialiser.

L'Orphéon existe toujours, mais il est devenu un choeur mixte que dirige maintenant M. Marcel Roux.

annonces classées

trois-rivières 378-6116
shawinigan 537-1801

4 PROPRIÉTÉS À VENDRE

$34,500 cottage 8½ pièces, taxes minimes, St-Lazare. Yvon Charland, Bourse Imm. de la Mauricie, courtier. 375-2333.

10 logements, Trois-Rivières-Ouest, très rentable, très bon secteur de location. 375-7653

6½ pièces, grande salle de bains, style canadien, avec garage double isolé, terrain boisé 150X200'. 537-9461, 536-4045, Shawinigan-Sud.

A QUI LA CHANCE?
PARTICULIER maison canadienne 1½ étage, pierre des champs 4 côtés, garage, salle de jeux, piscine, foyer, etc.., valeur de plus de $100,000 pour $79,500. 373-0309.

AUBAINE $100,000. Bâtisse industrielle à vendre, 27,000 pieds carrés, St-Stanislas. R. Théoret, 373-6133.

BECANCOUR maison seule 5½ pièces plus sous-sol semi fini, grand terrain, urgent de vendre $35,000. 294-9018.

CANADIENNE avec revenus. Magnifique canadienne de 5 ans, 8½ grandes pièces, grand garage + atelier, sous-sol fini en 2 appartements rapportant $500/mois, située Jardin des Estacades, Cap. Coûte moins de $300/mois capital et intérêts, $89,500. Comptant 10%. Il faut visiter. 374-5212...

CAP Cooke et Lévis, maison, garage, grand terrain, 6½ pièces 1er plancher, 4½ pièces au sous-sol loué, bureau au 2e étage, à discuter. 374-4090.

CAUSE maladie, Boul. Pie X11, Cap, bungalow 6½ pièces, grand terrain paysager. 379-6819.

CONDOMINIUM, Cap, luxueux 4½, air climatisé, foyer, piscine, près du St-Maurice. 375-8699.

CONDOMINIUM
4½ ou 5½ neufs, près centre Les Rivières, Trois-Rivières, $39,000 incluant subvention. 377-3511, 373-5755.

CONSTRUCTION neuve, style ranch 28 x 42, endroit tranquille, près Les Rivières. 373-6549

COTTAGE 6½ pièces au 975 Riopel, Trois-Rivières-Ouest, grand terrain, grandes pièces, terrassement fait, plus remise. 374-1386, 375-2943

LUXUEUX condominium, 5½ meublé, prêt à habiter, 1,000' du Centre les Rivières. 373-8089

MAISON à vendre, boul St-Alexis est, St-Louis de France, $29,000 négociable. 375-0943, 376-0331

MAISON à vendre, Gentilly, quartier résidentiel. 298-2563.

MAISON à vendre 3 logements sur 2 étages. Informations: 375-3293.

CONSTRUCTION
MARCEL HOUDE inc.
A VENDRE MAISONS NEUVES
Terrasse Duvernay
Trois-Rivières-Ouest
Rue Liège
Pour visites et renseignements
3640, des Érables
Trois-Rivières
374-1764
Soir frais virés
535-2167

MAISON 24x42, briquelée avec abri d'auto, garage indépendant de 12x32, terrain 115x150, paysager, au sous-sol: loyer 4½ rapportant $250/mois, $49,000. 377-5061 entre 19 et 21 heures.

NICOLET canadienne 9 pièces, 4 chambres, 2 salles bains, foyer, près aréna, école, taxes $600. 293-2626.

PARTICULIER. Cap, Ste-Madeleine, 2 logements 5½, maison brique, revenu annuel $6,900, prix demandé $35,000. 378-5978

PRES Les Rivières, style normand 26 x 56, plus garage, foyer, sous-sol fini, intérieur luxueux. Urgent! 373-4593.

SAINT-GREGOIRE Maison entièrement rénovée, près du bureau de poste, église, piscine extérieure, terrain clôturé, remise, sous-sol fini, chauffage électrique. Acheteur sérieux seulement. 233-2296

SECTEUR Masse, raised bungalow, finition complète, libre printemps 1984, prix demandé, $39,500. 374-0869

ST-LOUIS-DE-FRANCE. Chemin Masse, maison style québécois, 28 x 44. Information: 375-9068

STE-ANGELE de Laval, bungalow, 5½ pièces, pierre brique, 26 x 55 avec garage, salle de jeux, piscine, foyer, venez visiter (819)222-9762

STE-MARTHE du Cap, bungalow 1979, 5½ pièces, extérieur non fini, place résidentielle, taxes minimes, prix à discuter. 374-2242 ou 374-3748.

TERRASSE de la Montagne, bungalow 6½ pièces, 3 chambres, cuisinette, salle à manger, grand salon 14x24 avec foyer, garage, 2 entrées d'auto, terrain 7,150' carrés. M.L.S. Gérard Brûlé, 379-3214 code 833, Remax P. Bellemare & Associés, 373-7140.

TROIS-RIVIERES rue Louis Pasteur, 23 logements, bon revenus, excellente rentabilité, pas d'agent s'il vous plaît. 514-582-0503.

TROIS-RIVIERES St-Sacrement, très grand bungalow, pierre, foyer, sous-sol fini, garage, terrain paysager, piscine, près tous les services, sans intermédiaire. 374-4516

ACHETEURS de maison, nouveau concept 83, 5½ ou 4½, intérêt 8½%, 3 ans, C.I. $342 mois. Entreprises Claude Caron Inc. 539-2371.

STE-FLORE Maison avec garage adjacent, très bien située. 538-8268.

6 PROPRIÉTÉS À LOUER

MAISON à louer, sur Domaine privé, avec lac (819)268-5025

6 PROPRIÉTÉS À LOUER

A VENDRE OU A LOUER.
CANADIENNE 1½ étage, rustique, 3 chambres, 2 salles de bains, foyer, grand terrain paysager, 80 de Boucherville, Cap, vente: $75,000, location: $595/mois, libre. 376-3573.

TROIS-RIVIERES-OUEST maison 3 chambres, garage, piscine extérieure, antenne T.V. foyer, $500. 379-2494.

7 COMMERCES À VENDRE

BAR-SALON bien situé, Centre-Ville, région Louiseville, très rentable, 228-5884, 379-3214 télépage 1131

BEAU petit commerce en pleine expansion, tissus au mètre, fourniture, patrons, etc., bien situé, pas de concurrence, personnes sérieuses seulement. Louiseville: 228-3433.

PARTICULIER
COMMERCE de charcuterie, licencié, peut être converti en boucherie, endroit très passant, gros potentiel, prix d'aubaine pour vente rapide. 373-5575.

RESTAURANT licencié bien situé, bon chiffre d'affaires, capacité 115 places. Ecrire: C.P. 1171, Trois-Rivières

9 COMMERCES À LOUER

A LOUER restaurant licencié situé dans place touristique, excellente affaire pour couple ou cuisinier, possibilité d'achat, très bon prix. 514-568-3713.

14 LOCAUX À LOUER

CAP-MADELEINE local commercial, très bien situé, face caisse Ste-Madeleine, 1,800' carrés, prix raisonnable. 378-8449, 374-6247.

CENTRE-VILLE, magasin 1,200 et 1,700' carrés, locaux et bureaux, 700' 1000', 1200' carrés. 376-3965.

LOCAUX 20 X 70, 25 X 70, ou un 45 X 70, très propres, prêts à être occupés, boul. des Forges. 373-2314.

PETIT local commercial à louer, très bien situé, avec tablettes, caisse enregistreuse à vendre. 378-5666

TROIS-RIVIERES-OUEST, centre d'achats Provigo, local commercial climatisé, 875 pieds carrés, libre. 514-288-7532.

SHAWINIGAN grand local commercial, 2,700' carrés environ, disponible immédiatement, très bien situé, face nouveau Palais de Justice. (819)376-1221

16 CHALETS

CHALET à vendre, avec 2 remises, meublé, fini hiver-été, terrain 332' largeur X 200' profondeur, situé au lac Mékinac, disponible immédiatement, $45,000. Après 18 heures: 374-7642.

PLEIN AIR Lac Souris, chalet complet à louer, foyer, repos, fin de semaine, semaine. 535-2022, 532-2579.

17 TERRAINS À VENDRE

ARRIERE centre d'achats Trois-Rivières-Ouest, beaux grands terrains pour bungalow. 375-6220.

ST-ETIENNE DES GRES, cadastré, boisé, avec égoût et aqueduc, prêt à construire. 378-3491.

TERRAINS à vendre, cadastrés, boisés, Trois-Rivières, Ste-Marthe, bon prix. 376-3573.

NOUVEAU DÉVELOPPEMENT TERRAINS A VENDRE
BOUL. DES ESTACADES, CAP. VUE SUR LE ST-MAURICE
PRIX RAISONNABLE
379-0432
17 T 77455

19 TERRES -FERMES DEMANDÉES

ACHETERAIS terre à bois, 1-221-2809.

20 TERRES -FERMES A VENDRE

TERRE de 60 arpents en culture avec érablière et bâtiments. 819-293-2202.

VILLE de Bécancour, rue Nicolas Perrot, 5 arpents de façade X 25 environ de profondeur, $25,000. 375-8707.

21 ENTREPOTS

GARAGE 24 x 45 avec porte 10 x 10 au Cap. Heures repas 376-4063.

20 TERRES -FERMES A VENDRE

20 TERRES -FERMES A VENDRE

FERME À VENDRE
St-François du Lac
Comté de Yamaska

Ferme d'environ 4.8 hectares, maison, 3 poulaillers et remise. Cette ferme est située sur les lots suivants: P-337 et P-338, cadastre de la paroisse St-François du Lac.

Les offres d'achat devront être reçues au siège social de l'Office avant 16;00 heures le 21 février 1984 et avoir été complétées sur les formules officielles disponibles à l'Office du crédit agricole du Québec, 1020, Route de l'Église, Bureau 500, Ste-Foy (Québec), G1V 4P2.

Les personnes qui désirent obtenir des informations concernant cette propriété, se procurer des formules pour soumissionner ou aller visiter la propriété, doivent s'adresser à l'une ou l'autre des personnes suivantes:

a) M. René Piquette, directeur régional St-Louis-de-France (819) 375-1632
b) M. Normand Grondin, conseiller en financement agricole Nicolet (819) 293-6106

N.B.: L'Office se réserve le droit de ne pas considérer toute soumission inférieure à 54 000$.

Note: L'Office pourra fournir des titres clairs après le 8 mars 1984.

(référence: 8975) M 20 T 77405

23 LOGEMENTS À LOUER

$ 3½ Ste-Bernadette, Cap, tapis et peinture neufs, entrées laveuse, sécheuse, chauffé, éclairé, $260/mois, supplément pour meubles. 376-0112, 374-2071

$250. mois, 5½, 2e étage, entièrement rénové, tapis, peinture, chauffage électrique, 374-8965

$300 mois, beau 3½ rénové, chauffé, éclairé, près centre Trois-Rivières, références requises. 379-4207.

$45 de réduction, 5½ très propre, coin tranquille. 374-2071.

1 mois gratuit, Place de l'Espéranto et Place des Récollets, 5½, 1½, meublés ou non, chauffés, éclairés, conciergerie, piscine. 374-1051.

1ER FEVRIER 5½ pièces, un bas, 852, Ste-Cécile, $175/mois. Appelez 379-7595.

2 MOIS GRATUITS
1-4½, 1-5½
TROIS-RIVIERES luxueux, beau secteur, près Les Rivières, université, cegep, chauffés, éclairés, conciergerie, stationnement. 379-3780, 374-4939.

2½ à sous-louer, meublé, chauffé, éclairé, $190/mois, libre immédiatement. 379-1478 ou 375-7903

3 MOIS GRATUITS
TRES grands 4½ et 5½, arrière Galeries du Cap. Appelez 374-4042.

3½ à sous louer, meublé, chauffé, éclairé, près université, cegep et Les Rivières, ménage fait à neuf. Après 18 heures 378-0316.

3½ chauffés, éclairés. Heure des repas: 374-7326.

3½ clair et spacieux, près de Galeries du Cap. 374-4962.

3½ spacieux, non meublé, au 5740 Marion, #2, $275 non chauffé, non éclairé. 374-1386, 375-2943.

3½, 4½, 5½
PRES Les Rivières et université, insonorisés, intercom, conciergerie, stationnement, meublés ou non. 379-0835, 379-3214 code 605.

3½, 4½, 5½.
LOUIS-PASTEUR, meublés si désiré, conciergerie, intercom, stationnement. 378-6675, 378-6590.

4½ à sous louer pour le 1er mars. Appelez 378-0567.

4½ chauffé, éclairé, $310/mois, libre immédiatement, Ste-Marthe du Cap. 379-4385, 374-2916

4½ chauffé, éclairé, semi meublé ou non, bien situé, piscine, conciergerie, libre 1er février. 374-7817, après 18 heures 377-1320.

4½ près Centre Achats Trois-Rivières ouest, chauffé, éclairé ou non, 373-9844

4½ SPACIEUX.
AU 1085 Côte Richelieu, stationnement double, grand rangement, autobus à la porte, non chauffé, non éclairé, $280 et plus. 374-1386, 375-2943.

4½ Ste-Bernadette, à sous-louer, près autoroute, mars ou avril, stationnement. Après 17 heures, 373-9668.

4½, neuf, près hôpital St-Joseph, stationnement inclus, tout électrique. 376-9077.

5½ à louer, près centre Les Rivières, construction récente, service de conciergerie. 374-0976

5½ eau chaude fournie, près autoroute et galeries du Cap, meublé, chauffé, éclairé ou non. 376-8963.

5½ NEUFS,
1er juillet, prix spécial: $325 par mois, rue Léo Pidgeon, Trois-Rivières. Pour visite et location: 379-3290,

5½ NEUFS
LOGEMENTS à louer, 240-245-255 rue Chapleau, arrière Galeries du Cap, libres mars et juillet. 376-0119

700 Esplanade, 5½, 4½, 3½, libres, meublés, chauffés, éclairés, piscine, conciergerie, 373-3990, 376-6614.

A LOUER dans duplex, 3½ chauffé, situé dans paroisse St-Philippe. Appelez: 375-0944

A sous louer grand 5½, prix réduit, 40 Morin, près Galeries du Cap. Après 17 heures: 294-9721.

A sous-louer, Trois-Rivières-Ouest, 4½, libre immédiatement, $285/mois. 376-3720, 373-1078.

A sous-louer, 4½ pièces, non-chauffé, non-éclairé, $265 mois, libre mi-février, Boul des Forges, 374-4497

A voir 4½, 5½, très très grands, au Cap, 378-1929, 374-3287.

BEAU 5½ à sous-louer, centre-ville, près hôpital St-Joseph, fin janvier, $350. Avant-midi ou soir: 378-7928.

CAP 2-4½, chauffage électrique, tapis, prélarts, rue St-Henri, $290 et $250/mois. 374-8621.

CAP 4½ moderne, pièce de rangement, 1er étage, libre, stationnement avec prise. 374-5283

CAP 4½ pièces, très, très grand, rue Cooke, libre immédiatement, près autobus, $295 mois. non-chauffé, non-éclairé 374-3287.

CAP grand 4½, près de l'autoroute. 374-4962.

CAP grand 4½, libre, demi sous-sol, foyer, non chauffé, stationnement, semi meublé, eau chaude fournie, près pont Duplessis. 375-5988.

23 LOGEMENTS À LOUER

23 LOGEMENTS À LOUER

AVIS
à nos annonceurs

Toute annonce classée publiée dans Le Nouvelliste peut être acquittée par

MasterCard VISA

En appelant pour commander votre annonce, il suffit de donner le numéro de votre carte.

CAP libres 4½ ou 3½, meublés ou non. Mme Piché 379-3037 ou 374-8650.

CAP rue Patry, 3½ très propre, libre, $260/mois. 378-5834, 376-2102

Cap rue Vachon, 4½, conciergerie, stationnement, 379-4527, 378-6590.

CAP rue Vachon, 4½ non meublé, non éclairé, non chauffé, 1er étage, porte patio, libre 1er février. Télépage 379-3214 code 428

CAP, 369 St-Maurice, 3½-4½-5½, bon prix. 373-4167

CAP, duplex, libre, 5 pièces, chauffé, toutes commodités, 2e, $360. Informations: 200 Lorette.

CAP, rue de Mésy, grand 5½ chauffé, 1er plancher. 378-1231.

CENTRE-VILLE luxueux 3½, chauffé, éclairé, semi meublé, refait à neuf, vue sur le fleuve, entrée privée avec balcon au 1er plancher, stationnement. 378-0821, après 18 heures 373-6132.

CHOIX DE PLUSIEURS CENTAINES DE LOGEMENTS
1½, 3½, 4½, 5½ près Galeries Cap ou ailleurs, spacieux, grand rangement, 2 stationnements, conciergerie, entrées laveuse, sécheuse, insonorisation avec béton dans plusieurs logements, autobus, meublés si désiré. Ouvert 7 jours. 20 Boucherville app.5, 376-0595.

DOMAINE Les rivières, 1425 des Cyprès, près centre Les Rivières, université, 1½, 2½, 3½, 4½, 5½, insonorisés, conciergerie, chauffés, éclairés, piscine extérieure, buanderie, stationnement optionnel. 373-7124.

DOMAINE STE-MARGUERITE
TROIS-RIVIERES près université, 3½, 4½, entrées laveuse sécheuse, tapis mur à mur, stationnement privé, conciergerie sur place, libres immédiatement. 374-2720.

GRAND 4½, 5½ meublés ou non, chauffés, éclairés, rangement, tapis, piscine, 1705, 6e Rue, Trois-Rivières. 378-3316, 374-1486.

GRAND 5½ SPECIAL.
TRES propre, bien éclairé, 1er étage, libre immédiatement, idéal pour personnes âgées. 374-4962.

JANVIER gratuit, 3½ meublé, chauffé, éclairé. 376-2918

LIBRE 1er janvier, Trois-Rivières, 4½, chauffé, éclairé, intercom, concierge, piscine, près cegep, uqtr et Les Rivières, arrangement très vantageux possible. 373-7510.

LOGEMENT 4 pièces, chauffage électrique. Appelez 375-7880.

LOGEMENTS Trois-Rivières-Ouest, 605, 655, 675, Côte Richelieu, 3½, 4½, meublés ou non. 374-4463 ou 379-7015.

PAROISSE St-Sacrement, 4½, propre et très grand, 1118 Bédard. 376-7569 pour visites

PRES Galeries du Cap, près autoroute, beau choix de luxueux logements, toutes grandeurs, cordiale invitation, faut visiter! Bienvenue en tout temps. 374-2607.

RUE Lajoie, 4½ chauffé, éclairé, entrées laveuse sécheuse, $360/mois, libre 376-3965.

RUE Papineau 3½ pièces, 2e étage, chauffage électrique, libre 1er juillet. Appelez 377-3867.

RUE PERE DANIEL, 5½, à sous louer, spacieux 1er étage, remise extérieure, 2 stationnements, libre immédiatement, $350 chauffé. 376-9288.

RUE STE ANGELE, TROIS-RIVIERES,
4½ pièces, ménage fait à neuf, 2 personnes, semi sous-sol, avec 5 grandes fenêtres, $165/mois. Pour voir: 374-6940 après 9 heures.

ST-FRANCOIS-XAVIER, 3½, poêle, réfrigérateur, chauffage électrique, libre immédiatement, $165. 373-512.

ST-LOUIS-DE-FRANCE, à louer grand 5½, 2e étage, entrées laveuse, sécheuse, chauffage électrique, 1er février, $285 mois. 379-5902.

STE-MARTHE 3 pièces, meublé, stationnement, eau chaude fournie, $200, libre. 374-5399, 375-6091.

STE-MARTHE 4½ pièces, $325 chauffé, éclairé. Appelez 373-0118 demandez Denis.

TERRASSE Seigneuriale, 3470 Louis Pasteur, près hôpital Ste-Marie, 1½, 2½, 3½, 4½, 5½, insonorisés, conciergerie, chauffés, éclairés, piscine intérieure, sauna, buanderie, tennis, raquet ball, sqash, badmington, stationnement optionnel. 373-4256.

TROIS RIVIERES OUEST près aréna, 4½ moderne, intercom, porte patio, peinture neuve, etc. 379-6749

TROIS-RIVIERES Centre-Ville, grand 3½ rénové, semi-meublé, chauffé, libre en février, références nécessaires, $235 mois. 375-1842

TROIS-RIVIERES-OUEST grand 5 pièces, plus 2 salles bain, piscine, stationnement, non-chauffé, non-éclairé, $360 mois, libre 1er février, rue Guay. 376-9550

RESIDENCE DES ERABLES
Logements modernes, meublés ou non, chauffés, éclairés, service conciergerie Shawinigan: 539-3490, 539-9522.

RESIDENCE DES ERABLES
2½, 3½, 5½, modernes, chauffés, éclairés, stationnements, conciergerie, jour: 537-0725, soir: 537-8242

4½-5½ NEUFS
(Arrière Galeries du Cap)
rue Chapleau
Cap-de-la-Madeleine
A compter de **295$** par mois
Location: **374-8289**
376-3320
En tout temps **376-3573**
23 T 78273

SHAWINIGAN-SUD 3½, 4½, 5½ neufs à louer, prêts immédiatement. Jour: 537-5365, soir: 537-9508

SHAWINIGAN, rue St-Marc, 4½; Lévis 5½, très propres, chauffage électrique, 2e étage, libres. 537-8954

SHAWINIGAN à sous-louer, 3½ pièces, semi-meublé, libre 1er mai. 539-5635.

SHAWINIGAN Logement 4½ pièces, chauffage électrique. 537-4339 après 17h.

SHAWINIGAN-SUD 2592, 1e avenue, 4½, non meublé, libre immédiatement. 536-3450, 537-1249.

SHAWINIGAN 2-4½, 1-6½, chauffage électrique, libres immédiatement, $255, $265 & $295/mois. 536-5000, 537-0364.

SHAWINIGAN-NORD à sous-louer, grand 4½ pièces, libre 1er avril. 539-7116.

SHAWINIGAN-SUD à sous-louer, grand 4½, non chauffé, non éclairé, $220/mois. 537-8705 après 17h.

ST-BONIFACE 6½ pièces, libre immédiatement. 535-3583.

ST-GEORGES 260, 70e rue, 4½, neuf, tapis mur-à-mur, entrées laveuse sécheuse, grand stationnement. 538-5903.

25 APPARTEMENTS À LOUER

$152 1½ pièce; **$198,** 2½; tout compris, près centre-ville, hôpital St-Joseph, cegep, UQTR. 376-3372, 375-1517.

$185 mois, près Cegep, UQTR, 1½ tout compris, poêle 220, 1er étage, libre, 376-3372, 375-1517.

1½ très grand, meublé, chauffé, éclairé, $160/mois, rue Ste-Geneviève. 376-8589

2½ meublé, chauffé, éclairé, construction récente, près hôpital St-Joseph, 775 Ste-Ursule, Trois-Rivières.

2½, chauffé, éclairé, meublé ou non, près Wabasso et Séminaire, $190 par mois. Après 17 heures: 373-4060.

3½ à sous louer, meublé, chauffé, éclairé, près université, cegep et Les Rivières, ménage fait à neuf. Après 18 heures 378-0316.

3½ clair et spacieux, près de Galeries du Cap. 374-4962.

3½ meublé, chauffé, éclairé, libre immédiatement, près cegep et université, 1 mois gratuit, $320/mois. 376-7959.

3½ meublé, chauffé, éclairé, demi sous-sol, $250/mois. Se présenter après 17 heures: 83 Vaillancourt, app 3, Cap.

3½ Trois-Rivières Ouest, libre, meublé, chauffé, éclairé, stationnement, buanderie. 379-5319, 379-0260

3½-2½ semi-meublés, refaits à neuf, entrée laveuse, sécheuse, stationnement, libres immédiatement. 377-2006

700 Esplanade, 5½, 4½, 3½, libres, meublés, chauffés, éclairés, piscine, conciergerie, 373-3990, 376-6614.

A louer 3½, meublé, chauffé, éclairé, à 3335 rue Foucher, Trois-Rivières, libre immédiatement. 378-3610

A sous louer, 2½ meublé, chauffé, éclairé, centre-ville, libre en février. 379-6071 après 17 heures.

APPARTEMENT à louer, meublé, chauffé, éclairé, avec foyer, 378-0563

LE CORBUSIER
3½ - 4½ - 5½
à louer
Bureau de location: 4995 J.H. Fortier, app 10, Trois-Rivières.
379-8513
Aussi disponibles arrière les Galeries du Cap.
376-7240
25 T 70442

27 CHAMBRES À LOUER

1 pièce, meublée, chauffée, éclairée, poêle, réfrigérateur, douche, stationnement, 797 Bonaventure, 379-4605.

CAP chambre moderne, douche, tapis, entrée privée, endroit tranquille. 375-4527.

CHAMBRE à louer, cuisine commune, stationnement, face Les Rivières. 375-1139.

CHAMBRE à louer, rue Thibeau, Cap, avec cuisine, laveuse, sécheuse fournies, $120 par mois. 378-5801.

CHAMBRE dans 4½ meublé, chauffé, éclairé, propre, tranquille, idéal pour étudiant (e), $30/semaine. 379-1478

CHAMBRE, cuisine, salon communautaire, toutes commodités, face Les Rivières. 374-2345

25 APPARTEMENTS À LOUER

APPARTEMENTS MODERNES
1½, 3½, 4½, 5½, meublés ou non, près Galeries du Cap, spacieux, espace rangement, 2 stationnements, entrées laveuse et sécheuse, insonorisation béton, conciergerie, buanderie, autobus, service 7 jours. 20 Boucherville, apt.5.. 376-0595.

APPARTEMENTS meublés, chauffés, éclairés, face centre d'achats Trois-Rivières-Ouest, 4975, boul. Royal 379-7015.

CAP 2 sous-sol 3½, chauffés, éclairés, eau chaude, meublés ou non, stationnement, libres, coin Dorval et Montplaisir. 378-4348.

CAP face école Ste-Madeleine, grand 3½ semi- meublé, chauffé, éclairé. Jour: 378-8730, soir: 379-8600.

CAP grands 2½ et 3½, meublés à la moderne, chauffage électrique réglé selon les désirs et aux frais des résidents, beaucoup de fenêtres, coin de rues, bien éclairés, stationnement, entrées privées, références exigées, de $165 à $225. 378-6524, heures repas.

CAP rue Forget, 2½ meublé, chauffé, éclairé, stationnement. Appelez 376-6628.

CAP, 1 mois gratuit, Montplaisir, 5½ chauffé, $340. 374-7645, 374-8206.

CAP, rue Forget, 3½ meublé, chauffé, éclairé, buanderie. 379-6208.

CAP-DE-LA-MADELEINE 3½ à sous-louer immédiatement, chauffé, éclairé, $209/mois. 374-8869

CEGEP & Université, chambres $80/mois, 2 bachelors. 379-3214 télépage 546.

CENTRE-VILLE 4½, 2e étage, entièrement rénové, chauffage électrique selon les désirs et aux frais des résidents, galerie avant plus ("sun deck" de 14'X20'), 2 entrées privées, références exigées, $275. 378-6524 heures repas.

CENTRE-VILLE à sous-louer, 2½ tout compris, très propre. 373-5219, 263-2603

DOMAINE Les Rivières, 1425 des Cyprès, près centre Les Rivières, université, 1½, 2½, 3½, 4½, 5½, insonorisés, conciergerie, chauffés, éclairés, piscine extérieure, buanderie, stationnement optionnel. 373-7124.

ETUDIANTS: évitez les rigueurs de l'hiver et transport, 2½ meublé, chauffé, 300' du Cegep, bon prix. 378-4987.

GRAND 4½, stationnement, chauffé, éclairé, $325 par mois. Appelez 378-9207, 379-3214 télépage 605

LUXUEUX 3½ pièces, rez-chaussé, entièrement repeinturé, avec foyer, piscine extérieure et stationnement, service de conciergerie, situé Manoir de Boucherville, près Galeries du Cap, $350 mois. Informations: 376-1221

PRES Galeries du Cap, près autoroute, beau choix de luxueux logements, toutes grandeurs. Cordiale invitation, faut visiter! Bienvenue en tout temps. 374-2607.

PRES Les Rivières, libre immédiatement, 5½ chauffé, éclairé, 3½ meublé, chauffé, éclairé, libres immédiatement. 379-9307, 379-8633.

PRES LES RIVIERES
5½ grandes pièces, chauffés, éclairés, entrées laveuse, sécheuse, très propres, stationnement, près université. 378-0139, 373-0429, 376-9909.

RUE Lajoie, 3½ meublé, chauffé, éclairé. Après 18 heures: 374-1450.

RUE Ste-Julie, 3½ meublé, chauffé électrique, éclairé, demi sous-sol, libre, $200, références exigées. 378-4179

RUE Sylvain, Trois-Rivières, près université, 3½, meublés, chauffés, éclairés, stationnement. 379-8189.

SECTEUR Cathédrale, 3½, 2½, meublés, chauffés, éclairés, aussi 4½ chauffé, 3e étage. 379-3214, télépage 546.

TERRASSE Seigneuriale, 3470 Louis Pasteur, près hôpital Ste-Marie, 1½, 2½, 3½, 4½, 5½, insonorisés, conciergerie, chauffés, éclairés, piscine intérieure, sauna, buanderie, tennis, raquet ball, sqash, badmington, stationnement optionnel. 373-4256.

TROIS-RIVIERES-OUEST près aréna, 3½ meublé, libre immédiatement. 379-6208

GRAND-MERE 1½ pièce, meublé, chauffé, libre immédiatement, $145/mois. 538-2642.

SHAWINIGAN 4e rue, 2½, meublé, chauffé, éclairé, $194/mois, personne seule. 537-8579, 537-6934.

SHAWINIGAN grand 3½ pièces renové, libre immédiatement. Centre-Ville Informations: (819)376-1221

SHAWINIGAN-SUD 3½ pièces, meublé, ou non. 536-2823, 537-1772

SHAWINIGAN-SUD (centre) 3½ meublés, chauffés, éclairés, modernes, libres, près hôpital, $315. 537-6049.

27 CHAMBRES À LOUER

CHAMBRES avec cuisine, paroisse St-Odilon, Cap. Appelez 375-4488.

CHAMBRES pour étudiants, cuisine et salle de bains communes, 5030, Des Forges. 376-7514, 373-4060.

PRES université, spacieux, luxueux, stationnement, aucun bail requis. 375-8233, 379-0835.

SHAWINIGAN Chambres à louer, service d'autobus, stationnement. 539-5246.

30 CHAMBRES ET PENSIONS À LOUER

CHAMBRES et pension à louer, pour personnes âgées, bon chez soi, vie familiale, à 5 minutes de toutes les commodités. 374-0683.

FOYER Paul Robert, chambre et pension pour personnes âgées, 1 chambre 1er plancher, belle chambre à l'étage, libre immédiatement. 376-8525

POUR personnes retraitées, maison de chambres et pension Bouchard, endroit idéal et tranquille, à 2 minutes du Sanctuaire, tous les services essentiels disponibles. 378-8449, 374-6247

31 BUREAUX À LOUER

1,200' carrés, à louer pour bureau professionnel ou commerce, situé sur Jean XXIII, près Côte Richelieu, $6 pied carré. 378-7288.

BUREAUX à louer 1er plancher, au 141 Bonaventure (près bureau poste), 290' carrés plus 1 stationnement à l'arrière, chauffé, éclairé, $220. 375-5600, 379-3864.

BUREAUX à louer 1,300 pieds carrés, et 1,000' carrés, rue Foucher, Trois-Rivières, vaste stationnement. Jour: 378-2749, soir: 375-3339

BUREAUX, espaces variés, climatisés, grand stationnement. 875 boul. des Récollets, Trois-Rivières. 375-1322

CENTRE-VILLE bureaux, et locaux 1,000, 1,200 et 1,700 pieds carrés, chauffés et climatisés. 376-3965.

34 REMBOURRAGE

CENTRE de rénovation du meuble, rembourrage, ébénisterie, décapage, menuiserie. Jean Fortier: 378-1961.

35 MEUBLES NEUFS

AMEUBLEMENT complet neuf, 13 morceaux pour 3 pièces, $1,490. 70 St-Georges, Cap, Désiré Meubles.

SPECIAUX avant inventaire: choix réfrigérateurs 10', $479, 13', $519, 15' 2 portes sans givre $650, 16', $749; laveuses, sécheuses ensemble $895; poêles électriques à compter de $439; mobiliers chambre $249; salon 2 morceaux $250; cuisine colonial 5 morceaux $295; lave-vaisselle 6 cycles $450; généreuse allocation pour meubles en échange. Sansterre & Fils, 833, Ste-Cécile. 374-9575.

36 MEUBLES USAGÉS

BEAUDET meubles usagés, 148 Boul Ste-Madeleine, Cap. Poêle, réfrigérateur etc.. 374-5031

DIVAN-LIT brun, 2 ans d'usage, style moderne, à vendre prix à discuter. 374-2849

LACOMBE 973 CHAMPFLOUR
ANTIQUES et usagés
Achat, vente, échange. Ailons dans un rayon de 50 milles de Trois-Rivières. 374-4931.

MEUBLES chez Flore, achats, ventes, laveuses, sécheuses, réfrigérateurs, poêles, mobiliers chambre, salon, cuisine, etc.. 292, Ste-Madeleine, Cap. 373-1640.

MOBILIER de chambre à coucher style Duncan Phyphe, en acajou solide, tiroirs à l'épreuve de la poussière, $3,500. 373-1545

POUR vente rapide, mobilier cuisine moderne, $400, laveuse et sécheuse très propres $400, mobilier salon 5 morceaux, $450. 374-6181

37 ARTICLES DE MÉNAGE

BALAYEUSE Electrolux Super J, très propre, 4 ans d'usage. Intéressé seulement: 293-5983

FOURNAISE à l'huile, pour chauffer maison ou garage. Appelez 376-8995.

GELINAS MEUBLES
Appareils ménagers usagés, achat, vente, échange, plan gratuit, mise de côté, livraison gratuite, garantie écrite. Qualité et meilleur prix. 920 St-Maurice, 378-2384.

SECHEUSE McClary Easy, vert avocat, bonne condition, $50 377-2330

39 ANTIQUITÉS

ACHETONS machine à sous, peanut, gomme, juke box anciens. Appelez 373-5449 en tout temps.

41 ARTICLES DE SPORT

BEL habit de skis alpins Olympic, dame, grandeur 11-12 ans, valeur $275 laisserais prix raisonnable. Après 18 heures: 374-0576

PATINS fantaisie, d'homme, très propre, pointure 9. 375-9164

48 MUSIQUE

2 colonnes de son Solotec 125 watts, 1 mixeur Telec 1364, 1 égalisateur. Acheteur sérieux seulement: 373-5443

4 haut-parleurs Goodman 18", 200 watts, $300; 1 base de guitare avec 15" altech 418B, très propre $200. 375-8671.

ACCORDEON achèterais de vieux accordéons à boutons, 1 ou 3 rangées, canadiens ou allemands. 819-374-5713.

B-3 Hammond, string Wesson, système de son pour vocal. 535-3609

BASE électrique à vendre, excellente qualité, prix à discuter. 375-1578

48 MUSIQUE

CONSOLE de mixage, à louer, PM 700, Yamaha, stéréo, 12 entrées 375-0943

DRUM Ludwing, à vendre demandez Serge (819)293-4658

GROUPE C.B.M Express. Tout genre de musique. Charles: 373-5741, Bob: 379-3897

PIANO électrique Wurlitzer, aussi choix d'anciens pianos, à bon prix, en parfaite condition. 377-2195.

DEUX boîtes de son, pour disco, à vendre. 533-5567 heures repas.

ECHO Rolland, 201 & 2 boîtes Traynor, pour vocal, à vendre, en excellente condition. 538-0672.

FLUTE traversière, Artley, $300, en excellente condition. 538-0672.

PIANOT antique, à vendre, en parfaite condition, refait à neuf, $1,000. 535-2462.

49 PHOTOGRAPHIE

NOIR et blanc, développement de film et agrandissement, 379-8138, 373-3418.

50 RADIOS TÉLÉVISEURS

GA-ETI T.V. enr., service d'appareils électroniques sur toutes les marques. 375-1377.

JEU Intellivision II avec 3 cassettes, 3 mois d'usage, $150. Après 18 heures: 379-6908.

TELEVISEUR couleur écran 26", gros cabinet; ciné-caméra 8MM, Bolex, aubaine. Information: 375-3114

52 BIJOUTIERS

BIJOUX maison privée, 8 ans d'expérience, prix coupé à l'année, spécial alliance; achetons vieil or. 378-6992.

59 PRÉLARTS TUILES-TAPIS

LAVAGE de tapis-divan à la vapeur, super spécial janvier, estimation gratuite. 373-4168, 378-3644.

NETTOYAGE de tapis, divan à la vapeur, pose tapis, prélart, 37 ans d'expérience. André Trépanier: 376-6008.

NETTOYAGE à la vapeur, tapis, fauteuils, résidentiel, commercial, estimation gratuite, service 24 heures. Pro-Tapis Enr. 1-819-537-6283.

60 FOURRURE

A vendre manteau de loup, très propre, grandeur 7/8, prix à discuter. Soir: 378-6625.

64 ROBES DE MARIÉE

104 OCCASION D'AFFAIRES

ASSOCIE demandé pour réparation d'appareils ménagers, enseignerait métier, capital requis $3,200. 379-7292.

OPPORTUNITE d'affaires: sans investissement majeur, sans limite, sécurité financière assurée, satisfaction garantie ou argent remis. Sans obligation de l'une ou l'autre des parties. Appelez 819-378-3358 entre 12.15 et 13.15 heures, ou entre 17.30 et 19.30 heures.

TEMPS PLEIN OU PARTIEL.

TRAVAILLEZ dans votre région, avec les avantages d'être votre propre patron et les possibilités de $450, $900 et plus, par semaine. Informez-vous sans frais. Vie-Tal, 1-800-361-6614.

VOTRE PROPRE PATRON.

COMPAGNIE nationale recherche distributeurs à temps plein ou partiel selon secteur, expérience non nécessaire, entraînement complet. Pour informations: (514)341-7196 et sans frais 1-800-361-9625.

105 PERSONNEL DE MÉTIERS

Tous les postes annoncés sont ouverts également aux femmes et hommes, selon l'art. 11 "Droits de la personne".

PERSONNEL demandé entre 20 et 30 ans pour casse-croûte. Se présenter, mardi le 17 janvier entre 13 et 17 heures: 108 Boul Ste-Madeleine, Cap, et 5725 Boul Royal, Trois-Rivières-ouest.

106 EMPLOI DEMANDÉ

Tous les postes annoncés sont ouverts également aux femmes et hommes, selon l'art. 11 "Droits de la personne".

ARTISAN plâtrier, tireur de joints, pose de stucco, plâtrage, solage. 374-4447.

ARTISIAN menuisier, ferait divers travaux de rénovation, bon prix, demander Alain, 378-8244, 376-7849.

ELECTRICIEN licencié, résidentiel, système chauffage électrique, bi-énergie. Nous attendons vos subventions. 377-5225.

EXPERIENCE en rénovation, menuiserie, céramique, plâtre, peinture, $9 de l'heure ou à contrat. 376-2711.

FERAIS vos gros ménages, 1 fois par semaine, ou ménage du printemps, $4 l'heure. 375-3598.

LIVRAISON de tout genre, chauffeur d'expérience. Ecrire au C.P. 1461, Trois-Rivières, G9A 4X0.

MENUISIER 25 ans d'expérience, construction de maisons neuves ou rénovation, prix compétitif. 379-9058.

OFFRE mes services pour faire travaux ménagers. 378-0532.

OFFRE mes services pour travail à l'heure, dans maison privée. Appelez 373-5309.

PLATRIER tireur de joints, offre aussi ses services pour stucco, à très bon prix. Gaétan: 376-8467.

RECHERCHE emploi: mécanicien dans l'automobile, camion et tracteur, 5 ans d'expérience. Demandez Sylvain: 265-2087.

RENOVATION, construction, revêtement, armoires de cuisine, finition intérieure complète. 376-9784.

SABLAGE - FINITION PLANCHERS BOIS FRANC

VENTE et pose. Daniel Adam, 374-7979.

SECRETAIRE d'expérience ferait travail de bureau, à la maison, soit: dactylo, classement ou comptabilité. 378-6625.

107 PERSONNEL

Tous les postes annoncés sont ouverts également aux femmes et hommes, selon l'art. 11 "Droits de la personne".

AGENCE Cubidon. Contractez une nouvelle amitié vous intéresse. Appelez à: 374-3482.

107 PERSONNEL

Tous les postes annoncés sont ouverts également aux femmes et hommes, selon l'art. 11 "Droits de la personne".

AGENCE DE RENCONTRE.

EN vente maintenant volume 4, revue 16 pages couleur avec photos et descriptions, abonnement $21 (5 revues), $6 la copie, incluant frais 6620 rue Cachée, C.P. 70-75, St-Damien de Brandon, J0K 2E0. (514) 835-3820.

AGENCE St-Pierre. Personnes libres qui désirent faire nouvelles connaissances. 374-8393, 374-3787.

RENCONTRER bien par la danse, choix de partenaire, soirée dansante mercredi et samedi. L'Elite 376-3718.

VOUS voulez vous faire lire dans les lignes de la main, veuillez communiquer à 378-6823 sur rendez-vous.

108 PERSONNEL DE VENTE

Tous les postes annoncés sont ouverts également aux femmes et hommes, selon l'art. 11 "Droits de la personne".

VENDEUR demandé, maison établie depuis 5 ans recherche un vendeur, région Trois-Rivières. 819-297-2497.

110 PERSONNEL DE BUREAU

Tous les postes annoncés sont ouverts également aux femmes et hommes, selon l'art. 11 "Droits de la personne".

RECHERCHONS personnes dynamiques pour travail au téléphone, jour ou soir, temps plein ou partiel, entraînement sur place. Avant 17 heures, Trois-Rivières 373-4426.

112 ON DEMANDE

Tous les postes annoncés sont ouverts également aux femmes et hommes, selon l'art. 11 "Droits de la personne".

ACHETERAIS projecteur usagé, 16mm, en bonne condition ou échangerais pour photocopieuse PBC à grand rendement. 375-9607 ou 379-4320.

113 POSITIONS OFFERTES

Tous les postes annoncés sont ouverts également aux femmes et hommes, selon l'art. 11 "Droits de la personne".

BARMAIDS, serveuses, serveuses-danseuses, belle apparence, avec ou sans expérience, partout province, possibilité $1,000, $1,200. 514-622-7500.

CAISSIERE hôtesse demandée, 20 ans et plus d'expérience, belle apparence. Se présenter restaurant l'Arcadie après 14 heures.

COMMIS vendeur avec expérience dans le domaine résidentiel, envoyer curriculum vitae à case postale 668, département 4858, Trois-Rivières.

MOTEL MONTCLAIR
7231 rue Notre-Dame
Trois-Rivières-Ouest
500 pieds à l'ouest du pont Laviolette

"BARMAID"
demandée,
avec expérience.
Belle personnalité,
entrevue entre
16h00 et 20h00
Tél.: 377-1252
Demandez:
CÉLINE

113 T 79759

113 POSITIONS OFFERTES

Tous les postes annoncés sont ouverts également aux femmes et hommes, selon l'art. 11 "Droits de la personne".

GERANT pour diriger centre de copies, imprimerie, macarons, publicité. Atlas, 2019 Aylwin, Montréal. H1W 3C4. 514-524-6773.

LAVEUR de vaisselle demandé au Restaurant Nirvana. Se présenter entre midi et 17 heures.

NOUS désirons nous assurer les services d'un duo de musiciens, à bord de notre bateau de croisière, devant faire les frais de la musique de danse pour le plaisir de nos voyageurs, lors de nos escales comprenant 6 occasions de 3 heures de mai à octobre. Veuillez faire parvenir un résumé de votre qualification et de vos références de même que les conditions de votre traitement à Canadian Empress, 253 Ontario Street, Kingston, Ontario K7L 2Z4.

VOUS voulez augmenter vos revenus? C'est possible avec Shanklee. Renseignements: 373-5196.

TRAVAIL facile par téléphone, entraînement sur place, temps plein ou partiel,jour ou soir.Acceptons étudiants(es). Shawinigan: 537-4424.

115 REPRÉSENTANTS(TES)

Tous les postes annoncés sont ouverts également aux femmes et hommes, selon l'art. 11 "Droits de la personne".

AVONS besoin 2 personnes, homme ou femme, avec potentiel pour devenir futur gérant (te), vous devez posséder auto, et avoir 25 ans et plus. Pour entrevue, 375-1642.

AVON

VOTRE BUDGET VOUS CAUSE DES ENNUIS?

Réalisez d'excellents profits en devenant représentante Avon. N'attendez pas! Profitez de votre temps libre.

Composez:
375-9878
EDITH PAQUET
Trois-Rivières, Louiseville
Trois-Rivières-Ouest
538-6258
GERVAISE BARIL
Shawinigan, Grand-Mère
La Tuque

115 T 78786

NOUS sommes une compagnie de transport située à Dorval à la recherche d'un vendeur bilingue pour le district de Trois-Rivières, si vous avez de l'ambition, êtes agressif et responsable, avec de l'expérience dans le domaine du transport, nous avons un emploi pour vous. Salaire selon expérience, nous offrons des bénéfices marginaux intéressants, une allocation d'automobile et l'opportunité de gagner un excellent bonus. S'il vous plaît faire parvenir votre curriculum vitae à: Kwikasair Express, 2215, St-François, Dorval, H9R 4S6, à l'attention de M. Cattarelli.

REPRESENTANT demandé temps plein, compagnie du Cap-Madeleine offre travail dans le domaine de la vente comme représentant pour couvrir la région. Envoyer application R.L. Inc., case postale 671, Cap-Madeleine, G8T 8Y6.

120 COURS ENSEIGNEMENT

MANNEQUIN, cours maintien, démarche, esthétique, coiffure, photo, commerciaux. Pavillon St-Arnaud, inscription: 379-3414.

MAQUILLAGE cours d'un soir, esthéticienne diplomée, débutant janvier! Renseignements: 378-3594.

121 GARDERIE D'ENFANT

DAME sérieuse garderait enfants en bas âge chez-elle, du lundi au vendredi, à Mont-Carmel. 373-5449.

GARDERAIS enfant chez-moi, tout âges, Cap, Boul Loranger. 379-6894.

GARDIENNE de 20 à 35 ans, demandée à la maison, pour bébé naissant. Après 18 heures: 379-0809.

PERSONNE fiable demandée pour garder enfants de 9 ans et bébé de 9 mois, 4 à 5 jours par semaine, de 7 à 16 heures, légers travaux ménagers, devra se véhiculer, secteur Boisé du Parc. Après 18 heures 373-8165.

JEUNE femme, garderais enfants, de 1 à 5 ans, chez-moi, du lundi au vendredi, 537-7891.

123 MOTONEIGES

2 motoneiges marque Yamaha, un 340 et un 440, 1978, avec remorque double, en très bonne condition. Telepage 372-2738, 374-8979 soir.

MOTONEIGE Johnson Ski Horse 1973 avec reculon et 20" de chenille. St-Justin 227-2467.

MOTONEIGE Artic 4, 3,000, très propre, 1980, $1,000 378-4751 après 17 heures.

MOTONEIGE Chaparal 1971, moteur 440, prix $350, très propre. Après 15 heures: 376-3095.

MOTOSKI Mirage 11-E, 1980, bonne condition, $1,250. Appelez 378-5940.

MOTOSKI Nuvik 1977, motoski Mirage 1980, à vendre, en parfait état. 378-3415.

OLYMPIC 1978, noire, 340, avec dossier et toile, comme neuve, $950 discutable. 377-1126, 374-0423.

SKIROULE RTX 440cc, 40 h.p., 1973, plus toile et casque full face Skiroule, $600; remorque double pour motoneiges, pivote et bascule, $200. 418-328-3067.

YAMAHA SRX 1980, en bonne condition. Appelez: 293-4631: demandez Réjean.

YAMAHA SRX 1981, 440 liquid cold, $1,950. 377-2673.

125 AUTOS A VENDRE

1956 Pontiac Laurentien en très bonne condition, $1,500. Information: 377-2195.

AMC 1978; R5TL 1979; Chevette 1976. 378-4494. Visible: 30 Vachon, Cap.

AUBAINE Mercury Capri RS turbo, 1979, 4 cylindres, 50,000 kilomètres, peinture neuve, 6 pneus radials, mags. S'adresser Lavage Auto 2 minutes, 1381, Ste-Marguerite, Trois-Rivières.

CHARGER SE 1973, V8, 318, 70,000 milles, mécanique et carrosserie en excellente condition, $700. 378-2408.

CHRYSLER Newport 1974, hard top, $550 378-2785.

CUTLASS Sierra Braune 1984, sedan, 4 portes, équipement complet, (air), neuve, $15,000; Acadien 1983, automatique de luxe, sedan, 4 portes, $5,875. 379-3264. Visible 955 Guilbert, Cap.

ESCORT L, 1982 à vendre, $4,300. Contactez: 373-6734.

FAIRMONT Futura 1979, 47,000 milles, conditions A-1, prendrais petit camion en échange. 378-8244.

HONDA

VENTE- achat de pièces usagées. 376-2162, 375-5040.

MATADOR 1976, American Motors, 360, 82,000 milles, $350 (819)298-3467.

MINI AUSTIN 1977, bonne mécanique, besoin de réparation de carrosserie, $500. 373-1084.

MUSTANG Cobra 1979, 8 automatique, 40,000 milles, pneus TRX, parfaite condition, 377-1263 matin.

OLDSMOBILE familiale 1977, peinture neuve, échange accepté, $1,850. Appelez 374-3656.

OLDSMOBILE 1979, équipé, air climatisé inclus, 373-1307.

OMNI 1979, modèle 024, 4 vitesses, très propre, mécanique A-1, $3,100. Semaine après 17 heures 535-2769.

125 AUTOS A VENDRE

PEUGEOT 504 diesel, 1976, 377-4706.

PEUGEOT 504, 1978, diésel, 160,000 KM, 4 pneus neufs d'été, radiateur neuf, batterie neuve, $2,400. 376-8005.

PONTIAC Catalina 1978, 30,000 milles, moteur 305, vrai bijou. Trois-Rivières Lada Inc, 373-3246.

PONTIAC Grand Prix 1976, fille propriétaire, tout équipée, $1,200. Appelez 376-7064.

PONTIAC Laurentien 1971, très bons pneus, $325. Information: 374-3641.

PONTIAC Parisienne, Brougham, de luxe, 1978, équipement complet, intérieur velours, 2 tons, vrai bijou, $3,800, 55 Hôtel de Ville, Cap.

PONTIAC Parisienne 1975, pas de rouille, bonne condition, pneus hiver neufs, $500. Après 18 heures 374-1370.

PONTIAC Ventura 1977, 6 cylindres, automatique, radio, très propre, parfaite condition. 65 Vachon, Cap.

PONTIAC Ventura 1976, 6 cylindres, très propre, échange accepté, $1,375. Appelez 374-3656.

RENAULT 5 GTL 1983, 12,000 km., 2 portes, $5,500. Appelez Sylvain, 374-4932.

SPECIAL 4 Lada 1983, neuves, garanties 80,000 KM, prix spécial. Trois-Rivières Lada Inc, 373-3246.

SPECIAL Fairmont 1980, 6 cylindres, automatique, très propre, 40,000 milles. Trois-Rivières Lada Inc, 373-3246.

TOYOTA Corolla 1981, sedan, 4 portes; Honda station wagon 1979, 4 vitesses; Toyota Tercel 1980, automatique, toit ouvrant; Suzuki 1982, (4X4). 379-3264. Visible: 955 Guilbert, Cap.

VENTE 2 Lada 1981, très propres, garanties 1 an, financement. Trois-Rivières Lada Inc, 373-3246.

CHRYSLER Le Baron, familiale, Town and Country, Médaillon, 1981, 6 cylindres, vitres électriques, très propre, 34,000 milles, prix raisonnable. 535-3226.

FORD Mustang, 1974, noire, moteur 4 cylindres, 12,000 milles, 4 vitesses, 4 pneus TA, 4 roues sport, toit ouvrant, le tout en excellente condition. 1-418-365-5946.

JETTA 1980, à gaz, 5 vitesses, 4 portes, radio ma-mf, 59,000 milles, très bon prix. 538-1888.

LADA 1981, 4 pneus Michelin neufs, $2,200 négociable. 538-4813.

126 CAMIONS A VENDRE

CAMION remorque (towing), GMC 1973. 296-3077.

CHEVY-VAN 1979, moteur 305, 15,600 kilomètres, intérieur fini, 4 pneus neufs, $3,700. 376-9934.

DATSUN King Cab 1983, 26,000 kilomètres, $8,500 négociable. Visible: 643 Ste-Julie, Trois-Rivières, 374-2693.

DODGE Van 1980, 50,000 km., comme neuf, 293-6398.

FORD Econoline, 1980, finition Lebeau (Aristo), très propre comme neuf, 377-4493.

PICK-UP Dodge ¾ tonne, 1975, moteur 360, en bon ordre, $600. Information: 375-9020.

CAMION Dodge, 1974, ½ tonne, moteur 318, en bon état, $800. 1-418-365-6193.

FORD Econoline 200, 6 cylindres, 35,000 milles. 535-2417.

127 AUTOS-CAMIONS DEMANDÉS

ACHETERAIS petites automobiles de toutes marques, accidentées ou non; vente de pièces petite auto. Lebel auto, 379-3264, 378-4494.

ACHETERAIS Toyota Corolla 1977, pour pièces de carrosserie avant, à prix raisonnable. 376-6014.

ACHETERAIS voitures usagées toutes marques, grosses ou petites, 1970 à 1983, payons comptant, voitures usagées à vendre. 373-9401.

127 AUTOS-CAMIONS DEMANDÉS

ACHETONS 4x4, autos et camions, en condition ou accidentés, de $50 à $10,000. 377-1832. Noël Auto enr.

ACHETONS voitures usagées, propres, bonne condition, payons comptant. Trois-Rivières Lada Inc, 373-3246.

129 ACCESSOIRES D'AUTO

MOTEUR Honda Civic, 1976, 40,000 milles, en très bon état, plus 4 roues Honda, 2 hiver-2 été 374-6277 après 17 heures.

MOTEURS reconditionnés, tous genres de moteur gaz, diésel et importés, garantie 1 an pièces et main-d'oeuvre. Nous faisons installation si désiré. L'Ami de la route, 377-5100 de 9 à 17 heures, 373-7698, le soir.

MOTEURS usagés: Chevrolet 350; Pontiac 350 américain; Véga 4 cylindres; Buick 350; Chevette V-6; 231 Chevrolet; Ford 351; Ford 2,300; Ford 2,000; Ford 6 cylindres, 240 et 300; Chrysler 400, 318, 360, 225; Fiat 4 cylindres; Chevrolet 6 cylindres. Installation si désiré. L'Ami de la route, 377-5100 de 9 à 17 heures, 373-7698 le soir.

PIECES d'auto japonaise de 1972 à 1978, achat et vente 40A, de la Fonderie, Cap, heures repas 376-4063.

PNEUS usagés toutes grandeurs, tous garantis. Information: 373-4655, Entrepôt du Pneu enr.

130 TRACTEURS AUTOBUS

TRACTEUR Masey Ferguson, modèle 135 diézel, en très bonne condition, prix d'aubaine. 227-2245.

131 BICYCLETTES MOTOCYCLETTES

HARLEY DAVIDSON Sturgis 1982, chrome, 17,000 kilomètres, comme neuve. 376-8841 jour; 379-6325 soir.

HONDA 1100 Aspencade 1983, entièrement équipée, couleur grise, 2 pneus neufs. Après 18 heures: 373-0849.

YAMAHA Enduro 175cc 1976, semi trail, semi route, $250. 376-4766.

SUZUKI semi-trail, TS-250, 1976, $300. 538-9290.

TRIMOTO Honda, 200-X, 1984, condition excellente. 537-5988 entre 17h & 18h.

135 SOUFFLEUSES

MOTEUR souffleuse 10 h.p., Tecumcy, tout complet, reconditionné à neuf, $375. 377-4593.

137 VOYAGES

A VENDRE billet d'avion pour Calgary, Alberta, aller seulement, départ samedi le 4 février, $125. 1-268-2017.

ACAPULCO spécial de janvier, séjour d'une semaine à $499 incluant: avion, hotel, transfert, départ 21 et 28 janvier. Informations: Voyages Jocelyne Côté, 377-1377.

137 TAXIS VOYAGES

VOYAGE en autocar Carnaval de Chicoutimi, 18 et 19 février, à compter de $95; Voyage en Floride du 3 au 25 mars, à compter de $919. Voyage La Chaudière inc, (819)233-2416 Clovis Vivier 379-4618 permis du Québec.

141 ANIMAUX

BERGER allemand de 3 mois à vendre. 374-3862.

CHIOTS berger allemand, de race, avec ou sans enregistrement au choix, père et mère sur place. 376-4595.

CHIOTS labrador, chesapeake baie, collie, enregistrés, garantie de santé, service d'accouplement, éleveurs unis - Académie Canine Enr. - service après vente. 376-9666.

COLLEYS à vendre 5 semaines, pure race, non enregistrés; 2 Pékinois pure race enregistrés. 819-268-2016.

JEUNES canaris à vendre avec ou sans cage. 373-5196.

OUTARDES à vendre pour la reproduction. Information: 1-418-362-2198.

APALOSA enregistré, très dompté, avec selle. 538-5329.

MOFFAT

ET CLÉMENT BOISVERT MEUBLES
DEUX NOMS SYNONYMES DE
QUALITÉ ET BAS PRIX

CUISINIÈRE MOFFAT

- Protecteur arrière en émail.
- Horloge automatique.
- 3 éléments 6 po., 1 élément 8 po.
- Four à nettoyage facile.
- Poignée ordinaire.

MOFFAT **499$**
(Blanche seulement)

- Contenance totale de 16.0 pi³ (453 litres)
- Garniture complète sur l'extérieur des portes
- Portes en acier texturé
- Poignée de luxe
- Clayette de congélateur mobile
- Support pour bacs à glaçons
- 3 balconnets pleine largeur en porte-à-faux
- Garde-viande
- Conditionneur de beurre
- Roulettes

RÉFRIGÉRATEUR DE 16 pi³ MOFFAT **799$**
(Blanc seulement)

LAVEUSE MOFFAT ENSEMBLE

- 4 combinaisons de température de lavage/rinçage
- 3 réglages de vitesse de lavage/essorage
- 3 positions de niveau d'eau
- Distributeur d'agent de blanchiment
- Distributeur de produit assouplissant
- Filtre à charpie autonettoyant
- 4 cycles de lavage

889$
(Amande seulement)

LAVE-VAISSELLE ENCASTRABLE MOFFAT

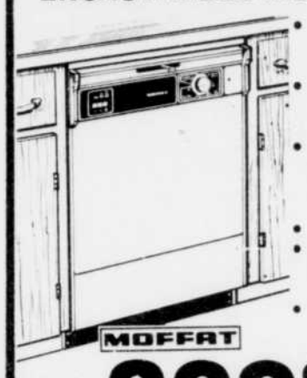

- 3 boutons-poussoirs, 7 cycles
- Bouton "ménage-énergie"
- Rinçage d'attente; chauffe-assiettes
- Casseroles
- Doseur de produit de rinçage
- 4 panneaux de couleur

399$
(Amande seulement)

PLAN DE FINANCEMENT SUR PLACE

CLÉMENT BOISVERT
L'UNIVERS du MEUBLE
550 WHITEHEAD
TROIS-RIVIÈRES
Tél.: 378-4055
(en arrière de la Wabasso)

PLAN MISE DE CÔTÉ. FACILITÉS DE CRÉDIT
LIVRAISON GRATUITE DANS UN RAYON DE 100 MILLES

CLIVE CUSSLER **L'INCROYABLE SECRET** (36) Grasset

— Hélas. J'ai pensé que vous aimeriez savoir que j'ai une piste, pour votre bidule coûteux.

— Qu'est-ce que c'est au juste ?

— Je ne sais pas. Personne n'en a la moindre idée par ici.

— Expliquez-vous.

— Les fonds ont bien été versés au Département de l'Energie. Mais alors ils ont été immédiatement siphonnés vers un autre service du gouvernement.

— Lequel ?

— La National Underwater and Marine Agency[1].

Mercier ne répondit pas. Il réfléchissait.

— Allô, Alan ? Vous êtes toujours là ?

— Oui, excusez-moi.

— A ce qu'il semble, nous n'étions que l'intermédiaire, reprit Klein. J'aimerais vous donner plus de renseignements, mais c'est tout ce que j'ai découvert.

— Ça me paraît retors, murmura Mercier. Pourquoi l'Energie irait-elle discrètement virer une somme aussi considérable à un service qui s'occupe de science marine ?

— Je n'en sais rien. Vous voulez que mon personnel cherche encore ?

Mercier réfléchit de nouveau.

— Non, mieux vaut me laisser faire. Un petit coup de sonde d'une source neutre se heurtera peut-être à moins d'obstacles.

— Je ne vous envie pas, de croiser le fer avec Sandecker.

— Ah oui, le directeur de la NUMA. Je ne le connais pas mais il paraît qu'il a un sale caractère.

— Je le connais, moi, et c'est peu dire. Vous clouerez sa peau à la porte de la grange, que la moitié de Washington vous décorerait.

— On dit que que c'est un homme de valeur.

— Ce type n'est pas un imbécile. Il ne se mêle pas de politique mais il fréquente les bons milieux. Il n'hésite pas à marcher sur des pieds, « au diable les torpilles » et tout ça, pour faire effectuer un boulot. Ceux qui ont cherché la bagarre avec lui ne sont jamais sortis vainqueurs. Si vous avez de mauvaises pensées dans sa direction, je vous conseille de vous armer solidement.

— Innocent jusqu'à preuve de la culpabilité

— C'est aussi très dur de lui mettre la main dessus. Il ne retourne jamais un coup de fil et il est rarement à son bureau.

— Je trouverai bien un moyen de le harponner, dit Mercier avec confiance. Merci de votre aide.

— De rien. Bonne chance. J'ai l'impression que vous allez en avoir besoin.

22

Tous les après-midi, à quatre heures moins cinq précises, l'amiral James Sandecker, directeur de la National Underwater and Marine Agency, quittait son bureau pour descendre au service des communications, au dixième étage.

C'était un poids coq, un homme d'un mètre soixante-sept à peine, à la barbe rousse bien taillée assortie à sa crinière où peu de blanc se voyait. A soixante et un ans, c'était un maniaque de la santé ; il se maintenait en forme en se gavant de vitamines et de comprimés d'ail et en se rendant à pied au pas de gymnastique, tous les matins, de son domicile à l'immense tour de verre de la NUMA éloignée de dix kilomètres.

Il entra dans l'immense salle des communications où travaillaient quarante-cinq ingénieurs et techniciens. Six satellites en orbite autour du monde reliaient le centre à des stations météo, des expéditions de recherches océanographiques et des centaines de projets de la marine, sur toute la surface du globe.

Le directeur des communications leva les yeux quand Sandecker entra. Il connaissait bien ses habitudes.

— Salle de projection B, s'il vous plaît, amiral.

Sandecker répondit d'un bref signe de tête et passa dans une petite salle de projection. Il se laissa tomber dans un confortable fauteuil et attendit patiemment qu'une image se forme sur l'écran.

A cinq mille kilomètres, un homme grand et dégingandé le regarda de ses yeux perçants. Il avait des cheveux noirs, un large sourire et une figure comme un rocher défiant l'océan de venir s'y briser.

Dirk Pitt était renversé dans sa chaise, les pieds sans gêne posés sur un pupitre électronique. Il fit un geste, avec un sandwich entamé.

— Pardon, amiral, vous me surprenez en pleine collation.

— Vous n'avez jamais respecté les formes, grommela l'amiral avec bonne humeur. Pourquoi commencer maintenant ?

— Il fait plus froid que dans le cul d'un ours polaire, à l'intérieur de cette malédiction flottante. Nous brûlons une tonne de calories, rien qu'en essayant d'avoir chaud.

[1] Agence Nationale Maritime et Sous-Marine.

Les annonces classées... des résultats rapides.

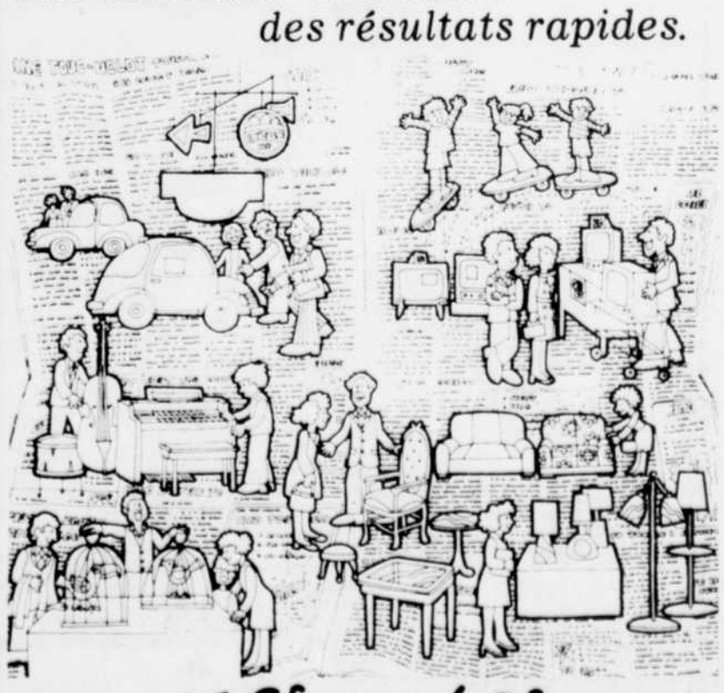

annonces classées le nouvelliste
trois-rivières 378-6116 shawinigan 537-1801

avis légaux appels d'offres soumissions

appel de candidatures

Gouvernement du Québec

La Maison de la musique de Montréal

Projet: Construction d'une salle de concert pour la Maison de la musique de Montréal à Montréal.
Spécialité: Architecture
La Maison de la musique de Montréal est à la recherche de candidatures en architecture pour prendre charge de la conception en vue de la construction ainsi que de l'installation des équipements et de l'ameublement d'une salle de concert d'environ 2 400 places.
Pour les fins de ce projet, les architectes et les firmes d'architectes qui le désirent peuvent se constituer en équipe et présenter une candidature à ce titre.
Sont admis à présenter leur candidature les architectes, les firmes et les équipes d'architectes qui répondent aux exigences suivantes:
1) Avoir leur principale place d'affaires dans la province de Québec.
2) Avoir à leur emploi permanent au moins un architecte possédant un minimum de six (6) ans d'expérience acquise après l'obtention de son plein droit d'exercice ainsi que le personnel professionnel et technique requis pour un projet de cette envergure.
Les documents nécessaires à la présentation d'une candidature peuvent être examinés et/ou obtenus sans frais à l'adresse suivante:
Madame Danielle Fragman
A/S: Orchestre symphonique de Montréal
200 ouest boul. de Maisonneuve
Montréal, Québec, Canada
H2X 1Y9
TÉL.: (514) 842-3402
Les candidatures doivent être reçues à l'adresse mentionnée ci-dessus avant 15 heures, le mardi 31 janvier 1984.
La Maison de la musique de Montréal ne s'engage à accepter aucune des candidatures reçues.

Québec

appel de candidatures

Gouvernement du Québec

Ministère des Travaux publics et de l'Approvisionnement

Projet no: 303-98-172 — Élaboration d'un schéma directeur informatique pour la Société immobilière du Québec. Spécialité: Conseillers en informatique.
Dans le cadre de la transformation du Ministère des Travaux publics et de l'Approvisionnement en une société d'état, la Société immobilière du Québec, le Ministère des Travaux publics et de l'Approvisionnement procède à la tenue d'un concours afin de choisir une firme de conseillers en informatique possédant une expérience dans l'élaboration d'un schéma directeur informatique: définition des besoins, modélisation des données, développement d'un concept global, sélection d'équipements.
Le budget annuel de la future société sera d'environ 300 000 000 $.
Seules sont admises à présenter leur candidature les personnes physiques, sociétés ou corporations ayant une place d'affaires au Québec.
Les documents nécessaires à la présentation d'une candidature sont disponibles à l'adresse suivante:
Ministère des Travaux publics et de l'Approvisionnement
Service des opérations contractuelles
Édifice La Laurentienne
475, St-Amable, 5e étage
Québec, QC
G1R 4X9
Tél.: 418-643-6622
Les candidatures doivent être reçues à cette même adresse avant 15 heures le 1er février 1984.
Le Ministère ne s'engage à accepter aucune des candidatures reçues.
Jean-Yves Gagnon
Sous-ministre.

Québec

avis public

Gouvernement du Québec

Projet de règlement

Loi sur les décrets de convention collective
(L.R.Q., chap. D-2, art. 8)
Agents de sécurité
— Montréal
— Modifications

Le ministre du Travail, monsieur Raynald Fréchette, donne avis par les présentes, conformément à la Loi sur les décrets de convention collective (L.R.Q., chap. D-2), que les parties contractantes à la convention collective de travail rendue obligatoire par le Décret sur les agents de sécurité de la région de Montréal (R.R.Q., 1981, chap. D-2, r. 1) lui ont présenté une requête à l'effet de soumettre à l'appréciation et à la décision du gouvernement les modifications suivantes à ce décret:

1. Remplacer les paragraphes *b, c, d, g* et *h* de l'article 1.01 par les suivants:
"*b)* salarié à l'essai: désigne un salarié qui n'a pas complété sa période d'essai de 60 jours de calendrier.
c) salarié à temps partiel: désigne un salarié qui a complété sa période d'essai et qui travaille moins de 3 quarts de travail par semaine ou moins de 21 heures par semaine.
Toutefois, si le salarié à temps partiel travaille à l'occasion des jours visés à l'article 6.01, le quart de travail effectué ce jour-là n'entre pas dans le calcul des quarts de travail nécessaires pour obtenir le statut de salarié régulier.
d) salarié régulier: désigne un salarié qui a complété sa période d'essai, qui travaille 3 quarts de travail et plus par semaine et un minimum de 21 heures par semaine.
Un salarié qui a complété une première fois 3 quarts de travail et un minimum de 21 heures dans une semaine obtient et conserve le statut de salarié régulier.
g) salarié occasionnel: salarié embauché pour l'un des objets suivants:
i. remplacer un salarié durant son absence;
ii. travailler lors d'un événement particulier, tel que par exemple: grève, lock-out, festival culturel ou sportif, pour une durée n'excédant pas 6 mois;
iii. les quarts de travail effectués en qualité de salarié occasionnel n'entrent pas dans le calcul du nombre de quarts nécessaires pour obtenir le statut de salarié régulier, partiel, ou à l'essai;
h) quart de travail: pour fin de détermination du statut de salarié le quart de travail est une période d'au maximum 12 heures consécutives, sans égard aux interruptions pour les repas, durant laquelle le salarié fournit à son employeur les services requis."

2. Ajouter les paragraphes *i, j* et *k* suivants à l'article 1.01:
"*i)* service continu: la durée ininterrompue pendant laquelle le salarié est lié à l'employeur par un contrat de travail même si l'exécution du travail a été interrompue sans qu'il y ait résiliation du contrat.
j) semaine: une période de 7 jours consécutifs s'étendant de minuit au début d'un jour donné à minuit à la fin du septième jour;
k) arme: arme à feu;".

3. Remplacer l'article 3.02 par le suivant:
"**3.02** L'employeur ne peut étaler les heures de travail de ses salariés sur une base autre qu'une base hebdomadaire."

4. Remplacer les articles 3.04 et 3.05 par les suivants:
"**3.04** Les heures supplémentaires entraînent une majoration du salaire effectivement payé de 50% à l'exclusion des primes établies sur une base horaire.
3.05 Aux fins de calcul des heures supplémentaires, les congés annuels et les jours chômés et payés sont assimilés à des jours de travail.
La majoration salariale causée par le versement d'une indemnité de jour férié, chômé et payé ne peut, toutes choses étant égales par ailleurs, donner lieu à une majoration additionnelle pour heures supplémentaires applicables à la même indemnité de jour férié, chômé et payé."

5. Remplacer l'article 3.07 par le suivant:
"**3.07** Un salarié qui se présente au lieu de travail à la demande expresse de son employeur ou dans le cours normal de son emploi et qui travaille moins de 4 heures consécutives a droit, hormis le cas fortuit, à une indemnité égale à 4 heures de son salaire effectivement payé, sauf si la majoration pour les heures supplémentaires lui assure un montant supérieur.
Un salarié qui se présente à son travail à plus d'une occasion par jour de travail a droit à au moins 5 heures payées s'il se présente à 2 occasions à son travail et à 6 heures payées s'il se présente à 3 occasions à son travail et à 8 heures payées s'il se présente à 4 occasion à son travail lorsque la nature du travail l'exige."

6. Ajouter les paragraphes 3.08, 3.09, 3.10, 3.11 et 3.12 suivants à l'article 3.00.
"**3.08** Un salarié qui justifie chez le même employeur d'au moins 3 mois de service continu a droit à un préavis écrit avant son licenciement ou sa mise à pied pour au moins 6 mois.
Ce préavis est d'une semaine si le salarié justifie de moins d'un an de service continu, de 2 semaines s'il justifie d'un an à 5 ans de service continu, de 4 semaines s'il justifie de 5 à 10 ans de service continu et de 8 semaines s'il justifie de 10 ans de service continu ou plus.
Un tel préavis n'a pas à être transmis au salarié occasionnel.
3.09 Sauf dans les cas de faute grave du salarié ou de cas fortuit, l'employeur qui omet de donner le préavis prévu à l'article 3.08 verse au salarié au moment de son départ une indemnité compensatrice égale au salaire de ce dernier pour une période égale à celle du préavis.
L'indemnité compensatrice est égale à la moyenne hebdomadaire du salaire reçu par le salarié au cours de sa période de service continu n'excédant pas 6 mois précédant immédiatement le départ du salarié.
3.10 À l'expiration du contrat de travail, un salarié peut exiger que son employeur lui délivre un certificat de travail faisant état exclusivement de la nature et de la durée de son emploi, du début et de la fin de l'exercice de ses fonctions, ainsi que du nom et de l'adresse de l'employeur. Le certificat ne peut faire état de la qualité du travail ou de la conduite du salarié.
3.11 À moins de circonstances incontrôlables, lors de la mise à pied pour moins de 6 mois, le salarié reçoit un avis écrit d'au moins 7 jours calendrier; un tel avis n'a pas à être transmis au salarié occasionnel ni à celui qui n'a pas complété 3 mois de service continu chez son employeur.
3.12 Le salarié a droit, pour le repas, à une période de 30 minutes avec paie pour chaque période de travail de 6 heures, qu'il soit autorisé ou non à quitter son poste de travail. Cet article ne peut avoir pour effet d'accorder une ½ heure de salaire de plus que son salaire au salarié non autorisé à quitter son poste de travail pour prendre son repas."

7. Remplacer l'article 4.07 par le suivant:
"**4.07** Pour chaque heure effectuée, le salarié a droit à au moins la rémunération suivante:

	À compter de l'entrée en vigueur	**À compter du 1er octobre 1984**
Salarié de classe A:		
1° salarié à l'essai	5,25$	5,80$
2° salarié occasionnel	5,25$	5,80$
3° salarié à temps partiel	5,25$	5,80$
4° salarié régulier	5,25$	5,80$

Salarié de classe B:
Le salarié de classe B a droit à 0,25$ l'heure de plus que le taux horaire excluant les primes, accordé au salarié le mieux payé qu'il a sous sa surveillance ou direction."

8. Ajouter les paragraphes 4.13, 4.14 et 4.15 suivants à l'article 4.00.
"**4.13** Une prime de 1,00$ l'heure est accordée aux salariés à qui l'employeur demande le port d'une arme pour accomplir leur travail.
4.14 Un salarié reçoit une prime de 0,50$ l'heure lorsqu'aucun abri n'est à sa disposition et que seule son automobile en marche peut le protéger contre les intempéries. Le montant total ainsi reçu ne peut jamais excéder 3,00$ par jour.
4.15 Seules les primes de port d'arme et d'abri prévues au décret sont permises. Toute autre rémunération supplémentaire au salaire prévu au décret est considérée comme du salaire."

9. Remplacer l'article 5.01 par le suivant:
"**5.01** L'année de référence est une période de 12 mois consécutifs pendant laquelle un salarié acquiert progressivement le droit au congé annuel.
Cette période s'étend du 1er mai de l'année précédente au 30 avril de l'année en cours, ou de l'année de calendrier sauf si une convention collective fixe une autre date pour marquer le point de départ de cette période, qui ne peut être modifiée pendant la durée de ce décret.
L'employeur doit faire part par écrit de son choix au Comité paritaire."

10. Remplacer les articles 5.04 et 5.05 par les suivants:
"**5.04** Le salarié régulier qui, à la fin d'une année de référence, justifie de 5 ans de service continu chez le même employeur, reçoit un congé payé de 3 semaines, dont au moins 2 semaines sont continues.
5.05 Un salarié à temps partiel qui, à la fin d'une année de référence, justifie de 10 ans de service continu chez le même employeur, reçoit un congé annuel d'une durée maximale de 3 semaines, dont 2 semaines sont continues."

11. Remplacer les articles 5.08 et 5.09 par les suivants:
"**5.08** Il est interdit à l'employeur de remplacer le congé visé aux articles 5.02, 5.03, 5.04 et 5.05 par une indemnité compensatrice.
À la demande du salarié et du consentement de l'employeur, la troisième semaine de congé peut cependant être remplacée par une indemnité compensatrice.
5.09 L'indemnité afférente au congé annuel du salarié visé par les articles 5.02 et 5.03 est égale à 4% du salaire brut du salarié durant l'année de référence.
Dans le cas du salarié régulier visé par l'article 5.04, l'indemnité afférente est égale à 6% du salaire brut du salarié durant l'année de référence.
Dans le cas du salarié à temps partiel qui justifie de 5 ans de service continu chez le même employeur, son indemnité est égale à 6% du salaire brut du salarié durant l'année de référence.
Si un salarié est absent pour cause de maladie ou d'accident ou en congé de maternité durant l'année de référence et que cette absence a pour effet de diminuer son indemnité de congé annuel, il a alors droit à une indemnité équivalente, selon le cas, à 2 ou 3 fois la moyenne hebdomadaire du salaire gagné au cours de la période travaillée. Le salarié visé par l'article 5.02 et dont le congé annuel est inférieur à 2 semaines a droit à ce montant dans la proportion des jours de congé qu'il a accumulés."

12. Ajouter les articles 5.12 et 5.13 suivants:
"**5.12** Lorsque le contrat de travail est résilié avant qu'un salarié ait pu bénéficier de la totalité du congé annuel auquel il avait droit, il reçoit, en plus de l'indemnité compensatrice déterminée à l'article 5.09 et afférente au congé dont il n'a pas bénéficié, une indemnité égale à 4% ou 6%, selon le cas, du salaire brut gagné pendant l'année de référence en cours.
5.13 Le congé annuel n'est pas reportable d'une année à l'autre."

13. Remplacer les articles 6.01 à 6.09 par les suivants:
"**6.01** Pour les fins du présent décret, les 7 jours suivants sont fériés, chômés et payés: le jour de l'An, le lundi de Pâques, la fête de Dollard ou de la Reine, la fête nationale du Québec, la fête du Travail, l'Action de Grâces et Noël.
6.02 L'employeur verse au salarié régulier qui a droit aux jours fériés, chômés et payés prévus à l'article 6.01, l'indemnité suivante:
1 si le jour férié, chômé et payé tombe un jour de la semaine normalement cédulé pour le salarié, il reçoit le montant le plus élevé entre le salaire horaire, excluant les primes, équivalant au nombre d'heures normalement cédulées pour ce jour et 8 heures de travail, excluant les primes;
2 si le jour férié, chômé et payé ne tombe pas un jour de la semaine normalement cédulé pour le salarié, il reçoit l'équivalent de 8 heures de travail, excluant les primes;
6.03 Si le salarié régulier doit travailler à l'occasion de l'un des jours visés à l'article 6.01:
1 il reçoit, en remplacement, 1 autre journée de congé dans les 3 semaines précédant ou suivant ce jour, après une entente écrite entre la salarié et l'employeur.
2 à défaut par l'employeur de remplacer le jour férié, chômé et payé prévu au paragraphe 1 , le salarié reçoit une indemnité égale au montant le plus élevé entre le salaire horaire, excluant les primes, équivalant au nombre d'heures normalement cédulées pour ce jour et 8 heures de travail, excluant les primes.
6.04 Pour avoir droit à un jour férié, chômé et payé, un salarié doit avoir acquis son statut de salarié régulier et avoir travaillé le jour précédant ou le jour suivant immédiatement le jour férié, chômé et payé, sauf si le salarié a obtenu à l'avance la permission de s'absenter, s'il est en congé hebdomadaire ou s'il bénéficie d'un congé prévu au présent décret.
6.05 Le salarié régulier qui est en congé annuel l'un des jours fériés prévus à l'article 6.01:
1 reçoit en remplacement une autre journée de congé après une entente écrite entre le salarié et l'employeur;
2 à défaut par l'employeur de remplacer le jour férié prévu au paragraphe 1 , le salarié reçoit une indemnité égale au montant le plus élevé entre le salaire horaire excluant les primes, équivalant au nombre d'heures normalement cédulées pour ce jour et 8 heures de travail, excluant les primes.
6.06 L'employeur s'engage à ne pas modifier indûment les cédules de travail des salariés bénéficiant de jours fériés, chômés et payés dans le seul but de réduire l'indemnité relative à un tel congé.
6.07 Si le salarié à temps partiel qui a terminé sa période d'essai doit travailler à l'occasion d'un des jours visés à l'article 6.01, il reçoit pour le nombre d'heures travaillées ce jour férié une rémunération correspondant au travail effectué, en plus d'une indemnité égale au montant le plus élevé entre le salaire horaire excluant les primes équivalant au nombre d'heures normalement cédulées pour ce jour et 8 heures de travail, excluant les primes.
6.08 Si le salarié à temps partiel ne travaille pas à l'occasion d'un des jours fériés, chômés et payés prévus à l'article 6.01, il ne reçoit aucune indemnité pour ce jour férié et chômé.
6.09 Aux fins d'application des sections 3.00 et 6.00 du présent décret, le quart de travail appartient au jour de calendrier dans lequel il débute ou dans lequel il se termine, au choix de l'employeur; l'employeur doit faire part par écrit, de son choix au comité paritaire: ce choix demeure en vigueur pour au moins une année."

14. Remplacer les articles 7.01 à 7.11 par les suivants:
"**7.01** 1 Advenant le décès d'un membre ou simultanément de plus d'un membre de sa famille, un salarié a droit à 3 jours de congés payés, dont le jour des funérailles et les 2 jours précédents, en autant qu'il s'agisse de jours cédulés pour travailler. Par membre de sa famille, on entend le conjoint, le père, la mère, un enfant.
2 Lors du décès d'un frère, d'une soeur, d'un beau-père, d'une belle-mère, d'un beau-frère ou d'une belle-soeur, le salarié a droit à un jour de congé payé, soit le jour des funérailles, en autant qu'il s'agisse d'un jour cédulé pour travailler.
3 Les jours prévus aux paragraphes 1 et 2 ne sont pas payables s'ils coïncident avec le congé annuel du salarié ou avec un jour de congé autorisé.
4 Un salarié peut s'absenter du travail pendant 1 journée, sans réduction de salaire, le jour de son mariage. Un salarié peut aussi s'absenter du travail, sans salaire, le jour du mariage de l'un de ses enfants et pendant 2 jours à l'occasion de la naissance ou de l'adoption d'un enfant.
7.02 Le salarié régulier acquiert progressivement un jour de congé accident-maladie avec paie, pour chaque mois de service, jusqu'à concurrence de 3 jours par période de 12 mois. Cette période de 12 mois débute le jour où le salarié devient régulier et se renouvelle de 12 mois en 12 mois par la suite.
7.03 Lorsqu'un salarié s'absente en congé accident-maladie non couvert par la Loi sur les accidents du travail, la première journée de chaque congé n'est pas payable mais le salarié ne subit aucune réduction de salaire pour les jours suivants, selon l'article 7.02.
7.04 Les jours de congé accident-maladie prévus aux articles 7.02 et 7.03 ne sont toutefois pas payables s'ils coïncident avec un autre jour de congé prévu au décret.
7.05 L'employeur a le droit d'exiger un certificat médical attestant l'accident ou la maladie du salarié.
7.06 Le salarié ne reçoit aucune compensation pour les jours de congé accident-maladie non utilisés et ces jours de congé ne sont pas cumulatifs avec ceux de l'année suivante.
7.07 L'employeur doit reprendre à son emploi, dès sa disponibilité, un salarié qui a dû s'absenter du travail pour raison d'accident ou de maladie, pour une période n'excédant pas 12 mois et ce, sous réserve du droit de l'employeur d'exiger les preuves nécessaires au-delà de la première journée de l'accident ou de la maladie.
7.08 Les congés prévus à la présente section ne sont pas assimilés à des jours de travail aux fins du calcul des heures supplémentaires.
7.09 Congé de maternité: Une salariée a droit à un congé de maternité conformément au Règlement sur les normes du travail (1981, chap. N-1.1. r. 3) ou selon tout règlement ultérieur qui peut le modifier ou le remplacer."

15. Remplacer les articles 8.01 et 8.02 par les suivants:
"**8.01** Lorsque requis de travailler, lors d'un événement particulier, un salarié qui doit se déplacer avec son automobile pour se rendre à son lieu de travail situé à l'extérieur d'un rayon de 40 kilomètres depuis le bureau principal de l'employeur, reçoit 0,20$ du kilomètre effectivement parcouru.
L'employeur a le choix de fournir le transport à ses frais.
8.02 Le coût d'un uniforme et de l'équipement est à la charge de l'employeur. L'employeur fournit à ses frais l'uniforme incluant les chemises, sauf les bas, les ceintures, les chaussures qu'il demande à ses salariés de porter.
L'employeur ne peut opérer aucune déduction sur le salaire effectivement payé, pour quelque raison que ce soit, en relation à cet uniforme et équipement."

16. Ajouter le paragraphe 8.03 à l'article 8.00.
"**8.03** Lorsqu'un salarié sert comme juré ou témoin en rapport avec l'exercice de ses fonctions, il doit prévenir l'employeur dès la réception de son assignation; l'employeur lui rembourse la différence entre ses frais de juré ou de témoin et son salaire."

17. Remplacer l'article 9.01 par le suivant:
"**9.01** Le décret demeure en vigueur jusqu'au 1er octobre 1985. Par la suite, il se renouvelle automatiquement d'année en année, à moins que l'une des parties contractantes ne s'y oppose et en avise par écrit le ministre du Travail et toute autre partie contractante au cours du mois de septembre 1985 ou de toute année subséquente."
La publication du présent avis ne rend pas obligatoires les dispositions qui y sont contenues. Seul un décret peut rendre obligatoires ces dispositions, avec ou sans modification. Le décret ne peut entrer en vigueur avant la date de sa publication à la *Gazette officielle du Québec*.
Durant les trente jours à compter de la date de la publication de cet avis à la *Gazette officielle du Québec*, le ministre du Travail recevra les objections que les intéressés pourront désirer formuler.
Le sous-ministre,
Yvan Blain

Québec

Trudeau n'est plus sur la liste noire des E.-U.

MONTREAL (PC) — Plusieurs milliers de Canadiens ne peuvent pas entrer aux Etats-Unis parce que leurs noms paraissent sur une liste noire des services américains de l'immigration dressée au plus fort du mccartyisme, cette vaste chasse aux sorcières d'il y a une trentaine d'années.

Une émission d'affaires publiques du réseau anglais de télévision de Radio-Canada, The Journal, a rapporté lundi soir qu'un des Canadiens renommés dont le nom a déjà paru sur cette liste est le premier ministre Trudeau, parce qu'en 1952 il avait participé à Moscou à une conférence économique.

Le nom de M. Trudeau est demeuré longtemps sur la liste noire. Le premier ministre a pu être finalement blanchi, selon The Journal, après s'être soumis à plusieurs interrogatoires serrés au consulat américain à Montréal. Son bureau a refusé de commenter ce rapport.

Une autre figure canadienne connue est celle de M. Roland Penner, ministre de la Justice du Manitoba. A l'émission The Journal, M. Penner a précisé qu'il avait eu des parents qui avaient déjà été communistes et que, dans ses années de jeunesse, il avait lui-même adhéré au Parti travailliste progressiste, nom que portait alors le parti communiste dans les années 1940.

Quand les néo-démocrates ont prix le pouvoir en 1981 et il a été nommé ministre de la Justice, il a pu obtenir un "visa diplomatique" spécial, lui permettant d'entrer aux Etats-Unis.

On ignore le nombre exact de Canadiens, dont les noms paraissent sur cette liste, mais on les évalue à 3,000 actuellement. Plusieurs ont été automatiquement rayés, lorsque les personnes visées sont mortes.

La liste noire est née avec l'adoption en 1952 de la loi McCarran-Walter, qui interdisait l'entrée aux Etats-Unis de tout étranger reconnu comme communiste, "subversif", ou associé à des communistes.

Noms connus

L'interdiction pouvait découler de motifs politiques divers depuis une signature au bas d'une pétition d'une organisation de gauche ou l'abonnement à une publication jusqu'à l'adhésion officielle au Parti communiste du Canada ou l'appui à l'armée républicaine, durant la guerre civile espagnole dans les années 1930.

C'est ainsi que des personnages connus n'ont jamais pu mettre les pieds aux Etats-Unis, tels les écrivains Gabriel Garcia Marquez et Carlos Fuentes, le dramaturge italien Dario Fo, et Hortensia Allende, veuve du président socialiste du Chili.

Pour faire enlever son nom de la liste, il faut faire une demande de "statut de transfuge" qui nécessite habituellement trois ans d'étude et des milliers de dollars de frais légaux. La majorité des demandes récolte un non.

Selon The Journal, le plus grand nombre des noms de Canadiens paraissant sur la liste ont été fournis par la GRC, dans le cadre d'une entente officielle conclue entre les Etats-Unis et le Canada et que notre pays a annulée en 1980.

Kaplan opposé

Au cours d'une interview, l'ancien Solliciteur général fédéral, M. Warren Allmand, a émis des doutes sur la façon et les critères qui avaient guidé la GRC dans le choix des noms à refiler aux Etats-Unis. Il a noté que si certains noms paraissaient encore sur la liste noire, c'était sans motif raisonnable.

Quant au Solliciteur général actuel, M. Robert Kaplan, il a exprimé son opposition à une telle liste aujourd'hui et a laissé entendre que toutes les informations ayant été fournies aux services américains par la GRC devraient être remises au Canada ou considérées comme nulles. Mais, à sa suggestion les autorités américaines ont répondu qu'elles ignoraient quelles informations de leurs fichiers avaient été fournies spécifiquement par la GRC.

M. Kaplan a ajouté qu'Ottawa était conscient du problème pour certains citoyens et que le gouvernement faisait tout en son pouvoir pour faire corriger les dossiers américains.

avis légaux appels d'offres soumissions

AUTOBUS MICHEL INC.

Prenez avis que la compagnie Autobus Michel Inc. demandera au Ministère des Institutions financières et Coopératives la permission d'obtenir sa dissolution.
Grand-Mère
Comté Laviolette
Le 23 juin 1983

Jean-Marie Landry
Président
F 195 T 74989

1re publication: 17 janvier 84
2e publication: 18 janvier 84

PRENEZ AVIS que RENALD MONTIGNY, 1075 Gagné, St-Justin, titulaire du permis de camionnage en vrac numéro Q506325-001 VR pour la région 04 s'adressera à la commission des transports du Québec pour obtenir le transfert de son permis, en faveur de ALAIN VERMETTE, 1120 Duchesnay, St-Justin.

Tout intéressé à ladite requête peut porter opposition ou intervention dans les cinq (5) jours qui suivent la deuxième publication dans ce journal à: Commission des transports du Québec, 585, boul. Charest est, Québec, G1K 7W5.

M 195 T 77373

1re publication: 17 janvier 84
2e publication: 18 janvier 84

Prenez avis que Yvon Morinville, 674, boul. des Prairies, Cap-de-la-Madeleine, titulaire du (des) permis de camionnage en vrac numéro(s) Q 506-866 pour la région 04 s'adressera à la Commission des Transports du Québec pour obtenir le transfert de son (ses) permis, en faveur de Les Entreprises D.L. enr., 1155 Thibeau, Cap-de-la-Madeleine.
Tout intéressé à ladite requête peut porter opposition ou intervention dans les cinq (5) jours qui suivent la deuxième publication dans ce journal à: Commission des Transports du Québec, 585, boul. Charest Est, Québec G1K 7W5

B-195-T-79132

CANADA
PROVINCE DE QUEBEC
DISTRICT DE MONTREAL

COUR PROVINCIALE

No. 500-02-055063-833
Atelier Mécanique Champion Inc.
VS
André Marmen
Par encan et par suite de saisie, je procéderai le 30 janvier 1984, à 10h00, au 4230, 12e Avenue, Shawinigan-Sud, à la vente d'un récepteur-amplificateur "Optonica S 726800,
- Un tape-deck "Toshiba K" 801707
- 2 colonnes de son "Dryp-ton"

Le tout sera vendu suivant la loi pour argent comptant au plus haut et dernier enchérisseur.

Pierre Benoît, huissier
Tél.: 536-5968
Y-195-S-76518

avis public

Gouvernement du Québec

PROJET DE RÈGLEMENT
LOI SUR LES DÉCRETS
DE CONVENTION COLLECTIVE
(L.R.Q., chap. D-2 art. 8)

Agents de sécurité
Montréal — Modification

Le ministre du Travail, monsieur Raynald Fréchette, donne avis par les présentes, conformément à la Loi sur les décrets de convention collective (L.R.Q., chap. D-2), que les parties contractantes à la convention collective de travail rendue obligatoire par le Décret sur les agents de sécurité de la région de Montréal (R.R.Q., 1981, chap. D-2, r.1) lui ont présenté une requête à l'effet de soumettre à l'appréciation et à la décision du gouvernement une modification suivante à ce décret:

Remplacer l'article 2.01 par le suivant:

"**2.01** Le champ d'application territorial du décret comprend tout le Québec".

La publication du présent avis ne rend pas obligatoires les dispositions qui y sont contenues. Seul un décret peut rendre obligatoires ces dispositions, avec ou sans modification. Le décret ne peut entrer en vigueur avant la date de sa publication à la Gazette officielle du Québec.
Durant les trente jours à compter de la date de publication de cet avis à la Gazette officielle du Québec, le Ministre du Travail recevra les objections que les intéressés pourront désirer formuler.
Le sous-ministre
Yvan Blain

Québec

Mission de paix

Trudeau se rend à New-York

OTTAWA (PC) — Le premier ministre Pierre Trudeau, qui attend toujours une réponse de l'Union soviétique quant à une rencontre avec les autorités à Moscou plus tard ce mois-ci, planifie un voyage à New York cette semaine en vue d'aller chercher un solide appui américain à sa mission de paix.

Le premier ministre canadien doit rencontrer le sénateur républicain Charles Mathias qui est un des responsables du comité sénatorial sur les affaires étrangères et ensuite accorder une entrevue à l'éditeur et aux rédacteurs de l'influent New York Times, a déclaré un porte-parole.

M. Trudeau devait également se rendre à New York jeudi soir pour assister à la première américaine d'une production du Centre national des arts de l'opéra Rinaldo de Handel. Il est aussi allé à New York la semaine denière pour rencontrer le secrétaire général des Nations unies M. Javier Perez de Cuellar.

Quant au voyage de M. Trudeau à Moscou, les responsables canadiens attendent toujours une réponse soit par voie diplomatique ou lors de la rencontre jeudi à Stockholm entre le ministre des Affaires extérieures Allan MacEachen et son homologue soviétique M. Andrei Gromyko.

Les autorités de l'ambassade soviétique au Canada ont déclaré au cours d'un réunion dans une église de Toronto dimanche que les "sources officielles" sont satisfaites de la mission de paix du premier ministre et que les autorités soviétiques seraient d'accord pour le rencontrer.

M. Trudeau qui déjeunait lundi avec 11 représentants de syndicats et de groupes pacifistes a refusé de commenter le discours prononcé dans la matinée par le président Reagan.

nécrologie

Rens.: jour 376-2501, soir 376-2323

BELAND, M. Eucharist

A l'hôpital Comtois de Louiseville, le 16 janvier 1984, est décédé subitement à l'âge de 87 ans, M. Eucharist Béland, époux de Rosa Gagnon, demeurant à Ste-Ursule.

Les funérailles auront lieu jeudi le 19 courant, en l'église de Ste-Ursule à 14h30.

Le défunt est exposé à la résidence funéraire Irénée Gagnon et fils inc., 111, rue St-Louis, Ste-Ursule.

L'inhumation aura lieu au cimetière du même endroit.

Il laisse dans le deuil, outre son épouse, ses enfants: Gilles, René (Rosita St-Yves), Lise (Julien Malboeuf), Pauline (Gérard Chrétien), Raymonde (Jean-Marc Bonin), Marie-Paule (Jules Bellemare), Juliette (Claude Turner), Gérald (Murielle Picotte), Madeleine; son frère: Albert (Laurianna Gagnon); sa soeur: Elmira (Adélard St-Louis); ses beaux-frères et belles-soeurs: Mme vve Rémi Béland, Mme vve Emile Gagnon, Mme vve Adrien Gagnon, M. Mme Adrien Gagnon; ainsi que 20 petits-enfants, plusieurs neveux, nièces, cousins, cousines et de nombreux amis.

CARLE M. Léo

A Trois-Rivières, le 15 janvier 1984, est décédé, à l'âge de 66 ans et 8 mois, M. Léo Carle, époux de feu Florence Poudrier, demeurant à Trois-Rivières.

Les funérailles auront lieu mercredi le 18 courant, en la cathédrale, à 11 heures.

Le défunt est exposé au centre funéraire Rousseau et Frère Ltée, 445 des Volontaires, Trois-Rivièrs. Salon fermé entre 17 et 19 heures.

L'inhumation aura lieu au cimetière St-Louis.

Le défunt laisse dans le deuil ses enfants: Louise (Réjean Simoneau), Denise, Gilles (Hélène Dionne), Pierrette (Claude Savoie), Ginette (Jean-Pierre Mathews), Céline (Denis Richard); 3 petits-enfants: Eric Simoneau, Mélanie et Julie Mathews; ses soeurs: Juliette (C.N.D.), Mariette (Roland DeCarufel), Madeleine (Camille Gervais); ses belles-soeurs, beaux-frères: Simone Marineau (feu Henri-Paul Carle), Jeanne Poudrier, Adrienne (feu Philippe Chrétien), Mariette (feu Marcel Dumoulin), Jeannette (feu Roland Poudrier), Ubald Smith (feu Thérèse Poudrier); plusieurss neveux, nièces, et nombreux amis.

DOUCET Mme Antoinette

A l'hôpital Régional de la Mauricie, le 16 janvier 1984, est décédée des suites d'une longue maladie, à l'âge de 59 ans, Mme Antoinette Doucet, née Buisson, demeurant à Shawinigan.

Une messe de requiem aura lieu samedi le 21 courant, en l'église Christ-Roi à 14 heures.

A la demande de la défunte, son corps ne sera pas exposé, il sera incinéré au Crématorium Jean Carbonneau, 2280, 5e avenue, Shawinigan-Sud.

La famille se rendra à l'église 30 minutes avant la cérémonie pour recevoir les condoléances.

Elle laisse dans le deuil, ses filles: Rolande mariée à Jean-Paul Gauthier, de Shawinigan, Claudette mariée à André Sauvé de Shawinigan-Sud.

Ses petits-enfants: Nancy & Dany Gauthier.

Ses frères & soeurs: Benoit marié à Denise Duchemin, de Shawinigan-Sud, Maurice marié à Suzanne Guay, de Mont-Carmel, Rita mariée à Albert Larose, de Shawinigan-Sud, Mme Vve Rodolphe Fugère (Jeanne-Mance) de Shawinigan-Sud, Jeannette de Montréal, Françoise de Shawinigan, Thérèse mariée à Gilles Lemire, de Montréal.

Son beau-frère & ses belles-soeurs: M. Mme Lionel Doucet, de Montréal, Mme Vve Ferdinand St-Pierre (Fleurette) de Shawinigan-Sud, Mme Vve Edmond Doucet (Magella) de St-Joseph-de-Mékinac, M. Mme Rosaire Belleville, de St-Joseph-de-Mékinac, Mme Vve Arthur Doucet, de Shawinigan-Sud, ainsi que plusieurs oncles & tantes, neveux & nièces, cousins & cousines.

Des dons à l'Association Leucan ou la Société Canadienne du cancer seraient appréciés.

CARON M. Roger dit Ti-Père

A l'hôpital Ste-Marie de Trois-Rivièresle 15 janvier 1984, est décédé, à l'âge de 61 ans M. Roger Caron, époux de Renée Labelle, demeurant à Trois-Rivières.

Les funérailles auront lieu mercredi le 18 courant, en la cathédrale à 13.30 heures.

Le corps ne sera pas exposé. La famille se rendra 30 minutes avant la cérémonie pour accueillir parents et amis.

L'inhumation aura lieu au cimetière St-Louis de Trois-Rivières.

La direction des funérailles a été confiée à la Maison Julien Philibert, 1,700, Pelletier, Trois-Rivières.

Le défunt laisse dans le deuil outre son épouse Renée Labelle; M.Mme Gérard Vanasse (Irène) de Trois-Rivières-Ouest, M. ARthur Caron de Montréal, Mme Carmen Isabel, Mme Suzanne Caron Larrivière du Cap-Madeleine, Mme Anita Caron de Trois-Rivières; un beau-frère: M. Roméo Duplessis de Trois-Rivières également. Il laisse aussi plusieurs neveux, nièces, cousins, cousines et de nombreux amis. Des dons à la Maison de la Sobriété rue St-Georges, seraient appréciés.

FAFARD Mme Georgina.-

Au Cap de la Madeleine, le 16 janvier à l'âge de 75 ans est décédée Mme Georgina Brizard épouse de feu Omer Fafard autrefois de St-Cuthert.

Les funérailles auront lieu mercredi le 18 janvier en l'Eglise de St-Cuthbert à 11 heures.

La défunte est exposée à compter de 14 heures le 17 janvier au Salon Jean Lemire inc, 526 Frontenac, Berthierville.

Elle laisse dans le deuil ses enfants: Laurent, Jacques, Thérèse (Mme Léo Rousseau), Azellus, Gilles, Jean-Claude, Cécile (Mme Luc Gervais), Lise (Mme Martial Bergeron), Rolande (Mme Roland Drainville), ses beaux-fils et belles-filles; ses frères et soeurs, beaux-frères et belles-soeurs; M. Mme Philibert de Grandpré (Marie), Mme Joseph Brizard, M. Gérard Brizard, M. Mme Hector Fafard (Lucille), M. Mme Fernand Brizard, M. Mme Réginald Roberge (Hélène), M. Mme Jean-Guy Brizard, Mme Viateur Courchesne,m Mme Wilfrid Fafard, Mme Camille Fafard, Mme Adalbert Fafard, M. Mme Paul Fafard, M. Mme Léo-Paul Lavallée(Maria), Mme Guillaume Fafard, 24 petits enfants, 3 arrières petits enfants, de nombreux neveux et nièces.

GRENIER Mme Alfred

A Trois-Rivières, le 14 janvier 1984, est décédée, à l'âge de 90 ans, Mme vve Alfred Grenier née Olida Ricard, demeurant à Trois-Rivières.

Les funérailles auront lieu mardi le 17 courant, en la cathédrale à 15 heures.

La défunte est exposé au centre funéraire Rousseau et Frère Ltée, 445 des Volontaires, Trois-Rivières.

L'inhumation aura lieu au cimetière St-Louis.

La défunte laisse dans le deuil ses enfants: Gérard et son épouse Liliane Dumont, Thérèse et son époux Denis Forget, Mlle Gaby Grenier; ses petits-enfants: Gaston Grenier et son épouse Madeleine Allyson, Ginette Grenier et son époux Allain Lacroix, Jean Forget, et 4 arrières petits-enfants; une soeur: Mme vve Freddy Rivard et sa famille.

Dans sa profonde vie chrétienne, sa foi innébranlable, son esprit de piété, sa douceur, son courage, sa bonne humeur, aussi qu'à des valeurs qu'elle a vécu avec nous, nous allons lui rendre un hommage et rendre grâce au Seigneur Tout-Puissant pour le bel exemple qu'elle nous a donné. Notre mère faisait parti du Laïcat franciscain depuis 70 ans. Nous vous invitons parents et amis à vous unir à nous pour la célébration eucharistique.

HELIE M. Antonio

A Nicolet, le 15 janvier 1984, est décédé, à l'âge de 84 ans, M. Antonio Hélie époux de feu Marie-Jeanne Vigneault, demeurant à St-Wenceslas.

Les funérailles auront lieu mercredi le 18 courant, en l'église de St-Wenceslas, à 14 heures.

Le corps est exposé au salon Lauzière et Fils, 1000 rue Principale, St-Wenceslas.

l'inhumation aura lieu au cimetière paroissial.

Il laisse dans le deuil ses enfants: Robert marié à Thérèse Paquin, Gabrielle mariée à Fernand Corriveau de St-Wenceslas, Roch marié à Yolande de Roy de Ste-Foy, Pauline mariée à Alide Plourde, Jeannine mariée à Réal Laroche de Victoriaville, Berthe mariée à Réal Gauthier de Warwick, Rolande mariée à Bruno Manseau de Nicolet, Jacques marié à Marjorie Beauchamp de Hull, Yvette mariée à Yvon Saucier de Louiseville, Mme Madeleine Hégy d'Orléans, Jacqueline mariée à Emile St-Pierre de Trois-Rivières; ses frères et soeurs, beaux-frères et belles-soeurs: M.Mme Rodolphe Hélie de Victoriaville, M.Mme Philippe Bourque (Elizabeth Hélie) de Trois-Rivières, Mme vve Lucille Hélie de Notre-Dame du Bon Conseil, M.Mme Roger Levasseur (Annette Hélie) de Beloeil, M.Mme Edouard Hélie de Beloeil, M.Mme Paul Hélie de St-WEncestas, M. Albert Hébert de Montréal, M. Ubald Vallières, Mme vve Anne Arpin de Victoriaville, Mme Virginia Vigneault, M.Mme Paul Vigneault, M.Mme Robert Vigneault, M.Mme René Vigneault, M.Mme Adélard Vigneault, M.Mme Harold Couture, tous des Etats-Unis; ainsi que plusieurs petits-enfants, arrières petits-enfants, neveux, nièces, cousins, cousines et amis.

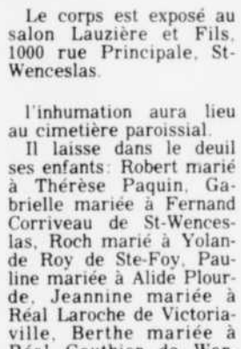

LACERTE M. Camille

A Shawinigan, le 15 janvier 1984, est décédé subitement, à l'âge de 69 ans, M. Camille Lacerte époux de feu Françoise Gélinas demeurant à Shawinigan.

Les funérailles auront lieu jeudi le 19 courant, en l'église St-Charles Garnier, à 14 heures.

Le défunt sera exposé à compter de 14 heures, mardi, aux salons funéraires Oscar St-Ours ltée, 2203 Champlain, Shawinigan.

L'inhumation aura lieu au cimetière St-Michel.

Il laisse dans le deuil ses enfants: Louise (Martial Auger) Denise (Benoit Paris), Jean-Paul (Micheline Filion) tous de Shawinigan; ses petits-enfants: Pierre fiancé à Manon Héroux, Marc et Luc Auger, Mario Paris, Marie-Josée Lacerte; ses frères: Marcel (Madeleine Bordeleau) de Shawinigan, Alfred (Gisèle Laperrière) de St-Gérard, Henri (Marguerite Doucet) du Connecticut, Eugène (Hermance Bourassa) Léo (Mariette Leboeuf) de Shawinigan; ses soeurs: Jeannette épouse de feu Alfred Héroux de Shawinigan, Georgette (Gaston Petit) et Brigitte (Léo Bernard) de St-Jean Québec, Marguerite (Guy Bouvette) de Trois-Rivières, Cécile (Guy Bruneau) de Grand-Mère; ses beaux-frères et belles-soeurs: M.Mme Henry Morton de Grand-Mère, Mlles Laurèa, Annette, Cécile et Charlotte Gélinas de Grand-Mère, M.Mme Jean-Louis Gélinas de Grand-Mère; plusieurs neveux, nièces, cousins, cousines et amis.

LANGLET M. Gilbert

A Trois-Rivières, le 14 janvier 1984, est décédé, à l'âge de 52 ans et 8 mois, M. Gilbert Langlet, époux de Marie-Thérèse Guilbert, demeurant à Trois-Rivières-Ouest.

Les funérailles auront lieu mardi le 17 courant, en l'église Jean XXIII, à 11 heures.

Le corps ne sera pas exposé. Nous souhaitons qu'aucun de ses parents et amis n'en éprouvent de chagrin. Nous avons voulu nous attacher aux valeurs essentielles, réfléchir sur le sens de l'existence et de la destinée chrétienne. La famille se rendra 30 minutes avant la célébration eucharistique pour accueillir les parents et les amis. La direction des funérailles a été confiée à la maison Julien Philibert, 1700 Pelletier, Trois-Rivières.

Le défunt laisse dans le deuil outre son épouse: Marie-Thérèse Guilbert; ses enfants: Johanne (Patrice Trodéchaud), Lucie (Normand Bouchard), et Marie-Josée; son frère: Raoul (Jeanne Racicot); sa soeur: Josiane (Albert Benizri); ses belles-soeurs et beaux-frères: Mme Aline Blanchette, M.Mme Léopold Guilbert, M.Mme Gaston Laliberté, Mme Denise Côté, M.Mme Jean-Marie Guilbert, M.Mme François Guilbert, M.Mme Marcel Guilbert; il laisse aussi plusieurs neveux, nièces, cousins et cousines.

MASSON, Mme Laure-Anna

A l'hôpital Ste-Marie, le 16 janvier 1984, est décédée Mme vve Réal Masson, née Laure-Anna Lefebvre, demeurant à Cap-de-la-Madeleine.

Les funérailles auront lieu jeudi le 19 courant, en l'église St-Odilon à 14 heures.

La défunte sera exposée à compter de 19 heures, mardi, aux salons funéraires de la maison J.D. Garneau ltée, 274 St-Laurent, Cap-de-la-Madeleine.

L'inhumation aura lieu au cimetière St-Maurice.

Elle laisse dans le deuil, sa soeur: Mme vve Georges-Etienne Héon; ses belles-soeurs: Mme Romuald Lefebvre et Mme Emery Lefebvre; son beau-frère: M. Théo Béland; ainsi que plusieurs neveux, nièces, cousins , cousines et de nombreux amis de l'Age d'Or.

LEFEBVRE M. Félix

A l'hôpital St-Joseph de Trois-Rivières, le 14 janvier 1984, est décédé, à l'âge de 84 ans et 3 mois, M. Félix Lefebvre, époux de Cécile Dusseault, demeurant à Trois-Rivières.

Les funérailles auront lieu mercredi le 18 courant, en l'église St-Philippe à 11 heures.

Le corps sera exposé à compter de 9 heures mercredi matin le 18 janvier 1984, à la maison Julien Philibert, 1700 Pelletier, Trois-Rivières.

L'inhumation aura lieu au cimetière St-Michel.

Le défunt laisse dans le deuil outre son épouse: Cécile Dusseault; un fils et une belle-fille: Roland mariée à Yvette Désilets; ses petits-enfants: M.Mme André Bastarache (Louise Lefebvre) et Jean Lefebvre; 2 arrières petits-enfants; un frère: Emilien marié à Marie-Rose; ses beaux-frères et belles-soeurs: Mme Arthur Lefebvre de Québec, Sr. Marie Dusseault S.P.S. de Québec, Sr. Jeanne Dusseault des Soeurs Blanche, missionnaire d'Afrique, Mme vve Marie-Anne Fournier de Nashway, E.U. M.Mme Clodomir Ladouceur (Antonia) de Beloeil, M.Mme Jean Dusseault de Grand-Mère, M. Alphonse Dusseault de St-Isidore, Dorcheter. Il laisse aussi plusieurs neveux, nièces, cousins, cousines.

MONTAMBEAULT Mme T.

A Trois-Rivières, le 16 janvier 1984, est décédée Mme T. Montambeault, née Céa Mailhot, demeurant à Trois-Rivières.

Les funéailles auront lieu mercredi le 18 courant, en l'église Notre-Dame des Septs Allégresses, à 15 heures.

La défunte est exposée au salon Rousseau & Frères, 445 des Volontaires, Trois-Rivières.

L'inhumation aura lieu au cimetière St-Louis.

Elle laisse dans le deuil outre son époux, M. Télesphore Montambeault de Trois-Rivières, ses enfants: Suzelle (Marcel Ferron) de Trois-Rivières, Pierre (Denyse Rainville) de Sherbrooke; ses petits-enfants: Eric et Martin Ferron et Stéphane Montambeult; ses beaux-frères et belles-soeurs: Mme Vve Oscar Mailhot de Trois-Rivières, M. Mme Henri Deshaies de Trois-Rivières-Ouest; plusieurs neveux et nièces, cousins, cousines et amis.

POUDRIER Mme Wilbray

Au centre hospitalier régional de la Mauricie, le 15 janvier 1984, à l'âge de 78 ans, est décédée Mme Wilbray Poudrier née Alice Casabon, de Shawinigan.

Les funérailles auront lieu mercredi le 18 courant, en l'église Christ-Roi, à 11 heures.

La défunte est exposée aux salons funéraires Oscar St-Ours ltée, 2203 Champlain, Shawinigan.

L'inhumation aura lieu au cimetière St-Michel.

Elle laisse dans le deuil ses enfants: Aurèle (Hélène Milette) de Shawinigan, Jeannine (Léon Pagé) Shawinigan-Sud, Muguette (Camille Carrier) de Boucherville, Yves (Gisèle Morin) Kingston, Olivette (François Corriveau) Shawinigan-Sud, Claudette (Rénald Lessard) et Lyse (Robert Cormier) de Grand-Mère, André (Marianne Tessier) de Kingston, Thérèse (Camille Blais) de Laval, Pauline (Jacques Veillette) de Shawinigan-Sud, Jean-Pierre (Nicole Courchesne) de Longueuil; ses frères et soeurs: M.Mme Joachim Casabon de St-Boniface, M.Mme Roger Casabon de Shawinigan, M.Mme Marcel Casabon de St-Gérard, Mme Joseph Lefebvre de Grand-Mère, M.Mme Alphonse Grenier de Shawinigan; ses beaux-frères et belles-soeurs: Mme Alcide Casabon et Mme Laurent Casabon de Shawinigan, M. Arthur Poudrier de Grand-Mère, M.Mme Gérard Poudrier de Ste-Thérèse, M.Mme Romuald Poudrier de Montréal, M. Roger Poudrier de Ste-Thérèse, M.Mme Léo Chamberland de Grand-Mère, M.Mme Robert Patoine de St-Jacques des Piles, M.Mme Lionel Laurin de Ste-Thérèse, M.Mme Marcel Fortier de Laval, M.Mme Emilien Poudrier de Chambly, M.Mme Roméo Pronovost de Grand-Mère, Mme Gisèle Vaillancourt de Montréal; ainsi que de nombreux petits-enfants, arrières petits-enfants, plusieurs oncles, tantes, neveux, nièces, cousins et cousines.

ROCHELEAU Mme Colombe

A l'hôpital St-Joseph de Trois-Rivières le 14 janvier 1984, est décédée à la suite d'une longue maladie, à l'âge de 41 ans Mme Roger Rocheleau, née Colombe Rouette, demeurant à Trois-Rivières.

Les funérailles auront lieu mercredi le 18 courant, en l'église Ste-Marguerite, à 15 heures.

Le corps est exposé à la maison Julien Philibert 1700 Pelletier, Trois-Rivières.

L'inhumation aura lieu au cimetière de Pointe du Lac.

La défunte laisse dans le deuil outre son époux: M. Roger Rocheleau; son fils: Jean-Sébastien; son père: M. Henri Rouette; sa soeur: Solange épouse de René Doyon; sa demi-soeur: Josée et son ami Denis Dumas; ses frères: Normand marié à Clémence Soucy, Victor marié à Lise Doyon; sa grand-mère: Mme vve Xavier Rouette (Elaria Cournoyer); sa belle-mère: Mme vve Maria Rocheleau; ses beaux-frères et belles-soeurs: M.Mme Jean-Paul Rocheleau (Denise Thibodeau), M.Mme Gilles Rocheleau (Françoise Blouin), Yvette Rocheleau (Gilles Pelland), Marcel Rocheleau, Jacques Rocheleau, Léo Rocheleau o.m.i. missionnaire en Afrique. Elle laisse aussi de nombreux neveux, nièces, oncles, tantes, cousins, cousines et nombreux amis (es).

TRUDEL Mlle Claude

Au centre hospitalier Laflèche de Grand-Mère le 15 janvier 1984, est décédée accidentellement, à l'âge de 28 ans et 8 mois, Mlle Claude Trudel, fille de feu Maurice Trudel et de Gilberte Delisle, demeurant à Shawinigan.

Les funérailles auront lieu mercredi le 18 courant, en l'église St-Marc à 14h30.

La défunte est exposée aux salons funéraires Oscar St-Ours ltée, 2203 Champlain, Shawinigan.

L'inhumation aura lieu au cimetière St-Michel.

Elle laisse dans le deuil son fils: Martin; sa mère: Mme Gilberte D. Trudel de Cap-de-la-Madeleine; ses frères: Gilles (Darlène Piché) de Côteau du Lac, Luc de Cap-de-la-Madeleine; sa soeur: Danielle (Gaston Lafrenière) de Charette; ses grands-parents: M.Mme Maurice Delisle (Angélina Leclerc) de St-Tite; ses oncles et tantes: M.Mme Martin Delisle) de St-Séverin, M.Mme Harty Delisle de St-Tite, M.Mme Pierre-Yvon Delisle de St-Maurice, Mme Henri Trudel de St-Stanislas, M.Mme Jean-Marie Trudel de La Tuque, M. Paul Trudel, M.Mme Richard Charest, M.Mme Jean-Marie Trudel, tous de St-Stanislas; ainsi que les membres de la famille Damphouse; ses nièces: Chantal et Angèle Trudel; plusieurs cousins, cousines et amis.

VERVILLE M. Léo

A l'hôpital Régional de la Mauricie, le 16 janvier 1984, est décédé à l'âge de 79 ans 6 mois, M. Léo Verville, époux de Germaine Dubé, demeurant au foyer Dehauffe, Shawinigan.

Les funérailles auront lieu, mercredi le 18 courant, en l'église Christ-Roi à 14 heures.

Le défunt est exposé à la résidence funéraire Jean Carbonneau, 343, 4e Rue, Shawinigan. Ouverture des salons, mardi de 14h à 17h et 19h à 22h, mercredi à compter de 11 heures.

L'inhumation aura lieu au cimetière St-Joseph.

Il laisse dans le deuil outre son épouses.

Ses enfants: Jean marié à Rita Tremblay, de St-Mathieu, Anita, Soeur de la Sainte Famille, de Sherbrooke, Cécile, de Prescott, Louisette mariée à Ronald Grant, d'Ottawa, Simone mariée à Ronald Therriault, de Drummondville, Pauline mariée à André Gervais, de Valdor, Jeanne mariée à Réal Descôteaux, de Shawinigan, Bernadette, de Shawinigan-Sud, Pierre, Frère de St-Sacrement, de Montréal, Marc marié à Fernande Couture, de Sherbrooke, Patrick, de Valdor, Michelle mariée à Armand Descôteaux, de Shawinigan-Sud, Louis marié à Liette Guérin-Lajoie, de Cap-de-la-Madeleine, Daniel mairé à Danielle Fournier, de Rimouski.

Sa belle-fille: Mme Vve Denis Verville (Raymonde Mathon) de Montréal.

Ses frères & soeurs: Mme Vve Faida Houle (Berthe) de Victoriaville, Robert marié à Fleurette Houle, de Victoriaville, Gilles marié à Alice Couture, D'Arthabaska, Soeur Jeanne Verville, de Hôtel Dieu, D'Arthabaska.

Ses beaux-frères & belles-soeurs: Mme Vve Edmond Verville (Maria Desrochers), Mme Vve Emile Verville (Isabelle Kirouack), Mme Vve Armand Verville (Gracia Houle) Mme Vve Lucien Verville (Germaine Frenette) Mme Vve Wilfrid Verville (Thérèse Boisvert) M. Fortuna Desrochers, tous de Victoriaville, Mlle Marie Dubé, de Shawinigan, Soeur Lauretre Dubé, de Sherbrooke, Mme Vve Joseph Dubé (Aldéa Bertrand) de Shawinigan, ainsi que 25 petits-enfants, 9 arrières petits-enfants, plusieurs neveux, nièces, cousins, cousines.

REMERCIEMENTS

ALLARD

ALLARD M. Marcel

Les familles Allard et Dupuis, remercient sincèrement parents et amis qui leur ont témoigné leur sympathie lors du décès de M. Marcel Allard survenu le 1er décembre 1983. Nous avons apprécié toute forme de présence: offrandes de messes, bouquets spirituels, tributs floraux, visite ou assistance aux funérailles. Nous vous en sommes très reconnaissants.

PRIERE

AU ST-ESPRIT St-Esprit, toi qui m'éclaires dans tout, qui illumines tous les chemins pour que je puisse atteindre mon idéal, toi qui me donnes le don divin de pardonner et oublier le mal qu'on me fait et qui dans tous les instants de ma vie es avec moi, je veux, pendant un court dialogue, te remercier pour tout et confirmer encore une fois que je ne veux pas me séparer de toi à jamais même et malgré n'importe quelle illusion matérielle. Je désire être avec toi dans la gloire éternelle. Merci de ta miséricorde envers nous. A.P.J

REMERCIEMENT au St-Esprit pour faveur obtenue avec promesse de faire publier. L.D.

REMERCIEMENTS au St-Esprit pour faveur obtenue, avec promesse de publier. J. ST.G

REMERCIEMENT au St-Esprit pour faveur obtenue avec promesse de faire publier. R.B.

REMERCIEMENT à St-Gérard pour faveur obtenue avec promesse de faire publier R.B.

REMERCIEMENTS à St-Antoine de Padoue, et à Mère d'Youville pour faveur obtenue, avec promesse de publier.

REMERCIEMENT au St-Esprit pour faveurs obtenues avec promesse de faire publier. F.L.

REMERCIEMENT au St-Esprit pour faveur obtenue avec promesse de faire publier. L.L.

PRIERE

AU ST-ESPRIT St-Esprit, toi qui m'éclaires dans tout, qui illumines tous les chemins pour que je puisse atteindre mon idéal, toi qui me donnes le don divin de pardonner et oublier le mal qu'on me fait et qui dans tous les instants de ma vie es avec moi, je veux, pendant un court dialogue, te remercier pour tout et confirmer encore une fois que je ne veux pas me séparer de toi à jamais même et malgré n'importe quelle illusion matérielle. Je désire être avec toi dans la gloire éternelle. Merci de ta miséricorde envers nous. L.T

DUFOUR Pierre-Emile

La famille Dufour, M. Mme Berchmans Pouliot remercient sincèrement les parents et amis qui leur ont témoigné des marques de sympathie lors du décès de M. Pierre-Emile Dufour, survenu le 30 novembre, soit par offrandes de messes, bouquets spirituels, tributs floraux, visites ou assistance aux funérailles. Veuillez considérer ces remerciements comme personnels.

GAGNON Mme Marthe Fugère

Les familles Fugère et Gagnon remercient sincèrement les parents et amis qui leur ont témoigné des marques de sympathie lors du décès de Mme Marthe Fugère Gagnon, décédée le 16 décembre 1983, soit par offrandes de messes, bouquets spirituels, tributs floraux, visites ou assistance aux funérailles. Veuillez considérer ces remerciements comme personnels.

MOREAU ROGER.

Mme Roger Moreau et ses enfants: Guy, Manon, et Julie; ainsi que les familles Moreau et Thiffeault remercient sincèrement les parents et amis qui leur ont témoigné des marques de sympathie lors du décès de M. Roger Moreau, survenu le 21 décembre 1983, soit par offrandes de messe, tributs floraux, bouquets spirituels, visites ou assistances aux funérailles. Veuillez considérer ces remerciements comme personnels.

LORD

LORD M. Emery

Les enfants de M. Emery Lord remercient sincèrement tous les parents et amis qui leur ont témoigné des marques de sympathie lors du décès de M. Emery Lord, survenu à Cap-de-la-Madeleine, le 25 décembre 1983, soit par offrandes de messes, cartes de condoléances, visites ou assistance aux funérailles. Veuillez considérer ces remerciements comme personnels.

POULET Mme Albert.

Les enfants de Mme Albert Poulet remercient sincèrement les parents et amis qui leur ont témoigné des marques de sympathie lors du décès de Mme Albert Poulet, survenu le 14 décembre 1983, soit par offrandes de messe, bouquets spirituels, tributs floraux, visites ou assistances aux funérailles. Veuillez considérer ces remerciements comme personnels.

VINCENT

VINCENT Mme Irène

Les enfants de Mme Irène Vincent, née Irène Allard, épouse de feu Antonio Vincent, remercient sincèremet les parents et amis qui leur ont témoigné des marques de sympathie lors du décès de leur mère, survenu le 9 décembre 1983, soit par offrandes de messes, bouquets spirituels, tributs floraux, visites ou assistance aux funérailles. Veuillez considérer ces remerciements comme personnels.

VEILLETTE

VEILLETTE M. Benoit L.-

Mme Benoit L. Veillette et sa famille remercient sincèrement les parents et amis qui leur ont témoigné des marques de sympathie lors du décès de M. Benoit L. Veillette survenu le 3 décembre 1983, soit par offrandes de messes, bouquets spirituels, tributs floraux, visites ou assistance aux funérailles. Veuillez considérer ces remerciements comme personnels.

NAISSANCES

BELLEMARE Marie-Pier est heureuse d'annoncer la naissance de son petit frère, Thomas, né le 11 janvier 1984 à 11.30 heures au Centre Hospitalier Régional de la Mauricie. Thomas pesait 9 livres 11 onces et mesurait 21 pouces. Papa René et maman Diane (Loranger) ainsi que les grands-parents M. Mme Denis Bellemare, M. Mme Thomas Loranger en sont très fiers.

DUMONT Gilles et Lise Alain du Cap-de-la-Madeleine, sont heureux de vous annoncer la naissance d'un garçon, Mario, né le 4 janvier 1984, à 17h.55.. Mario pesait 9 livres 3½ onces et mesurait 23''. Parrain et marraine: Denis et Louise Couture du Cap-de-la-Madeleine.

EMILE Dionne, fils de Lise Labranche et Charles Dionne, est heureux de vous annoncer la venue de son petit frère Simon, né le 17 décembre 1984. Simon pesait à sa naissance 3.625 kg, et mesurait 52.5 cm. Les heureux parrain et marraine sont M. René Labranche, ainsi que son épouse Mme Irène Gagnon.

HARVEY-GILBERT,

Bienvenue à Isabelle, premier enfant de France Gilbert et de Raymond Harvey, née à Sorel le 18 décembre 1983. Parrain et marraine: Christiane Gilbert et Roger Lemire. Félicitations aux heureux parents.

CRÉMATORIUM ST-GEORGES DE G-MERE
(Incinération)
— 2 chapelles
— Pour toutes religions
— Columbarium
— Urnes funéraires
LE CENTRE FUNÉRAIRE PELLERIN & FILS LTÉE
Shaw: 537-7221
G-Mère: 538-3388
Brochures disponibles sur demande
199 R 65778

Société Canadienne du Cancer
543 rue Laviolette
Trois-Rivières
G9A 1V4
Tél.: 374-6744
ACCEPTE LES DONS
"IN MEMORIAM"

RÉSIDENCES FUNÉRAIRES JEAN CARBONNEAU INC.
CRÉMATORIUM DE LA MAURICIE Enr.
INCINÉRATION
2280, 5e Avenue — 537-8828
Shawinigan-Sud
SUCCURSALES
343, 4e RUE 537-8828
SHAWINIGAN
1250, 6e AVENUE 537-8828
GRAND-MÈRE

POUR INSÉRER UNE
annonce
classée
COMPOSEZ
TROIS-RIVIÈRES
378-6116

le nouvelliste

500, St-Georges, Trois-Rivières, 376-2501

ABONNEMENT PAR LA POSTE	1 an	6 mois	3 mois	1 mois
Partout au Canada	175.00	97.00	58.00	32.00
Autres pays	325.00	170.00	92.00	40.00

Rédaction 376-3659 Sports 376-3351
Faits divers 376-2501 Nécrologie 376-2323

BUREAUX RÉGIONAUX

Centre Mauricien 537-1801 Victoriaville 758-8255
La Tuque 523-4547 Louiseville 228-4032